



Quand les évêques de Toul battaient monnaie (9^e-14^e siècle)

François Renard et Gérard Giuliano



**Quand les évêques de Toul
battaient monnaie (9^e-14^e siècle)**

Collection : Archéologie, Espaces, Patrimoines

dirigée par Gérard Giuliano et Sylvie Joye

La collection « Archéologie, Espaces, Patrimoines » accueille des travaux originaux sur les formes d'occupation et de mise en valeur des espaces humanisés (paysages urbains et ruraux, habitats civils, militaires, religieux...) et sur les cultures matérielles et artistiques. Elle met en lumière de nouveaux documents et de nouvelles interprétations en croisant les sciences archéologiques, historiques et géographiques. Elle s'adresse à un public large et fournit des éléments de référence aux responsables impliqués dans la conservation des biens patrimoniaux.

Tous les ouvrages de la collection sont soumis à une expertise externe en double aveugle.

Dans la même collection

DOHR-COMBE Myriam (dir.), 2023, *Le Faubourg des Trois-Maisons. Quatre siècles d'histoire et d'archéologie.*

MOULIS Cédric (dir.), 2021, *Archéologie de la construction en Grand Est.*

PROUTEAU Rachel, 2021, *La Céramique domestique du premier Moyen Âge (VI^e-XII^e s.) dans le sillon lorrain : essai de synthèse.*

ROUZEAU Benoît et FLAMMARION Hubert (dirs), 2021, *Morimond 1117-2017. Approche pluridisciplinaire d'un réseau monastique.*

RENAULT Jean-Baptiste, 2021, *Marie au buisson ardent. Notre-Dame de l'Épine, pèlerinage champenois.*

MARTINE Tristan et NOWACK Jessika (dirs), 2020, *D'un regnum à l'autre. La Lotharingie, un espace de l'entre-deux.*

GIULIANO Gérard (éd.), 2020, *Charles-François Guibal et son œuvre. 100 vues de vieux châteaux et autres édifices du département de la Meurthe.*

BOULANGER Karine et MOULIS Cédric (dirs), 2020, *Pierre à pierre. Économie de la pierre aux périodes historiques en Lorraine et régions limitrophes (I^{er} s. av. J.-C.-XVII^e s.).*

ROUZEAU Benoît, 2020, *Morimond : archéologie d'une abbaye cistercienne (XII^e-XVIII^e s.).* Médaille Gabriel-Auguste Prost de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

BARDOT Jean-Pierre et GIULIANO Gérard (éds), 2019, *Victor Servais. Les Annales historiques du Barrois de 1411 à 1431.*

BOULANGER Karine et MOULIS Cédric (dirs), 2018, *La Pierre dans l'Antiquité et au Moyen Âge en Lorraine. De l'extraction à la mise en œuvre.*

JANOT Francis, 2018, *Nuances africaines.*

ELTER René et FAUCHERRE Nicolas (dirs), 2018, *Fortifications et artillerie en Europe autour de 1500. Le temps des ruptures.*

COLLECTIF, 2018, *Charlemagne, les Carolingiens et Metz. Représentation, recomposition et instrumentalisation du passé du Moyen Âge au XX^e s.*

BLANCHARD Jean-Christophe et GUYOT-BACHY Isabelle (dirs), 2017, *Jean-François Didier d'Attel de Luttange (1787-1858). Savant ou fou littéraire.*

PROUTEAU Rachel, 2017, *Corpus des céramiques domestiques du Premier Moyen Âge (VI^e-XII^e s.) dans le sillon lorrain.*

TRAPP Julien et DIDOT Mylène, 2017, *L'Enceinte médiévale de Metz au Moyen Âge.*

KOCH Jacky et KRAEMER Charles, 2017, *Vivre dans la montagne vosgienne au Moyen Âge. Conquête des espaces et culture matérielle.*

JANOT Francis, 2016, *Silhouettes africaines.*

LÉMANT Jean-Pierre et MOULIS Cédric, 2016, *Le Château des fées de Montcy-notre-Dame. Archéologie d'un site de l'an Mil.*

GALLET Jean, 2016, *Hauts et puissants seigneurs sous les ducs de Lorraine et de Bar (XV^e-XVIII^e s.).*

DESHAIES Michel et HUSSON Jean-Pierre (dirs), 2015, *Paysages lus du ciel. Hommages à André Humbert.*

Quand les évêques de Toul battaient monnaie (9^e-14^e siècle)

François Renard et Gérard Giuliato



2024

Éléments de catalogage :

Quand les évêques de Toul battaient monnaie (9^e-14^e siècle). / François Renard et Gérard Giuliano. – Nancy : Éditions de l'Université de Lorraine, 2024. – 1 vol. (366 p.) ; 29,7 cm. (Archéologie, Espaces, Patrimoines). – Bibliogr. : p. 353-360.

ISBN 978-2-38451-078-8 (br.)

ISBN 978-2-38451-079-5 (PDF et ePub)

ISSN imprimé : 1958-9972

Ouvrage publié avec le concours du ministère de la Culture, de l'association Nord-Est-Archéologie, du laboratoire SAMA (Sciences de l'Antiquité et du Moyen Âge, Université de Lorraine) et de la société Künker (Allemagne).



Cet ouvrage a fait l'objet d'une double expertise externe en double aveugle.

Couverture : François Renard (tous droits réservés), 2024

Suivi éditorial et composition : Axelle Felgine

Droits de reproduction réservés pour tous pays.

Éditions de l'Université de Lorraine, 2024

42-44, avenue de la Libération – BP 50858

54011 Nancy cedex

France

Site web : editions.univ-lorraine.fr

Courriel : editions-contact@univ-lorraine.fr

Sommaire

| | |
|---|-----|
| Préface..... | 7 |
| Dominique FLON | |
| Avant-propos..... | 13 |
| Gérard GIULIATO | |
| Les cadres de l'enquête | |
| L'apport des textes | 17 |
| La principauté épiscopale de Toul | 35 |
| Fabriquer la monnaie au Moyen Âge | 51 |
| Catalogue | |
| François RENARD..... | 68 |
| L'apport de la numismatique toulaise | |
| Gérard GIULIATO et François RENARD | 345 |
| Bibliographie..... | 353 |
| Table des illustrations..... | 361 |
| Table des matières..... | 363 |

Préface

Dominique FLON

Président de la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain (2003-2021)

Les monnaies sont des objets de la vie courante qui racontent précisément la vie d'autrefois. Leurs légendes et leurs empreintes font revivre des personnages puissants aujourd'hui oubliés, suggèrent leurs ambitions, leurs réussites et leurs échecs. Mais elles portent aussi des messages qui reflètent les espérances et les soucis de leurs contemporains et on y trouve un peu de la vie quotidienne et des activités du passé.

Or la numismatique toulousaine a longtemps souffert de la pauvreté de la documentation. Constatant la rareté des monnaies qui nous sont parvenues, historiens et numismates n'avaient guère comme ressources que quelques articles épars, ainsi que les comptes rendus de trouvailles et les publications de musées ou les catalogues de vente de grandes collections privées. Ajoutons à tout cela quelques textes d'archives en partie rassemblés en 1707 par le R. P. Benoît Picart dans son *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*. Certes, il y avait des bases, mais toute grande synthèse semblait impossible et il restait de grands espaces d'incertitude à l'image des zones blanches des anciennes cartes géographiques.

C'est pourquoi, on ne peut que se féliciter du travail que François Renard et Gérard Giuliano livrent aujourd'hui aux historiens. Il faut admirer la patience infinie des auteurs, patience qu'ils ont utilisée pour recoudre des connaissances disparates, explorer les terres sauvages encloses dans les grandes collections des musées français et étrangers et aussi celles des particuliers, patience portée à déchiffrer des légendes parfois obscures et à entreprendre des recherches approfondies pour comprendre et expliquer des points étranges.

Cette recherche permet de mieux suivre maintenant les grands chapitres de l'histoire

toulousaine, notamment sous les Carolingiens et au début des temps de la féodalité : premières monnaies impériales, puis monnaies épiscopales à la suite de la délégation du droit de monnayage qu'a consentie l'empereur à l'évêque, monnaies municipales issues de la confrontation entre l'évêque et ses bourgeois, accompagnées de fabrications ducales par suite de l'immixtion du duc de Lorraine dans les affaires toulousaines, enfin fermeture définitive de l'atelier monétaire dans la deuxième moitié du 14^e siècle. Toute cette histoire mouvementée est désormais bien documentée par ce travail minutieux. Un grand merci à ses auteurs.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier chaleureusement les personnes qui leur ont apporté leur soutien sans lequel cet ouvrage ne serait pas ce qu'il est.

Christian Zamboni a assumé la lourde tâche de réaliser les tableaux Excel qui formaient le corpus dans sa version originelle et qui permettent de présenter de façon originale la collection en s'inspirant de celle adoptée pour la publication des monnaies de Remiremont.

Martine Lerch a pris en charge la relecture attentive du catalogue,

Dominique Flon nous a accompagnés de son soutien bienveillant et a accepté d'honorer cet ouvrage en rédigeant la préface.

Nous remercions également le comité scientifique du Projet commun de recherche (PCR) MONELOR soutenu par le ministère de la Culture et dirigé par Ludovic Trommschlager, qui a participé à la publication de l'ouvrage.

Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

Avertissement

Le Service régional de l'archéologie (Direction régionale des Affaires culturelles) conserve dans ses dépôts messins un trésor monétaire confisqué par le service des douanes à un prospecteur ayant agi sans autorisation réglementaire. Nous avons pu le consulter sous le contrôle des conservateurs Michaël Landolt et Rose Bigoni et d'en établir un inventaire. Il se compose de 73 monnaies en attente d'une décision judiciaire qui statuera sur leur attribution. Il apparaît qu'elles ont été frappées sous l'épiscopat de Brunon, toutes appartenant à des types bien connus et référencés sauf une variante qui présente une légende partiellement immobilisée et rétrograde à l'avvers comme au revers. De ce fait, elle a permis d'actualiser le présent corpus. Ajoutons une monnaie de Jean de Sierck, elle aussi déjà connue.

Nous remercions le Service de l'archéologie de nous avoir permis de réaliser cet inventaire, démarche qui n'est pas habituelle pour les objets découverts dans les conditions pré-citées. À sa demande, il convenait de faire ce rappel au Code du patrimoine articles L. 531-1, L. 531-14, L. 542, L. 544-1, L. 544-3, L. 544-14 qui sanctionnent les recherches non autorisées d'objets archéologiques ainsi que leur commerce et leur exportation.

Avant-propos

G rard GIULIATO

Professeur  m rite, Universit  de Lorraine

Le monnayage des  v ques de Metz fit l'objet d' tudes attentives au 19^e si cle avec les contributions de Pierre-Charles Robert¹, Louis-F licien Caignart de Saulcy² puis Fran ois-Michel Chabert³. Celui des  v ques de Verdun fut  tudi  par F lix Li nard⁴.   son tour, le monnayage toulois fut trait  par Pierre-Charles Robert⁵ puis il fallut attendre la synth se de Dominique Flon parue en 2002 pour disposer d'une solide mise   jour des connaissances en numismatique lorraine⁶.

Vingt ans apr s, l'opportunit  s'est pr sent e de se pencher   nouveau sur la monnaie de Toul et de remettre l'ouvrage sur le m tier afin de l'enrichir gr ce aux nouvelles d couvertes.

Fran ois Renard, numismate passionn , avait en sa possession tous les types mon taires  mis   Toul au Moyen  ge, r sultat d'un patient travail de collectionneur commenc  par son p re en 1913 et qu'il a poursuivi pieusement. Gr ce   lui, une exposition fut organis e au Mus e de Toul en 2018 qui permit de prendre conscience de cette richesse tout en constatant la difficult  de pr senter au public des monnaies d'un diam tre inf rieur ou  gal   deux centim tres.   cette taille, les objets retiennent difficilement l'attention des visiteurs, ce qui ne contribue gu re   la promotion de la numismatique.

Pr c demment, le Mus e Charles de Bruy res   Remiremont avait organis  une

exposition consacr e aux monnaies de cette abbaye sous la direction de Fran ois Renard⁷. Le catalogue qui fut  dit  en 2017 proposait une mise en pages totalement originale et innovante que nous avons souhait  p renniser en y apportant quelques adaptations.

Les monnaies sont pr sent es dans un syst me de tableaux ordonn s selon l'ordre chronologique des  piscopats. Chaque prince- v que figure dans un cartouche pr cisant le contexte de son r gne et les caract res de son monnayage. Chaque pi ce, photographi e avers et revers, grossie deux fois, est plac e sur une ligne qui fournit toutes les pr cisions utiles : date, type, unit , m tal, poids, diam tre, provenance. En bandeaux, des regroupements de photographies proposent des comparaisons.

Cette disposition, pour complexe qu'elle ait  t    mettre en  uvre, permet au lecteur de disposer imm diatement des informations n cessaires   la caract risation de la pi ce.

On peut esp rer qu'elle r pondra aux besoins de toutes les personnes amen es   se reporter   des sources numismatiques pour des usages vari s. Elle pourra rendre d' minents services aux arch ologues et aux conservateurs du patrimoine charg s de cataloguer des collections anciennes ou plus r cemment issues de fouilles arch ologiques. Les collectionneurs priv s y trouveront les r f rences pour arbitrer leurs achats et ventes.

1. Robert, 1852 ; Robert, 1886.
2. Saulcy, 1832-1833, p. 1-95.
3. Chabert, 1857.
4. Li nard, 1889.
5. Robert, 1844.
6. Flon, 2002.
7. Renard et Vacheret, 2017.

Cet ouvrage a aussi le souci de mettre la numismatique à la disposition des chercheurs en histoire médiévale et en direction d'un public élargi en dépassant les cercles des seuls professionnels.

En effet, la monnaie est une source irremplaçable d'informations sur une civilisation. Sur le plan des institutions, elle éclaire la réglementation et les pratiques qui relient le prince détenteur du droit de monnaie aux mineurs, aux marchands fournisseurs de métal, aux officiers et aux ouvriers. Sur le plan des techniques, elle révèle les qualifications et les méthodes des graveurs et des monnayeurs. Les mentalités et les croyances d'une société se révèlent au travers des inscriptions et des types monétaires que sont les croix, les édifices religieux ou civils, les figures humaines ou héraldiques.

Enfin, les pièces présentent une valeur artistique que chacun peut juger en fonction de ses goûts personnels. Cela explique que des espèces démonétisées furent parfois utilisées comme bijoux.

Plus délicat est de connaître la diffusion géographique de la monnaie toulousaine comme des autres monnaies émises dans les principautés de Lorraine. Cette approche dépassait largement le cadre de ce travail, mais se trouve au centre des préoccupations du Programme commun de recherches (PCR) Monelors soutenu par la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac). Elle permettra de mieux évaluer l'importance respective des différentes monnaies en circulation dans l'espace régional.

Pierre-Charles Robert avait pu proposer une typologie raisonnée du monnayage toulousain à partir du corpus limité de pièces dont il disposait. Il en va tout autrement aujourd'hui où nous avons pu réunir la quasi-totalité des catégories de monnaies émises par Toul. Cet enrichissement documentaire nous conduit à réaliser un catalogue exhaustif des monnaies connues actuellement et que de futures découvertes pourront venir compléter ponctuellement.

Les cadres de l'enquête

Gérard GIULIATO

L'apport des textes

Nous disposons d'une vingtaine de textes originaux mentionnant spécifiquement la monnaie de Toul qui apportent des précisions fort utiles sur quelques points de la question.

Le droit de monnaie : une concession royale puis impériale

La concession primitive remonte aux années 900-904 quand le roi Louis l'Enfant l'accorda à l'évêque Ludelme dans un contexte politique où la royauté, fragilisée face à l'aristocratie laïque, cherchait l'appui du clergé. Le droit de frapper monnaie s'accompagnait de concessions plus larges portant sur le droit de percevoir les taxes sur les échanges et plaçait les domaines de l'église de Toul sous le statut d'immunité (sens de l'adjectif *immunis*), c'est-à-dire hors de l'autorité des agents royaux. L'évêque était responsable de l'exercice des services administratifs et judiciaires (*comitatus*) sur ses domaines et ne relevait que du roi. Toutefois, comme le droit canonique ne lui permettait pas d'exercer certaines fonctions comme la justice criminelle et la guerre, il fallut les déléguer à un agent civil, le comte (*comes*).

En 928, le roi Henri I^{er} confirma cette concession qui fut renouvelée en 978 puis 1005 et qui contribuait à l'organisation du système de l'Église impériale mis en place par les Ottoniens.

L'immunité s'appliquait aussi à des possessions éloignées comme le domaine de Bergheim en Alsace mentionné en 928, puis en 1005 et 1132. L'église de Toul disposait du droit de battre monnaie à Saint-Dié, car l'abbaye lui avait été donnée par le roi Pépin le Bref au 8^e siècle, comme le précise un acte de 975.

L'ouverture de nouveaux lieux de frappe nécessitait l'accord impérial. Ainsi, Frédéric I^{er} l'accorda en 1178 pour Liverdun,

qui devenait alors la ville forte des évêques. Une tradition veut que Frédéric II ait autorisé la création d'un atelier à Brixey en 1219-1228 dont le château appartenait aux chanoines de Toul.

L'accès aux mines d'argent du Val-de-Galilée

Dans le vaste domaine attribué à l'abbaye de Saint-Dié figurait le secteur minier de la vallée de la Morthe autour de La Croix et du Chival. Pépin le Bref la donna à l'église de Toul, mais l'ensemble passa sous l'autorité du duc de Haute-Lorraine, Frédéric I^{er}, devenu avoué en 959. Aussitôt, une rivalité éclata pour le contrôle des mines. Le duc les accapara, mais dut s'engager à les restituer en 975. Un nouvel arbitrage intervint en 984. Le problème rebondit avec l'arrivée de la seconde famille ducale en 1048, qui reprit à son compte les mêmes exigences. Concrètement, cela aboutit à délimiter sur le terrain deux territoires ou bans distincts. Un acte de 1115-1125 précisa que l'évêque et les religieux garderaient le minerai extrait sur le ban du chapitre, mais les droits des religieux reculèrent peu à peu devant les empiètements ducaux. En 1290, les chanoines conservaient encore 2/5 du produit de la dîme sur l'ensemble des productions métalliques.

À l'inverse, la part du duc ne cessa de s'accroître. Le texte de 1251 indique comment ses agents contrôlaient l'activité des mineurs. L'influence allemande se manifeste dans l'acte de 1280, rédigé sur le modèle de celui des mines de Fribourg en Forêt noire. En 1312, le duc et Burnequin de Riste confièrent l'exploitation « des argentières dou Vault Saint Dié » à quatre entrepreneurs et s'entendirent pour se partager les revenus par moitié jusqu'au décès de Burnequin. Au 15^e siècle, le duc resta seul en mesure d'assurer l'exploitation de ces mines.

L'usage du droit monétaire

Malgré leur nombre limité, les textes permettent de distinguer deux périodes bien différentes dans l'attitude des évêques.

Première période : du 9^e siècle au milieu du 13^e siècle

L'évêque faisait battre monnaie à Toul où exerçaient des monétaires comme Neimericus connu en 1181 ou Oto cité en 1191. Des tensions surgirent entre l'évêque et le comte et conduisirent à préciser les droits respectifs des parties par un acte de 1069. Il rappelait que seul l'évêque, avec le conseil de ses officiers, pouvait modifier les caractéristiques ou conditions d'émission de la monnaie, mais que le tribunal du comte était compétent pour juger les faux-monnayeurs et leur infliger une amende dont les deux-tiers revenaient à l'évêque et le tiers restant au comte. Le délit ne semble pas être considéré comme un crime passible de la peine de mort.

Seconde période : du milieu du 13^e au 15^e siècle

Le texte de 1296 indique comment l'évêque engageait le Maître de la monnaie, lui fournissait le local et pouvait le déférer devant le tribunal en cas de fabrication de fausse monnaie.

Le monétaire devait frapper 32 sous (soit 384 deniers) par marc-poids d'argent (244,7 g), soit un poids de 0,63 g par denier comme cela se faisait jusque-là. Mais désormais, il lui faudrait en frapper 39 sous (soit 468 deniers). Cette mention est d'une extrême importance, car elle constitue la reconnaissance d'une dévaluation de fait. En effet, comme le poids du denier devait rester le même pour ne pas éveiller la méfiance des utilisateurs, le monétaire devait réduire le poids du métal précieux qu'il contenait et augmenter le poids du cuivre. Cette opération était réalisable dans l'atelier sans difficulté majeure. Cette manipulation n'est guère étonnante à une époque où la production d'argent connut une forte régression et une très forte

montée de son prix. L'évêque de Toul, comme le roi de France, ne put se soustraire à cette réalité économique.

Le salaire du Maître était fixé à trois deniers sur chaque marc monnayé et le seigneurage dû à l'évêque s'élevait à cinq deniers.

Le document indique que la monnaie de Toul entra dans une phase de déclin dont on peut suivre quelques étapes.

En 1306, l'évêque constata que « la faulciète des monnaies que trop est commune ». Avec les magistrats de Toul, il interdit d'utiliser ces monnaies frelatées dans la ville sous peine d'amende, mais aucune précision n'est apportée sur l'origine des contrefaçons. Lui-même renonça à battre monnaie à Toul, afferma l'atelier au duc de Lorraine et l'autorisa à frapper des deniers toulois dans les ateliers ducaux. S'il agissait ainsi, c'est que le revenu de cet affermage était encore supérieur à ce que lui aurait rapporté la gestion directe de l'atelier épiscopal.

La monnaie touloise devint si mauvaise qu'elle se diffusa largement au point que le roi de France finit par l'interdire dans le royaume en 1314.

Avec la crise frumentaire de 1315-1317 qui frappa l'Europe du Nord et enclencha la grande dépression économique de la fin du Moyen Âge, la situation monétaire de Toul continua à se dégrader.

En 1345, l'évêque devint lui-même faussaire en installant dans sa forteresse de Liverdun un monétaire autorisé à frapper des monnaies épiscopales puisqu'il ne pouvait plus utiliser l'atelier de Toul affermé au duc de Lorraine. Il autorisa également des imitations de monnaies d'autres princes sauf celles du duc de Lorraine ou du roi de France. Présomptueux, il envisagea même l'émission de florins d'or !

Cette pratique provoqua, en 1350, la réaction de l'évêque de Metz qui dénonça les copies illégales de sa monnaie.

À cette période, la concession de l'atelier de Toul au duc de Lorraine dut prendre fin puisque l'évêque le confia à la ville moyennant le partage des revenus en 1355.

Désormais, le droit de monnaie épiscopal ne fut plus qu'un souvenir que rappelle encore un texte de 1405.

L'utilisation de la monnaie toulouise

Les occurrences faisant mention de la monnaie toulouise ne commencent qu'au milieu du 11^e siècle. Dans une charte de 1050, on mentionne un cens payable en deniers. Il en est de même dans un acte de 1105 et un autre de 1178. Dans ce dernier document, une clause attire l'attention, car elle évoque une possible perte de valeur du Toulouis. Il faut y voir un signe de l'inflation qui commençait à gagner l'Occident.

La monnaie toulouise était aussi une monnaie de compte avec les prix exprimés en sous et en livres. Certaines chartes mentionnent des équivalences avec la monnaie française. Ainsi, en 1268, une livre toulouise valait deux livres tournois et en 1304, un sou toulouis valait 1,5 sou tournois.

Corpus de textes

Date : 900-904

L'évêque Ludelme contribua à relever la ville et la cathédrale de Toul avec l'aide du roi de Germanie Arnulf (887-900), puis de son fils Louis l'Enfant (900-911). Ce dernier succéda à son demi-frère Zwentibold tué par la noblesse lotharingienne. Devenu roi à l'âge de sept ans, il chercha l'appui du haut clergé contre les nobles qui se rallièrent au roi de Francie occidentale Charles le Simple.

« Le roi Louis accorda la monnaie, les tonlieux, l'immunité sur le comté et le marché de la ville à son église »

« *Monetam etiam et teloneum cum immunitate comitatus a rege Ludowino impetrans, necnon et mercatum civitatis ecclesiae suae subdidit.* »

Sources

Adson de Montier-en-Der, *Historia Episcoporum Tullensium* dans Calmet, 1745.
Flon, 2002, p. 8.

Date : 928

Henri I^{er}, roi de Germanie (919-936) aurait accordé à Gauzlin le domaine de Bergheim avec les droits de marché et de monnayage sur ce ban. Le pape confirme ce droit (acte faux daté du 25 mars 1051).

« *Etiam confirmamus scilicet quamdam curiam, Bercheim, quam Gauzlinus episcopus, tantum ad usum suum et successorum suorum a praedictis regibus satis sibi necessarium, et ecclesie suscepit, et quiete tenuit, et successoribus episcopis reliquit. Mercatum etiam illius curiae cum banno et moneta que tibi fili carissime gloriosus imperator Henricus et ecclesie tue perpetuliter contulit.* »

Sources

Picart, 1707, p. XXCVII. Fausse bulle de Léon X datée de 1052.
Choux, 1990, p. 17-18.

Date : 928

Henri I^{er}, roi de Germanie, accorde à Gauzlin la fonction comtale de Toul et les droits qui s'y rattachent.

« *In nomine sancta et individuae Trinitatis, Henricus divina favente clementia, rex. Noverit omnium fidelium nostrorum praesentium scilicet et futurorum sagacitas, quia nos rogatu Ebehardi fidelis et dilecti comitis atque propinqui nostri, concessimus ecclesiae sanctae Dei genitricis Mariae ac B. protomartyris Stephani, quae infra Tullensis civitatis muros sita videtur, et cui tempore praesenti Gauzelinus praesul venerandus praesse dignoscitur, omnem exactionem comitatus esjusdem civitatis, annalis videlicet seu septimanalis, thelonii quaestus, pariterque vectigal, quod vulgo dicitur rotaticum, totumque dominium cum jurisdictionis honore et potestate. Unde ob aeternae remunerationis augmentum, atque praedicti pontificis dilectionem, quem erga nostram fidelitatem noveramus promptissimum. Ad roborandum hujus nostrae concessionis munificentiam, hoc*

conscribi jussimus praeceptum omnino precipientes, ut nullus comes, nec aliquis reipublicae nostrae executor, vel qualiquisque exactor, illud immutare, aut quacumque callida tergiversatione infringere praesumat, sed omni saeculari dominatione seclusa, in jus et potestatem praefatae sedis, omni tempore, hoc quod divinitus inspirati donamus, permaneat, et per eundem episcopum, ipsiusque successores, jure perpetuo possideatur. Et ut haec serenitatis nostrae auctoritas stabilis servetur, manu nostra subter eam firmavimus, annuloque nostro insigniri praecipimus. Signum domini Henrici serenissimi regis. Simon notarius ad vicem Ruotgeri archican. Recognovi et subscripsi. Data 5. kal. Januarii, Anno incarnationis dominicae DCCCCXXVIII, Ind. I., anno vero gloriosi regis Henrici 8. Actum Monguentiae, In Dei nomine, feliciter. »

Sources

Picart, 1707, p. XVIII-XIX.
Flon, 2002, p. 8.

Date : 975

Otton II restitue l'abbaye de Saint-Dié à l'église de Toul.

Édition d'après l'original

- l.1 *[chrisme] [notes_tironiennes] IN NOMINE SANCTAE ET INDIVIDUE TRINITATIS, OTTO, DIVINA FAVENTE CLEMENTIA IMPERATOR AUGUSTUS. NOVERIT OMNIUM INDUSTRIA FIDELIUM NOSTRORUM*
- l.2 *tam presentium quam futurorum, quod adierint nostram celsitudinem fideles nostri, Eppo videlicet et Tettao, cum quibus et Hodo noster dulcis nutritius ac Benno dux Saxonnum egregius, condolendo*
- l.3 *et compatiendo deplangentes paupertatis onus apud nostram serenitatem sanctae Tullensis aeclesiae cui preest venerabilis Gerardus episcopus, ad cujus molem inopię subveniendam totis nisibus orando consulerunt fore*

- l.4 *decentissimum ac justissimum nostrę largifluę munificentię, quo pro superne mercedis respectu jamdictę Tullensi sedi abbatiam Sancti Deodati redderemus, quam olim Jacob episcopus ipsius sedis apostolicus vir*
- l.5 *adquisierat a Pipino antiquo rege Francorum, sed postea pro incuria violenter presertim injusta invasione malignorum a loco sublata fuerat, de qua tamen adhuc temporis prefati regis*
- l.6 *preceptum pro testimonio in ipsa urbe retineretur. Quorum consiliis ac petitionibus consensum nostrę benivolentię prebentes benigneque obsequentes pro piissimi genitoris nostri nostręque remedio*
- l.7 *animę ac incremento nostri imperii necnon pro amore jamdicti antistitis eidem sanctę Tullensi aeccliesię dicatae in honore sanctae Mariae sanctique Stephani protomartyris reddimus perpetuaque datione*
- l.8 *delegamus jamdictam abbatiam Sancti Deodati quae de Galilea nuncupatur, sitam ex omni parte infra diocesim ejusdem urbis Tullensis, videlicet quatinus tam jam prefatus Gerardus*
- l.9 *venerabilis pontifex quam cuncti successores ejus ipsam quiete perpetuali jure absque contradictione ac remotione possideant. Includimus denique tam ipsam abbatiam quondam cum*
- l.10 *monachis modo vero cum canonicis provisam quam cetera ejusdem monasteria, villas, aeclesias minores possessiones quoquomodo sitas, terras cultas et incultas, monetam, teloneum,*
- l.11 *mercatum, campos, vineas, vias et invia, silvas, prata, aquas cum aquarum decursibus, exitus et reditus, res adquisitas et adquirendas et omnia jure legaliterque ad eandem*
- l.12 *abbatiam pertinentia ac respicientia, eo quoque tenore ut hec abbatia cum integris appendiciis suis ad eandem Sanctę Mariae Sanctique Stephani aeccliesiam uti ceterę res unquam a regibus*
- l.13 *sive imperatoribus ad aeclesias datae pertineat perpetuoque deserviat. Verum quatinus hec imperialis nostrae traditionis concessionis ac redditionis auctoritas*
- l.14 *perennis et inconvulsa omnibus credatur temporibus, hoc imperialis cartae preceptum*

jussu nostro eidem aecclesiae inscriptum ac signatum manu propria subtus firmavimus.
 L15 *SIGNUM DOMNI OTTONIS [monogramme] IMPERATORIS AUGUSTI.*
 L16 *FOLGMARUS CANCELLARIUS VICE VUILLIGIARCHICAPPELLANI SUBSCRIPSI [sceau] [ruche_notes_tironiennes].*
 L17 *Data XV kalendas aprilis, anno incarnationis dominicae DCCCCLXXXIII, indictione II, anno regni domni Ottonis XIII, imperii VII. Actum in civitate Bunna, juxta Rhenum fluvium. In Dei nomine, feliciter. Amen.*

Sources

Picart, 1707, p. XXIII.

Édition d'après une copie

Sickel, 1888-1893, DO II, n° 99 (d'après Paris, BNF, ms. lat. 17127, fol. 156).
 Artem 218, Nancy, Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 2 F 3 n° 5 bis.
 Acte n°218 dans chartes originales antérieures à 1121 conservées en France, dans Giraud Cédric, Renault Jean-Baptiste et Tock Benoît-Michel (dirs), Nancy, Centre de Médiévistique Jean Schneider ; édition électronique : Orléans, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2010. Disponible sur : <http://www.cn-telma.fr/originaux/charte218/> [consulté le 2 févr. 2024].

Date : 978

Indictione I, anno regni domini Ottonis XIII.
 Othon III confirme les droits de l'évêque sur la ville et le comté de Toul accordés en 928 par Henri I^{er}.

« *In nomine sanctae et individuae Trinitatis, Otho divina annueante clementia, augustus..... Comitatum quoque civitatis Tullensis, quem jam dictus episcopus Gauzelinus ab avo, genitore nostro obtinuit, ad ejusdem episcopii potestatem pertinere censemus. Et ut omnis exactio comitatus ejusdem civitatis, annalis videlicet, seu septimanalis, telonei quaestus,*

pariterque vestigal, quod vulgo dicitur rotaticum in ditione consistat... »

Sources

Sickel, 1888-1893.
 Picart, 1707, p. XIX-XX.
 Flon, 2002, p. 11.

Date : 984

Otton III confirme que la duchesse Béatrice de France, veuve du duc Frédéric I^{er} et l'un de ses fils conservent en viager l'abbaye de Saint-Dié. L'évêque de Toul, Gérard reste propriétaire du monastère, de la mense canoniale, des revenus de l'autel, de la dîme des mines d'argent, du cens des hommes de l'autel et de dix manses avec leurs tenanciers.

« *In nomine sanctae et individuae Trinitatis. Otto, divina favente clementia, rex. [...].*

Postea jam dictus episcopus pro benevolentia eidem dominae indominicatum monasterium et quidquid pertinet ad praebendam canonicorum et totum altare decimasque minae argenti censusque hominum ad altare pertinentium cum decem mansis vestitis in ipsa valle, cum omni eorum districto ad ipsos mansos pertinente in investitura retinens reliquam partem abbatiae nostrae nepti ductrici tempore vitae ejus et post se uni filio suo quem ipsa et episcopus elegerint habere consentit

Anno incarnationis dominicae DCCCCLXXXIII, regni autem domini Othonis tertii primo ; datum Spirae.»

Sources

MGH, *Die Urkunden Ottos III*, n°2, p. 395-397.
 Flon, 2002, p. 12.

Date : 984

La Vie de saint Gérard, évêque de Toul (963-994), rédigée vers 1050 en vue de sa canonisation, fournit de précieux éclairages sur le soutien que l'empereur Othon II apporta au prélat et sur l'accord passé entre Gérard et la duchesse Béatrice à propos de Saint-Dié.

Le prélat obtint encore de l'empereur l'abbaye de Saint-Dié, la forêt et le ban qui sont appelés Mont-l'Evêque et le domaine de Bagneux. Lui-même céda à la duchesse Béatrice, sa vie durant, et celle de son fils unique après elle, les abbayes de Moyenmoutier et de Saint-Dié, conservant pour lui l'investiture des domaines monastiques, dix manses de chaque monastère, ainsi que l'autel de Saint-Dié, la dîme des mines d'argent, les cens des serfs de l'autel et toute la juridiction.

« *Adquisivit etiam idem praesul a praefato imperatore abbatiam sancti Deodati et forestem et bannum quam dicunt Episcopimontem et villam Banniolum [...]. Ipse concessit duci Beartici, tempore vitae suae et post se uni filio suo tenere abbatias Medii-monasterii et sancti Deodati, retinens in vestitura indominica monasteria, et decem mansos de utroque coenobio, et altare sancti Deodati, et decimas minae argenti, censusque hominum ad altare pertinentium cum omni districto* ».

Source

Saint-Evre, p. 503.

Date : 1005

L'empereur Henri II rend à l'évêque Berthold le domaine de Bergheim en Alsace.

« *Ipse reimpetravit ab eodem Imperatore reddi ecclesiae sua villa im Alsatio sitam, quod vocatur Berchem et teloneum et districtum minae.* »

Sources

Historia Episcoporum Tullensis, dans Calmet, 1745, p. CCIX.

Mention dans Choux, 1981b, p. 131-136.

Flon, 2002, p. 13.

Date : 6 décembre 1050

Le pape Léon IX confirme les biens de l'abbaye de Bleurville nouvellement reconstruite et dotée par Renaud de Fontenoy-le-Château, comte de Toul. Parmi ses revenus, chaque année, le 3 août, elle percevra un cens d'une valeur de 12 deniers toulous. C'est la première mention textuelle de cette monnaie.

« *Leo episcopus, servorum Dei, Ecclesiae beatorum martyrum Bertarii et Ataleni, quae dicitur Blederici-villa, posita in comitatu Santensi, et per eam sanctimonialibus ibidem perpetuo famulaturis, perpetuam in Domino salutem. Quod si sortan ad ejus successionis progeniem nemo superstes renserit, ad propinquorem et natu majorem, qui de stirpe ipsius Rainardi descenderit, aut ex cujus hereditate idem locus est incoeptus, predicta advocatia perveniat, et annuatim in Invention sancti Stephani debitum censum institua congregatio istius loci pro subjectione persolvat, scilicet cereum unum duodecim denariis Tullensis appetiatum.* »

Sources

Calmet, 1748, col. CCLXXXIV.

Choux, 1990, p. 15-17, n° 4.

Charte complète

Léon IX pour Bleurville, 1050, 6 décembre
= Artem 223 ; Original : AD Meurthe-et-Moselle, 2 F 1 n° 3

Léon IX, pape, confirme les biens et les privilèges de l'abbaye de Bleurville.

- l.1 LEO, EPISCOPUS, SERVUS SERVORUM DEI, AECCLISIAE BEATORUM MARTYRUM BERTARII ET ATTALENI,
- l.2 quae dicitur Bliderici Villa, positę in comitatu Sanctensi, et per eam sanctimonialibus ibidem perpetuo famulaturis, perpetuam in Domino salutem. Ad apostolatus nostri curam procul dubio creditur pertinere, ut venerabilia loca nostris apostolicis,
- l.3 fiant munita, et nobis proficiat ad salutis augmentum, quod eis proficit ad tutaminis fulcimentum. Quapropter aequum et salutare visum fuit nobis ut predictam aecclesiam, a Rainardo comite suisque progenitoribus conditam, apostolicę aucto-
- l.4-ritatis scuto muniremus, eamque in monastico ordine permanere decerneremus. Ea igitur auctoritate qua in terris licet indigni vice tamen fungimur beatissimi apostoli Petri, confirmamus et roboramus per hanc nostri apostolici privilegii
- l.5 paginam, eidem sancto et venerabili loco, omnia que ab eodem Rainardo comite ejusque parentibus et ab aliis quibuscumque fidelibus Christi concessa vel concedenda sunt in perpetuum, prohibentes nostra apostolica auctoritate, ne unquam a monastico ordine
- l.6 locus ipse auferatur sed semper sub regula sancti Benedicti permaneat, et nominatim illa quae ipse Rainardus comes huic loco pro sue remedio anime contulit, quarum quidem potestatum nomina, hic subscribi fecimus, integram videlicet Blide-
- l.7-rici Villam cum aecclesia et omni integritate sua, Romaldi Villa cum omni integritate, Salsuris cum integritate, Panteni Villare cum omni integritate, alodum de Domno Basolo, Ligisdi Curtem cum integritate, Laion Masnil cum
- l.8 omni integritate, alodum de Unzonis Curte. Post quorum bonorum firmissimam contradictionem sicut ipse predictus comes jam expetierat, eam a nobis dum in solo episcopatu Tullensi prefuimus consecrari, immo et consecrata est, ita et modo in apostolatus
- l.9 culmine divina preeunte clementia miserircorditer sublimati, constituimus idem illic ad laudem Dei ac sanctorum venerationem, deinceps congregationem sanctimonialium
- inviolabiliter stabiliri et sub beatę Dei genitricis ac virginis MARIAE
- l.10 sanctique protomartyris Stephani Tullensis aecclesiae ditionem confirmari, eo tenore ut quicumque de ejus corporis posteritate Fontoniacum castellum justa hereditate possederit, advocatia ipsius loci solide habeat. Quod si forsitan de ejus
- l.11 [successi]onis progenię nemo superstes remanserit, ad propinquiorem et natu majorem qui de stirpe avi ipsius Raimbaldis descenderit, ex cujus hereditate idem locus est inceptus, predicta advocatia proveniat, et annuatim in inventionem
- l.12 [sancti Stephani] debitum censum instituta congregatio ipsius loci pro subjectione persolvat, scilicet cereum unum **XII denariis Tullensibus** adpreciatum. Donum igitur abbatię in manu episcopi Tullensis semper consistat et quaecumque [de
- l.13 ejusdem prefati] Rainardi comitis stirpe in eodem coenobio idonea inventa fuerit, provisionem loci sub nomine abbatissę suscipiat, sin autem inibi nequiverit reperiri, de loco Sancti Romarici aliqua de ejus progenie digna ad abbatissam
- l.14 [sumatur], et si etiam in his utrisque coenobiis nulla poterit inveniri, potestatem episcopus habeat, aut de eisdem locis aut de aliis infra Tullensem episcopatum aliam dignam personam perquirere, et in loco illo secundum Deum proficere. Si ergo,
- l.15 quod absit, et quod fieri minime credimus, ab hac nostra apostolica sanctione discordare pertemptaverit, et precio aut alicujus precii commento non secundum Deum prelationem loci statuerit, aut locum destruere, vel de appendiciis imminu-
- l.16-ere voluerit, habeat advocatus liberam potestatem adeundi regem ut ubi causas monasterii sagaciter exponat et hujus nostrę apostolicę preceptionis diruptionem innotescat et ut reformetur summopere studeat. Si vero
- l.17 advocatus de facultatibus monasterii, vi aut malo ingenio quippiam diminu[ere v] oluer[it], aut etiam hanc nostram apostolicam confirmationem infringere conatus fuerit, commonitus a presule bis ac tercio, si cum justitia culpam emendare

- l.18 *voluerit advocatia sibi permaneat, at si contra episcopi ammonitionem vel excommunicationem incorrigibilis permanserit, advocatia careat et presul alium advocatum requirat qui fideliter loci defensionem provideat. Et ne aliquid*
- l.19 *[de appenditiis ec]clesiae usurpare presumat, statuimus ut in festivitate sanctorum martyrum Bertarii et Attaleni ibidem detur ei servitium, videlicet modium I frumenti, modium I vini, et si vinum defecerit, III solidos monete ipsius*
- l.20 *[pagi, et porcum du]orum annorum . Hinc vero de rebus vel justitiis abbatae nullo modo se presumat, nisi forte ab abbatisa in adiutorium vocatus fuerit, et tunc pro sua presentia et adiutorio tertiam ejusdem abbatae accipiat*
- l.21 *[partem. Ut a]utem hujus rei confirmatio cautius imperpetuum firmiter servetur, non nisi magnis precibus Leuchardis filii ipsius jam sepe predicti Rainardi comitis, et diligenti suorum consilio fidelium, scilicet Richuini*
- l.22 *[et Cunonis atque] Vuidrici seu Teodaldi, utriusque locorum, unum videlicet sancte Tullensi aeclesiae, alterum predicto coenobio sua, prout visum est similia privilegia adsignavimus, quorum cautissimo testimonio, nec episcopi Tul-*
- l.23 *-lensis ledatur auctoritas, ne[c aeclesiae ancillarum Dei aliqu]a proveniat ab episcopo injusta incommoditas, [statuentes] apostolica [censura sub divini] iudicii obtestatione, ut nullus imperator, nullus rex, nullus dux, nullus*
- l.24 *marchio, nullus comes, nullus [vicecomes, nullus advocatu]s, nullus archiepiscopus, nullus episcopus et preterea nulla hominum persona cujuscumque sexus et aetatis, contra hanc nostram apostolicam auctoritatis confirmationem et*
- l.25 *constitutionem venire pertemptet, quod quic[umque fe]cerit, nostro apostolico anathemate usque ad satisfactionem dignam percussus existat, qui vero se custodierit et observaverit ad confirmationem et constituti-*
- l.26 *-onem, nostra benedictio accumuletur, et vite aeternae particeps efficiatur.*

l.27 *[rota] [benevalete] (KOM).*

l.28 *DATUM VIII IDUS DECEMBRIS, per manus UDONIS Tullensis primicerii cancellarii et bibliothecarii sancte apostolicae sedis,*

l.29 *ANNO DOMNI LEONIS VIII PAPAE II, INDICTIONE III.*

Sources

Jaffe et Loewenfeld, 1885, n° 4243.

Picart, 1707, p. 120-121.

Calmet, 1745, col. 427.

Parisse, 1969, p. 15, n° 35.

Chartes originales antérieures à 1121 conservées dans le département de la Meurthe-et-Moselle, Nancy, 1977 (Cahiers du CRAL, 28), p. 60-62.

Choux, 1990, p. 5-19, p. 15-17, n° 4.

Bridot, 1997, p. 59-63, n° 19.

Date : 25 janvier 1051

Fausse bulle du pape Léon X en faveur de Saint-Dié.

Cet acte fabriqué par la chancellerie toulousaine exprime parfaitement les revendications des évêques face aux empiétements des nouveaux ducs de Lorraine sur Saint-Dié et rappelle les accords antérieurs concernant les sanctions judiciaires infligées aux faux-monnayeurs et aux changeurs malhonnêtes. Les délits de flagrant délit sont considérés comme des actes criminels et relèvent de la justice ducale, les chanoines ne peuvent s'opposer aux sanctions prononcées.

« *ipsimet fratres secundum iudicium praebenda capituli omnibus concurrentibus justitiam faciant, excepto quod si de falsitate moneta, vel de jure concambii aliquis praesumens, sine voce contradictionis, vel manu ad manum culpabilis repertus fuerit, illis quibus illata est injuria, de persona tantum criminati, secundum qualitatem criminis, accipere justitiam non contradicat* ».

Sources

Calmet, 1748, col. XXLXXXVII.

Flon, 2002, p. 15.

Date : 1052

Léon IX confirme la concession du comté de Toul accordée à l'évêque Gauzlin en 928 et renouvelée en 978 par Henri I^{er}.

« *Comitatum Tullensem ad sedis Tullensis potestatem omnino pertinentere confirmamus, quem jam dictus episcopus Gauzelinus ab avo genitore domini Ottonis imperatoris integre obtinuit* »

Source

Picart, 1707, p. XXCVII. Fausse bulle de Léon IX datée de 1052.

Date : 1069

L'évêque Udon précise les droits du comte de Toul et ceux de l'évêque et met fin à une discorde entre les parties. Concernant les aspects monétaires, seul l'évêque a le droit de monnayage et peut faire des mutations. Celui qui fera de la fausse monnaie sera jugé et payera un tiers de l'amende au comte et deux tiers à l'évêque.

« *In nomine Patris et Filii, et Spiritus sancti. Udo gratia Dei Leucorum episcopus.*

[...] Monetam mutabit episcopus consilio suorum officialium sine comite, quae si falsata fuerit inventa, ille qui convictus fuerit de justitia dabit tertiam partem comiti et episcopo duas. Omnia officia civitatis mutabit episcopus et villi-cusejus sine comite, excepta custodia portae. »

Sources

Picart, 1707, p. LXXXIII.
Flon, 2002, p. 16.

Date : 1105

L'abbaye Saint-Jean de Laon cède ses droits sur la terre où est bâti le prieuré de Vaucouleurs à l'abbaye de Molesme pour un cens de 12 deniers toulois.

« *[...] sub annuo censu duodecim denariorum Tullensis monete in festo sancti Martini hiemalis persolvendo* ».

Sources

Douche, 1985, n° 47.
Flon, 2002, p. 19.

Date : 1115-1123

Simon I^{er}, duc de Lorraine, Rambaud prévôt de Saint-Dié et le chapitre règlent leurs droits et obligations respectifs sur leurs bans respectifs dans le Val de Galilée. Le duc jugera des fraudes sur les péages et sur le change des monnaies, mais l'abbaye conserve l'argent qui sera produit par les mines des montagnes situées sur le ban du chapitre.

« *Quia ergo duos bannos, sancti videlicet Deodati atque Ducis in Valle Galilaea esse cognovimus, in paucis quae subscripta sunt alterius ad alterum, legem et consuetudinem videamus. [...].*

De teloneo vero et moneta concambio in aula respondebit et si imbannitus fuerit, fundum vel mobile suum eum tueatur et si utrumque defuerit, in persona sua constringatur [...]. Item si argentum de montibus elicatur, si montes in banno Sancti Deodati fuerint, argentum quo additionem ejus et suorum pertinebit. »

Sources

Original : Bibliothèques municipales de Nancy, collection des chartes n°2.
Copie : Calmet, 1745, col. CXXXIII-CXXXIV.
Flon, 2002, p. 22.

Date : 1132

Bulle du pape Innocent III qui confirme la propriété du domaine de Bergheim, le ban, le marché et la monnaie à l'évêque de Toul. Elle rappelle la donation du roi Henri I^{er} et les confirmations de l'empereur Otton et du pape Léon IX.

« *Innocentius episcopus servus servorum Dei venerabili fratri Henrico Tullensis episcopo ejusdem successoribus in perpetuum. Te igitur, et praefato abbate nostro conspectui Cluniaci statuto a nobis termino praesentatis Bercheim curtem pertinere ad jus et proprietam Tullensis ecclesiae allegasti afferens a illustris memoriae imperatore Ottone eidem ecclesiae fuisse (?) collatam. Quam Henrici imperatoris qui mercatum, bannum et monetam in eandem curtem Udoni Tullensi episcopo concessit. ».*

Sources

Picart, 1707, p. CXXIV-CXXV.

Calmet, 1745, col. CLXXX-CLXXXI.

Date : 14 septembre 1178

L'empereur Frédéric I^{er} accorde à Pierre de Brixey, évêque de Toul, et à ses successeurs le droit de monnayage dans le château reconstruit à Liverdun.

« *Fredericus, Dei gratia, Romanorum imperator augustus. Cum ad nostram pertinet celsitudinem fideles imperii in justis petitionibus exaudire et in his praecipue quod ad ecclesiarum Dei spectat utilitatem, dignum fuit ut petitionem fidelis nostri Petri, Leuchorum episcopi, benigne susciperemus et ad effectum perduceremus. Noverint itaque fideles et amici imperii quod, cum praedictus episcopus Petrus castrum ecclesia sua quondam ditutum reedificavit quod Liberdunum dicitur, laude et assensu nostro hoc fecit et nos libere faciendi ibidem monetam suam et etiam successoribus suis assensum praebuimus et ut castrum sicut et cetera quae sui juris sunt, ipse et successores sui episcopi decreto in pace*

possideant et praecipimus autoritate imperiali et sigilli nostri attestione confirmamus. »

Sources

Picart, 1707, p. XXX.

Calmet, 1758, col. XVI.

Date : 1177-1178

Accord entre Pierre de Brixey et Henri I^{er} comte de Bar concernant la navigation sur la Moselle entre Pompey et Liverdun. L'évêque versera 60 sous monnaie de Toul au comte. Si la monnaie toulouise venait à perdre de la valeur, il payerait une compensation pour maintenir la valeur convenue initialement.

« *dominus episcopus LX solidos Tullensis monete comiti constituit et concessit in archidiaconatu Prineii annuatim persolvendos. Et si moneta mutari vel minorati forte contigerit, dominus episcopus, quod de valore hujus monete defuerit, de proprio supplebit. ».*

Source

Parisse, 1972, n° 37.

Date : 1181

Un monétaire est témoin dans une charte de l'évêque Pierre de Brixey pour la Crête.

« *Neimericus montarius... »*

Source

Archives départementales de la Haute-Marne, 5 H 10.

Date : 1189

Un monétaire est témoin dans une charte de Pierre de Brixey pour l'abbaye Saint-Epvre de Toul.

« *Oto monetarius...* »

Sources

Flon, 2002, p. 31.
Archives de Toul, Cartulaire de Saint-Epvre,
7 F 2, f° 7.

Date : 1198**Caractéristiques de la monnaie de Toul**

L'abbé de Gorze accorde une rente de 12 livres toulouses en faveur de l'abbaye de Clairlieu et précise les caractères de cette monnaie. Dans un marc-poids d'argent, on doit tailler 28 sous soit 336 deniers.

Douze livres correspondent à huit marcs et demi d'argent. Après simplification des deux termes de cette égalité, on trouve que douze deniers de paiement correspondent à six deniers 4/5^e d'argent fin, ce qui est l'aloi.

Sources

Flon, 2002, p. 91.
Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, H 466.

Date : 1219-1228

Frédéric II aurait accordé à Eudes de Sorcy, évêque de Toul, le droit de battre monnaie dans le château de Brixey-aux-Chanoines. Aucun document ne confirme cette affirmation d'autant plus douteuse que l'évêque ne possédait pas le château, propriété du chapitre cathédral.

Source

Picart, 1707, p. 143.

Date : 5 janvier 1251 (n. st.)

Mathieu II accorde privilèges et immunités aux mineurs du Val de Galilée. Le texte donne la liste des agents responsables du fonctionnement de la mine. Le directeur donne les ordres, assure les achats de produits nécessaires à l'exploitation des mines et rend compte tous les mois au receveur du duc. Le *houtmann* entre tous les jours dans la mine, compte les mineurs et ferme la barrière pour empêcher toute entrée et sortie sans son accord. Le *forveseur* paye les mineurs tous les quatre jours.

Source

Ruyr, 1625, p. 210.

Date : 1268

« Dans une charte du prieur de Froville de l'an 1268, la livre toulouse valait deux livres tournois. »

Sources

Flon, 2002, p. 41.
Calmet, 1758, Dissertation, col. CXXX.

Date : 7 août 1280

Egeno (Eguenolf) comte de Fribourg indique au duc Ferri III comment on partage les redevances perçues sur les mines d'argent dans son comté.

« *La manière comment on merchande les argentières :*

Ilustri viro consanguino suo speciali domino Ferrico, duci Lothorengie et marchioni, Egeno, comes de Fribourg, paratam ac obsequiam voluntatem dominicioni vestre, significo per presentes quo talis ab antiquo est consuetudo in argentariis consedendis, quo quando ego aliquam concedo argentariam pro sexto decimo vel pro vicesimo vel pro tricesimo denario pro juribus universis, tantum quando de utilitate ipsius argentarie, dictus juribus, xx solidis solventur, de illis cedunt michi xii solidos et rectori ecclesie parochialis nomine decime cedunt octo solidos et quantumcumque concedo tunc non magis cedit mihi quam de singulis xx solidis, xii solidos et rectori solidos pro juribus universis et omnes concessiones meas quolibet rectius ratas hereditarie tenuntur jure suo ut perscriptum est, si nichilominus reservato. Concedo insuper cultoribus dictarum argentarium vias per quas ad ipsas argentarias aditum et reditum habere valeant competentem. Datum Friburg, vi kalendas augusti, anno Domini m° cc° lxxx° vi°. ».

Sources

Archives départementales de la Meuse, B 256
f° 199
Pange, n° 807.
Flon, 2002, p. 43.

Date : 26 février 1290

Les exploitants de la mine du Chipal (La Croix-aux-Mines) sont tenus de payer la dîme sur la production d'argent appelée en allemand *Vuroner*. Le chapitre de Saint-Dié en recevra 2/5 et le duc de Lorraine 3/5. Arbitrage rendu par un chevalier et un bourgeois de « Vuriburgo » (Fribourg ?) après avoir pris connaissance des écrits et des témoignages.

« Nos, Henricus, senior dictus Colmant, miles, et Bouccardus dictus Courner, cives de Vuriburgo, notum facimus universis praesentes litteras inspecturis, seu audituris quod requisiti fuimus, et sumus ex parte nuntiorum domini

ducis Lotharingiae, decani et capituli sancti Deodati, et colentium argenti fodinam apud Oschupal qui theutonice dicuntur Vuroner super controversia et lite quae vertitur inter praedictos decanum et capitulum ex una, et colentes ipsam argenti fodinam ex altera, super decima praedicta argenti fodinae, qui nobis super praedictis videatur esse juris ; (.....). Si vero hoc non fecerit, tunc est jus sicut ubique, ubi lis seu contreversia vertitur, super decima argenti fodinarum, quod ipsi dicti Vuroner accipiant decimam de parte ducis, hoc est intelligendum, quod quantum sextus decima denarius portavit vel alia summa quanta sit, vel quam parva sit promissa domino debet dividi in quinque partes et de illis quinque partibus, debet habere ecclesia duas partes pro decima, et domino terrae, alias tres pro jure suo, et ponere debent illam decimam supra foream in loco qui dicitur theutonice Hyech et tribus vicibus clamare debent : ecce decima, ecce decima, ecce decima, qui jus habet percipiendi accipiat et percipiat eam, et debet custodiri ab eis per unum diem pro vilibus personis, sed si violenter rapitur per potentiam alicujus, tunc ipsi Vuroner esxcusantur...».

Sources

Flon, 2002, p. 45.
Contal, 1932, 1933 et 1935.

Date : 27 décembre 1296

L'évêque de Toul, Jean de Sierck nomme Simonin, dit Cujet, garde et maître de la monnaie de Toul.

« Nous, Jehan, par la grâce de Dieu, évêque de Toul, faisons sçavoir à tous ceaux qui ces presentes lettres varront et orront, que Simonin, dit cujet, citain de Toul, present et consentant, avons fait et estaubli, faisons et estaublissons, warde et mastre de faire notre monoye de Toul en la menière et en la forme que cy après est contenue ; c'est à sçavoir que ly denier de laditte monnoye doivent être de trente dous souls de toullois en marc, et de sept

sous de loy, liquel sept souls de loy doivent être ajoustei avec lou marc de fin argent, et la loi et le marc ajoustei ensemble, ensi com devant est dit, doivent contenir et faire trente neuf souls de notre menoye de Toul, en icelle point être continuée et pormenée (?) notre-dite monoye. Et de chescun marc monnoyé de ladite monoye doit on prenre oct deniers toulois desquelles en nous en averons cinc deniers, et li devans dit Simonin auera trois deniers, parmi ceux que il soigneret et administrerait fers monoige et essai et autres choses que mestiers seront à faire ladite menoye fors l'hotel de ladite monoye que nous li soignons, et se ly dis Simonin maître et warde de ladite monoye meffaisoit, ou par fauceté, ou par autre meniere de meffait, il charroit en telle poine com à meffait eschieroit, et en apartanroit à nous et à notre justice la cognitions et la punicions, et ait renucié et renunce lidis Simonin, quant à ceu et à toutes bourgesies, à tous avenemens, à toutes gardes et defenses, et veut et consent ly dis Simonin, que il faisoit borgesies, ou avouements alours que desous nous, ou cil se mettoit en autre garde que en la notre, jusqu'à ceuque il aveust randus raisons, et fait son devoir en nous, qu'il perdit tous ses biens, moubles et non moubles, par tout où qu'il fuissent, et qu'il nous soient, et fuissent aquis, et la borgesie, li avoemens, et les gardes ne lui valussent riens, et que nous et notre justice aussiens tout ades la cognition et la punition de son meffait.

Je Simonin, dit Cujet dessus dit, ait prise et reçue la warde et maistrise de ladite monoye en la manière et en la forme desus dite sur les poines, pour tous les points et menières dessus divisées, et les promas et ait promis par sellemnel stipulation, et par mon sairement corporelement fait sus saintes évangiles à tenir et à warder fermement sans aller contre, et en oblige a monseigneur l'évêque devant dit moy à la moienne chose. »

Sources

Picard, 1707, p. CIII-CIV.
Calmet, 1728, t. II, col. DCXLV.
Flon, 2002, p. 48-49.

Date : 29 mars 1304

Acte de Thiebaut II, duc de Lorraine qui confirme que Burnique de Riste a donné aux sœurs Prêcheresses de Nancy, 12 livres de toulois sur la taille de Lunéville, ou si le toulois venait à être modifié, 26 livres de petits tournois.

« Dans cet acte, 12 livres de toulois correspondent à 20 livres de tournois. On sait qu'à cette époque, l'équivalence est d'une livre de toulois pour deux livres tournois et ici nous avons une livre de toulois pour une livre 2/3 de tournois. Burnique a tout simplement anticipé une dévalorisation de 1/6° du toulois. ».

Sources

Flon, 2002, p. 53.
Marionnet, 1947, n° 65.

Date : octobre 1306

Statuts de Toul : législation contre l'utilisation de fausse monnaie de Toul par l'évêque Othon de Granson.

« Et qui seroit trouvé pourtant ou usans de faulce monnoie, on le manroit aux drois anciens.

Et quiconques à escient acheteroit ou averoit monnoie contrefaite, il ne la doit tenir entière, mais la doit partier, coupper ou brisier. Et qui autrement monnoie contrefaite tanroit et garderoit et qui telle monnoie ainsi averoient ou envoieroient quérir ou acheter ou on la contreferoit et la pourtoit entière dedans la ville, il perderoit celle monnoie.

Et quiconque trouveroit et congnoi telle monnaie courrans par la ville par singulier denies ou par parcelles, il les peult et doit percier, coupper ou brisier. Et quiconques le percier, le taillier ou le brisier de telle monnoie empescherait, il la perdrait et paieroit V. solz d'amende. Et les Dix et les V et autres que Nous par conseil et le consentement des Dix et des V establi-ciens pour ce faire, pourrons et dient chercher

touttes celles foix qu'il leur semblera que bon soit, bources, saiches (?) et autres atueux (?) de monnoie de marchans, changeulx et de toutes autres gens pourtans monnoie. Et quiconques empescheroit le serchement et ne le souffreroit débonnairement, il paieroit XX solz et le pouroit on faire force.

Et ordonnons encore pour reboutter la faulcietei des monnoies que trop est commune, que changeurs, marchans petitiz et grans, et tous autres citeins si tost comme ilz seront requis par la justice sur peine de XX. Solz, jureront sur saintes evvangiles que touttes faulces monnoies que en leur mains sont et desorenavant viendront, coupperons, perceront ou briseront ».

Sources

Archives municipales de Toul, FF 11, f° 21-22
Flon, 2002, p. 55.

Date : 1306

L'évêque Othon de Granson passe un accord monétaire avec le duc Thiebaut II.

« Le premier acte, qui nous reste de cet évêque, est une déclaration authentique faite de sa part aux bourgeois, qu'il était leur seigneur temporel. On y lit qu'il les fit assembler pour recevoir leur serment, et pour régler le prix de la monnaie, les combats dans son hôtel, la peine que doivent subir les vaincus, les droits du maire, les amendes, les batailles hors de son hôtel.

Cet évêque afferma le coin de sa monnaie pour deux ans. Il fit insérer dans le bail qui en fut passé en faveur de son maître de monnoie, que Thiebaut II. Duc de Lorraine pouroit se servir de ce coin dans ses états suivant l'accord passé entr'eux. »

Sources

Picart, 1707, p. 468.
Flon, 2002, p. 55.

Date : 12 janvier 1314 (n. st.)

Le roi de France Philippe IV interdit l'utilisation de la monnaie de Toul dans le royaume.

« Philippe par la grâce de Dieu, Roy de France, au bailly d'Auvergne ou à son lieutenant, salut. Comme par grant mauvesté et fausseté qui estoit et est èz monnoyes que len appelle pillles-vuilles, vénitiens et thoulois et pour ce que nos sougiés qui par leur simplece n'avaoit pas connoissance en la mauvestié et fausseté de ces monnoies, les prenroient et les mettoient communément à grant perte, décevance et dammage des dits. Nous aions une autre fois despieça par nos ordonnances abattu d'icelles monnoies..... Nous vous mandons faciès à sçavoir et crier si solemnement que de ignorance nuls ne se puissent excuser que quiconque puis les ouit jours après ce que ce cry aura été fait solemnement au lieu ou en la paroisse dont il sera, aura, gardera ou portera aucunes desdites monnoies sans être perciées, icelles monnoies non perciées, il perdera en tout comme forfaits. »

Lettres données à Poissy.

Sources

Du Pont de Romémont, ms 1022 (396).
Calmet, 1758, col. CXXIX.
Flon, 2002, p. 59.

Date : 14 mars 1316 (n.st.)

Accord entre le duc Ferri IV et Burnique de Riste pour le partage des revenus des mines d'argent du Val de Saint-Dié. Le duc nommera les juges, mais le produit des amendes sera partagé en deux.

« Nous, Ferri, dus de Lohraine et mairchiz, et Burnikes, sires de Riste suz Feste, chevalier, faisons savoir à touz que comme nos aiens laixié et amoizenei les argentières dou Vaal Saint Dié à mon signour Jehan Lou Prevoust et à mon signor Werner dit Walch de Columbier, chevalier, à mon signor Pierre, maistre de l'ospitaul Saint Nicolay dou Boin Home, à Hanri

dit Welleden de Fribourch et à tout compaignons parmey lou dizime denier que nos en averons et parmey ceu que nos en devons avoir de sezante parties, une partie, et avec tou ceu une semeine entière chascun an en la menière que les lettres le divisent que de ceu sont faites que sont saeillées de nos dous saielz ensemble, asavoir est que nos duc ensemble panrons et averons en dizime denier desus dit et en la partie de la sexantime partie desus dite chascun la moitié et la dite semeine entière d'an panre et avoir chascun an li dit messires Burnikes en la manière que les lettres lou devisent que de ceu sont faites, si comme desus est dit ou nos desus dit ne panrons rien, ne ne deverons panre et est asavoir que nos dus desus dit mérerons toutefois qu'il nos plairait justices au leu pour les argentiers justicier et s'il meffaisoient riens par coi amendes en fuissent levées. Nos èz dites amendes averons la moitié et li dis mez sires Burnike l'autre moitié. Et après le décès nostre signour Burnike desus dis doit li amoizenemens desus dis des argentières desus dites revenir à nos duc desus dit et à nos hoirs sens nul débat dez hoirs lou dit mon signour Bunike. ».

Sources

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle B 952 n°4
Flon, 2002, p. 60-61.

Date : 1337

« Trente sols Toulois valoient un tiers de plus que les sols Tournois. »

Source

Calmet, 1758, col. CXXX.

Date : 20 juin 1345

L'évêque de Metz, Thomas de Bourlémont, accorde pour un an à un bourgeois de Liverdun l'exclusivité du droit de battre monnaie dans l'évêché à Liverdun et à Brixey. L'évêque

assurera la garde des coins et la livraison des monnaies aux marchands. Il protégera le monnayeur, sa famille, ses ouvriers et ne pourra ni le faire arrêter ni confisquer ses biens. Il percevra un droit sur les essais c'est-à-dire les contrôles de proportion des métaux dans les pièces. Le monnayeur émettra des deniers et gros toulois au nom de l'évêque, mais identiques en poids et en titre à ceux du duc de Lorraine. Ainsi, la monnaie de Toul s'aligne sur celle du duc, ce qui constitue une nouveauté. L'évêque l'autorise à émettre des contrefaçons de toutes les monnaies d'argent existantes à l'exclusion de celles du roi de France et du duc de Lorraine. Elles devront être faites dans un alliage appelé argent-le-Roi contenant 23 /24 d'argent et 1/24 de cuivre. Sont concernées au premier chef les monnaies de Strasbourg, l'esterlin anglais, les monnaies messines. De plus, l'évêque autorise les contrefaçons de pièces d'or, en l'occurrence les petits et les grands florins de Florence. Le texte précise la part qui reviendra à l'évêque sur ces émissions frauduleuses. Le prélat se comporte en faux monnayeur.

« Nous, Thomas de Bourlémont, par la grâce de Deu et dou S. Siège de Rome, evesques de Toul, faisons savoir à tous céaux que ses présentes lettres eoiront, ouïrons, que Nous avons lassié et ontroïé, lassons et ontroïons par la tenour de ces présentes lettres à notre bien amei Xaudrin, fils de Jenin Fulvel demorant à Liverdun, notre monoye par l'aspasse d'un an continuel et accompli, par ency qu'il puet et doit ouvrir et faire ouvrir par lui ou par ses ouvriers ou par autres personnes pour ly en notre évêché par tot spécialement, à Liverdun ou à Brixey nos chastels en notre nom, excepté toutes monoyes du coing le roi de France et dou duc de Lhorreine.

Et puet avoir lidis maistre ou ses commandans faire trabourgis (sic), eschellins et toutes autres monoyes de monoye blanche ou nom d'autres que de nous, forsque au nom dou roi et ou nom du duc, si comme dessus est dit, et doit faire lesdittes monoyes de loy en chacun marc d'eschellins quatre onces d'argent du roi et en chacun marc des autres monoyes blanches quatre onces d'argent du roi, et nous deverat de chacun marc desdittes monoyes quatre soulds fors, un toulois pour trois denies et un eschellins pour quatre.

Et se lidis maistres ou ses commandens faisoient aucune de sesdites monoyes moins de loy à l'une des fois qu'à l'autre en chacun marc, et austreci s'il faisoit aucune des monoyes plus forts, dous eschellins en chacun ; mait qu'il doit en l'autre foix après dous eschellins moins en chacun marc, et de ceu nous ne autres pour nos ne l'en pouriens, ne devriens repanre, ne octtusever ne son commandement. Et avons donné et ontroïé, donons ert ontroions audit maître ou à son commandement pouvoir de faire laditte monoye enssi com dessus est dit par l'apaice d'un an continuel et accompli, qui doit en commencer le jour de la fête de la nativitei saint Jehan Baptiste prochainement venant, per ency que nous ne autres pour nous ne poiens, ne ne devons faire faire monoye en toutte notre terre le continue de l'année, durant fort que notre maître dessus nommei, ou par son commandement, et puet encore lidis maître ou ses commandements tout le continue durant faire faire toutes meniers de florins petis et grans, tous ceux qu'il voura que notre profis et le siens ysserat, et nous deverat lidis maîtres ou ses commandements de chacun marc d'or ouvrei un petit florin de Florence ou la value, et decons délivrer audit maître ou à son commandement garde souffisant pour garder les fers de notre dite monoye pour la monoye tôt délivrer as marchans qui la panront, sens le défaut de ladite garde ou autrement nous serions tenus ou mes commendements de changier ladite garde et de mestre un autre souffisant et estauble et profitable. Quant à ceu et doit ladite garde que pour nous serat en ladite monoye à chacune foix péseront argent ou or pour férir on coing, panre de chacun marc de chacune monoye, un denier pour faire les assaix desdites monoyes par nous ou notre commandement ; liquels assaix doit être fais en la présence dou maître ou de son commandement, toutefois et quantefoix qu'il nous plairat, ou notre commandement, et ledit maître et son commandement, et doit être li assaix nostres et tous li remenans qu'il feroit, mis en la boite pour faire les assaix, exceptés les deniers d'or, liquel doivent être ledit maître ou son commandement, et ne poiens, ne ne devons nous ou notre commandements mettre la main, ne faire mettre audit maître, ne à son commandements, à ses biens, ne à ses marchans, ne arester. On çai que li assaix seront boins, et

ne peut et ne doit lidis maître tout le continue durant ouvrer, ne faire ouvrer autre part qu'en notre-dit évêchiez, ne près doudit évêché, lorsque pour nous se par notre défaut n'étoit, et avons promis et promettons par ces présentes lettres audit maître de li aider et protéger sa magnie, tous ses ouvriers et ses marchands ; lors biens par tous nos popres borjois couchans et tenans desous nous, s'ils étoient pris, arrêtés et détenus, faire délivrer et conduire lesdits marchans et la monoye faite en notre pouvoir bônement par tout, et puet lidis maître ou ses commandements faire faire toullois pets et grans en notre nom de poix et de loi au fuer, com les seront en la duchiez de Lhorreine...

Et pour que ces choses soient bien fermes et estaubles ensi cy dessus est dit, en avons donnei audit maître ces lettres saillées de notre grand sael en témoignage de véritei, que furent faites l'an de grâce notre Signor mil trois cens quarant et cinq, le lundi devant fête de la nativité saint Jehan-Baptiste dessus dit ».

Sources

Picart, 1707, p. CIV-CV.
Flon, 2002, p.77-78.

Date : 13 mai 1350

Adhémar de Monteil, évêque de Metz déclare être informé que des monnayeurs travaillant à Liverdun pour l'évêque de Toul auraient contrefait la monnaie messine. Il se refuse à y croire n'en ayant vu aucune preuve. Toutefois, si c'était vrai, il accordera son pardon et n'engagera aucune poursuite.

« Nous, Adhémares, par la grâce de Deu et dou S. Siège de Rome, évesques de Mès, faisons savoir et coignoissans à tous ceaux que ces présentes lettres verront et orront, que comme aucunes gens noz eussent donnei à entendre que aucuns menoieurs demourans en la ville de Liverdun desous reverens peires en Deu, notre très chiere cusin monseignor Thomés, par la grâce de Deu, évés de To, avoient fait menoye

semblable à notre menoye de Més, laquelle chose ne croions point, ne névons pû par aucune mémoire trouver en véritei.

Toutefois sensy les monnoyeurs de monseignor de Toul, nous lor avons pardonnei et pardonnons par ces présentes pour nos et pour noz successours évêques de Més, ou non de nos et notre-dite éveschié. Pour tout susdits avons promis et promettons par ces lettres en bonne foi et en parole d'évêque, que jamais on tems avenir aucune n'en demanderons, ne ne feront demander adit monsieur de Toul, à ces menoyeurs ni à aultre sougis d'icelui, par nos ne par altres anbaix..... en tesmoignaige de véritei de toutes les choses susdis avons fait scaeler ces presentes lettres de notre grand sael, pendant que furent faites et donneis en notre chastel de Vy, l'an de grace notgre Seignor mil trois et cinquante, le deimenge jour de la Treineteit on mois de may. »

Sources

Picart, 1707, p. CII-CIII.

Flon, 2002, p. 79-80.

Date : 1^{er} août 1355

L'évêque Bertrand de La Tour d'Auvergne et Mathieu Graisdepain, maître de la monnaie, ont convenu du titre et de la taille (nombre de pièces taillées dans un marc-poids) des pièces qui seront émises. L'évêque percevra la moitié des bénéfices. La monnaie sera frappée dans l'atelier de la ville de Toul. Les magistrats et l'assemblée des bourgeois entérinent cette concession d'une durée de deux ans.

« Sachent tous que convenancies et accordeis est de révérend monsignor Bertrant, par la grâce de Deu et du S. siège de Rome, évêque de Toul, dou maistre eéchevin, les jureis et toute l'université des citains de Toul, que lidis réverens peires fera sa monnoye en la cité de Toul, et sera laditte monnoye de tel loy et sus telle talle comme il est plus pleinement contenu ens lettres, sur ce données par ledit révérend père à Matheu Graisdepain, de Dyjon, maître de laditte

monnoye, des profits et émoluments qui ysseront de ladite monnoye, lidis maîtres en comptera audit révérens peires, ou à son certain commandement, appeley aucuns suffisans desdits citains, et délivrerait lidis maîtres franchement audit révérend peire la moitié desdits profis et emoluments dessus dis. Lidis révérens peires ait donney et octroiez ausdits citeins pour dous ans tant seulement continuelz et en suivans, par ainsi que ladite fondation ne tournoie, ne puisse tourner on temps à venir en préjudice, ne enfreinte des droits, seignories, privilèges, us, coutumes et libertés doudis révérend père, dev ses successeurs, ne de son éveschief, ne ainsi pour raison de ladite donation, lidi citein ne puissent alliéguer à avoir aucuns droits ou partie, le terme desdis dous ans dessus dis paddei en laditte monnoye, et aussi que cilz présens ottoi ne tournoit ce, ne puisse tourner on temps à avenir en préjudice, ne enfreindre les droits, privilèges, us, costumes et libertés desdits citeins, ensi comme devant la confection des présentes convenances. Et ont promis lidis maîtres échevins, li jurei et tout li citeins dite universiteidessusdite de aider à maintenir et à soutenir leallement et en bonne foi, dedans ladite citei, les dous années durans ladite monnoye. En témoignage de veritei fuient ces lettres saellées des saielz doudit reverens peire et de ladite universitei ; ainsi lesquelles furent faites l'an de grâce de notre Signour mil trois cens cinquante et cinq, le sadmedy après la fête de s. Jaques et s. Christophe, on moix de julet. »

Sources

Picart, 1707, p. CII.

Flon, 2002, p. 84-85.

Date : 28 octobre 1405

L'évêque conserve le droit d'émettre de la monnaie à Toul. La justice de la ville a la charge de poursuivre les faux-monnaieurs.

« Item, à l'article de la monnoye concernant la seigneurie dessusdite, Nous, les Maître-échevin, Justiciers, Citains et Université dessusdite, disons que le R.P et ses successeurs

feront monnoye de la cité toutes fois qu'il leur plaira et donront à la monnoye cours et loi, et si on fait de ladite monnoye et trouve aulcun criminelx, il sera puni par la justice de la cité selon la qualité du cas. »

Sources

Du Pasquier, ms 950 (84), f°193 et suivantes.
Flon, 2002, p. 120-121.

Date : 18^e siècle

« Quant à la valeur de la Monnoye Touloise, il est impossible de la déterminer précisément, 1°. Parce qu'on n'en a que très peu, ou point du tout ; et c'est une chose surprenante qu'une Monnoye, qui devoit être si commune, soit néanmoins si rare aujourd'hui. 2°. Parce qu'on n'en sait pas exactement l'aloi : si l'on en avoit plusieurs, on pourroit au moins en remarquer le poids. »

Évaluation des monnaies tuloises anciennes comparées à celle de Lorraine :

- La livre tuloise vaut XXVIII gros, XII deniers,
- Le sol tulois, XXIII deniers,
- Le denier tulois, I. d. obole et le vingtième de pite.
- Item, la livre tuloise en aucun lieu valoit XXX gros.

Sources

Calmet, 1758, Dissertation, col. CXXX.
Durand M., chanoine à Saint-Gengoult de Toul, *Directoire pour vacquer à l'audition des Comptes du Domaine de la cathédrale de Toul*, manuscrit.

La principauté épiscopale de Toul

Les possessions territoriales obtenues au cours des siècles mérovingiens et carolingiens par l'Église cathédrale de Toul au gré des donations pieuses¹ se concentraient entre les cours de la Meuse et de la Moselle. Elles se répartissaient entre les territoires des anciens *pagi* du Toulouais, du Bedensis et du Soulossois, circonscriptions administratives héritées de l'Antiquité tardive qu'administrait un agent public, le comte (*comes*). Elles ne constituaient pas un ensemble très homogène mais formaient un agrégat de villages dessinant une certaine continuité territoriale. Son étendue était curieusement très inférieure à celle de l'Église de Verdun et plus encore à celle de Metz (fig. 1). De plus, le domaine toulouais était divisé en deux entités administratives bien distinctes² auxquelles venaient s'ajouter les possessions des abbayes et sur lesquelles l'évêque avait autorité et certains droits (fig. 2).

Le domaine de l'évêque³

L'évêque était seigneur temporel de la cité de Toul et de 27 villages répartis en une prévôté et trois châtelainies (fig. 2).

La prévôté de Liverdun comprenait la ville de Liverdun (2 525 hectares) et les villages de Jaillon (747 hectares), Bouvron (1 000 hectares), Royaumeix (2 157 hectares) et Ménilla-Tour (882 hectares)

Châtellenie de Blénod-lès-Toul

La châtellenie de Blénod-lès-Toul se composait de huit villages avec Blénod (1 766 hectares) Gye (648 hectares), Pierre-la-Treiche (1 285 hectares), Chaudeney (834 hectares), Bicqueley (1 682 hectares), Écrouves (1 003 hectares), Grandménil (aggloméré à Écrouves) et Petit-Ménil ou Ménillot (aggloméré à Choley).

Châtellenie de Maizières-lès-Toul

La châtellenie de Maizières-lès-Toul se composait de trois villages : Maizières (1 563 hectares), Bainville-sur-Madon (588 hectares) et Xeuilley (737 hectares).

Châtellenie de Brixey-aux-Chanoines

La châtellenie de Brixey-aux-Chanoines comprenait 12 villages, dont Brixey (762 hectares), Mont-l'Étroit (642 hectares), Barisey-au-Plain (1 085 hectares), Barisey-la-Côte (387 hectares), Sauvigny (1 752 hectares), Champougny (591 hectares), Sepvigny (631 hectares), Harmonville (1 513 hectares), Autreville (1 109 hectares), Punerot (1 377 hectares).

Ces possessions représentent environ 290 km² car les limites des bans villageois d'avant la Révolution ne coïncident pas exactement aux limites communales actuelles comme on le constate sur les cartes de 1704 qui nous ont servi à établir la carte proposée dans cet ouvrage⁴.

1. Bönner, 1995 ; Picart, 1707.
2. Olland, 1979, p. 225-236.
3. Martin, 1900, p. 480.
4. Jaillot, 1704.

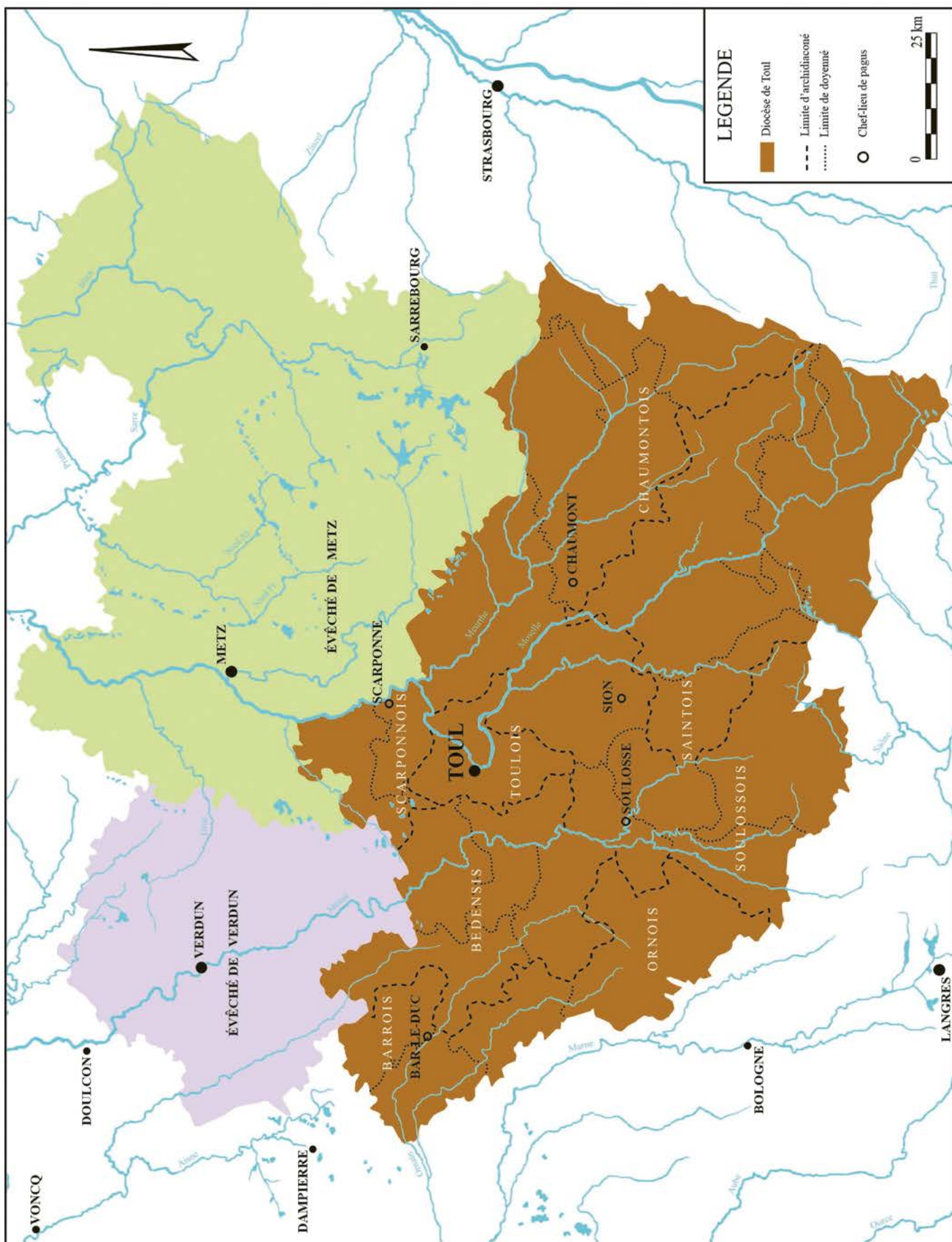


Figure 1. Le diocèse de Toul, ses divisions administratives et les *pagi*.
 Source : Gérard Giuliano. DAO : J.-P. Bardot, 2020.

Au début du 11^e siècle, les évêques eurent à se protéger des initiatives champenoises en récupérant et fortifiant Rorthey-Sionne, qu'ils laissèrent ensuite en fief à des vassaux.

Au siècle suivant, la menace vint du duc de Lorraine qui s'empara de Gondreville, ancien domaine carolingien, et la fortifia en 1147-1148. Cette menace s'aggrava quand le comte de Bar s'implanta à Foug en 1213. S'y ajoutèrent les conflits avec les chanoines et avec les bourgeois de Toul. Confrontés à de tels périls, l'évêque quitta Toul pour Liverdun en 1178 et en fit le chef-lieu de son temporel (fig. 3). Brixey constituait le second point fortifié où le prélat pouvait trouver refuge tandis que Mézières et Blénod-lès-Toul étaient des résidences de campagne qui ne prirent une consistance militaire qu'aux 15^e et 16^e siècles.

Le domaine du chapitre⁵

L'évêque Gérard avait accordé aux chanoines une large autonomie que confirma le pape Léon IX en 1051. Le chapitre échappa ainsi à l'autorité de l'évêque et se considéra comme indépendant, sauf de Rome.

Les chanoines organisèrent leurs domaines fonciers en quatre prévôtés (fig. 2).

Prévôté de Villey-Saint-Étienne

La prévôté de Villey-Saint-Étienne comprenait les villages de Villey (1729 hectares), Dommartin-lès-Toul (687 hectares), Francheville (1 094 hectares), Lucey (1 070), Lagney (1434 hectares) et Choloy (3 195 hectares).

Prévôté de Void

La prévôté de Void comprenait les villages de Void et Vacon (3 538 hectares), Troussey-en-Blois (1 723 hectares), Naives-en-Blois (1 570 hectares), Bovée-sur-Barboure (1 337 hectares), Ourches (1 035 hectares), Pagny-sur Meuse (1 881 hectares), Trondes (1 264 hectares), Dommartin-aux-Fours (réuni à Troussey).

Prévôté de Vicherey

La prévôté de Vicherey comprenait les villages de Vicherey (588 hectares), Beuvezin (772 hectares), Soncourt (391 hectares), Maconcourt (490 hectares), Tramont-Lassus (572 hectares), Tramont-Emy (391 hectares), Tramont-Saint-André (688 hectares), Tranqueville (1500 hectares), Pleuvezain (380 hectares) et Aouze (1121 hectares).

L'ensemble des terres du chapitre représente environ 267,36 km².

Au total, le temporel de l'évêché couvrait une superficie d'environ 562 km² auxquels s'ajoutait le territoire de Toul (30,6 km²).

Le contraste est frappant entre l'étendue considérable du diocèse de Toul et la modestie de son temporel. Son étendue territoriale ne constitue pas un élément déterminant pour expliquer l'importance de la monnaie toulousaine. Pour cela, il faut surtout prendre en compte sa situation géographique de carrefour sur le grand axe terrestre Lyon-Trèves-Cologne avec la vallée de la Meuse et les routes de Champagne (fig. 4).

Ce positionnement favorisa l'activité commerciale de la ville de Toul et nécessita l'ouverture d'un atelier monétaire dans la cité suivant en cela une tradition qui remonte à l'époque mérovingienne. L'atelier se trouvait dans le noyau antique de la ville formant le quartier appelé Châtel, dans lequel une rue en conserve le souvenir (fig. 5).

5. *Ibid.*, p. 520-521.

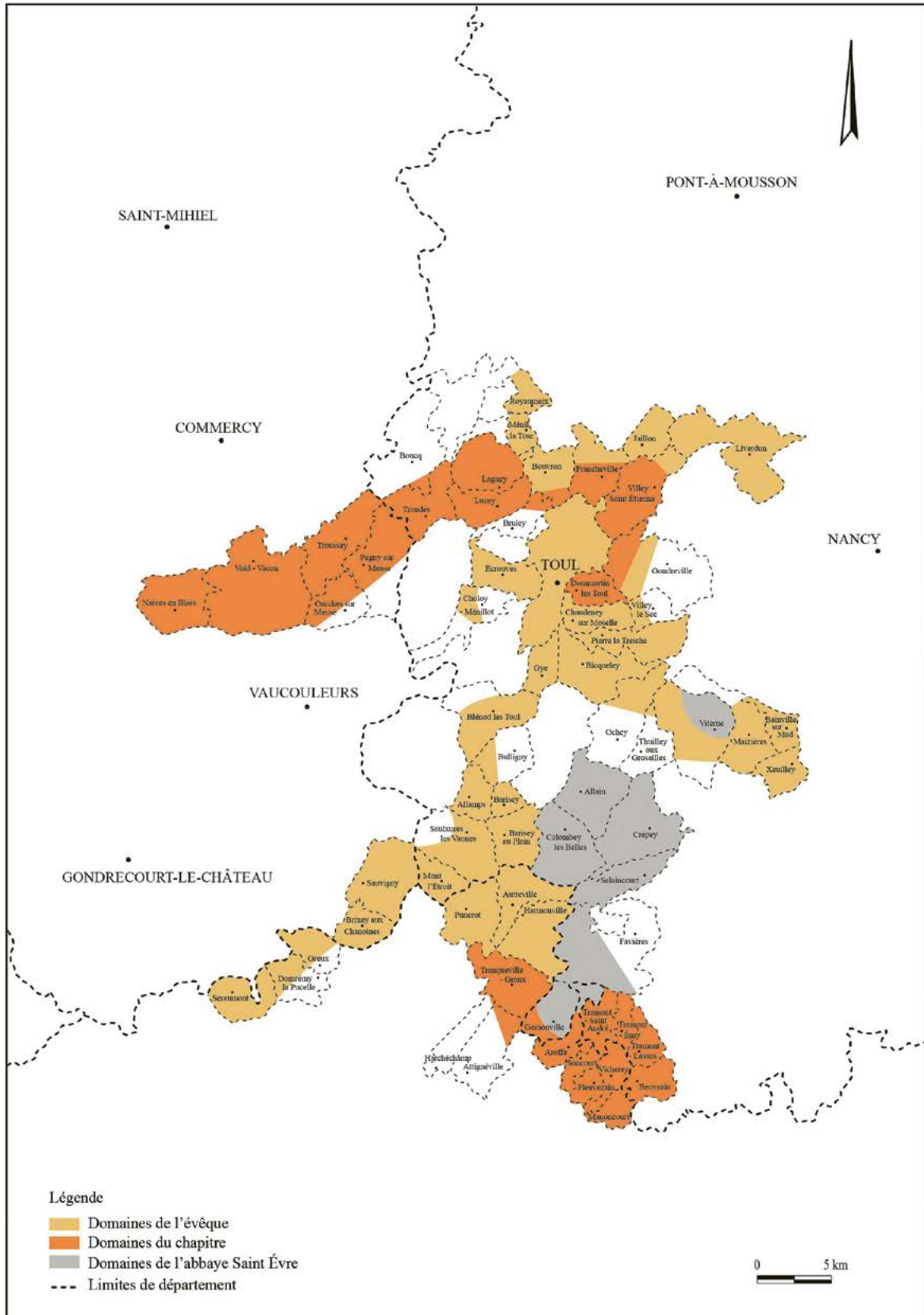


Figure 2. La principauté épiscopale de Toul. Source : Gérard Giuliani. DAO : Jean-Pierre Bardot, 2020.

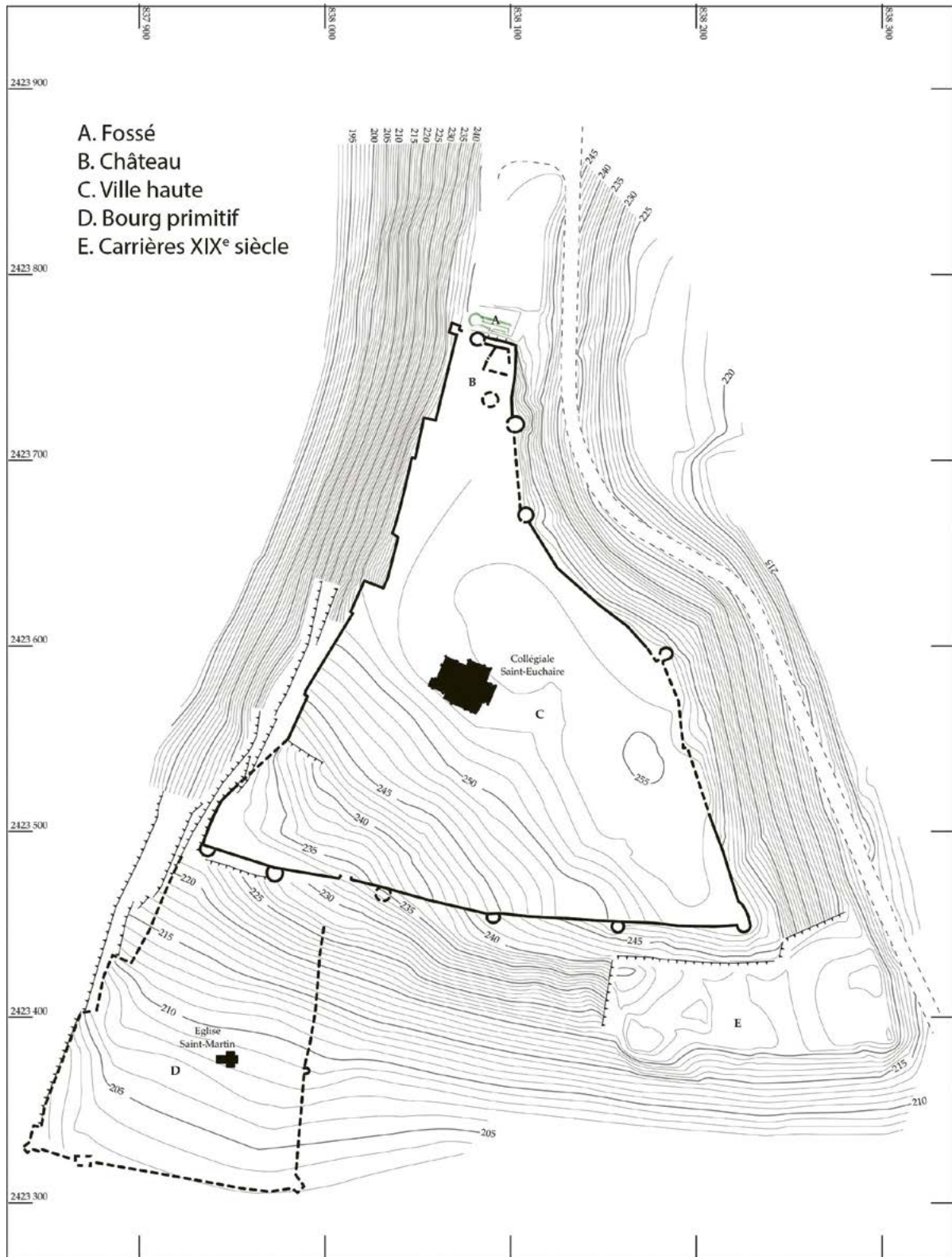


Figure 3. Liverdun, microtopographie et tracé supposé des enceintes. Source : Gérard Giuliato et Claude Voignier.

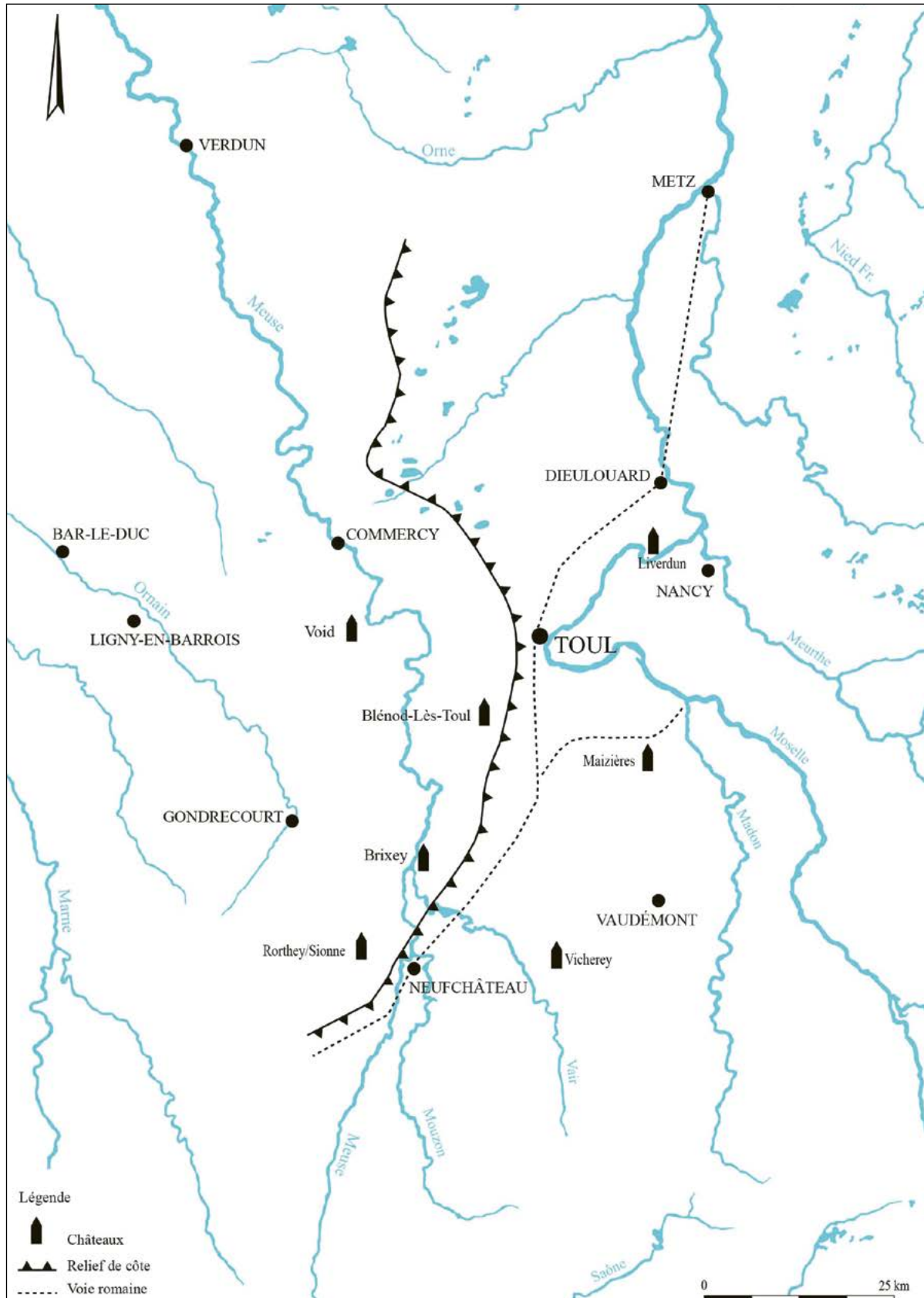


Figure 4. Carte du réseau castral de Toul. Source : Gérard Giuliano. DAO : Jean-Pierre Bardot, 2020.

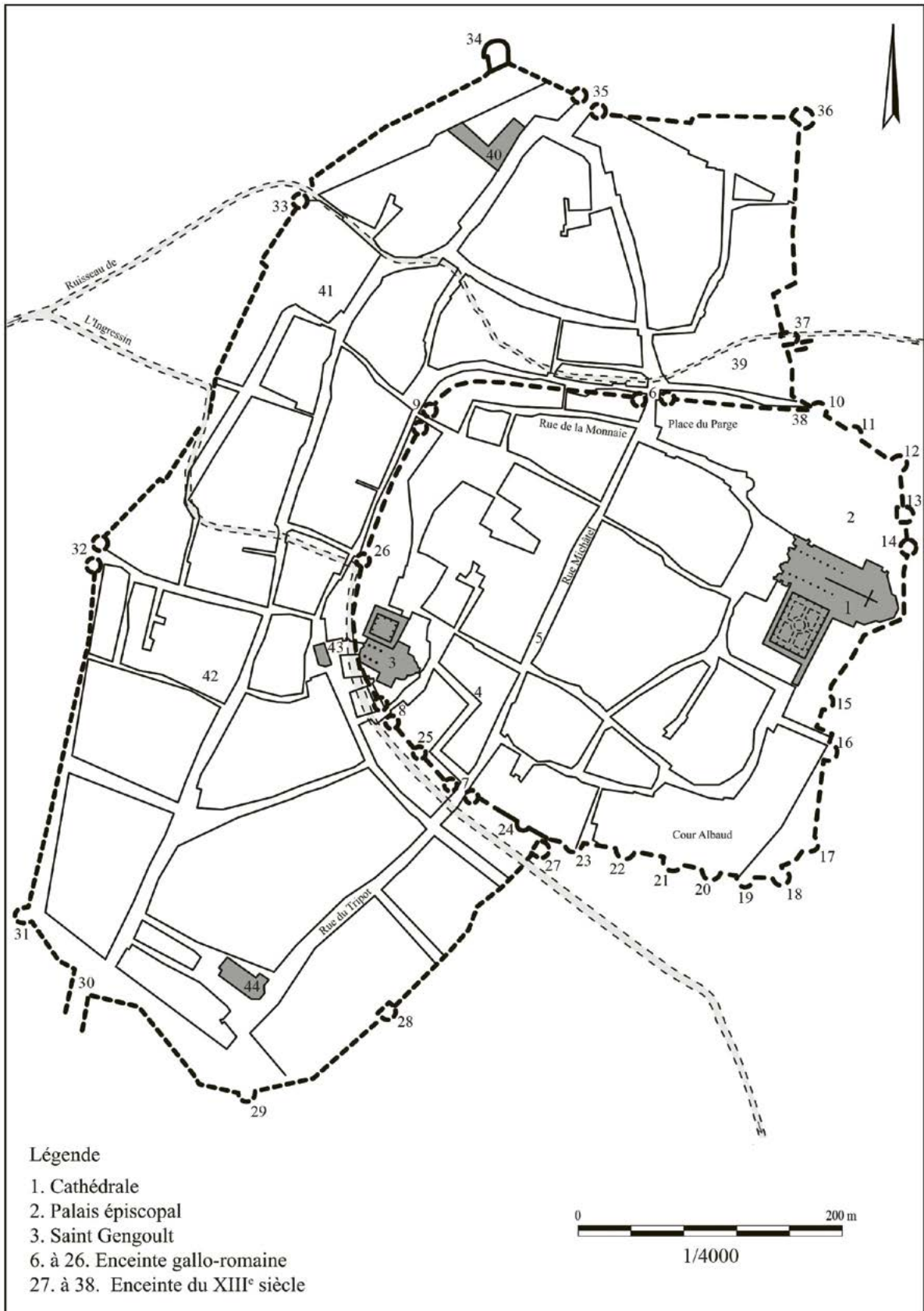


Figure 5. Toul aux 13^e et 14^e siècles

Les évêques détenteurs du droit de monnaie

Cette liste se limite aux 31 évêques qui frappèrent monnaie entre le 9^e et le 14^e siècle. Ils frappèrent monnaie à Toul et dans des ateliers de moindre importance de façon ponctuelle en fonction de contraintes particulières.

Les comtes de Toul

Depuis le 6^e siècle, les rois mérovingiens s'appuyaient sur des officiers appelés comtes (*comites*) pour assurer le fonctionnement de l'État tant au niveau du palais qu'à l'échelon local. À Toul, les premiers connus par les textes remontent au 7^e siècle.

Un comte Gérard est cité comme gouverneur de la ville sous l'épiscopat de Drogon vers 910⁶ mais le premier comte (*comes*) nommé par un évêque paraît bien être celui que désigna Gauzelin vers 928⁷. L'évêque Gérard désigna son frère Ancelin pour cette fonction qui consistait à rendre la justice, défendre le temporel de l'Église de Toul, mener les troupes à la guerre et à assurer l'ordre public dans la ville⁸. Toutefois, les chroniqueurs indiquent que certains évêques comme Berthold et Hermann dirigèrent eux-mêmes les troupes contre les vassaux insoumis.

Au début du 11^e siècle, la fonction comtale était détenue par Rambaud, seigneur de Fontenoy (Vosges), mentionné en 1019. Ce lignage bien possessionné dans le Saintois fonda l'abbaye de Bleurville vers 1030 et conserva la fonction jusqu'en 1044. Leur héritière, Gertrude, apporta le titre à son mari, Frédéric comte d'Astenois/Dampierre en Champagne après quelques difficultés⁹. Leurs héritiers en

ligne directe s'y succédèrent jusqu'en 1149¹⁰. À l'extinction de la branche aînée du lignage, l'empereur Frédéric I^{er} dit Barberousse attribua la fonction à Mathieu I^{er} duc de Lorraine, son beau-frère. À la mort du duc en 1176, la charge échut à son troisième fils, Mathieu, seigneur de Charmes et Mirecourt, qui épousa Béatrice de Dampierre, descendante des anciens comtes. Ce nouveau lignage¹¹ récupéra la fonction et la conserva jusqu'en 1262, quand Eudes, écrasé de dettes, la vendit à l'évêque Gilles de Sorcy¹². Désormais, les évêques portèrent le titre de comtes de Toul et les fonctions judiciaires furent confiées à un Grand bailli.

6. Martin, 1900, p. 300.

7. *Ibid.*, p. 302.

8. *Ibid.*, p. 317. Voir Calmet, 1756, col. 627-628. Le comte, placé sous l'autorité de l'évêque, exerçait sa fonction (*comitatus*) sur un territoire qualifié lui aussi de *comitatus* ou comté. Le comte recevait une pension en nature remplacée par un revenu en argent, le tiers des amendes, le quart des droits d'entrée et de passage et bénéficiait du droit de gîte.

9. Picart, 1707, p. 383. La possession de l'abbaye de Bleurville fut la cause du conflit. L'évêque Brunon ôta cette charge au comte Frédéric et en investit un certain Arnoul qui la conserva jusqu'en 1069, date à laquelle l'évêque Udon l'accusa de violences contre les sujets et le destitua pour en investir à nouveau Frédéric.

10. Parisse, 1982, p. 437.

11. Poull, 1991, p. 372-380.

12. Archives départementales de Meuse B 256 f^o 222 v^o.

| n° | Nom | Épiscopat |
|----|------------------------------------|-----------|
| 31 | Drogon | 907-921 |
| 32 | Gauzelin | 922-962 |
| 33 | Gérard | 963-994 |
| 34 | Étienne de Lunéville | 994-995 |
| 35 | Robert | 995 |
| 36 | Berthold | 995-1018 |
| 37 | Hermann | 1018-1026 |
| 38 | Brunon d'Eguisheim-Dagsbourg | 1026-1052 |
| 39 | Udon | 1052-1069 |
| 40 | Pibon | 1070-1107 |
| 41 | Ricquin De Commercy | 1107-1126 |
| 42 | Henri I ^{er} De Lorraine | 1126-1165 |
| 43 | Pierre de Brixey | 1168-1191 |
| 44 | Eudes I ^{er} de Vaudémont | 1191-1198 |
| 45 | Matthieu de Lorraine | 1198-1206 |
| 46 | Renaud de Bouthillier de Sens | 1206-1217 |
| 47 | Gérard II De Vaudemont | 1218-1219 |
| 48 | Eudes II de Sorcy | 1219-1228 |
| 49 | Garin | 1228-1230 |
| 50 | Roger d'Ostenge de Marcey | 1231-1251 |
| 51 | Gilles de Sorcy | 1253-1271 |
| 52 | Jean de Lorraine-Toul | 1271 |
| 53 | Conrad Probus | 1272-1296 |
| 54 | Jean de Sierck | 1296-1305 |
| 55 | Guido de Pernes | 1305-1306 |
| 56 | Othon de Granson | 1306 |
| 57 | Eudes de Colonna | 1307-1309 |
| 58 | Jean d'Arzilières | 1310-1320 |
| 59 | Amédée de Genève | 1321-1330 |
| 60 | Thomas de Bourlemont | 1330-1353 |
| 61 | Bertrand de la Tour d'Auvergne | 1353-1361 |

Figure 6. Les évêques monnayeurs

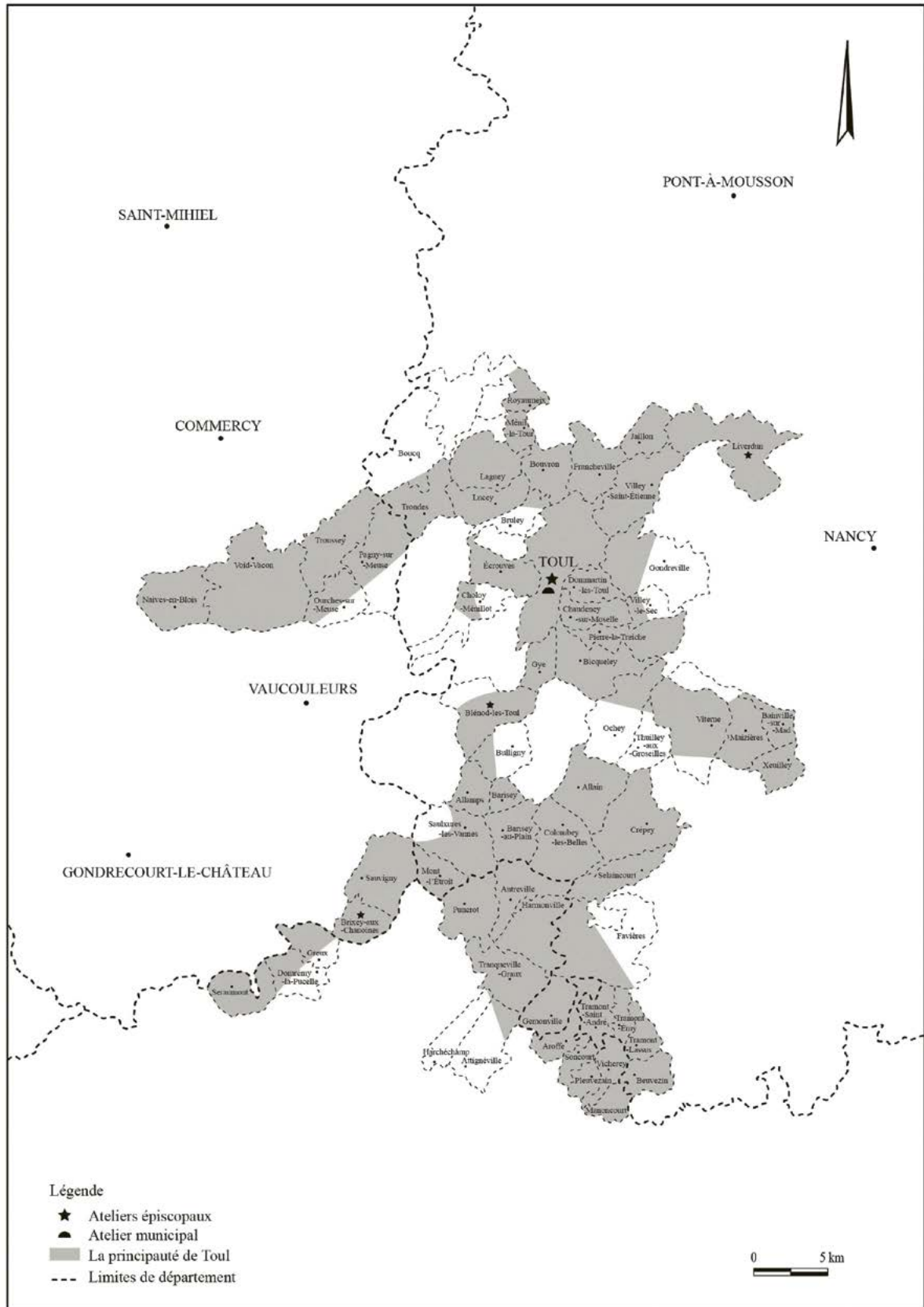


Figure 7. Ateliers monétaires de la principauté de Toul. Source : Gérard Giuliano. DAO : Jean-Pierre Bardot, 2022

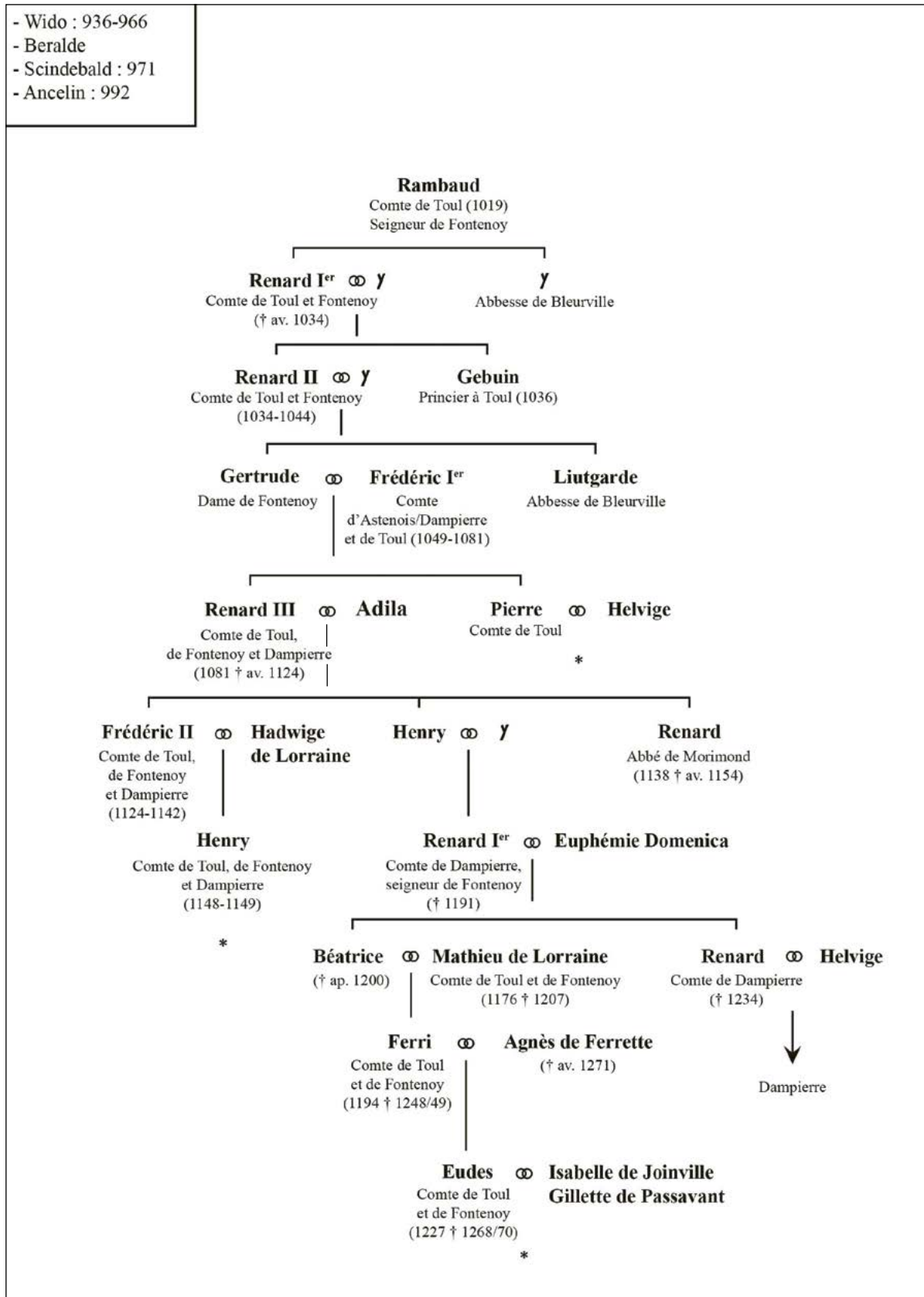


Figure 8. Les comtes de Toul (9^e-13^e siècle). Source : Gérard Giuliano. DAO : Jean-Pierre Bardot, 2022

Les ducs de Lorraine

Dès la création du duché, une rivalité surgit entre les évêques détenteurs du droit de monnaie et les ducs qui ne l'avaient pas. Les frictions se concentrèrent d'abord sur l'atelier de Saint-Dié et les mines du Val-de-Galilée. Simon I^{er} osa ouvrir un atelier à Neufchâteau et à Épinal sans aucune base juridique, mais ce fut Mathieu I^{er} qui finit par accaparer ce droit au bénéfice de Nancy. La rivalité prit une orientation qui tourna peu à peu au profit de la monnaie ducale sous Mathieu II (1220-1251)¹³ mais les évêques continuèrent à rappeler leur droit monétaire jusqu'au début du 15^e siècle bien après en avoir abandonné l'usage.

Les ateliers toulois connurent également la concurrence d'autres ateliers princiers comme ceux des comtes de Bar, des évêques de Verdun, de Metz, de certaines abbayes vosgiennes et des comtes de Vaudémont.

En cartographiant cette compétition qui tourna au détriment des ateliers épiscopaux de Toul, on voit nettement la montée en puissance des ateliers ducaux lorrains qui finirent par triompher à l'époque moderne sur tous les autres (fig. 11).

| | |
|--------------------------|------------|
| Frédéric I ^{er} | 959-978 |
| Thierry I ^{er} | 978-1027 |
| Frédéric II | 1027-1033 |
| Gozelon | 1033 |
| Godefroy le Barbu | 1044-1047 |
| Adalbert | 1047-1048 |
| Gérard d'Alsace | 1048-1070 |
| Thierry II | 1070-1115 |
| Simon I ^{er} | 1115-1139 |
| Mathieu I ^{er} | 1139-1176 |
| Simon II | 1176-1205 |
| Ferry II | 1205-1213 |
| Thiebaut I ^{er} | 1213-1220 |
| Matthieu II | 1220-1251 |
| Ferry III | 1251-1303 |
| Thiebaut II | 1303-1312 |
| Ferry IV | 1312-1329 |
| Raoul | 1329-1346 |
| Jean I ^{er} | 1346- 1390 |
| Charles II | 1390-1431 |
| René I ^{er} | 1431-1453 |

Figure 9. Les ducs de Lorraine ayant battu monnaie

13. Flon, 2002, p. 273- 303.

| Ateliers | Autorité émettrice | Dates d'émission |
|--------------------|---|--|
| Bar-le-Duc | Comtes et ducs de Bar Henri III Édouard I ^{er} Henri IV Yolande de Flandre, veuve du comte Henri IV Édouard II Robert I ^{er} comte Robert I ^{er} duc | 1291-1302 1302-1336 1336-1344 1344-1360 1344-1352 1352-1353 1352-1411 |
| Dieulouard | Évêques de Verdun Heïmon Raimbert Thierry Richer | 988-1024 1025-1038 1047-1089 1089-1107 |
| Châtel-sur-Moselle | Henri II comte de Vaudémont Gaucher de Châtillon | |
| Épinal | Évêques de Metz Adalbéron II Thierry II Adalbéron III Hérermann Poppon Étienne de Bar Conrard de Scharfeneck Philippe de Florange Guillaume Trainel Laurent de Lichtenberg Jean II de Flandre Boucharde D'Avesnes Gérard de Relanges Renaud de Bar Henri Dauphin Louis de Poitiers Adhémar de Monteil Duc Simon I ^{er} Abbaye Saint-Goëry Empereur Otton IV | 984-1005 1006-1046 1047-1072 1072-1090 1090-1103 1120-1162 1213-1224 1261-1264 1264-1269 1270-1279 1279-1282 1282-1296 1297-1302 1302-1316 1316-1325 1325-1327 1327-1361 1115-1139 Vers 1100 à 1160 1174-1218 |
| Étival | Duc Simon I ^{er} en tant qu'avoué | 1115-1139 |
| Lunéville | Ducs Mathieu II Ferri III Marie de Blois Jean I ^{er} | 1220-1251 1251-1303 1346- ?? 1346-1390 |
| Mirecourt | Ducs Mathieu II Ferri III | 1220-1251 1251-1303 |
| Moyenmoutier | Abbaye | Vers 1000 à 1050 |
| Nancy | Ducs Mathieu I ^{er} , Berthe de Souabe Simon II Ferri II Thibault I Mathieu II Ferri III Thibault II Ferri IV Raoul Marie de Blois Jean I ^{er} Charles II | 1139-1176 1176-1206 1206-1215 1213-1220 1220-1251 1251-1303 1303-1312 1312-1329 1329-1346 1346-1352 1346-1390 1390-1431 |

| | | |
|---------------|--|--|
| Neufchâteau | Simon I ^{er} Mathieu I ^{er} Simon II et la Commune Ferri II et la Commune Thiebaut I ^{er} et la Commune Mathieu II et la Commune Ferri III et la Commune Thiebaut II Ferry IV Raoul Marie de Blois Jean I ^{er} | 1115-1139 1139-1176 1176-1205 1205-1213 1213-1220 1220-1251 1251-1303 1303-1312 1312-1329 1329-1346 1346-1352 1346-1390 |
| Prény | Mathieu II Ferri III Raoul | 1220-1251 1251-1303 1329-1346 |
| Remiremont | Duc en tant qu'avoué Thierry I ^{er} | 978-1026 |
| Remiremont | Abbaye <i>Monnayage nominatif</i> Odda de Luxembourg Clémence de Lunéville | De la fin du 10 ^e siècle jusqu'au milieu du 13 ^e siècle 1040-1070 1201-1205 |
| Remiremont | Ducs en tant qu'avoués Gérard I ^{er} Thierry I ^{er} Simon I ^{er} | 1048-1070 1070-1115 1115-1139 |
| Rambervillers | Évêques de Metz Philippe de Florange Guillaume Trainel Laurent de Lichtenberg Jean II de Flandre Bouchard D'Avesnes Gérard de Relanges Renaud de Bar Henri Dauphin Louis de Poitiers Adhémar de Monteil | 1261-1264 1264-1269 1270-1279 1279-1282 1282-1296 1297-1302 1302-1316 1316-1325 1325-1327 1327-1361 |
| Saint-Dié | Ducs de la première Maison de Lorraine Frédéric I ^{er} Thierry I ^{er} Frédéric II Béatrice de (Bar) Lorraine fille de Frédéric II veuve du duc Godefroy Frédéric III Ducs de Lorraine Gérard I ^{er} Thierry II Simon I ^{er} Mathieu II Ferri III | 959-978 978-1027 1026 1017-1076 1048-1070 1048-1070 1070-1115 1115-1139 1220-1251 1251-1303 |
| Saint-Dié | Abbaye et grand prévôt | Du début du 11 ^e siècle à la première moitié du 13 ^e siècle |
| Senones | Abbaye | Première moitié du 11 ^e siècle |
| Vaudémont | Comtes Henri I ^{er} Henri II Gaucher de Châtillon époux de Hélisende de Vergy Henri III Thibault II duc de Lorraine engagiste Jean de Bourgogne époux de Marguerite de Joinville | 1246-1279 1279-1299 1301-1302 1299-1339 1303-1312 1368-1373 |
| Vézelize | Comtes de Vaudémont Henri II ? Antoine de Vaudémont | 1246-1279 1415-1457 |

Figure 10. Liste des ateliers monétaires concurrents dans le diocèse de Toul (9^e-15^e siècle)

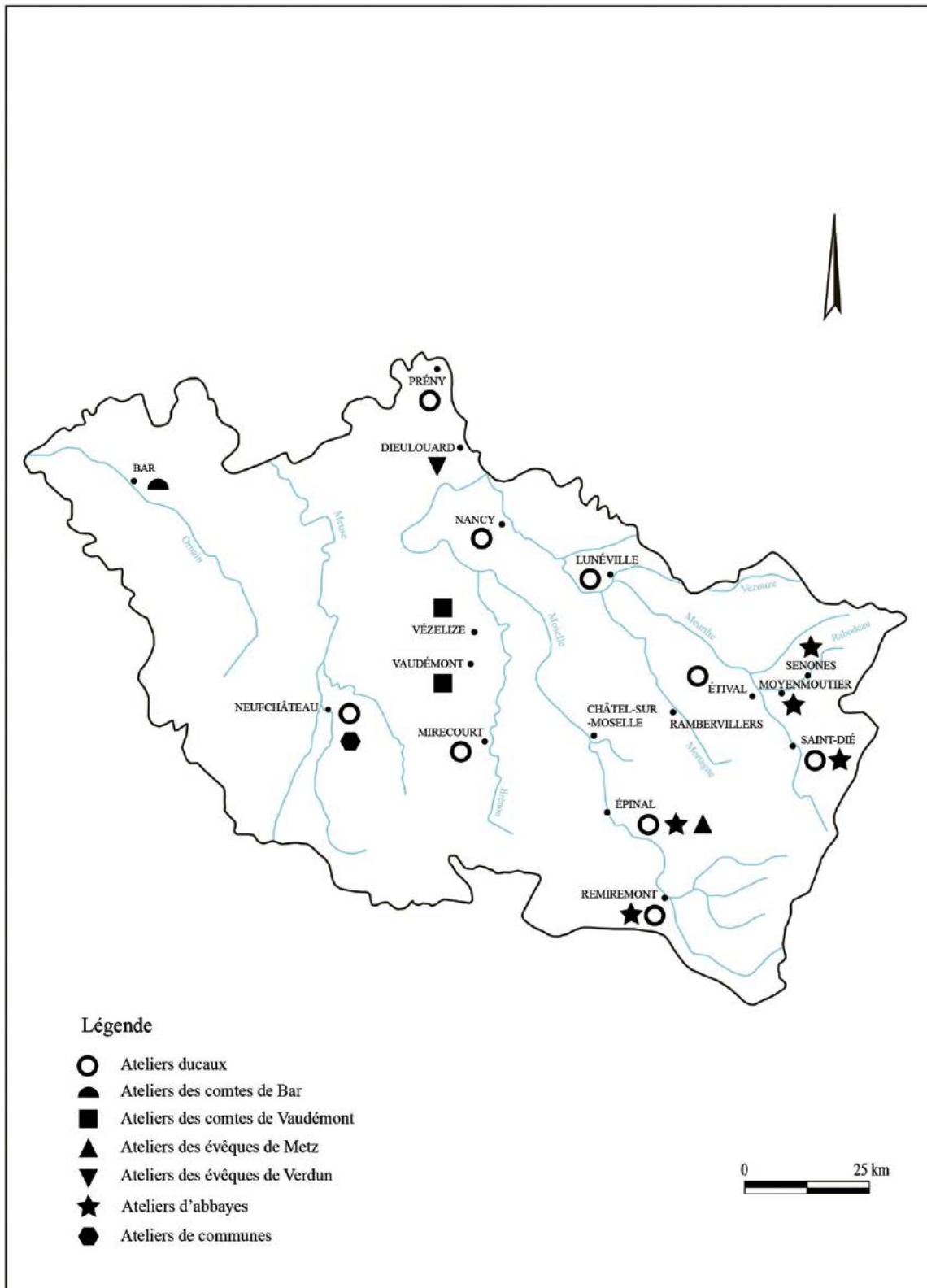


Figure 11. Ateliers monétaires du diocèse de Toul extérieurs à la principauté épiscopale.
 Source : Gérard Giuliani. DAO : Jean-Pierre Bardot, 2022.

Fabriquer la monnaie au Moyen Âge

Les monnaies médiévales ne portent jamais d'indications chiffrées indiquant leur valeur, pas plus que le portrait du prince émetteur. De plus, leurs caractères matériels diffèrent fortement de ceux des espèces des époques moderne et contemporaine.

Il a paru utile de rappeler ici les éléments qui permettaient aux hommes du Moyen Âge de produire les monnaies. Si la question est familière aux numismates, les historiens tardent à ajouter à leurs travaux¹ la numismatique qui reste souvent énigmatique pour un plus large public malgré quelques ouvrages accessibles². C'est à ce public que s'adresse ce chapitre dont le principal objectif est de démythifier un domaine qui relève de l'histoire des techniques.

Caractériser les monnaies médiévales nécessite de se pencher sur les trois éléments qui permettaient de les définir, à savoir le titre, le poids et le cours.

Il convenait également de s'interroger sur les sources d'approvisionnement en métal précieux en se limitant à l'Europe germanique à laquelle Toul appartenait, puis de montrer le fonctionnement d'un atelier monétaire.

Les caractères intrinsèques

Une monnaie médiévale (la pièce, *the coin*, *die Münze*) est un objet de métal précieux donc la valeur et le poids sont garantis par l'autorité publique. Il n'existe que des monnaies réelles au Moyen Âge. La pièce est une valeur en elle-même, une marchandise dont le prix peut fluctuer en fonction de multiples critères. La confiance qu'elle inspire dépend de la quantité

d'argent qu'elle contient. Elle peut être thésaurisée ou refondue pour fabriquer d'autres pièces ou des bijoux.

Si l'on se sert de la monnaie comme mesure de tout ce qui se vend, elle devient un instrument d'échange qui garde le même nom en français, mais devient *the money* en anglais et *das Geld* en allemand.

Le titre ou loi ou aloi

Le « titre » désignait la proportion de métal précieux contenu dans la pièce. Cette proportion était exprimée en deniers pour le métal d'argent. L'argent pur ou fin était au titre de 12 deniers (12/12) ou 12 douzièmes. Aujourd'hui, nous disons 1000/1000. Mais les pièces étaient toujours faites avec un alliage. Ainsi, une pièce au titre de 6 deniers (6/12) ne contenait que 50 % de fin (500/1000), une pièce au titre de 3 deniers (3/12) ne contenait que 25 % de fin (250/1000). Chaque denier de loi se divisait en 24 grains.

Le titre théorique était défini par l'autorité émettrice. En France, à la fin du 13^e siècle, celui-ci était fixé à 958/1000 dit « argent-le-roi ». Mais de multiples difficultés techniques rendaient impossible le respect exact des ordonnances. On admettait alors des marges d'erreur dans la réalisation de l'alliage mais elles devaient être limitées et comprises dans une fourchette. Ces limites étaient qualifiées de « remèdes de loi » et exprimées en grains. C'est sur ce point que le fabricant de l'alliage pouvait jouer en choisissant la plus faible limite tolérée. Ainsi pour un alliage demandé de 950/1000, il pouvait descendre à 940/1000.

1. Fournial, 1970 ; Contamine, Bompaigne *et al.*, 1993.

2. Morrisson, 1992 ; Cormier, 1996 ; Grierson, 1977 ; Belaubre, 1986. Ces ouvrages constituent une commode initiation.

On disait alors qu'il « chatouillait le remède », terme qui n'apparaît qu'à l'époque moderne. Pour connaître le pourcentage respectif des métaux composant la pièce, il faut recourir à des analyses physiques destructives et rarement employées de ce fait.

Le poids

L'emploi d'une balance précise nous renseigne sans difficulté sur le poids des monnaies et il apparaît que les pièces répondent à des mesures standard définies par l'autorité. Jusqu'au 12^e siècle, l'unité de poids était la livre dérivée de la livre romaine (*libra*) pesant entre 326,373 et 387,453 g selon les régions. Elle se divisait en un nombre variable d'onces (*uncia*), de sous et de deniers-poids selon les périodes durant le haut Moyen Âge.

Avec l'arrivée du métal précieux venant des mines d'Allemagne, une autre unité-poids apparut à Cologne dès 1015, puis se répandit et s'imposa dans toute l'Europe avec des différences régionales : le marc. Le plus connu fut le marc de Troyes, à partir de 1147, pesant 244,7529 g.

Toutefois, il était admis que, pour des raisons techniques, le monnayeur produise des rondelles dont le poids présentait une légère différence. Cette marge d'erreur appelée « remède » était aussi comprise dans une fourchette. Le maître pouvait ainsi tenter de s'approcher du poids minimal à condition que cela ne soit pas systématique. À partir d'un marc-poids, on fabriquait un nombre variable de pièces.

Le poids du denier passa de 1,09 g à 1,24 g en 751 puis à 1,85 g et 2,04 g avec les réformes de Charlemagne et de ses successeurs, qui maintinrent une monnaie forte jusqu'en 930. Les difficultés qui s'abattirent alors sur l'Empire firent chuter ce poids autour de 1,24 à 1,36 g qui se maintint jusque vers 1100. Il connut alors une réduction puis se stabilisa autour de 1 g.

Le cours

Cette précision était inutile tant que le denier fut la seule espèce monétaire en circulation. Les choses changèrent à partir du milieu du 13^e siècle, car il fallut fixer le rapport entre le denier et la nouvelle pièce : le gros. Le gros prit souvent la valeur équivalente à 12 deniers. Cette valeur changea au cours des siècles en fonction des circonstances économiques. Le denier se divisait en deux oboles ou mailles et en quatre pites. Le cours ou valeur d'échange était fixé par l'autorité émettrice et restait fortement contingenté par l'aloi. Cette valeur ne pouvait être arbitraire au risque d'être considérée comme de la mauvaise monnaie et de la fausse monnaie³.

La monnaie de compte

Pour faciliter les opérations comptables, il fallut élaborer un système de multiples du denier dès l'époque carolingienne. En se basant sur le poids des monnaies, on parvint aux équivalences suivantes où livres et sous n'étaient que des unités théoriques : une livre valait 20 sous, un sou valait 12 deniers ; une livre valait donc 240 deniers. Le marc fut aussi utilisé pour un usage identique. Ce système se trouva modifié en Lorraine au début du 14^e siècle avec l'apparition du gros et du florin.

Les mutations

Jusqu'au milieu du 13^e siècle, on ne pratiqua que des mutations réelles en jouant sur la valeur intrinsèque des pièces. L'affaiblissement consistait à réduire le poids du métal précieux dans les pièces tandis que le renforcement consistait à l'augmenter⁴.

Après 1260, on y ajouta une autre méthode consistant à faire varier arbitrairement la valeur (le cours) d'une espèce par rapport à d'autres. Ainsi, un gros ayant une valeur intrinsèque de 12 deniers se vit attribuer une valeur de 15 deniers (monnaie faible). Au contraire, on

3. Feller, 1986.

4. Étienne Fournial propose un graphique très expressif (Fournial, 1970, p. 62). De 750 et 800, le denier pesait 1,24 g. De 800 à 925, il oscillait entre 1,85 et 2,04 g. Après 925, il se stabilisa à 1,36 g.

pouvait la renforcer en la ramenant à la parité réelle.

À partir de 1290, le rapport entre la valeur du métal or et du métal argent fut rompu en raison de la hausse du prix de l'or. Le coût de l'argent augmenta à son tour. En France, le prix de l'argent grimpa de 20 % entre 1266 et 1295 et de 67,75 % entre 1266 et 1305. Les monnayeurs n'eurent d'autre choix que de procéder à des dévaluations de fait très mal acceptées par la population.

Les centres miniers et la production d'argent-métal en Europe médiane

La production minière fut la clef de voûte du système monétaire nord-européen entre le 8^e et le 14^e siècle. Après une longue pénurie de métal blanc, la production connut une exceptionnelle embellie sans échapper à certaines fluctuations. Nous n'évoquerons pas les productions italiennes et anglaises qui furent considérables pour nous limiter aux régions d'Empire d'où pouvaient provenir les lingots utilisés par les ateliers toulois.

En Allemagne

La production des mines du Poitou à Melle fut la principale source d'approvisionnement du monnayage carolingien⁵ puis déclina très fortement. Elle fut peu à peu remplacée par la découverte de nouvelles mines argentifères dans les montagnes du royaume de Germanie (fig. 1). Dès 950, les mines du massif du Harz prirent le relai mais les productions déclinèrent fortement à partir de 1040 et l'Empire connut une grave pénurie d'argent. Il fallut attendre les années 1150 pour voir la situation s'inverser⁶. La seconde moitié du 12^e siècle fut marquée par de nombreuses prospections et des découvertes minières qui se prolongèrent jusqu'à la fin du

13^e siècle assurant une production considérable d'argent, mais difficile à chiffrer⁷.

Les régions les plus actives furent celles de Saxe avec Freiberg (n° 1) dans l'est des Monts métalliques. Vers 1350, la production de cette mine s'élevait de quatre à cinq tonnes annuelles. En 2008, les archéologues découvrirent à Dippodiswald un nouveau secteur exploité entre 1180 et 1240 puis, à 9 km au sud, près de Schmiedeberg, les chercheurs localisèrent un paysage minier souterrain bien conservé de la fin du 13^e siècle. Dans l'ouest de cette montagne hercynienne, l'exploitation se concentra autour de Zwickau (n° 2) dans des mines comme Annaberg et Aue.

Plus au nord, dans le massif de la forêt de Thuringe (n° 3), les mines de Saalfeld et Kamsdorf furent productives à partir de 1349 seulement.

Dans le Harz méridional, les mines de cuivre d'Eisleben près de Mansfeld (n° 4) entrèrent en activité à partir de 1200. Dans le secteur nord de ce massif, dans le Rammelsberg, Goslar (n° 5) fut un centre majeur dès le milieu du 9^e siècle qui attira un palais impérial.

En Rhénanie du nord-Westphalie, la montagne de la Forêt de Teutoburg connut une activité minière autour de Bielefeld, Detmold, Horn-Badmeinenberg comme en attestent les toponymes de Silberbach ou Silbermühle (n° 6).

Le massif schisteux rhénan fut une autre région argentifère. Dans le Sauerland, les mines de Dreislar sont bien connues, comme celles de Siegen-Wittgenstein et d'Altenberg près de Müsen dans le Sigerland (n° 7).

À l'est de Cologne, dans le Bergisches Land, la mine de Silberhardt près de Wineck-Öttershagen (n° 8) fit la richesse du duché de Berg à partir du 12^e siècle.

Dans l'Eifel, sur la rive gauche du Rhin, la mine de Bleiberg près de Düren fut active (n° 9).

5. Tereygeol, 1999.

6. Contamine, Bompaigne *et al.*, 1993, p. 195-200.

7. Silberbergbau im Mittelalter. *Archäologie in Deutschland*, 2013 n° 4, august-september. Articles de Christiane Hemker und Christophe Bartels « Alles kommt vom Berge her », p. 20-25. Ivonne Burghardt et Yves Hoffmann « Geschichte neu schreiben », p. 26-27 ; Petr Hruby und Filip Velimsky « Als Böhmen das Silberfieber ausbrach », p. 34-38.

Rive droite, la montagne du Westerwald, dans le secteur de Lahn-Dill (n° 10), fut productive.

On connaît aussi celles du Donnersberg (n° 11) en Palatinat, dont la mine d'Imbach, à 25 km à l'ouest de Worms, fut exploitée dès le 9^e siècle au profit de l'abbaye de Prüm.

L'Odenwald, secteur montagneux entre le Main et le Rhin, eut une activité dès la fin du 8^e siècle à Bromberg, au pied de l'Erzberg, puis à Weinheim, exploitée par l'abbaye de Lorsch mais aussi à Schriesheim, connue en 1291, et à Ober-Ramstadt près de Darmstadt (n° 12).

Le massif de la Forêt Noire connut une forte activité. Dans le secteur nord, on exploita des gisements autour des villes de Marxzell et Ettlingen (n° 13). Dans le secteur sud, au sud-est de Fribourg-en-Brigau⁸, la production se concentra autour de Münster, dans le Münsterland, et à Todtna et Schönau du massif du Schauinsland (n° 14) au 14^e siècle.

En Bohême

Le 13^e siècle fut marqué par la découverte de gisements de Bohême et leur exploitation par des mineurs allemands venus de Saxe qui disposaient d'une très grande maîtrise des techniques (fig. 2). Vers 1235-1240, ils travaillaient à Jihlava (Iglau), à Staré Hory (Altenberg) à 120 km au sud-est de Prague, et à Havlickuv Brod (Deutschbrod). À partir de 1266, les mines de Cvilinek (Hor Cerekev ?) situées environ 20 km au sud-ouest de Jihlava fonctionnaient aussi. Toutefois, les productions déclinèrent fortement vers 1280. Les mineurs découvrirent alors les fabuleux gisements de Kutna Hora (Kuttenberg) à 70 km à l'est de Prague. On assista à une véritable ruée de mineurs et la ville atteignit les 10 à 15 000 habitants au 14^e siècle. Les productions de Bohême atteignaient 25-30 tonnes par an vers 1310⁹. Toutes sont

situées dans la partie sud-est du massif de Bohême composé d'un socle hercynien érodé sous forme de plateaux et collines.

En Autriche

En Autriche, à 20 km d'Innsbruck, on exploita les mines de Schwaz.

Dans les Vosges et en Forêt Noire

Le massif vosgien, en prolongement de la Forêt Noire, fut un lieu de production actif dans un secteur bien défini à l'est de Saint-Dié (fig. 3). C'est là qu'il faut certainement chercher l'essentiel de l'approvisionnement de la monnaie toulousaine.

Le Val de Galilée (fig. 4) joua un rôle de premier plan¹⁰. Dans l'étroite vallée arrosée par le ruisseau de la Morte, affluent de la Fave, on peut encore voir les traces d'activité minière sous forme de petits terrils correspondant aux haldes rejetées à proximité d'anciens puits à ciel ouvert creusés le long du filon long de 5 km. On y extrayait du sulfure de plomb ou galène dont une tonne servait à produire 1 kg d'argent. Le premier secteur se situe à La Croix-aux-Mines et correspond à la mine Rouge ou Saint-Nicolas. Plus au sud se trouve le quartier Saint-Jean. En remontant le vallon, à 2 km au sud, au lieu-dit Le Chipal, se trouvait un second secteur productif¹¹. L'abbaye de Saint-Dié fondée en 660 reçut par donation royale un vaste territoire qui englobait la zone argentifère. Vers 960, elle fut transformée en collégiale avec un chapitre de chanoines séculiers. L'empereur Othon II la plaça dans le duché de Haute Lorraine et confia l'avouerie à Frédéric I^{er}. En 975, il donna la collégiale à l'évêque de Toul avec le droit d'y battre monnaie¹². Othon III confirma en 984 cette propriété avec les droits et revenus afférents dont la dîme sur la mine d'argent¹³.

8. Strassburger, 2015.

9. Contamine, Bompaire *et al.*, 1993, p. 251-255.

10. Carte géologique de la France, Feuille de Saint-Dié, XXXVI, BRGM. Bordier (René), *Mines de la Croix en Lorraine, histoire générale et travaux*, Saint-Dié, 1949, rééd. 2008.

11. Pierre, 2012, p. 79-96.

12. Monumenta Germaniae Historica (MGH), *Die Urkunde Otto II*, n° 94, p. 112-113.

13. MGH, *Die Urkunde Otto III*, n°2, p. 395-397.

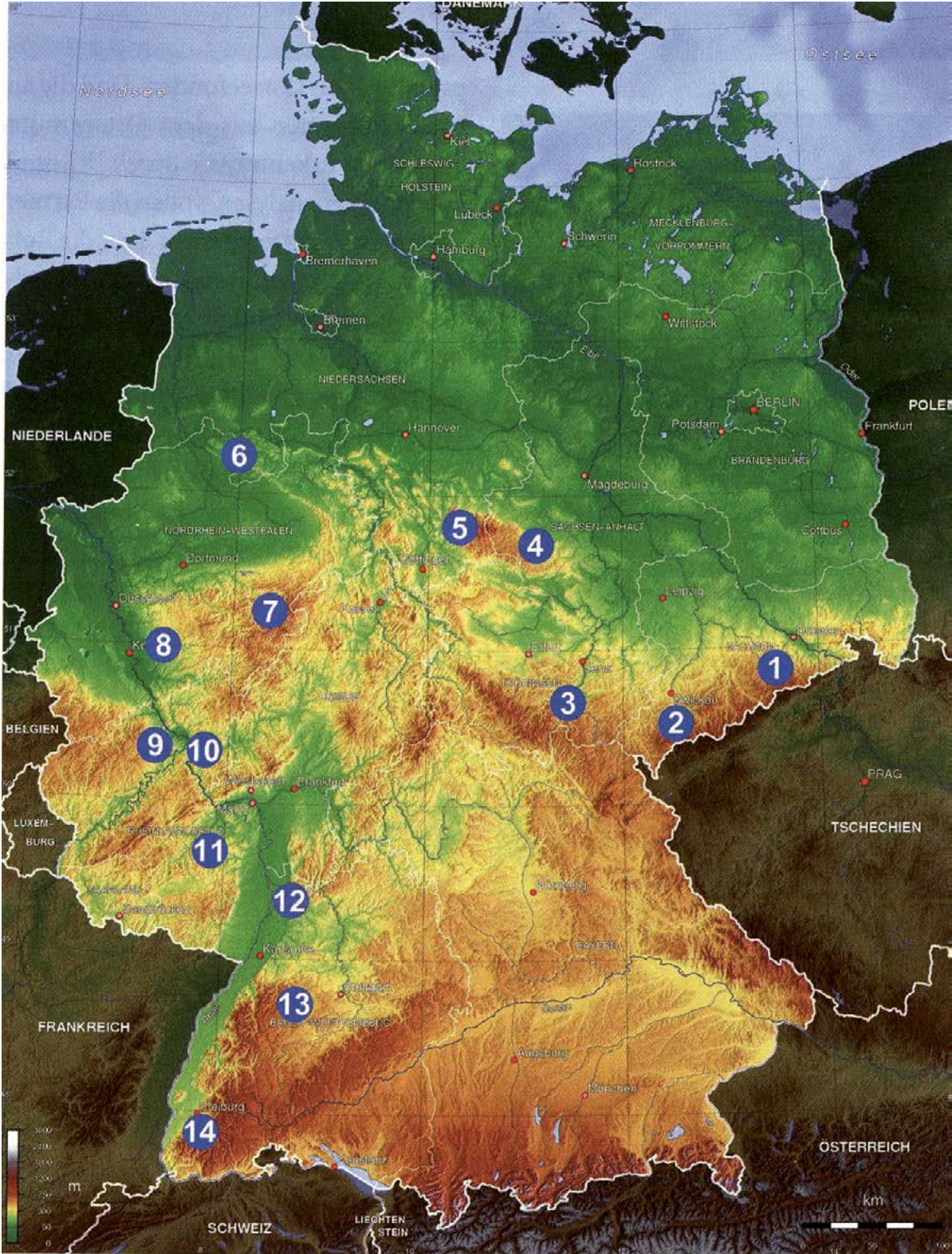


Figure 1. Les mines d'argent d'Allemagne

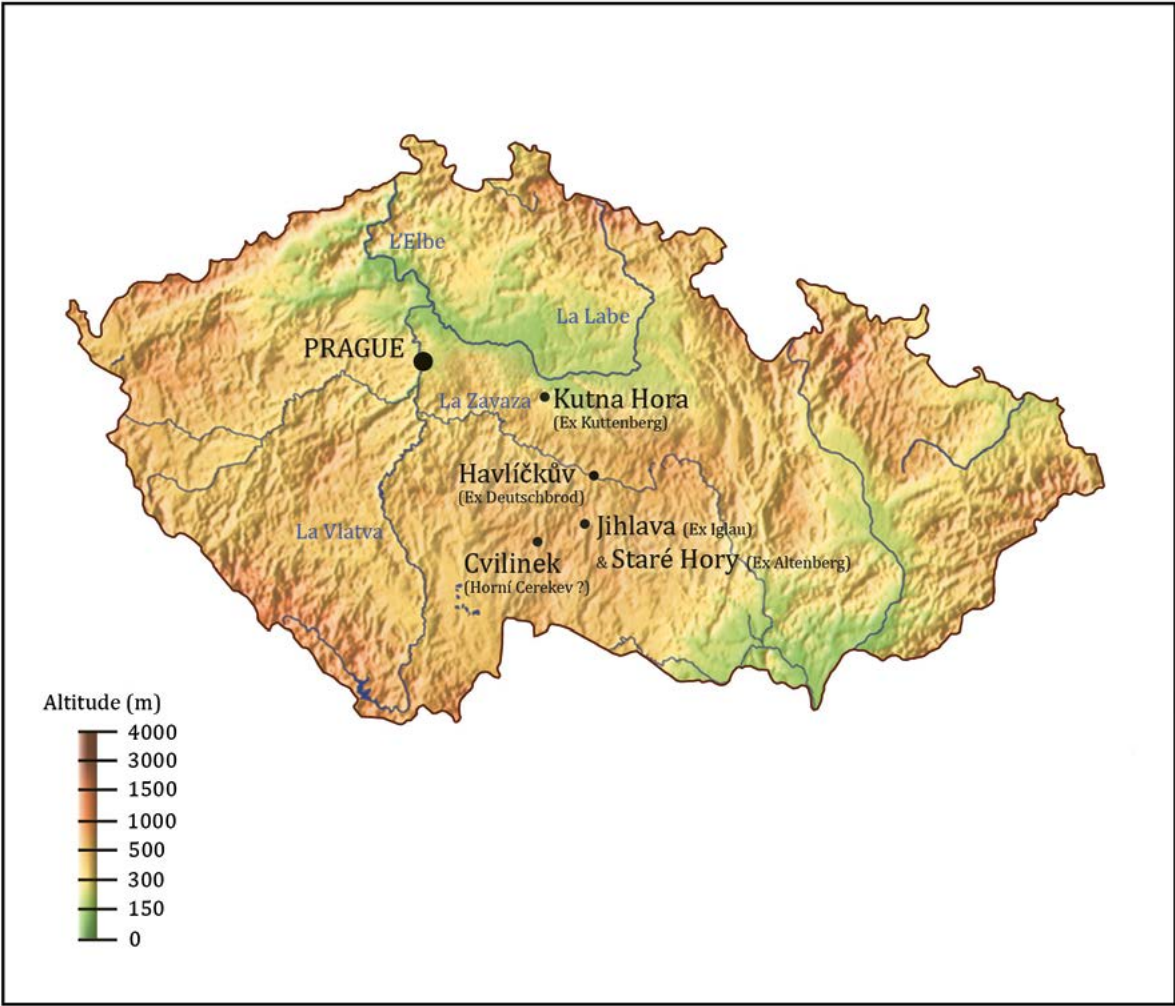


Figure 2. Les mines d'argent de Bohême

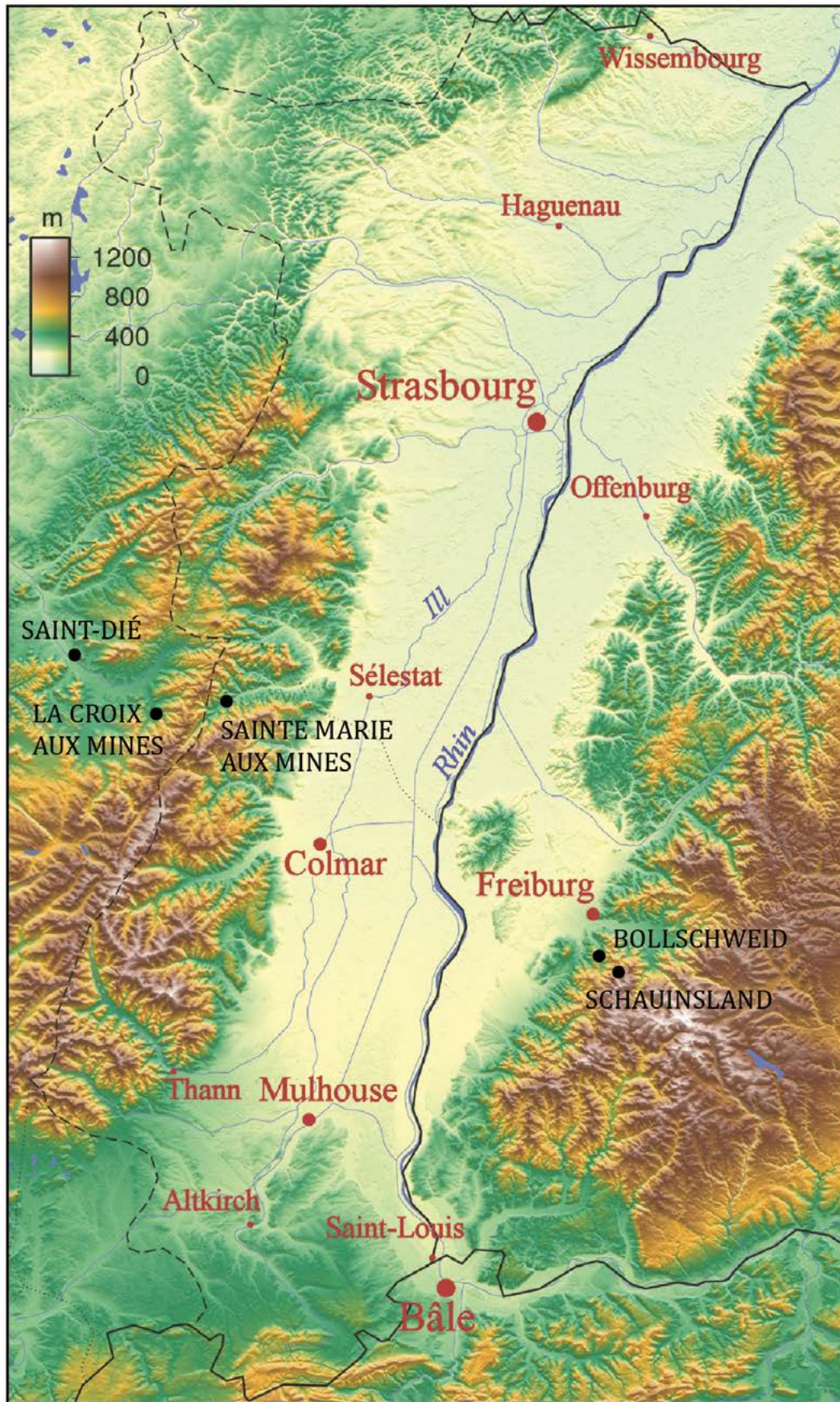


Figure 3. Les secteurs miniers des Vosges et de la Forêt Noire

Au droit de monnayage du chapitre, s'ajouta celui du duc, situation qui entraîna la frappe de deux sortes de monnaies dès le 11^e siècle puis durant la première moitié du 13^e siècle. Les pièces duciales adoptèrent des types identiques aux monnaies de Toul¹⁴. En 1113-1115, un accord entre les deux parties garantit que chacune conserverait le métal argent produit sur son ban¹⁵. L'exploitation se poursuivit au 13^e siècle puisqu'en 1290, on précisa que le chapitre percevrait 2/5 de la dîme de la mine du Chival, et le duc les 3/5.

Il est difficile de dater les débuts de l'exploitation faute de précision dans les textes et de recherches archéologiques. Celles-ci renseigneraient essentiellement sur les travaux menés à grande échelle entre la fin du 15^e siècle et le 19^e siècle et dont on peut penser qu'elles ont effacé les vestiges plus anciens. Rappelons que les techniques employées par les mineurs sont particulièrement bien documentées grâce à l'album que dessina Heinrich Groff vers 1529¹⁶.

Les évêques de Toul auraient-ils disposé d'une production minière à Bergheim en Alsace ? Ce domaine appartient très tôt à l'abbaye de Moyenmoutier fondée vers 700. En 928, le roi Henri I^{er} l'accorda avec le droit de péage, de marché et de monnayage à l'évêque de Toul. En 1005, Henri II confirma ces droits et utilisa la formule de *districtum minae* qui pourrait laisser penser qu'une mine y existait ou pourrait y être découverte. La bulle d'Innocent III en 1132 rappela et confirma cette propriété mais ne mentionnait que le monnayage. C'est l'évêque Eudes II de Sorcy qui céda Bergheim au duc Mathieu II en 1225. En l'absence de toute autre mention textuelle, de découverte archéologique et de l'éloignement des filons argentifères, il convient de ne pas retenir l'idée d'une production d'argent en ce lieu.

Le Val d'Argent (fig. 4) constitue l'autre domaine minier situé sur le versant alsacien du massif. L'étroite vallée drainée par la

Lièpvrette entaille les gneiss qui contiennent le filon argentifère. L'extraction se concentra autour de Sainte-Marie-aux-Mines et de Sainte-Croix-aux-Mines¹⁷, mais les évêques de Toul n'y avaient aucun droit puisque la terre appartenait aux sires d'Échery et aux ducs de Lorraine. L'exploitation débuta à la fin du 9^e siècle pour s'interrompre à la fin du 13^e siècle en raison de difficultés techniques. Elle reprit activement à la fin du 15^e siècle¹⁸.

L'essor récent de l'archéologie minière permet de comprendre les techniques employées par les mineurs pour extraire le minerai, le griller, le broyer, le laver, le concentrer puis le réduire dans un four¹⁹ avant de le traiter par coupellation pour obtenir de l'argent pur débarrassé de l'oxyde de plomb. En rassemblant les petites quantités obtenues à chaque opération, on fabriquait de petits lingots vendus à des négociants qui les acheminaient vers les ateliers monétaires ou chez les orfèvres. Des recherches scientifiques récentes en laboratoire et des expérimentations ont permis de préciser ces observations générales.

14. Flon, 2002, p. 254-259.

15. *Ibid.*, p. 21-22.

16. Brugerolles, Bari *et al.*, 1992.

17. Risler, 1873.

18. Fluck, 1968, p. 63-120.

19. Bailly-Maître, 2002, p. 119-136 ; Agricola, 1992, p. 329-331

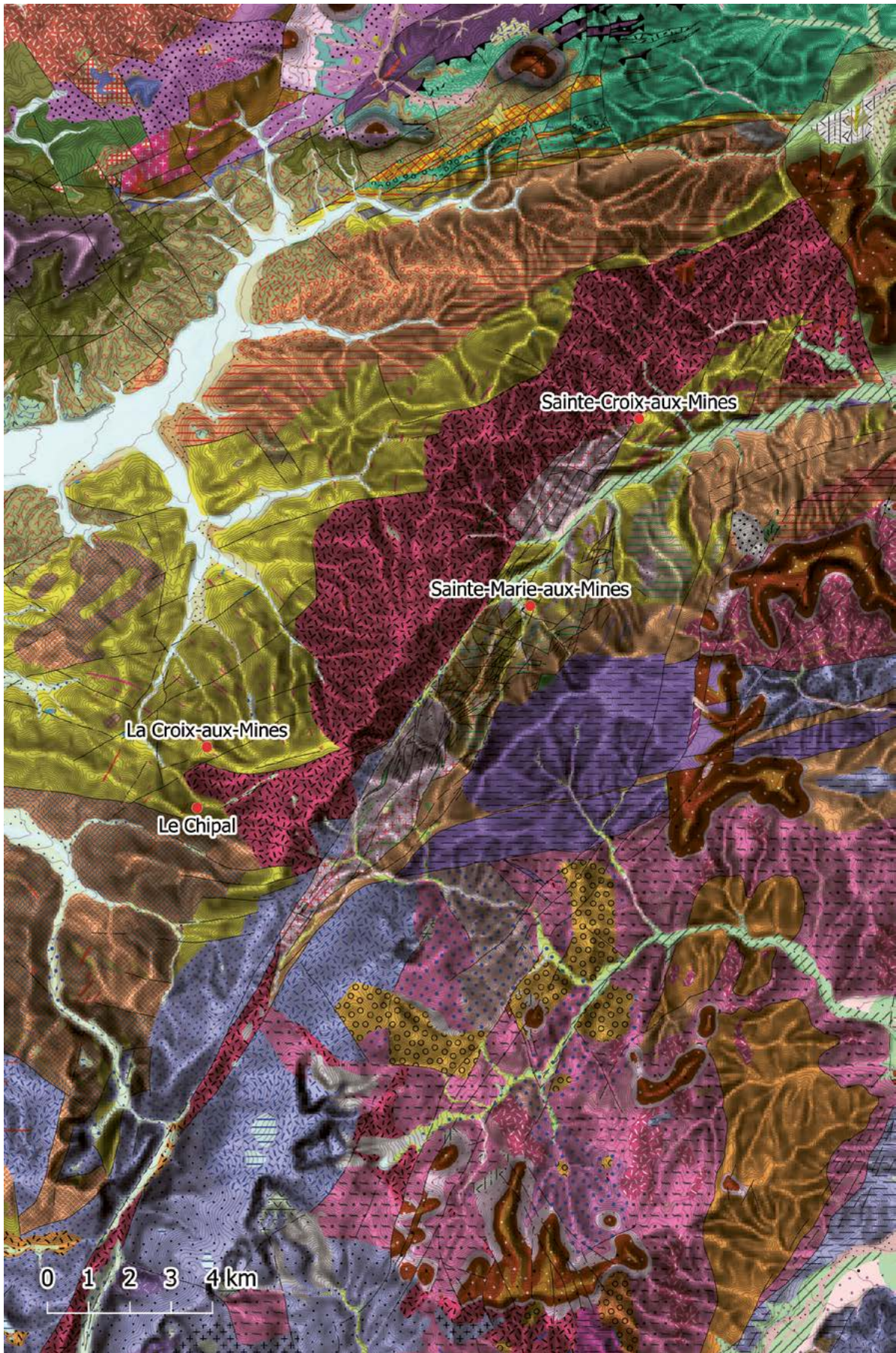


Figure 4a. Géologie du secteur minier des Vosges : La Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines.
Source : K. Bensaadi

LÉGENDE





- Faille
- ↔ Chevauchement, base de nappe ou faille inverse

Carte géologique du département des Vosges à 1/50000

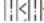











- Dépôts tourbeux récents à actuels (Holocène)
- Formations fluvio-glaciaires du Würm (Weichsélien)
- Colluvions du Würm (Weichsélien)
- Moraines du Riss-Würm (Pléistocène moyen à supérieur)
- Formation périglaciaire de gélifraction ou de gélifluxion du Riss-Würm : sables, limons, cailloux et blocs (Pléistocène moyen à supérieur)
- Alluvions anciennes des moyennes terrasses du Riss (Pléistocène moyen récent)
- Cônes alluviaux du Riss (Pléistocène moyen récent)
- Cônes alluviaux du Mindel (Pléistocène moyen ancien)
- Formations très hétérométriques : limons, sables, galets et blocs (Pléistocène inférieur)
- Grès vosgien : grès rose à rouge, souvent conglomératique (Buntsandstein moyen)
- Couches de Senones : grès arkosiques tigrés (Buntsandstein inférieur)
- Couches de Saint-Dié : grès, grès feldspathiques (Thuringien)
- Couches de Champenay : grès feldspathiques, schistes argileux (Thuringien)
- Trachy-andésites (Saxonien)
- Basaltes, généralement amygdalaires (Saxonien)
- Couches de Meisenbuckel : tufs volcaniques et ignimbrites intercalés dans des brèches pyroclastiques, des arkoses et des schistes argileux (Saxonien)
- Monzogranite porphyroïde calco-alcalin Mg-K, à biotite et amphibole, de Senones (Viséen sup.-Namurien)
- Diorites hétérogènes à amphibole du Champ-du-Feu (Viséen sup.)
- Série métamorphique de Villé et du Climont : schistes noirs ocellés (socle métamorphique des Vosges du Nord, protolite du Cambrien-Ordovicien)
- Série métamorphique de Villé et du Climont : gneiss mylonitiques, mylonites et gneiss ocellés (socle métamorphique des Vosges du Nord, protolite du Cambrien-Ordovicien)
- Série métamorphique de Villé et du Climont : gneiss mylonitiques, parfois à grenat, gneiss à amphibole et granites écrasés (socle métamorphique des Vosges du Nord, protolite du Cambrien-Ordovicien)
- Diatexite leucocrate à 2 micas +/- andalousite +/- cordiérite pinitisée +/- tourmaline (Tournaisien-Viséen)
- Diatexite rubanée à biotite plus parfois actinote (Tournaisien-Viséen)
- Série métamorphique d'Urbeis : gneiss à biotite, sillimanite, cordiérite et à reliques de grenat et de disthène (socle métamorphique des Vosges moyennes et méridionales)
- Série métamorphique d'Urbeis : gneiss migmatitiques à biotite, sillimanite et cordiérite (socle métamorphique des Vosges moyennes et méridionales)
- Série métamorphique d'Urbeis : métatexites rubanées à biotite +/- cordiérite (socle métamorphique des Vosges moyennes et méridionales)
- Série métamorphique de la Croix-aux-Mines : gneiss à grenat et/ou cordiérite, localement granitisés (socle métamorphique des Vosges moyennes et méridionales)
- Série métamorphique de la Croix-aux-Mines : gneiss divers, comprenant des kinzigites à grenat (socle métamorphique des Vosges moyennes et méridionales)

Carte géologique du département du Bas-Rhin à 1/50000

- Formation fluvio-glaciaire (Weichsélien)
- Éboulis, cryoclastes et éboulis assistés avec éventuellement, indication de la formation éboulée. Ex : (j1 a-b) (Pléistocène à Holocène)
- Granites des Vosges moyennes et méridionales - Granite orienté à enclaves micacées, de Gunsbach-Griesbach - (Namurien ?)
- Granites des Vosges moyennes et méridionales - Granite de l'Altenberg - (Viséen-Namurien)
- Granites des Vosges moyennes et méridionales - Granite à deux micas du Lac vert, de la Furch et du Ventron - (Viséen-Namurien)
- Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Leptynites à grenat, granitisées - (Protolithe cambro-ordovicien ?)
- Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Gneiss à grenat, sillimanite et graphite - (Protolithe cambro-ordovicien ?)
- Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Gneiss perlé à grenat - (Protolithe cambro-ordovicien ?)
- Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Gneiss perlé à grenat, granitisé - (Protolithe cambro-ordovicien ?)

-  Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Leptynites à nodules de sillimanite - (Protolithe cambro-ordovicien ?)
-  Migmatites et granites migmatitiques - Granite migmatitique de Kaysersberg - Granite du Hohrodberg - (Namurien)
-  Migmatites et granites migmatitiques - Diatexites à enclaves basiques : migmatites de Kayserberg - (Namurien)
-  Migmatites et granites migmatitiques - Granite migmatitique et migmatites des Trois-Epis - (Namurien)

Carte géologique du département du Haut-Rhin à 1/50000

-  Dépôts soliflués de versant (Pléistocène à Holocène)
-  Bande médiane du Champ du Feu - Roches pyroclastiques, dépôts volcaniques, cinérites et diabases - (Dévonien moyen à Viséen moyen : 334+5Ma)
-  Ordovicien - Silurien - Schistes de Steige - (Ordovicien-Silurien)
-  Granites des Vosges moyennes et méridionales - Granite porphyroïde à biotite et amphibole, des Crêtes - (Namurien)
-  Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Gneiss à lithologie variée (sillimanite prismatique et grenat) - (Protolithe cambro-ordovicien ?)
-  Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Gneiss migmatitiques à biotite, sillimanite et cordiérite - (Protolithe cambro-ordovicien ?)
-  Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Gneiss migmatitiques rubanés à biotite et cordiérite - (Protolithe cambro-ordovicien ?)
-  Série métamorphique de Sainte-Marie-aux-Mines - Gneiss à sillimanite fibreuse et gneiss rubanés laminés - (Protolithe cambro-ordovicien ?)
-  Série métamorphique de Villé et du Climont - Grès, psammites et quartzo-phyllades - (Protolithe cambro-ordovicien)
-  Série métamorphique de Villé et du Climont - "Porphyroïdes" - (Protolithe cambro-ordovicien)
-  Série métamorphique de Villé et du Climont - Schistes et phyllades - (Protolithe cambro-ordovicien)
-  Série métamorphique de Villé et du Climont - Micaschistes à grenat et quartzites clairs - (Protolithe cambro-ordovicien)

Le fonctionnement d'un atelier monétaire

La fabrication de pièces de monnaie est un procédé technique dont les méthodes ne changèrent pas ou peu depuis l'Antiquité jusqu'au milieu du 16^e siècle. Elles nous sont connues par l'observation des pièces qui ont conservé des traces de ces méthodes mais aussi par l'icographie ancienne (fig. 5 et 6), les textes du début de l'époque moderne et les découvertes archéologiques²⁰. En l'absence de documents spécifiques pour Toul, il est nécessaire de s'appuyer sur les informations provenant de sources françaises pour la fin du Moyen Âge et l'époque moderne.

La fonte des métaux

La découverte de l'atelier de la Rochelle a livré les restes d'un four servant à fondre les métaux achetés sous forme de pièces anciennes ou de pièces étrangères ou sous forme de lingots. Ces objets étaient placés dans des creusets en argile blanche contenant entre 1,5 et 4 litres et mis dans un grand four²¹. Devenu liquide, le métal était versé dans des moules en forme de règles où il refroidissait lentement. Les lingots obtenus, de forme parallépipédique, étaient appelés « lames » ou « rayaux ».

L'essai

Le maître de l'atelier devait alors procéder à une opération appelée « essai » pour s'assurer que ces lingots respectaient bien le rapport argent-cuivre souhaité par l'émetteur. Il utilisait la méthode dite de la coupellation sèche, qui resta en usage jusqu'à l'invention d'un nouveau procédé par Gay-Lussac en 1832, le

dosage par attaque acide²². Elle nécessitait un outillage assez simple et peu coûteux mais un savoir-faire délicat.

On fabriquait de petites coupelles demi-cylindriques à base de cendres d'os fortement calcinées dont il ne restait que les parties minérales. La cendre était mélangée à de l'eau puis compactée dans un moule en métal et séchée lentement.

Dans cette coupelle, on plaçait de l'argent contenant naturellement une portion de cuivre et du plomb.

On disposait également d'un four composé de plusieurs parties. La partie inférieure formait le foyer et supportait une sole ajourée. La partie supérieure ou salle de chauffe, maçonnée à l'argile réfractaire, disposait d'une cheminée dont on pouvait modifier la hauteur en fonction du tirage souhaité. À l'intérieur, on maçonnait une petite structure rectangulaire en argile voûtée en tunnel appelée chambre d'essai ou « moufle » percée de trous et disposant d'une petite porte.

À l'aide de longues pinces, on introduisait la coupelle qu'on positionnait en fonction de la température recherchée²³ (fig. 7).

Il fallait obtenir une température comprise entre 800 et 860 °C pour atteindre le point de fusion des oxydes qui formaient alors une couche liquide en surface. On veillait à ce que le mélange contienne toujours plus de 95 % de plomb, ce qui obligeait à en ajouter²⁴. Plus on voulait réduire la quantité de cuivre, plus il fallait ajouter du plomb. Les oxydes étaient alors absorbés par la coupelle comme l'ont montré les analyses chimiques. On pouvait ainsi réduire la masse de cuivre contenue dans l'argent qui restait solide (fusion à 961,8 °C). À la fin, on obtenait une petite boule dont l'accumulation servait à constituer un lingot. Quand l'alliage est à 718, 32 millièmes, la teneur en

20. Jané, Kazek et Didiot, 2018.

21. Arles, 2019.

22. Campredon, 1909, art. 828, 303-304.

23. Les dessins contemporains comme ceux d'Agricola ne fournissent qu'une vue extérieure des fours. La représentation retenue ici montre un four largement ouvert et des petits récipients à trois côtés contenant le métal liquide. Il peut tout aussi bien s'agir de fours utilisés pour la fonte du métal.

24. Agricola, 1992, p. 179-214. L'ouvrage expose également les techniques suivies pour séparer un métal précieux d'un métal commun (livre X, p. 357-396).



Figure 5. Un atelier suisse à la fin du 15^e siècle. Miniature de Diebold Schilling, *Spiezer Chronik*, Berne, 1484.
 Source : Burgerbibliothek, Berne, mss.h.h.l.16, p. 222.

1. Foyer équipé de soufflets. 2. Ouvrier martelant à chaud les lingots pour les aplatir. 3. Ouvrier découpant et apprêtant les flancs avec une cisaille, un marteau et des poinçons. Il les présente au maître pour vérification puis les range par séries dans des boîtes. 4. Ouvrier frappant monnaie. Les pièces sont mises dans des sacs en toile ou en cuir. 5. Table avec lingots et sacs de pièces. 6. Maître de la monnaie s'entretenant avec des marchands ou des représentants de l'autorité.



Figure 6. Un atelier allemand au 16^e siècle. Gravure sur bois de Hans Schäuflin, *Weiskunig*.

1. Four. 2. Martelage du lingot en plaque. 3. Taille des flans. 4. Frappe des monnaies. 5. Contrôle du poids.
6. Coffre.

argent est la même au centre et à la surface du lingot, sinon il y a des différences²⁵.

Le battage ou martelage

Le lingot était réchauffé et aplati par martelage à chaud sur une enclume pour obtenir une feuille

de l'épaisseur des pièces demandées. L'opération était dite « battre la chaude » (fig. 8).

La fabrication des flans

La fabrication des flans (fig. 9) constituait une opération assez longue qui nécessitait plusieurs

25. Tereygeol et Thomas, 2003, p. 171-181 ; Arles, 2009, p. 82-85.

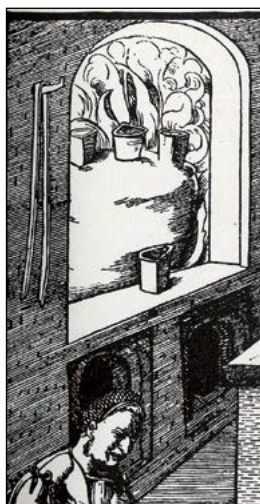


Figure 7



Figure 8



Figure 9



Figure 10

Figure 7. La préparation du métal. On distingue les creusets posés sur la sole du four, le foyer et les pinces.

Figure 8. Le martelage. 1. Billot. 2. Enclume. 3. Marteau. 4. Lingot martelé.

Figure 9. La frappe manuelle des pièces. 1. Apprenti présentant les flans. 2. Tablier recueillant les pièces.

Figure 10. La fabrication et le contrôle des flans. 1. Contrôle du diamètre avec un patron ou piéfort. 2. Flans acceptés. 3. Flans à refondre.

étapes parfaitement décrites par Jean Boizard en 1692²⁶.

« Couper carreaux » consistait à découper de petits carrés à l'aide d'une cisaille.

« Ajuster carreaux » consistait à réchauffer les carrés dans un récipient métallique ou poêle puis à les marteler avec un petit marteau spécial, le flattoir, avant de couper les angles.

« Approcher carreaux » consistait à peser chaque élément avec un dénéral ou poids-étalon servant de référence et à ôter le métal en excès.

« Flattir carreaux » consistait à pincer une pile de pièces avec une tenaille appelée « estanque » et à régulariser la tranche en lui donnant de petits coups avec un marteau appelé « rehaussoir ». On vérifiait la forme des rondelles avec un patron comme modèle de diamètre.

Les rondelles obtenues au poids et à la forme demandés étaient désormais appelées des « flans ».

« Rendre la brève » consistait à remettre au maître les flans, les déchets de métal et les

outils (matrices, pinces, marteaux, cisailles, dénéraux). Celui-ci versait à l'ouvrier chargé de la fournaise une somme correspondant à son salaire et à celui des ouvriers.

Il restait à vérifier une nouvelle fois la forme des rondelles à l'aide de patrons et le poids avec des dénéraux. Au terme de ces opérations, souvent pratiquées par des femmes, les rondelles gardaient le nom de flans.

Le blanchiment

Les flans étaient plongés dans un récipient contenant une solution aqueuse appelée « eau forte » contenant du sel, de la lie de vin avec des acides (nitrique, sulfurique) de la potasse et du salpêtre. Portée à ébullition, ce mélange corrosif servait pour décaper les traces d'oxydation et donnait une couleur gris clair à l'alliage.

La frappe manuelle²⁷

L'ouvrier était assis sur un tabouret devant un gros billot en bois appelé « cépeau »

26. Boizard, 1692, p. 152-158. Texte publié partiellement par Flon, 2002, p. 87-93.

27. Jané et Schiesser, 2019, p. 195-222 ; Mille et Téreygeol, 2011.

ou « enclume monétaire » dans lequel était enfoncé un coin fixe en métal ou « pile » (fig. 10).

D'une main, il tenait un autre coin métallique ou « trousseau » de forme cylindrique et de l'autre main un gros marteau carré (fig. 11). Ces coins étaient en fer mais l'extrémité était en acier (fig. 12).

Un graveur ou tailleur se chargeait de polir ces coins et de les chauffer pour y graver en creux les motifs demandés. Il employait un burin pour graver les éléments un à un, mais pouvait aussi utiliser un poinçon servant à graver d'un seul coup un mot, une ligne, un grènetis ou une série de motifs.

L'extrémité du coin fixe (la pile) recevait la matrice de l'avers de la pièce tandis que celle du coin mobile (trousseau) recevait la matrice du revers.

L'ouvrier devait donner un coup de marteau approprié pour que le métal entre correctement dans les creux des matrices. S'il ne frappait pas assez fort ou si le flan était mal centré ou de diamètre insuffisant ou s'il réutilisait une ancienne monnaie, toutes ces opérations laissaient des traces sur la pièce et renseignent le numismate sur les conditions de frappe.

Les trousseaux présentaient une usure plus rapide en raison des chocs subis (fig. 13). Il fallait donc les remplacer plus souvent. Cela explique que l'on faisait fabriquer généralement ensemble deux trousseaux et une pile, désignés toutefois sous le terme « une paire de coins ». De même, on faisait regraver les matrices quand elles présentaient des traces d'usure. Quand l'usure était trop grande ou que la production de la série s'arrêtait, les coins devaient être détruits pour éviter les frappes illégales²⁸.

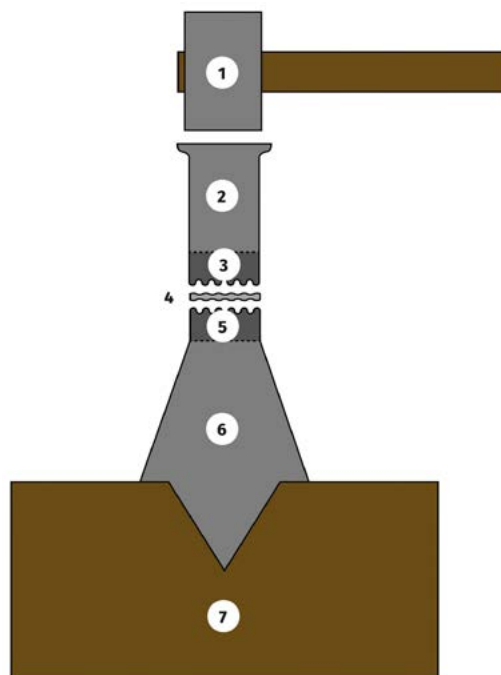


Figure 11. L'outillage du monnayeur.

1. Masse. 2. Coin mobile tenu à la main ou trousseau
3. Partie aciérée avec empreinte de l'avers
4. Flan 5. Partie aciérée avec empreinte du revers 6. Coin fixe ou pile
7. Billot de bois



Figure 12. Une paire de coins monétaires gravés.
En haut : Coin mobile ou pile avec gravure de l'avers.
En bas : Coin fixe ou trousseau.



Figure 13. Les coins mobiles usagés

28. Bompaire et Hourlier, 2005, p. 118-125.



Figure 14. Le contrôle final. 1. Trébuchet. 2. Plateau avec poids monétaires ou dénéraux. 3. Plateau avec une série de pièces. 4. Garde tenant le livre des contrôles. 5. Maître vérificateur.

Des travaux récents ont permis de détailler avec précision la chaîne opératoire au demeurant plus complexe que les textes du 17^e siècle ne le laissent croire, puisque l'on ne compte pas moins de 26 manipulations réparties en 5 étapes.

- Étape 1 : travailler les métaux bruts. Achat des métaux, analyse, essai, réalisation des alliages selon le titre fixé par les ordonnances, brossage, nouvelle analyse, coulée en lames.
- Étape 2 : travailler les lames. Ébardage, mise en forme par martelage sur enclume, recuit au feu.
- Étape 3 : travailler les carreaux. Découpe des carreaux, contrôle du poids, martelage à plat sur l'enclume, recuit, ajustement par rapport au poids avec un dénéral, classement par rapport à la taille, mise en pile et frappe sur leur

tranche, puis frappe à plat sur l'enclume pour obtenir une forme arrondie

- Étape 4 : travailler les flans. Recuit, mise en pile et frappe à plat pour améliorer l'arrondi, reclassement par taille, plusieurs opérations de frappe, délivrance de la brève, blanchiment, recuit.
- Étape 5 : frappe des monnaies au marteau²⁹.

Le personnel des ateliers monétaires

À Toul, l'autorité émettrice s'en remettait généralement au chambrier pour contrôler les émissions monétaires et les personnes chargées des opérations techniques et pour veiller à la sécurité des bâtiments qui composaient la maison de la monnaie³⁰. Le souvenir

29. Arles, 2009, p. 111.

30. Flon, 2002, p.72-80 ; Bompaire et Dumas, 2000, p. 453-463.

de l'atelier monétaire s'y trouve conservé dans le nom des rues du cadastre du 19^e siècle. La rue de la Monnaie et une petite rue perpendiculaire se situaient dans la partie la plus ancienne de la ville appelée Châtel. Longue de 125 mètres, elle commençait à la place du Parge, située à l'ouest de la cathédrale. Le terme désignait-il l'atelier municipal ou l'atelier épiscopal, à moins qu'il n'y ait eu qu'un seul et même bâtiment ?

Le maître de la monnaie à Toul

Aux 11^e et 12^e siècle, il portait le surnom de *monetarius*, puis maître puis maître particulier dans le texte de 1350. La charge était mise aux enchères en séance publique et celui qui faisait la meilleure offre à l'extinction de la chandelle l'emportait. L'adjudicataire était tenu par un bail de durée variable qui précisait les obligations inhérentes à la fonction et son salaire. Il disposait d'un logis dans les locaux de la maison de la monnaie.

Il achetait les métaux au prix du marché, se procurait le combustible, préparait les alliages, dirigeait le travail des officiers et des ouvriers, les rétribuait et faisait réaliser les coins. Il s'engageait à émettre un nombre précis d'espèces et se portait garant de la qualité des pièces, en poids et en titre définis dans le contrat.

Les officiers

Ils étaient en nombre variable selon l'importance de l'atelier.

Le **garde des coins ou fers** vérifiait leur qualité, les conservait dans un lieu sûr quand ils ne servaient pas, les détruisait quand ils étaient hors d'usage. Quand une série « la brève » était en cours de production, il prélevait au hasard un certain nombre de pièces dont il contrôlait la forme et le poids et rédigeait un acte de validation s'il y avait conformité. Il choisissait également d'autres pièces en plus petit nombre qu'il mettait dans une boîte.

L'**essayeur** prélevait lui aussi dans la série quelques pièces qu'il coupait en deux. Une moitié était analysée pour déterminer le titre ; s'il était conforme aux ordonnances, l'essayeur remettait au garde un accord écrit de validation.

Le **garde** transmettait au maître les deux documents validant la série. On dit qu'il faisait « délivrance de la brève ». À Toul, on ignore si cette délivrance s'accompagnait d'une partie solennelle de la cérémonie.

Le **contre-garde** contrôlait les achats de métaux faits par le maître.

Le **tailleur des fers** ou **graveur** réalisait les motifs.

Les ouvriers

Les **ouvrières** ou « **tailleuses** » assuraient les différentes opérations de préparation des flans.

Les **monnayeurs** frappaient les pièces.

Les généraux maîtres

Les généraux maîtres représentaient l'autorité émettrice dans le domaine royal. Le maître leur remettait les boîtes contenant les pièces mises de côté par le garde et l'essayeur. Ils en vérifiaient la forme, le poids et le titre (fig. 14). Si les résultats étaient compris entre les marges de tolérance « les remèdes », ils validaient la série ; sinon, ils infligeaient des pénalités au maître ou renvoyaient la série à la fonte.

Catalogue

François RENARD

Monnayage royal et impérial de Toul

Le monnayage mérovingien, à Toul, est représenté du 6^e au 8^e siècle par un nombre important de triens.

On connaît un triens du roi d'Austrasie Sigebert (561-575), frappé à Toul. Il est probable que d'autres rois de cette dynastie ont également fait émettre des sous ou des triens pour l'atelier de Toul, mais ils n'ont pas été retrouvés.

En revanche, on connaît au moins dix monétaires différents ayant fait frapper des triens à Toul : Leudius, Gibiricus, Giselus, Audoaldus, Dructualdus, Drustoalius (peut-être le même monétaire que le précédent), Selevicselus, Autrovallus, Vodotus et Lupo.

Entre ces derniers triens émis au plus tard au milieu du 8^e siècle et les premières frappes à Toul, attribuées à Charles le Chauve, roi de France et de Lotharingie (869-870, traité de Meerssen), il y a un vide monétaire de plus d'un siècle. Il peut s'agir de monnaies non retrouvées parce que rares, ou réellement d'une période où la frappe a cessé.

Charles le Chauve (870-877)

Roi d'Austrasie à partir de 869 à 875, roi de Lotharingie de 869-870 puis empereur de 875 à 877, Charles le Chauve régnait sur le royaume franc depuis 840. Il s'empara du royaume de Lothaire II à la mort de celui-ci, en 869.

Le partage de Metz du 8 août 870 a restitué la province de Metz à Louis le Germanique, tandis que Toul et Verdun restaient au royaume de France, au bénéfice de Charles le Chauve. L'appartenance au règne de Charles le Chauve des deniers et oboles décrits ci-dessous est très probable (elle pourrait être reportée à Charles le Gros qui fut roi de Lorraine de 882 à 887). Quoi qu'il en soit, ces deniers et ces oboles sont, chronologiquement, les premières monnaies de la période carolingienne que nous connaissons, frappées à Toul, entre 869 et 875 avant que Charles le Chauve n'accède à la dignité impériale. Charles le Chauve est le premier carolingien à avoir créé le monogramme composé des lettres KROLS disposées en forme de croix.




| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-------------------|-----------|----------------------------|--------|-------|-------------|---------|--|-------------------------------|
| 1 | Charles le Chauve | 869 - 875 | Monogramme et croix pattée | Denier | Ag | | | Collection Gariel | D'une grande rareté |
| 2 | Charles le Chauve | 869 - 875 | Monogramme et croix pattée | Denier | Ag | | | Collection Gariel | D'une grande rareté |
| 3 | Charles le Chauve | 869 - 875 | Monogramme et croix pattée | Obole | Ag | 730 | 1,4 | Collection Gariel et collection particulière | Connue à quelques exemplaires |

On sait pourtant que Charlemagne, Louis le Débonnaire et Lothaire I^{er} ont séjourné à Toul, qu'ils y ont créé des fondations. Mais aucun document traitant du droit monétaire ni aucune monnaie de cette première période carolingienne, portant le nom de Toul et prouvant le fonctionnement de l'atelier de Toul pour ces empereurs et rois, ne nous sont connus.

En Lotharingie, le roi de Germanie est à la fois l'entité politique, l'émetteur et l'autorité, jusqu'en 900. Dans le cas de Charles le Chauve (870-877) et d'Arnould de Carinthie (887-889), ces deux rois cumulent ces trois fonctions. À partir de Louis l'Enfant (900-911), le roi de Germanie reste l'entité politique et l'autorité tandis que le comte-évêque en vertu de ses droits comtaux devient l'émetteur (voir Cardon, Janet et Schiesser, 2021).

La numismatique de Charles le Chauve comprend quatre types principaux :

- 1^{er} type : à l'avers, croix entourée de la légende royale ; au revers, nom de l'atelier gravé horizontalement ;
- 2^e type : l'inscription horizontale de l'atelier est remplacée au revers par le monogramme carolingien initié par Charles le Chauve et le nom de l'atelier figure en légende circulaire ;
- 3^e type : à l'avers, le nom du roi est inscrit en légende circulaire côté monogramme ; le revers porte en légende circulaire le nom de l'atelier autour de la croix pattée ;
- 4^e type : disparition, en légende de l'avers, du nom royal écrit en toutes lettres, remplacé par la légende GRATIA DII REX. Ce type, pour d'autres ateliers, à Metz en particulier, a connu des périodes d'immobilisation qui laissent penser que ces frappes sont postérieures à la mort de Charles le Chauve en 877.

| Avers / Revers | Description | Sources Références |
|---|---|---|
|  | <p>Av./ Petite croix pattée initiale GRATIADIIREX entre deux grènetis. Croix initiale positionnée à 5 h. Dans le champ monogramme de Charles.</p> <p>Rv./ Croix pattée initiale. TVLLOCIVITAS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée. Beau style non dégénéré.</p> | <p>Gariel n° 261 Pl. XXXV Kluge manque Morisson-Grunthal 680-681 Depeyrot 985</p> |
|  | <p>Av./ Petite croix pattée initiale GRATIADIIREX entre deux grènetis. Croix initiale positionnée à 9 h. Dans le champ monogramme de Charles.</p> <p>Rv./ Croix pattée initiale RVLLOCIVITAS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée.</p> | <p>Gariel n° 262 Pl. XXXV Kluge manque Morisson-Grunthal 680-981 Depeyrot 985</p> |
|  | <p>Av./ Petite croix pattée initiale GRATIADIIREX entre deux grènetis. Croix initiale positionnée à 3 h. Dans le champ monogramme de Charles.</p> <p>Rv./ Croix pattée initiale TVLLOCIVITAS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée. Beau style non dégénéré.</p> | <p>Gariel n° 263 Pl. XXXV Kluge manque Morisson-Grunthal 682 Depeyrot 986</p> |

| | | | | | | | | | |
|---|-------------------------|-----------------|----------------------------------|-------|----|-----|-----|---------------------------------------|----------------------------------|
| 4 | Charles le Chauve | 869 - 875 | Monogramme et croix pattée | Obole | Ag | 740 | 1,4 | Collection Gariel et internet 2018 | Connue à quelques exemplaires |
|---|-------------------------|-----------------|----------------------------------|-------|----|-----|-----|---------------------------------------|----------------------------------|

Arnould de Carinthie, roi de Francie orientale (887-899)

Il est le fils de Carloman. Il fut élu en novembre 887 roi de Francie orientale, par une assemblée de comtes dissidents, contestant l'autorité de Charles le Gros (882-887).

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|----------------------------|-----------------|---------------------------------|--------|-------|----------------|------------|--|--|
| 1 | Arnould de Carinthie | 887 - 899 | Croix pattée avers et revers | Denier | Ag | 1500 | 2 | Exemplaire de la collection Robert, marqué à l'époque comme unique. Collection particulière. Paraît être l'exemplaire de la collection Charles Robert | D'une grande rareté. Cet exemplaire annoté comme unique dans la vente de la collection Charles Robert. |
| 2 | Arnould de Carinthie | 887 - 899 | Croix pattée avers et revers | Denier | Ag | ? | ? | Vente Inumis 2012 | D'une grande rareté |
| 3 | Arnould de Carinthie | 887 - 899 | Croix pattée avers et revers | Denier | Ag | 1118 | 2 | Vente du 30 mai 2015. Collection abbé de Jobal n° 160 | D'une grande rareté |



Av./ Petite croix pattée initiale
GRATIADIIREX entre deux grènetis.
Croix initiale positionnée à 3 h.
Dans le champ monogramme de Charles.
Rv./ Croix pattée initiale. TVLLOCIVITAS
entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée.
Obole immobilisée.

Gariel n° 264 Pl. XXXV
Kluge manque
Morisson-Grunthal 682
Depeyrot 986

Avers /Revers

Description

Sources
Références



Av./ +ARNVLFVSREX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée.
Rv./ +TVLLOCIVITAS entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée
de 4 globules.

Kluge CNG 193 Pl. 280 8.1.1 var.
Prou 136
Morrison et Grüntahl
n° 1535
Vente collection abbé de Jobal
n° 160
Vente Robert n° 943



Av./ +ARNVLFVSREX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée.
Rv./ +TVLLOCIVITAS entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée
de quatre globules.

Kluge CNG 193 Pl. 280 8.1.1 var.
Prou 136 var.
Morrison et Grüntahl
n° 1535 var.
Vente collection
abbé de Jobal n° 160 var.
Vente Robert n° 943 var.



Av./ +ARNVLFVSREX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée.
Rv./ +TVLLOCIVITAS entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée
de quatre globules.

Kluge CNG 193 Pl. 280 8.1.1 var.
Prou 136 var.
Morrison et Grüntahl n° 1535
Vente collection
abbé de Jobal n° 160 var.
Vente Robert n° 943

| | | | | | | | | | |
|---|----------------------|-----------|------------------------------|--------|--|-----|-----|--|---------------------|
| 4 | Arnould de Carinthie | 887 - 899 | Croix pattée avers et revers | Denier | Ag | 1,8 | 2 | Musée de Berlin | D'une grande rareté |
| 5 | Arnould de Carinthie | 887 - 899 | Croix pattée avers et revers | Denier | Ces deniers présentent un état cuivreux. | 980 | 1,9 | Trouvé à Dongermain en 1922. L'âme de ces deniers paraît être en cuivre. Cependant, la gravure du revers, non corrodée, montre une gravure de bon style. | D'une grande rareté |



Comparaison des différentes croix

Louis l'Enfant (900-911)

Deniers et oboles attribuables à l'épiscopat de l'évêque Ludelme et à son successeur, Dreux (906-922)

Deniers et oboles au nom de LOUIS à la croix cantonnée de quatre besants et revers TVLLO. « L'ordre chronologique amènerait tout naturellement ici la numismatique du chef de la maison de Saxe; mais pour éviter toute solution de continuité dans la série carolingienne, j'ai préféré faire connaître des oboles et des deniers que je crois frappés par Louis d'Outremer, ou en son nom. Certains de ces deniers, sauf le nom royal, sont à peu près identiques à ceux de Charles le Simple. Ils paraissent cependant moins anciens et pourraient constituer les produits intermédiaires d'un monnayage local commençant à Charles le Simple et finissant à Otton I^{er} » (Robert, 1852). Nous verrons plus loin avec le monnayage des successeurs de Louis, que ce monnayage a perduré jusqu'à Frédéric de Bar (959-978), duc de Haute Lotharingie.



Av./ Croix pattée initiale ARNVLFVSREX entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée non cantonnée.

Rv./ Croix pattée initiale TVLLOCIVITAS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.

B. Kluge donne une légende ARNOLFVS que l'on ne lit pas sur cette photo.

Kluge CNG 193 Pl. 280 8.1.1
Prou 136 var.

Morrison et Grüntahl n° 1535

Vente collection

abbé de Jobal n° 160 var.

Vente Robert n° 943



Av./ +ARNVLFSREX entre deux grènetis.

La légende est recomposable par les éléments de chacun des caractères. Le scan en revanche ne permet pas cette lecture. Le champ de l'avvers est lui aussi très corrodé, mais il permet de reconstituer les branches de la croix non cantonnée.

Rv./ +TVLLOCIVITAS entre deux grènetis.

Dans le champ croix pattée cantonnée de 4 globules.

Kluge CNG 193 Pl. 280 8.1.1
Prou 136 var.

Morrison et Grüntahl n° 1535

Vente collection

abbé de Jobal n° 160 var.

Vente Robert n° 943



Comparaison des différentes croix

Le roi Louis l'Enfant a concédé, le 30 octobre 900, au prince-évêque Ludelme (895-906) le *jus monetae* avec la direction et le bénéfice de l'atelier monétaire. On ne connaît pas pour autant de monnayage portant explicitement le nom de Ludelme. Les monnaies décrites ci-dessous sont cependant clairement attribuables à l'épiscopat de cet évêque et à celui de son successeur, Dreux (906-922).

Cette direction de l'atelier monétaire et son bénéfice n'implique pas nécessairement que le prince évêque ait fait apparaître sa titulature sur ces espèces.

Nous présentons ci-dessous un monnayage initialement de bon style avec des titulatures correctes, mais il est suivi de deniers et d'oboles immobilisés qui montrent clairement que ce monnayage a perduré au-delà de la fin du règne de Louis (911). À l'issue de la description des deniers au nom de Louis, nous publions une obole provenant de la région toulouise, découverte au 20^e siècle avec des deniers au type TVLLO (au nom de Louis), obole qui pourrait être la première monnaie explicitant la référence au diocèse de Toul.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|----------------|-----------|--|--------|-------|---|---------|--|--|
| 1 | Louis l'Enfant | 900 - 911 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Denier | Ag | 1240 | 1,8 | Collection particulière | Les deniers ne montrant aucune trace d'immobilisation sont très rares. |
| 2 | Louis l'Enfant | 900 - 911 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Denier | Ag | 923. Poids élevé malgré 20 % de manque de métal | 1,8 | Ebay Septembre 2014, puis collection particulière. Même description que le denier ci-dessus, mais caractères des deux légendes plus importants et gravure moins fine | Il n'y a pas encore d'immobilisation mais alourdissement du style. |
| 3 | Louis l'Enfant | 900 - 911 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Denier | Ag | 1260 | 1,8 | Collection particulière | Rare |
| 4 | Louis l'Enfant | 900 - 911 | Croix pattée avers et TVVULLO dans le champ revers | Denier | Ag | 1190 | 1,8 | Collection particulière. Ce denier présente une certaine immobilisation prouvant une émission plus tardive. | Rare |
| 5 | Louis l'Enfant | 900 - 911 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Denier | Ag | 1230 | | À l'époque de l'ouvrage de Robert collection Serrure à Gand, ce denier présente en termes de gravure et en graphisme des légendes une nette immobilisation. | Rare |

Avers / Revers

Description

Sources
Références

Av./ Croix initiale formée de quatre globules LVDOVVICVSREX entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.
Rv./ TVLLO dans le champ. Le O est de taille plus petite que les quatre autres lettres et repose sur la barre du L précédent. On ne retrouve pas, sur d'autres deniers à ce type ; le graphisme des deux L pour lesquels la petite barre horizontale est un triangle pointé dans le jambage vertical.

Kluge CNG 193 Pl. 280 8.12 var.
Prou 137
Morrison et Grüntahl n° 1567 var.
Vente collection abbé de Jobal n° 163 var.
Vente Robert n° 945 var.
Vente Fürstenberg : 1352 var.



Av./ Croix initiale formée de quatre globules LV.VICVSPIX entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.
Rv./ TVLLO dans le champ. Le o est de taille plus petite et repose sur la barre du L précédent. Grènetis extérieur.

Kluge CNG 193 Pl. 280 8.12 var.
Prou 137
Morrison et Grüntahl n° 1567 var.
Vente collection abbé de Jobal n° 163 var.
Vente Robert n° 945 var.
Vente Fürstenberg : 1352 var.



Av./ Croix initiale formée de quatre globules LVDOV.VICISREX entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.
Rv./ TVLLO dans le champ. Le o est de taille plus petite et repose sur la barre du L précédent. Le graphisme des cinq lettres de TULLO va en décroissant donnant à cette légende transversale une forme tronconique, de gauche à droite.

Cette légende d'avers et sa ponctuation sont inédites. De même le type de gravure est inédit.
Kluge CNG 193 Pl. 280 8.12 var.
Prou 137 var.
Morrison et Grüntahl n° 1567 var.
Vente collection abbé de Jobal n° 163 var.
Vente Robert n° 945 var.
Vente Fürstenberg : 1352 var.



Av./ Croix initiale formée de quatre globules LVDOVVICVSREX entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.
Rv./ TVLLO dans le champ. Le o est de taille plus petite et repose sur la barre du L précédent. Grènetis extérieur.

Kluge CNG 193 Pl. 280 8.12 var.
Prou 137 var.
Morrison et Grüntahl n° 1567 var.
Vente collection abbé de Jobal n° 163 var.
Vente Robert n° 945 var.
Vente Fürstenberg : 1352 var.



Av./ Croix formée de quatre gros globules. LVDOVICVSPX entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.
Rv./ TVLLO en travers du champ. Grènetis extérieur.

Robert 1852
Pl. XVI n° 9

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-----------------|---|--------|----|--------------|-----|---|---------------|
| 6 | Louis l'Enfant | 900 - 911 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Denier | Ag | 1300 1200 | 1,9 | Collection particulière. Ce denier présente une certaine immobilisation prouvant une émission plus tardive. | Rare |
| 7 | Louis l'Enfant | 900 - 911 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Obole | Ag | 580 | 1,4 | BNF Cabinet des Médailles | Paraît unique |
| 8 | Louis l'Enfant | 900 - 911 | Croix pattée avers et revers TVLLO, rétrograde, dans le champ | Obole | Ag | 580 | 1,6 | Collection particulière | Paraît unique |



Ludelme (895-906) ?

À cette période commence un monnayage sur lequel apparaît d'abord une référence au diocèse, puis le nom de l'évêque (autorité émettrice), et ce sur une face. Sur l'autre face apparaît le nom du roi ou de l'empereur. Cette double titulature va durer jusqu'à l'épiscopat de Riquin de Commercy (1118-1126).

Nous proposons d'attribuer l'obole présentée ci-dessous au temps de l'épiscopat du prince-évêque Ludelme (895-906). Il serait à la fois l'émetteur et l'autorité, mais son nom est remplacé par le nom du saint dédicataire du diocèse de Toul.

En effet, dans plusieurs chartes contemporaines, la dénomination du diocèse de Toul est POPVLVS STEPHNANI. La légende de l'avers de cette obole porte très clairement STEPHANVS. Malheureusement, côté croix, la frappe est décentrée et aucune lettre de la légende n'a pu sortir à la frappe. On retrouve cette référence à saint Étienne, en particulier sur le denier de Herimann (1019-1026) que nous publions plus loin. Ce denier porte la légende STEPHANVS à son revers.

Le diplôme de Louis l'Enfant du 30 octobre 900 donne à Ludelme la direction et les bénéfices de l'atelier monétaire. Cette attribution ne signifie pas nécessairement que l'évêque ait été conduit à frapper en son nom, mais plus simplement qu'il dirigeait directement l'atelier monétaire au nom du roi Louis, à Toul.

La légende STEPHANVS désignerait en ce cas l'autorité émettrice qui est l'évêque de Toul.



Av./ Croix formée de quatre gros globules.
LVDOVICVSPIX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de
quatre globules.
Rv./ TVLLO en travers du champ. Grènetis
extérieur.

Robert 1852
Pl. XVI n° 10



Av./ Croix formée de quatre gros globules.
LVDOVICVSIX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de
quatre globules.
Rv./ TVLLO en travers du champ. Grènetis
extérieur.

Robert 1852
Pl. XVI n° 12.
Prou 1,8



Av./ Croix pattée initiale puis croix formée
de quatre besants L (en forme de I) VUD
(en deux jambages dont le second est
triangulaire) V (en forme de L) VICE (le X
de REX forme la croix pattée initiale).
Rv./ TVLLO (petit O) rétrograde dans le
champ. Besant dans le V.

Inédite.
On ne connaît pas le denier
de ce type qui a très
probablement existé.

Le X de REX, à l'avvers de cette obole a été traité par le graveur comme une croix initiale.

Il est bien suivi de la croix composée de quatre points puis d'un I (et non d'un L) suivi d'un grand V.

Le D théorique est un dessin puis vient un grand O, suivi d'un grand L suivi d'un grand V, suivi d'un I (?), puis un grand R, lui-même suivi d'un grand E final. Au revers, la légende TVLLO est rétrograde, les L ne comportant pas le jambage horizontal.

Par ailleurs, la dédicace du diocèse de Toul à saint Étienne apparaît très tôt sur plusieurs chartes des 8^e et 9^e siècles (cf. Martin, chapitre 5, p. 111-118).

Le type de cette obole, son poids et son flan très mince présentent de réelles difficultés quant à son identification.

La gravure côté buste rappelle celle des espèces mérovingiennes à la fin du 7^e siècle.

Le côté croix en revanche est très proche des gravures des deniers et oboles carolingiens que l'on trouve au 9^e siècle à Toul avec un cantonnement de quatre globules.

Le poids, de l'ordre de 0,5 g, est lui aussi égal au poids d'une obole du 10^e siècle à Toul.

Cette obole pourrait à la rigueur être attribuée à Étienne de Lunéville ; mais là, à plus forte raison encore, la gravure du buste paraît anachronique.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-------------------------------------|-----------|---|-------|-------|-------------|---------|---|-------------------|
| 1 | Période de l'épiscopat de LUDELME ? | 895 - 906 | Buste à gauche de saint Étienne ou d'un évêque Étienne et croix simple cantonnée de quatre besants. | Obole | Ag | 460 | 1,4 | Cette obole est encore une énigme numismatique. L'avers avec la légende STEPHANVS, bien sortie du coin, paraît de type mérovingien. En revanche, le revers à la croix cantonnée de quatre besants est nettement plus tardif. Un élément complémentaire pour proposer une datation au premier quart du 10 ^e siècle réside dans le fait que cette monnaie a été trouvée avec deux deniers et une obole aux légendes, à l'avers côté croix, LVUDOVICVS REX partiellement immobilisées, et au revers TVLLO non rétrograde. | Paraît unique |

Charles le Simple (911-923)

L'évêque Drogon (906-922) est à la fois émetteur et autorité pour ces deniers au même type que celui des deniers et oboles de Louis d'Outremer.

Le type monétaire de Toul, à l'époque où nous sommes arrivés, était très caractéristique.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-------------------|-----------|---|--------|-------|-------------------------------------|---------|-------------------------|---|
| 1 | Charles le Simple | 911 - 923 | Croix pattée avers et TVULLO dans le champ revers | Denier | Ag | 830. Poids faible mais denier rogné | 1,8 | Collection Robert | Très rare. Beaucoup plus rare que le denier de Louis qui a perduré en étant immobilisé. |

Avers /Revers

Description

Sources
Références

Av./ STEP HANVS. Grènetis extérieur.
Dans le champ buste à gauche, coupant la légende haut et bas, à chevelure perlée, avec un bandeau perlé également. Deux annelets à la base du cou. La base de ce buste est composée de traits, comme sur de nombreux triens de Lorraine.

Rv./ La légende du revers n'a pas du tout porté et la frappe décentrée ne laisse qu'une moitié de la zone de légende. Filet et grènetis intérieurs. Dans le champ, grande croix à branches faiblement évasées, cantonnée de quatre besants. Autant le type de l'avers rappelle le monnayage du 7^e siècle, autant ce type de croix est tout à fait compatible avec une datation 10^e siècle, voire plus tardive.

Inédit

Il se distinguait par la largeur des lettres et par le relief des sphères, sphères qui formaient les grènetis, marquaient le commencement des légendes ou se montraient dans les cantons de la croix (Robert, 1852, p. 219).

Avers /Revers

Description

Sources
Références

Av./ Croix formée de quatre gros points.
KAROLVUSREX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre besants.

Rv./ TVLLO en travers du champ.
Grènetis extérieur.

Robert 1852
P l XVI n° 5.
Prou 139
Cet exemplaire.
Vente Robert Paris 1186 n° 944

| | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-----------|--|--------|----|------|-----|--|--|
| 2 | Charles le Simple | 911 - 923 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Denier | Ag | 1250 | 2,1 | Collection de Saulcy Vente Furstenberg Cahn n° 39 Francfort 1932 Cet exemplaire n° 1330 | Très rare. Beaucoup plus rare que le denier de Louis qui a perduré en étant immobilisé. |
| 3 | Charles le Simple | 911 - 923 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Denier | Ag | 1400 | 2,1 | Musée de Metz | Très rare. Beaucoup plus rare que le denier de Louis qui a perduré en étant immobilisé. |
| 4 | Charles le Simple | 911 - 923 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Denier | Ag | 1216 | 2,1 | Nancy Collection 2013 Collection particulière | Très rare. Beaucoup plus rare que le denier de Louis qui a perduré en étant immobilisé. |
| 5 | Charles le Simple | 911 - 923 | Croix pattée avers et TVLLO dans le champ revers | Obole | Ag | 450 | 1,5 | Vente de la collection de l'abbé de Jobal Paris 30 mai 2015 n° 167 Collection particulière | Obole connue à quelques exemplaires, une à Berlin, une autre à la BNF à Paris, deux autres en collections particulières. |
| 6 | Charles le Simple | 911 - 923 | Croix pattée avers et TVVULLO dans le champ revers | Obole | Ag | 516 | 1 | Collection particulière | Obole connue à quelques exemplaires, une à Berlin, une autre à la BNF à Paris, deux autres en collections particulières. |



Ces deux oboles sont de gravures très différentes. La première est encore d'un type non immobilisé, tandis que la seconde présente des caractères déformés, comme sur le monnayage de Louis. La croix est plus petite sur la première.

Otton I^{er} (936-962)

L'évêque Gauzelin (922-962) est à la fois émetteur et autorité de ces deniers au même type que celui des monnaies de Louis d'Outremer et de Charles le Simple.

Deniers et oboles à la légende OTTO REX et revers TVLLO.



Av./ Croix formée de quatre petits points.
KAROLVSREX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre besants.
Rv./ TVLLO en travers du champ. Grènetis extérieur.
Variante de la précédente : lettres plus grêlées et répétition du E de REX.

Robert 1852
Pl. XVI n° 6
Prou 139 var.



Av./ Croix formée de quatre petits points.
KAROLVSREX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre besants.
Rv./ TVLLO en travers du champ. Grènetis extérieur.
Autre variété avec le K de Karolus remplacé par un I.

Robert 1852.
Pl. XVI n° 7
Prou 139 var.



Av./ Croix initiale formée de quatre globules
KAROLVSR.EX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.
Rv./ TVLLO dans le champ. Le O de TVLLO est de plus petite taille et posé sur la barre du dernier L. Grènetis extérieur.

Kluge CNG 193
Pl. 280 8.3.1
Prou 139
Morrison et Grüntahl
n° 1364
Vente collection abbé de Jobal
n° 166
Collection prince de Fürstenberg : manque
Vente Robert n° 944



Av./ Croix initiale formée de quatre globules
KAROLVSR.EX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.
Rv./ TVLLO dans le champ. Le O de TVLLO est de plus petite taille et posé sur la barre du dernier L. Grènetis extérieur.

Robert : manque
Kluge CNG 193
Pl. 280 8.3.2
Prou 141
Gariel Pl. 52 n° 76 Morrison/
Grüntahl n° 1365
Un exemplaire
dans le trésor de Rennes
(Lafaurie R.N. 1963 n° 94)



Av./ Croix initiale formée de quatre globules.
KAROLVUS IEX entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.
Rv./ TVLLO dans le champ. Le O de TVLLO est de plus petite taille et posé sur la barre du dernier L. Grènetis extérieur.
variante de légende correspondant au denier n° 4.

Robert : manque
Kluge CNG 193 Pl. 280 8.3.
Prou 141 var.
Gariel Pl. 52 n° 76 Morrison/
Grüntahl n° 1365

Comme sur l'ensemble du monnayage carolingien de Toul, la légende TVLLO sur une ligne au travers du champ présente le même type de graphisme, avec, en particulier, le O final plus petit que les autres caractères et pointé sur la barre verticale du dernier L.

Si les deniers de Charles le Simple présentent tous une réelle qualité de gravure et de frappe, ceux au nom d'Otton I^{er} qui seront décrits ci-dessous, montrent une forte immobilisation des légendes rétrogrades, jusqu'à des légendes qui n'ont plus de sens.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------------------|-----------------|---|--------------|-------------|-------------|---------|--|--|
| 1 | Otton I ^{er} | 936 - 973 | Croix pattée et TVLLO rétrograde | Denier | Ag | 1500 | 1,8 | À l'époque de l'ouvrage de C. Robert. Collection Denis Paris | C. Robert ne connaissait que l'exemplaire de la collection de M. Denis |
| 2 | Otton I ^{er} | 936 - 973 | Croix pattée et TVLLO | Denier | Ag | 1270 | 1,8 | Musée de Berlin | Kluge ne connaissait que deux exemplaires de ce denier |
| 3 | Otton I ^{er} | 936 - 973 | Croix pattée et TVULLO | Denier | Bon Ag | 1120 | 1,7 | Collection particulière. La gravure de la croix à l'avvers a porté sur l'image du revers. La légende TVLLO n'est que partiellement lisible | Paraît connu à trois exemplaires, toutes variantes confondues |
| 4 | Otton I ^{er} | 936 - 973 | Croix pattée et TVLLO | Obole | Bon Ag | 390 | 1,4 | Collection particulière. Au revers, la légende transversale TVLLO, n'est que partiellement lisible | Paraît unique |
| 5 | Otton I ^{er} | 936 - 973 | Avers difficilement déchiffrable et TVLLO dans le champ revers, voisin du revers des quatre deniers ci-dessous de Frédéric de Bar | Grand Denier | Très bon Ag | 1400 | 2,30 | Collection particulière | Paraît unique |








Les avers des trois deniers et l'obole d'Otton

Sur le denier publié par Robert, la légende OTTO REX CIVITAS TVLLO (rétrograde) est bien lisible.

Sur le denier du cabinet de Berlin, Kluge suggère la légende OTTO IMP.

Sur l'obole, la légende est immobilisée, composée de V, de I et de T, sans qu'il soit possible de recomposer de légende.

| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---|---|---|
|  | <p>Av./ Croix à branches inégales. OTTO REX deux globules superposés CIVITAS. Entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre besants.</p> <p>Rv./ Trois besants en trèfles à midi. Un besant en pointe TVLLO dans le champ en légende rétrograde.</p> <p>Les légendes de l'avers et du revers se complètent donnant : OTTO REX CIVITAS TVLLO.</p> | <p>Robert Études numismatiques sur le Nord-Est de la France Pl. XVIII n° 1 Prou manque</p> |
|  | <p>Av./ Croix pattée initiale (O)TTO (IMP ?) Entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre besants.</p> <p>Rv./ Un besant en pointe à midi et trois besants en trèfle à 6 heures. TVLLO dans le champ en légende non rétrograde.</p> | <p>Dannenberg 84 d'après Robert. Kluge CNG n° 193 n° 8.4.1 Prou manque</p> |
|  | <p>Av./ Croix à branches inégales. OTTO S (inversé) CIVIT entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre besants.</p> <p>Rv./ Un besant à midi. Trois besants en pointe à 6 heures. TVLLO dans le champ en légende non rétrograde.</p> | <p>Dannenberg 84 d'après Robert variante importante. Kluge CNG n° 193 n° 8.4.1 variante importante. Prou : manque</p> |
|  | <p>Av./ Légende immobilisée composée de V de I et de T et de O. Entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre besants.</p> <p>Rv./ Un besant à midi. Trois besants en pointe à 6 heures. TVLLO dans le champ en légende rétrograde.</p> | <p>Inédit</p> |
|  | <p>Av./ Le champ n'est que partiellement frappé, la taille du coin étant plus petite que le flan. De plus la frappe est tréflée. Au centre une croix pattée cantonnée de quatre besants. L'orientation de l'avers tel qu'il est, semble donner, de 4 heures à 7 heures, des éléments d'Otton.</p> <p>Rv./ TULLO en une ligne dans le champ. Trois besants creux à 6 heures. Grènetis extérieur.</p> | <p>Inédit</p> |



Les revers des trois deniers et de l'obole d'Otton

Sur le premier denier la légende est rétrograde.
 Sur celui du cabinet de Berlin, la légende est directe.
 Sur le troisième denier, la légende TVLLO est peu lisible, la croix de l'avers ayant marqué en creux le flan du revers.
 Elle est identique à celle du denier de Berlin.
 La légende TVLLO de l'obole est rétrograde, comme sur le denier publié par C. Robert, mais avec le besant unique à midi et les trois besants à 6 heures.

Otton II (973-983) et/ou Otton III (983-1002) ?

Ce denier porte curieusement, une titulature à l'avers et une seconde au revers. Celle de l'avers fait référence à un empereur. Celle du revers porte une titulature royale. Philippe Grierson, qui a publié ce denier en 1963, pense qu'il peut s'agir d'un denier d'association entre Otton II et Otton III, entités politiques de cette période.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|---|-------|--|--------|-------|-------------|---------|--|--|
| 1 | Otton II ou Otton III ? Épiscopat de Gérard | 973 | À la tête et à la croix cantonnée de quatre besants | Denier | Ag | 1040 | 1,8 | Collection Grierson. Comme le fait remarquer P. Grierson, la tête occupant le champ de l'avers est très voisine de celle des rares deniers d'Étienne de Lunéville et d'Otton II. | Paraissait unique jusqu'à la publication des deux deniers présentés ci-dessous dont les légendes sont légèrement différentes mais dont l'attribution est la même. |
| | | - | | | | | | | |
| | | 983 | | | | | | | |
| | | 983 | | | | | | | |
| | | - | | | | | | | |
| | | 1002 | | | | | | | |
| 2 | Otton II ou Otton III ? Épiscopat de Gérard | 973 | À la tête et à la croix cantonnée de quatre besants | Denier | Ar | 1120 | 1,8 | Vente crédit de la Bourse puis collection particulière. | Second exemplaire que nous connaissons de ce denier. Il présente des variétés de légende par rapport à celui publié par R Grierson en 1963. |
| | | - | | | | | | | |
| | | 983 | | | | | | | |
| | | 983 | | | | | | | |
| | | - | | | | | | | |
| | | 1002 | | | | | | | |
| 3 | Otton II ou Otton III ? Épiscopat de Gérard | 973 | À la tête et à la croix cantonnée de quatre besants | Denier | Ar | 1050 | 1,8 | Collection particulière. Ce denier provient de la vente ALFANUMISMATIK du 26 février 2023 n° 279. La présence de pecks sur ce denier révèle une origine des pays baltes ou scandinaves. | Troisième exemplaire que nous connaissons de ce denier. Il est probable que les importantes trouvailles des pays baltes, de Scandinavie de Pologne et de Russie livrent d'autres exemplaires de ces deniers qui sont aujourd'hui d'une extrême rareté. |
| | | - | | | | | | | |
| | | 983 | | | | | | | |
| | | 983 | | | | | | | |
| | | - | | | | | | | |
| | | 1002 | | | | | | | |



Cette double attribution a été discutée par Flon, qui propose une attribution à Otton II seul, qui fut successivement roi et empereur. L'évêque contemporain de ces règnes est Gérard (963-994). Nous pensons qu'il s'agit d'un denier d'Otton II.

Avers /Revers

Description

Sources
Références



Av./ (+OT) TOI (MPER) AVGVS entre deux grènetis. Tête informe à gauche.
Rv./ (+ OT) TOREX entre deux grènetis. Dans le champ croix cantonnée de quatre globules.

Grierson 1993



Av./ Croix pattée initiale (OTT) O I MPERAUG(US) entre deux grènetis. Dans le champ tête à gauche non barbue.
Rv./ Croix pattée initiale OTTO REX. Entre deux grènetis. Ces sept lettres, contrairement à celles de la légende d'avers, sont bien espacées. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.

Grierson 1993
Variante



Av./ Croix pattée initiale (OTT) O I LV (peut être M inversé) E(RAUGUS) entre deux grènetis. Dans le champ tête à gauche non barbue.
Rv./ Croix pattée initiale OT(TO R)EX Entre deux grènetis. Ces sept lettres, contrairement à celles de la légende d'avers, sont bien espacées. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.

Grierson 1993
Variante



Grossissement x 4

Le premier monnayage de Toul explicitement épiscopal

Deniers et oboles à la légende S-CS TVLLO frappés soit à la fin de l'épiscopat de Gauzelin (922-962), soit dans l'épiscopat de Gérard (962-994).

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|-----|--|---------|--|--------|-------|-------------|---------|--|-------------------|
| 1 | Otton II ou Otton III ? Episcopat de Gérard | 973 | Croix pattée cantonnée et légende en deux lignes SCS VULLO | Denier | Ag | 1370 | 1,9 | Collection particulière | Paraît unique |
| | | - | | | | | | | |
| | | 983 | | | | | | | |
| | | 983 | | | | | | | |
| | | - | | | | | | | |
| | | 1002 | | | | | | | |
| 963 | | | | | | | | | |
| - | | | | | | | | | |
| 984 | | | | | | | | | |
| 2 | Anonyme du temps d' Otton I ^{er} et de l'évêque Gérard | 936-973 | Croix pattée cantonnée et légende en deux lignes SCS TVLLO | Obole | Ag | 500 | 1,5 | Obole malheureusement fracturée et recollée. Collection particulière | Paraît unique |





(à gauche) La gravure de ce denier est très proche de celle du denier d'Otton décrit *supra*.
En revanche, la légende est différente, plus immobilisée. Elle peut être une immobilisation de OTTO REX.
(à droite) Comme sur le denier à sa gauche, la gravure de cette obole est immobilisée, et ne permet pas la lecture OTTO REX.



Parallèle avec le monnayage contemporain de Otton à Metz, sous l'épiscopat de Thierry I^{er}.
Ce caractère est l'abréviation de SANCTA.

La grande particularité de ce monnayage jusqu'à présent inconnu est l'apparition d'une légende religieuse S-CS TVULLO désignant le diocèse de Toul.

| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---|---|-----------------------|
|  | <p>Av./ ST (inversé) V (???) entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée cantonnée de quatre besants.</p> <p>Rv./ Besant à midi S--CS TVLLO, en deux lignes dans le champ. Grènetis extérieur.</p> | Inédit |
|  | <p>Av./ Croix pattée initiale. T (couché) VT (inversé) IAT entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée cantonnée de quatre besants.</p> <p>Rv./ Besant à midi. S-CS rétrograde en une ligne, TVLLO rétrograde en une autre ligne. Besant à 6 heures.</p> <p>La gravure générale, et les caractères en particulier, sont très voisins de l'obole d'Otton décrite ci-dessus.</p> | Inédit |



(à gauche) La légende du revers de ce denier est, sous un besant à midi : S _ C S / T V L L O en légende non rétrograde.
Il est probable qu'il existe sur le coin trois besants en trèfle qui ne sont pas sortis à la frappe.
(à droite) La légende du revers de cette obole est, sous un besant à midi : S _ C S / T V L L O.
En légende rétrograde avec un trèfle de trois besants à 6 heures.



Deniers de Thierry I^{er} évêque de Metz de 963 à 984, frappés au nom de l'empereur Otton I^{er} (950-969) et de l'évêque.

Sur ces deniers l'appellation du diocèse de Metz se trouve abrégée dans cette expression SANCTA METTIS, tout comme l'appellation du diocèse de Toul pour ce premier denier semi-épiscopal, semi-impérial se fait avec la dénomination SANCTVS TVLLO, sans qu'à Toul soit explicité le nom de l'évêque, très probablement Gérard. Ce denier porte un autre caractère important que l'on retrouve sur le premier denier de Frédéric de Bar, décrit ci-dessous. Ce svastika termine la légende du denier d'Otton I^{er} et Thierry I^{er} côté titulature impériale : IMPERATOR AUGVSTVS.

Monnayage au nom du duc Frédéric de Bar (959-978) durant l'épiscopat de l'évêque Gérard (962-994)

On ne connaissait pas, jusqu'à la découverte des cinq monnaies décrites ci-dessous, l'existence de monnaies à caractère ducal frappées à Toul.

En revanche, ce cas de figure complexe se constate à Verdun où existe, en parallèle, un monnayage impérial, puis un monnayage sous l'autorité du roi ou de l'empereur mais au bénéfice de l'évêque et un monnayage simultané du duc de Verdun.

Nous ne connaissons pas de texte émanant du roi ou de l'empereur déléguant au duc le droit de frapper monnaie à Toul.

Frédéric de Bar a été le premier duc de Haute Lotharingie (fréquemment dénommée la Mosellane). Il a été nommé à cette fonction en 959 par Brunon, archevêque de Cologne, duc de Lotharingie, frère de l'empereur Otton I^{er}. Il avait épousé, en 954, Béatrice, propre fille de Hugues le Grand, duc de France, second personnage du royaume de France après le roi lui-même. Frédéric était le frère d'Adalbéron I^{er}, évêque de Metz de 929 à 962.

Brunon lui-même était duc des deux Lotharingies, Basse et Haute (la Mosellane), présentant un échelon entre le nouveau duc, Frédéric et l'empereur Otton I^{er}.

À la mort de Brunon, en 965, son successeur comme archevêque de Cologne, Folmar, ne reçut pas de l'empereur la fonction de duc de Lotharingie. De ce fait, à partir de 965, Frédéric se trouvait être directement lieutenant de l'empereur. Frédéric, pendant son règne, a donc été le contemporain de l'évêque Gauzelin de 959 à 962, puis de l'évêque Gérard de 962 à 978.




| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|---|-----------------|---------|--|--------------|-------|-------------|---------|--|------------------------------------|
| 1 | Frédéric de Bar | 959-978 | Monogramme de Frédéric et TVLLO dans le champ revers | Grand denier | Ag | 1390 | 2,4 | Denier d'un poids particulièrement élevé et d'un diamètre important, difficile à rattacher au système pondéral existant. Collection particulière | Deux exemplaires connus à ce jour |
| 2 | Frédéric de Bar | 959-978 | Monogramme de Frédéric et TVLLO dans le champ revers | Grand denier | Ag | 1550 | 2,3 | Collection particulière | Deux exemplaires connus à ce jour |
| Ce denier montre un usage exceptionnel de coins. Il a été frappé sur un flan de denier à 1345 mg, avec un diamètre de 2,5 cm mais en utilisant, à l'avvers comme au revers, une paire de coins de l'obole. De là résulte un important listel, sorte de trottoir non marqué à la frappe. | | | | | | | | | |
| 3 | Frédéric de Bar | 959-978 | Monogramme de Frédéric et TVLLO dans le champ revers | Obole | Ag | 500 | 1,9 | Collection particulière | Trois exemplaires connus à ce jour |

La seconde moitié du 10^e siècle et la première moitié du 11^e siècle sont des périodes de tensions fréquentes entre l'évêque et le duc.

Il est difficile de préciser à quelle période du règne de Frédéric appartiennent ces rares deniers et oboles. Une fois encore, aucun texte officiel émanant de l'empereur Otton 1^{er} ou de l'archevêque Brunon, duc de Lotharingie, ne délègue à Frédéric ce droit de frappe. Ceci est d'autant plus difficile que les poids des deux deniers connus (1751 mg et 1550 mg) et des trois oboles (+/- 500mg) ne nous permettent pas de les rapprocher des monnaies contemporaines datables avec certitude.

Cette datation est d'autant plus complexe que c'est à cette période qu'apparaît le premier monnayage sur lequel le nom de l'autorité politique est accompagné du nom de l'émetteur (l'évêque).

Il nous paraît toutefois probable, mais ce n'est qu'une hypothèse, que Frédéric se soit attribué de fait ce droit après la mort de l'archevêque et duc de Lotharingie, Brunon, lors d'une longue période d'absence d'Otton qui se trouvait alors en Italie.

| Avers / Revers | Description | Sources Références |
|---|--|-----------------------|
|  | <p>Av./ Légende peu lisible entre deux grènetis. Dans le champ monogramme de Frédéric avec F à gauche vertical, R à droite C en bas tilde ou horizontal au-dessus.</p> <p>Rv./ TULLO dans le champ surmonté d'un point. Globule au-dessus de TVLLO.</p> | Inédit |
|  | <p>Av./ À midi lettre en forme V inversé dont le jambage de gauche est vertical, I (?) à 3 heures R (?) A (?) à 7 heures IAD (?). Entre deux grènetis. Dans le champ monogramme de Frédéric composé des lettres FCI (horizontal) R surmonté d'un tilde. Grènetis intérieur laissant un large listel sans aucune gravure.</p> <p>Rv./ TVLLO en une ligne horizontale dans le champ, surmontée d'un besant. Grènetis laissant un large listel sans aucune gravure.</p> | Inédit |
| <p>On retrouve cette exception sur des deniers et des oboles à la tête de face de Thierry I^{er}, fils de Frédéric, frappés dans un atelier vosgien. Trois trouvailles ponctuelles comprenant plusieurs exemplaires de deniers et d'oboles ont été faites près de Senones, Rambervillers et Bruyères.</p> | | |
|  | <p>Av./ Croix pattée initiale CAATI trois globules en trèfles ADIIX. Dans le champ monogramme de Frédéric avec F à gauche vertical, R à droite C en bas tilde ou horizontal au-dessus.</p> <p>Rv./ TVLLO dans le champ surmonté d'un point. Globule au-dessus de TVLLO.</p> | Inédite |

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------|---------|--|-------|-------------|-----|-----|-------------------------|------------------------------------|
| 4 | Frédéric de Bar | 959-978 | Monogramme de Frédéric et TVLLO dans le champ revers | Obole | Ag | 505 | 1,8 | Collection particulière | Trois exemplaires connus à ce jour |
| 5 | Frédéric de Bar | 959-978 | Monogramme de Frédéric et TVLLO dans le champ revers | Obole | Très bon Ag | 494 | 1,8 | Collection particulière | Trois exemplaires connus à ce jour |

(*Ci-dessous*) Les deux grands deniers et les trois oboles connus à ce jour de Frédéric de Bar frappés à Toul en tant qu'avoué. Sur ce tableau de cinq pièces (*page de droite*), les oboles ont été artificiellement représentées au même diamètre que celui des deux deniers. Cette comparaison permet de voir que la taille des gravures des coins (de denier ou d'obole) est la même pour les deniers et pour les oboles.



Avers des deux deniers et des trois oboles de Frédéric de Bar



Denier et obole de Frédéric de Bar

Pour la frappe du denier et de l'obole, une seule paire de coins a été gravée, servant à frapper le denier sur un flan de 23 mm et l'obole sur un flan de 15 mm.



Av./ (?) à 3 heures R puis trois besants en trèfle (ce qui est une des caractéristiques des frappes carolingiennes de Toul) AI V?) ?. Entre deux grènetis. Dans le champ monogramme de Frédéric avec dans la partie droite de ce monogramme le R vertical particulièrement bien sorti du coin.
Rv./ TVLLO en une ligne horizontale dans le champ. Un besant à midi. Les trois besants en trèfle à 6 heures ne sont pas visibles.

Inédite



Av./ Légende peu lisible : à midi I ou F puis barre horizontale (?) à 9 heures VDI entre deux grènetis. Dans le champ monogramme de Frédéric avec F à gauche vertical, R à droite C en bas tilde ou horizontal au-dessus.
Rv./ TVLLO dans le champ surmonté d'un point. Globule au-dessus de TVLLO.

Inédite



Revers des deux deniers et des trois oboles de Frédéric de Bar



Denier et obole de Thierry de Bar (fils de Frédéric) frappés là aussi avec une seule paire de coins

Sur cet exemple, le coin du revers est le même pour le denier et l'obole.
Ces frappes nous paraissent attribuables à l'atelier de Saint-Dié.

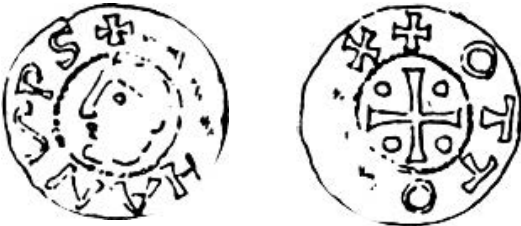



MONNAYAGE ÉPISCOPAL

Étienne de Lunéville (994-995) et Otton III, roi (983-996) puis empereur (996-1002), 34^e évêque

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que les premières monnaies attribuables à un évêque, en association avec le roi, sont celles portant anonymement SCS TVLLO au revers et OTTO REX à l'avvers, sans nommer l'évêque Gérard. Dans son court épiscopat d'un an et demi, Étienne fit frapper la première monnaie qui porte le nom de l'évêque de Toul, en association avec le roi des Romains Otton III. On ne connaît qu'un type d'Étienne en association avec Otton III. L'obole de ce denier n'a pas été retrouvée.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|------|-----------------------------------|---|---|--------|-------|-------------------|---------|---|--|
| 1 | Étienne de Lunéville et Otton III | 994 - 995 et 983 - 1002 | Tête à gauche et croix pattée cantonnée de quatre besants | Denier | Ag | 940 | 1,9 | Dannenberg. Exemple gravé, d'après l'exemplaire publié par Quintard en photo argentée. Kluge même exemplaire. | Connu à quelques exemplaires. Kluge cite dans son ouvrage le chiffre de 33 deniers connus par lui, chiffre rassemblant les deniers d'Étienne et Otton III, puis les deniers de Berthold et Otton III et les deniers de Berthold et Henri II. |
| 1bis | Étienne de Lunéville et Otton III | 994 - 995 et 983 - 1002 | Tête à gauche et croix pattée cantonnée de quatre besants | Denier | Ag | 1120 et 810 | 1,8 | Collection particulière <i>via</i> vente Elsen 143 déc. 2019 | Connu à quelques exemplaires. Kluge cite dans son ouvrage le chiffre de 33 deniers connus par lui, chiffre rassemblant les deniers d'Étienne et Otton III, puis les deniers de Berthold et Otton III et les deniers de Berthold et Henri II. |

Mory d'Elvange a dessiné un denier portant une tête barbue à droite et la croix pattée au revers. Ce denier n'a pas été revu. Il serait le premier exemple d'un monnayage autonome de l'évêque, s'exonérant de la tutelle de l'empereur Otton. Pour le monnayage de cet évêque, comme pour ceux de ses prédécesseurs, nous avons pris le parti de faire figurer plusieurs photos d'exemplaires d'une même référence, étant donné les frappes mal venues et la rareté de ces espèces.

| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---|--|--|
|  | <p>Av./ Croix pattée initiale STEPHANVS EPS. Entre deux grènetis. Tête nue de l'évêque à gauche. Rv./ Croix pattée initiale OTTO REX entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre besants.</p> | <p>Dannenberg 1415 Quintard 1886 n°2 Kluge CNG n° 193 septembre 1999 P 281 8,5 Robert 1844 : manque Flon P 236 n°1</p> |
|  | <p>Av./ STEP HANS PS entre deux grènetis. Légende peu lisible. Le S initial de STEPHANS est bien lisible de même que le S final de PS (pour PRESVL) Tête à gauche. Rv./ Croix pattée initiale (OT)TOR(EX) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches évasées avec globule en moyeu, cantonnée de quatre globules. La tête figurant sur ce denier est très voisine de celle des trois deniers d'Otton publiés ci-dessus.</p> | <p>Kluge CNG 193 8.5.1.2 Dan P 550 n° 1415 BSFN Oct 1995 P 675 Flon P 236 n°1 Vente Elsen 143 n° 818 décembre 2019</p> |
|  | | |
|  | | |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|--|--------|----|------|---|--|-------------------------------------|
| 2 | Étienne de Lunéville et Otton III | 994 - 995 et 983 - 1002 | Tête barbue à droite et croix pattée cantonnée de quatre besants | Denier | Ag | 1060 | 2 | Mory d'Elvange. Ce denier pourrait être une mauvaise lecture d'un denier usé, communément attribué à Moyenmoutier, à la tête barbue à droite du début du 12 ^e siècle | Non retrouvé ou mauvaise lecture |
|---|---|---|--|--------|----|------|---|--|-------------------------------------|

Robert (995) 34^e évêque non sacré

Hildebrand propose d'attribuer le denier ci-dessous à Robert, évêque élu en 995 après la mort d'Étienne, décédé la même année. Robert n'a pas été sacré et n'apparaît pas dans les *gesta*.

Hildebrand lit sur l'avvers de ce denier ES..R...RTVS, pour EPS ROBERTVS, autour de la lettre S dans le champ. La lettre qu'il lit comme un R nous paraît être un A et la légende serait CS DEODATVS et non pas ROBERTVS EPS. Jean Mottin, dans son ouvrage sur les monnaies de Saint-Dié, fait également cette lecture.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|--|-------------------|---|--------|-------|----------------|------------|---|---|
| 1 | Chapitre de Saint-Dié ou Thierry de Bar | Vers l'an 1000 | S dans le champ et SCI DIEI dans le champ | Denier | Ag | 1310 | 2 | Musées de Stockholm et de Saint- Petersbourg | Paraît connu à trois exemplaires. Attribution à Toul douteuse. |
| 2 | Chapitre de Saint-Dié ou Thierry de Bar | Vers l'an 1000 | S dans le champ et SCI DIEI dans le champ | Denier | Ag | 1370 | 2 | Musées de Stockholm et de Saint-Petersbourg et collection particulière provenant d'une trouvaille en Russie | Paraît connu à trois exemplaires. Attribution à Toul douteuse. |



Av./ Croix pattée initiale. STE (PHA) NVS
entre deux grènetis.
Dessin de Mory d'Elvange
Rv./ TV...L... Entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée cantonnée de
quatre besants.
Denier à la double légende PETRVS
communément attribué à Moyenmoutier,
probablement frappé vers 1050.

Mory d'Elvange p. 369
Flon P 236 n°2

À cette période, aucun évêque n'a encore frappé monnaie en son nom seul. Nous pensons, comme Jean Mottin, qu'il s'agit là d'une frappe de la collégiale de Saint-Dié, qui sera suivie d'autres deniers au même type d'avers au tout début du 11^e siècle.

Aucun autre prélat de Toul ne fit, à notre connaissance, frapper monnaie à l'abbatiale de Saint-Dié qui, à cette époque, frappait sa propre monnaie.

Avers /Revers

Description

Sources
Références

Av./ CSD ... ATVS Entre deux grènetis.
Rv./ Barre horizontale à midi, SCI sur une
ligne, DE (O) sur une seconde DATI sur une
troisième. Grènetis extérieur.

Hildebrand 1888
Flon P 236
Kluge CNG n° 193
P 272 n° 2.3.1
Mottin P 4
Dannenberg 1981



Av./ CSD ... ATVS Entre deux grènetis.
Rv./ Barre horizontale à midi, SCI sur une
ligne, DE (O) sur une seconde DATI sur une
troisième. Grènetis extérieur.

Hildebrand 1888
Flon P 236
Kluge CNG n° 193
p. 272 n° 2.3.1
Mottin P 4
Dannenberg 1981

Berthold (996-1018), 36^e évêque, et Otton III (996-1002)

La candidature de Berthold fut proposée, ou plutôt désignée, par l'empereur Otton III, au choix du chapitre. Bien qu'il ait eu un long épiscopat, les monnaies de Berthold sont rares, en particulier celles qui furent frappées en association avec Otton III. On ne connaît de Berthold que des grands deniers et des oboles, frappés en association avec le roi ou l'empereur, d'abord avec Otton III de 996 à 1002, puis avec Henri II de 1002 à 1018.

Les deniers d'Otton III et Berthold offrent une gravure encore plus médiocre que celle des deniers du même Otton III et Étienne de Lunéville. L'avers porte une tête très stylisée à chevelure globuleuse, tournée à gauche et le revers une croix pattée cantonnée d'un besant soit aux deux et trois, soit aux trois et quatre. Une obole correspondant à ce denier a été retrouvée dans les Pays baltes en 2021.

Les frappes de Berthold en association avec Henri, pour rares qu'elles soient, le sont nettement moins que celles d'Otton et de Berthold.

L'évolution des types montre que cette frappe a largement duré, aboutissant même à une immobilisation certaine.

Comme pour d'autres monnaies du début du 11^e siècle, des trouvailles faites en Scandinavie et dans les Pays baltes depuis la seconde moitié du 20^e siècle ont fait connaître de nouveaux exemplaires de ces deniers. Ceci est également vrai pour les deniers et oboles de Berthold et Henri et pour le monnayage des prélats contemporains de Berthold, que ce soit pour l'évêché de Metz ou celui de Verdun.

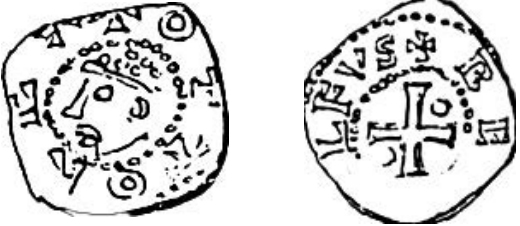

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------------------|------------|--|--------|-------|---------------------|---------|---|---------------------|
| 1 | Berthold et Otton III | 995 - 1002 | Denier tête à gauche et croix pattée cantonnée d'un globule aux deux et trois | Denier | Ag | Poids moyen de 1230 | 2,1 | Dannenberg n° 1415 cet exemplaire Quintard 1888 n° 1 cet exemplaire. | D'une grande rareté |
| 2 | Berthold et Otton III | 995 - 1002 | Denier tête à gauche et croix pattée cantonnée d'un globule au 2 et d'un O pointé au 3 | Denier | Ag | 1147 | 2,1 | Collection particulière via vente Sonntag 2018. Ce denier provient probablement d'une trouvaille des Pays baltes. | D'une grande rareté |

De rarissimes oboles de certains types, dans l'évolution de ces deniers, ont été retrouvées.

1. Les premiers types portent, comme sur les deniers de Henri II à Strasbourg, une belle gravure aux traits fermes, présentant une tête couronnée de l'empereur, tournée à droite, non déformée et au revers une grande croix à branches fines et bouletées à l'extrémité de chaque branche, cantonnée de quatre besants resserrés aux coins de chaque angle de la croix. Ce type de croix se retrouve très exactement sur des deniers de Heymon et Henri à Verdun (1002-1024), ce qui pourrait conduire à penser que c'est le même ouvrier graveur qui a forgé ces coins pour les monnaies des deux évêques.
2. La première évolution de ces beaux deniers voit les traits du visage de l'empereur se grossir, de même que la croix du revers, sur laquelle le bouletage prend de l'importance et les besants en cantonnements n'offrent plus la gravure élégante des premières frappes.

Nous avons ensuite distingué deux autres types en fonction de leur degré d'immobilisation.

Kluge, dans son corpus, fait état de la découverte, dans ces pays, de 33 deniers d'Étienne et Otton et de Berthold et Otton.

| Avers / Revers | Description | Sources Références |
|---|--|---|
|  | <p>Av./ OTTO REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête diadémée du roi à gauche.</p> <p>Rv./ BERTOLVS entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée cantonnée aux 2 et 3 d'un globule. Ces deux deniers présentent des légendes bien lisibles.</p> | <p>DNBG 1415 Kluge CNG 199 8.5.2.2 Les 33 deniers, soit d'Étienne et Otton III, soit de Berthold et Otton III, recensés par Kluge, donnent un poids moyen de 1,23 g. Flon P 237 n° 1</p> |
|  | <p>Av./ OTTO REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête diadémée du roi à gauche.</p> <p>Rv./ BE RTOLDVS (légende partiellement lisible) entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée cantonnée au 2 d'un globule et au 3 d'un O pointé.</p> | <p>Kluge CNG 199 8.5.2.2 Var. DNBG 1415 Var. Kluge a recensé 33 exemplaires des deniers d'Étienne et Otton II et de Berthold et Otton II pesant en moyenne 1,23 g. Flon P 237 n° 1 Var.</p> |

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|------------------|--|--------|----|-------|-----|---|---------------------|
| 3 | Berthold et Otton III | 995 - 1002 | Denier tête à gauche et croix pattée cantonnée au 1 d'un O pointé et d'un globule au 4 | Denier | Ag | 1270 | 2,1 | Collection particulière <i>via</i> vente Alfa Numismatik n° 10 févr. 2022. Ce denier, en état superbe provient probablement d'une trouvaille des Pays baltes. | D'une grande rareté |
| 4 | Berthold et Otton III | 995 - 1002 | Denier tête à gauche et croix pattée cantonnée d'un globule aux deux et trois | Denier | Ag | 1.147 | 2,1 | Ces deux deniers présentent une tête du roi bien différente. Ils proviennent tous deux d'une même trouvaille. | D'une grande rareté |
| 5 | Berthold et Otton III | 995 - 1002 | Denier tête à gauche et croix pattée cantonnée d'un globule aux un et quatre | Denier | Ag | 1,27 | 2,1 | Münzen und Medaillen Bâle Cahn 1957 et collection particulière <i>via</i> Alfa Numismati 2021 | D'une grande rareté |



(De gauche à droite) Trois exemplaires de ce rare denier avec la croix cantonnée d'un globule en deux et trois.
Le premier exemplaire est celui du trésor de Thionville qui a révélé ce type.



Av./ OTTO REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête diadémée du roi à gauche.
Rv./ BE RTOLDVS (légende partiellement lisible) entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée cantonnée au 1 et au 3 d'un O pointé et au 4 d'un globule.

Kluge CNG 199 8.5.2.2 Var.
DNBG 1415 Var.
Kluge a recensé 33 exemplaires des deniers d'Étienne et Otton II et de Berthold et Otton II pesant en moyenne 1,23 g.
Flon P 237 n° 1 Var



Av./ OTTO REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête diadémée du roi à gauche.
Rv./ BE RTOLDVS entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée cantonnée aux 2 et 3 d'un globule.
La tête du roi sur ces deux deniers est beaucoup plus élégante que celle gravée sur les exemplaires précédents. De même la croix est plus fine

Kluge CNG 199 8.5.2.2
DNBG 1415
Kluge a recensé 33 exemplaires des deniers d'Étienne et Otton II et de Berthold et Otton II pesant en moyenne 1,23 g.
Flon P 237 n° 1



Av./ OTTO REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête diadémée du roi à gauche.
Rv./ BE RTOLDVS entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'un globule.
Ce denier pourrait avoir été le modèle du dessin de Dannenberg.

Kluge CNG 199 8.5.2.2 Variante de cantonnement.
DNBG 1415
Kluge a recensé 33 exemplaires des deniers d'Étienne et Otton II et de Berthold et Otton II pesant en moyenne 1,23 g.
Flon P 237 n° 1



Deux exemplaires de belle facture avec la croix cantonnée de globules aux un et quatre

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|------------------|--|-------|----|-----|-----|---|---------------|
| 6 | Berthold et Otton III | 995 - 1002 | Obole tête à gauche et croix pattée cantonnée d'un globule aux un et quatre | Obole | Ag | 560 | 1,5 | Cette obole semble avoir la même provenance que les trois deniers ci- dessus n° 2 et n° 4. En revanche, contrairement à ces deniers, la légende OTTO REX est coté croix et la titulature de l'évêque coté tête à gauche. Vente Alfa Numismatik n° 10 et collection particulière. | Paraît unique |
|---|-----------------------------|------------------|--|-------|----|-----|-----|---|---------------|

Berthold (996-1018) et Henri II (1014-1024)

1^{er} sous-type de grands deniers

Belle gravure, tête de l'empereur couronné à droite de belle facture et croix aux extrémités bouletées de fines perles, avec quatre besants fins, calés dans chacun des coins des cantons de la croix.

La variété des gravures, même au sein d'un même type, nous a conduits à représenter quatre deniers de ce même type.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|----------------------------|-------------------|--|--------|-------|----------------|------------|--|--|
| 1 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Denier tête diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1223 | 2,2 | Collection particulière. Ce denier n'est pas du tout immobilisé. Sa gravure est très proche de celle des deniers de Henri IV à Strasbourg. Plusieurs exemplaires de ces deniers ont été découverts dans les Pays baltes. | Très rare. Inédit dans ce style de gravure |
| 2 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1230 | 2,2 | BNF 1966 443. Début d'immobilisation dans les traits du visage de l'empereur. | Très rare |
| 3 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1180 | 2,2 | Ancienne collection de Maître Thiriot à Commercy, puis collection particulière 2020. | Très rare |
| 4 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1402 | 2,10 | Vente Künker, puis collection particulière. | Très rare |



Av./ (+OT) TO (R) E (X) Entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée au un d'un globule et au quatre d'un O pointé.
Rv./ +B (ER) DOLFV entre deux grènetis. Dans le champ tête à gauche.

Inédite



| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---------------|-------------|--------------------|
|---------------|-------------|--------------------|



Av./ Petite croix pattée initiale HEINRICVS REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête diadémée du roi à droite. Très beau style.
Rv./ BERTOLDVS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix bouletée à chaque extrémité, un globule étant dans l'angle de chaque quartier. Croix caractéristique des deniers de Berthold.

Kluge CNG 199 8.5.23
 DNBG 956 et 957
 Flon P 237
 Type manquant à Dannenberg



Av./ Petite croix pattée initiale HEINRICVS REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête non diadémée du roi à droite.
Rv./ BERTOLDVS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix fortement bouletée à chaque extrémité, un globule étant dans l'angle de chaque quartier. Croix caractéristique des deniers de Berthold.

Kluge CNG 199 8.5.23
 DNBG 956 et 957
 Flon P 237
 Type manquant à Dannenberg



Av./ Petite croix pattée initiale H (EINRI) CVS R (EX) entre deux grènetis. Dans le champ, tête non diadémée du roi à droite.
Rv./ B (ERTOLD) VS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix fortement bouletée à chaque extrémité, un globule étant dans l'angle de chaque quartier. Croix caractéristique des deniers de Berthold.

Kluge CNG 199 8.5.23
 DNBG 956 et 957
 Flon P 237
 Type manquant à Dannenberg



Av./ HIN (RICVSREX.) entre deux grènetis. Tête non diadémée à droite.
Rv./ +N I.....A entre deux grènetis. Croix faiblement bouletée à chaque extrémité. Un globule dans chaque angle de la croix. Début d'immobilisation.

Kluge CNG 199 8.5.2.2
 DNBG 1415
 Flon P 237 n°1 Variante.
 Cette croix faiblement bouletée n'est pas référencée, à notre connaissance.

2^e sous-type de grands deniers

La gravure de la tête de l'empereur couronné à droite présente un début d'immobilisation et la croix du revers est, sur certains deniers, d'une gravure plus grossière. Comme pour les deniers de Berthold et Otton III et les deniers de Berthold et Henri, nous avons fait figurer tous les rares exemplaires que nous connaissons. Des trouvailles importantes des trente dernières années ont fait connaître quelques exemplaires complémentaires de ce rare monnayage. La variété des gravures, au sein de ce type, nous a conduits à représenter cinq deniers de ce même type.

| | | | | | | | | | |
|---|----------------------------|-------------------|---|--------|----|--|-----|--------------------------------------|-----------|
| 5 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1286 | 2,3 | Quintard 1888 n°4, cet exemplaire | Très rare |
| 6 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1286 | 2,3 | Collection particulière | Très rare |
| 7 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1180 | 2,3 | BNF 1966-444 | Très rare |
| 8 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 906. Poids élevé compte tenu de l'échan- crure | 2,2 | Collection particulière | Très rare |
| 9 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 906. Poids élevé compte tenu de l'échan- crure | 2,2 | Collection particulière | Très rare |

3^e sous-type : l'immobilisation s'accentue

Les traits du visage du roi sont caricaturaux, la croix du revers n'offre plus la même pureté de gravure. Les gravures des légendes perdent leur sens.

| | | | | | | | | | |
|----|----------------------------|-------------------|---|--------|----|------|-----|---|-----------|
| 10 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1400 | 2,1 | Quintard 1886 M.S.A.L. 1886 P 13 17 | Très rare |
|----|----------------------------|-------------------|---|--------|----|------|-----|---|-----------|

La variété des gravures des champs, celle du profil du roi Henri II en particulier, nous a conduits à créer 5 sous-types. Cependant, les variétés de légendes côté croix peuvent être attribuées soit à différentes immobilisations fantaisistes révélant un réel illettrisme des graveurs, soit à des légendes qui ne concerneraient pas un monnayage toulousain. Le fait que l'avvers portant la titulature royale HENRICVS REX reste correctement gravé sur les différents types alors que les revers portent des fragments de légendes ne correspondant pas à BERTOLDVS EPS, semble devoir orienter la recherche des attributions de ces monnaies à d'autres officines que celle de Toul.



Av./ Petite croix pattée initiale HEINRICVS REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête non diadémée du roi à droite.
Rv./ BERTOLDVS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix fortement bouletée à chaque extrémité, un globule étant dans l'angle de chaque quartier. Croix caractéristique des deniers de Berthold.

Quintard 1886 n° 4
 Kluge CNG 199 8.5.2.2
 DNBG 1415
 Flon P 237 n° 1. Variante



Av./ Petite croix pattée initiale HEINRICVS REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête non diadémée du roi à droite.
Rv./ BERTOLDVS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix fortement bouletée à chaque extrémité, un globule étant dans l'angle de chaque quartier. Croix caractéristique des deniers de Berthold.

Kluge CNG 199 8.5.2.2 Variante.
 DNBG 1415
 Flon P 237 n° 1. Variante



Av./ Petite croix pattée initiale HEINRICVS REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête non diadémée du roi à droite.
Rv./ BERTOLDVS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix fortement bouletée à chaque extrémité, un globule étant dans l'angle de chaque quartier. Croix caractéristique des deniers de Berthold.

Kluge CNG 199 8.5.2.2 Variante.
 DNBG 1415
 Flon P 237 n° 1. Variante



Av./ (HEINRICVS) REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête non diadémée du roi à droite.
Rv./ (B) ER (T) OLD (VS) entre deux grènetis. Dans le champ grande croix bouletée à chaque extrémité, un globule étant dans l'angle de chaque quartier. Croix caractéristique des deniers de Berthold.

Kluge CNG 199 8.5.2.2 Variante.
 DNBG 1415
 Flon P 237 n° 1. Variante



Av./ Petite croix pattée initiale...ORIRO...X entre deux grènetis. Dans le champ, tête non diadémée du roi à droite.
Rv./ ..NC(rétrograde)ORN... entre deux grènetis. Dans le champ grande croix bouletée à chaque extrémité, un globule étant dans l'angle de chaque quartier. Croix caractéristique des deniers de Berthold.

Kluge CNG 199 8.5.2.2 Variante.
 DNBG 1415
 Flon P 237 n° 1. Variante



Av./ (HINRICVSR) EX entre deux grènetis. Tête non diadémée à droite.
Rv./ I ASS (les S sont inversés) I... entre deux grènetis. Croix faiblement bouletée à chaque extrémité. Un globule dans chaque angle de la croix. Nette immobilisation.

Kluge CNG 199 8.5.23 Var.
 DNBG 956 et 957 Flon P 237 var.
 Type manquant à Dannenberg.

| | | | | | | | | | |
|---|----------------------------|-------------------|---|--------|----|------|-----|--|--|
| 11 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1321 | 2,1 | Collection particulière | Très rare |
| 12 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1321 | 2,1 | Vente WCN Varsovie mars 2014. Collection particulière | Très rare |
| 4^e sous-type | | | | | | | | | |
| Les gravures du visage sont grossières, les légendes sont déformées, tant au revers qu'à lavers. | | | | | | | | | |
| 13 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1200 | 2 | Collection Bretagne. Trouville de Thionville. Cet exemplaire puis collection particulière. | Les seuls exemplaires connus sont ceux de la trouville de Thionville |
| 5^e sous-type | | | | | | | | | |
| Les gravures du visage sont également grossières, mais les légendes restent significatives et la croix ne porte pas de cantonnement. | | | | | | | | | |
| 14 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadémée à droite et croix pattée | Denier | Ag | 1321 | 2,1 | Collection particulière. Plusieurs exemplaires de ces deniers ont été découverts dans les Pays baltes. | Très rare |
| Les oboles connues | | | | | | | | | |
| Trois oboles nous sont aujourd'hui connues. | | | | | | | | | |
| 1. La première (15) semble du même sous-type que celui du denier n° 5 de bonne facture, mais la pièce n'est que partiellement sortie du coin. | | | | | | | | | |
| 2. La seconde est d'une belle gravure des coins, avec une tête voisine de celle des deniers de sous-type 2 mais les légendes sont immobilisées. | | | | | | | | | |
| 3. La troisième montre une tête tournée à droite. On ne connaît pas le denier correspondant à cette obole. | | | | | | | | | |
| 15 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête diadémée à droite et croix pattée. | Obole | Ag | 624 | 1,7 | Collection particulière | D'une grande rareté. Quelques exemplaires connus |



Av./ HI (NRICVS) REX entre deux grènetis.
Tête non diadémée à droite.
Rv./ ..NIA.... entre deux grènetis. Croix
bouletée à chaque extrémité. Un globule
dans chaque angle de la croix. Début
d'immobilisation.

Kluge CNG 199 8.5.23 Var.
DNBG 956 et 957 Flon P 237 var.
Type manquant à Dannenberg.
Exemplaire de la vente Florange
n° 53



Av./ HI (NRICVS) REX entre deux grènetis.
Tête non diadémée à droite.
Rv./ ..NIA.... entre deux grènetis. Croix
bouletée à chaque extrémité. Un globule
dans chaque angle de la croix. Début
d'immobilisation.

Kluge CNG 199 8.5.23 Var.
DNBG 956 et 957
Flon P 237 var.
Type manquant à Dannenberg.



Av./ Légende non sortie du coin entre deux
grènetis. Dans le champ, tête non diadémée
du roi à droite.

Rv./ Légende non sortie du coin entre
deux grènetis. Dans le champ grande croix
faiblement bouletée à chaque extrémité,
un globule étant dans l'angle de chaque
quartier. Croix caractéristique des deniers de
Berthold.

Ces deniers immobilisés ont
fait partie de la trouvaille de
Thionville analysée par Léopold
Quintard en 1886, puis en 1888.



Av./ (+H)ENRI(CVS REX) entre deux
grènetis. Tête non diadémée à droite.
Rv./ (+BERT)OLDV(S) entre deux grènetis.
Croix bouletée à chaque extrémité. Un
globule dans chaque angle de la croix. Début
d'immobilisation.

Kluge CNG 199 8.5.23 Var.
DNBG 956 et 957 Flon P 237 var.
Type manquant à Dannenberg.



Av./ Petite croix pattée initiale HEINRICVS
REX entre deux grènetis. Dans le champ, tête
non diadémée du roi à droite.
Rv./ (+BER)TOLD(VS) entre deux
grènetis. Dans le champ grande croix
bouletée à chaque extrémité, un globule
étant dans l'angle de chaque quartier. Croix
caractéristique des deniers de Berthold.

Kluge CNG 199 8.5
DNBG 1416
Flon P 238 n° 5

| | | | | | | | | | |
|----|----------------------------|-------------------|--|-------|----|-----|-----|----------------------------|---------------|
| 16 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête non diadèmée à droite et croix pattée. | Obole | Ag | 620 | 1,7 | Collection particulière | Paraît unique |
| 17 | Berthold et Henri II | 1014 - 1018 | Tête diadèmée à gauche et croix pattée. | Obole | Ag | 670 | | Collection particulière | Paraît unique |



Évolution de la représentation du profil de l'empereur Henri II



(à gauche) Obole de Berthold (996-1018) et Henri

(à droite) Denier de Berthold et Henri

La comparaison entre ces quatre pièces (trois de Toul, deux deniers et une obole) et ce denier de Heimont montre une très grande similitude de gravure, non seulement dans le type de la croix et de ses cantonnements, mais également dans la gravure de chacun des caractères. On ne sait rien des monnayeurs de cette époque, mais cela pourrait conduire à penser qu'un même ouvrier mettait ses compétences à la disposition de plusieurs souverains.

Herimann (1019-1026) 37^e évêque

On ne connaissait jusqu'à maintenant, potentiellement attribué à ce prélat, qu'un denier au type de la main tenant une fleur de lys et de la croix pattée cantonnée d'un besant, attribution qu'a proposée Mory d'Elvange. Ce denier n'a jamais été revu.

Nous ne pensons pas que cette attribution puisse être maintenue. Ce type monétaire paraît plus tardif et nous semble être un denier émanant du chapitre de l'abbaye de moniales de saint Goëry d'Épinal datant du milieu du 12^e siècle. Nous avons rencontré de nombreux deniers et oboles à ce type. Les légendes, quand elles sont bien sorties du coin, sont SPINAL à l'avant comme au revers.

Nous rejoignons J. Mottin en suggérant que le type même de cette frappe fait référence à un émetteur féminin, comme on le trouve sur les frappes anonymes de Remiremont ou sur le denier de Clémence de Lunéville (1191-1205), abbesse de cette abbaye, ou encore à la main tenant une fleur de Berthe de Souabe figurant sur un de ses deux deniers de Nancy.



Av./ Croix pattée initiale HENXHXE ?? entre deux grènetis.

Tête aux traits caricaturaux à droite.

Rv./ Croix pattée initiale RNC autre croix pattée (?) XE (rétrograde) DD (rétrograde) VI entre deux grènetis. Dans le champ croix bouletée aux quatre branches cantonnée de quatre besants.

Inédite



Av./ Croix pattée initiale à 6 heures HENRICVS (couché) REX entre deux grènetis. Dans le champ tête diadémée à gauche.

Rv./ Croix pattée initiale BERTOLDVS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix bouletée à chaque extrémité, portant un globule dans l'angle de chaque quartier.

Flon P 238 n°6



(à gauche) Denier de Heimon seul, évêque de Verdun (990-1024), Hattonchatel

(à droite) Denier de Berthold et Henri

Le même graveur a pu graver les espèces de Berthold et officier également à Verdun pour l'évêque Heimon, contemporain de Berthold.

Nous publions ci-dessous ce denier au temple en forme de ruche d'abeilles, inconnu jusqu'à maintenant. Cette frappe montre que l'usage de ce type monétaire qui sera repris jusqu'à l'épiscopat de Pibon a été introduit dans le Toulinois par Herimann.

En revanche, comme cela a été souligné précédemment, il est étonnant de ne pas avoir rencontré de monnayage en association avec l'empereur, ceci d'autant plus que les seules espèces connues de Berthold, son prédécesseur, sont des deniers en association avec Otton II (983-1002) puis des deniers et des oboles frappés en association avec Henri II (1002-1018), et que les successeurs de Herimann ont tous frappé en association avec l'empereur et ce, jusqu'à l'épiscopat d'Udon (1051-1069).

Le denier au grand temple en forme de grande ruche sous l'épiscopat de Herimann

Le temple en ruche de type 1, temple en grande ruche

Comme décrit *supra*, ce denier apparaît sous l'épiscopat de Herimann (1019-1026). Il se caractérise par un diamètre de 1,9 mm et un poids de de 1,1 g (mesures prises sur les cinq exemplaires).




À l'avvers, le temple lui-même est un parallélépipède de 0,9 mm de base sur 0,7 mm de hauteur. Ce parallélépipède est couvert d'un cône de 9 mm de base par 3 mm de hauteur avec quatre rayons partant du sommet. Le parallélépipède lui-même est composé de trois lignes renfermant quatre alvéoles pour la ligne inférieure et la ligne supérieure et trois pour la ligne centrale.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------|-------------------|---------------------------------|--------|-------|----------------------------|---------|---|------------------------------|
| 1 | Herimann | 1019 - 1026 | Temple en ruche et croix simple | Denier | Ag | 1035 1078 et 1130 | 1,8 | Collection particulière. Il convient de noter la dédicace de ce denier à saint Étienne, saint patron de la cathédrale, Étienne qui conduisait dans les textes des 10 ^e et 11 ^e siècles à dénommer l'évêché de Toul, peuple de saint Étienne. Cette appellation se retrouvera sur un denier inédit de Udon et un autre également inédit de Pibon portant la mention S STEPHANVS et représentant saint Étienne en buste, portant la palme du martyr. | Connu à quelques exemplaires |



| | | | | | | | | | |
|-----|------------|-------------------|--|--------|----|------|--|---|------------------------------|
| 2 ? | Herimann ? | 1019 - 1026 | À la croix pattée cantonnée d'un besant et à la main tenant un lys | Denier | Ag | 1060 | | D'après le manuscrit de Mory d'Elvange. Le type de ce denier n'apparaît qu'un siècle plus tard, dans plusieurs dépôts accompagnant des deniers de Simon I ^{er} . | Unique si cette pièce existe |
|-----|------------|-------------------|--|--------|----|------|--|---|------------------------------|

Entre les deux largeurs, il n'y a donc pas de hauteur, les alvéoles étant en quinconce. Nous ne connaissons malheureusement (comme signalé précédemment) qu'un très petit nombre de deniers de Herimann, (moins de dix). Trois des cinq que nous avons pu étudier sont issus d'une même paire de coins. Le grènetis extérieur est hors champ pour la majeure partie du denier. La légende lisible sur un des trois deniers est HERIMAN EPS. Au revers, le champ porte une grande croix dont les deux traverses, verticales et horizontales, font 1,3 cm. Le grènetis extérieur est hors champ et le grènetis intérieur est composé de très petits grains. La légende est SCS STEPHANVS.

| Avers / Revers | Description | Sources Références |
|---|--|-----------------------|
|  | <p>Av./ Légende commençant à 11 heures. Croix initiale HERIMAN (NV) S (EP) S entre deux grènetis. Dans le champ édifice en ruche à trois étages se terminant en forme de dôme. La croix initiale ne surmonte pas le sommet du temple en ruche.</p> <p>Rv./ SAN (CTVSST) EPHANVS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée simple. Le revers est légèrement tréflé et de frappe faible.</p> | Inédit |
|  | | |
|  | | |

(à gauche) Comparaison des trois deniers trouvés ensemble

Les avers des deniers deux et trois sont d'un même coin avec le même défaut de gravure dans le carré central de la deuxième ligne de rectangles successifs du temple en ruche. Le denier n° 2 à l'avers permet de lire deux lettres du nom HERIMANVS par similitude avec le denier n° 1 bien lisible à l'avers. Ce même défaut semble se trouver sur le denier n° 1 bien frappé à l'avers.



Av./ HERMAN ... entre deux grènetis. Dans
le champ croix pattée cantonnée
d'un besant au un.

Rv./ TVLLIEPS entre deux grènetis.
Dans le champ main droite tenant un lys.

Mory d'Elvange P. 369
Flon P. 238 n° 1

Brunon de Dabo (1026 -1051) 38^e évêque

Le monnayage de Brunon comprend d'une part un monnayage en association avec Conrad le Salique (1024-1039) et d'autre part un monnayage autonome.

Les espèces frappées en association avec Conrad présentent le type de la tête de l'empereur, de profil, diadémée, tournée soit à droite soit à gauche, avec au revers la cathédrale vue de face, ornée de ses deux tours et d'un grand portail central. Dannenberg avait au 19^e siècle publié ces deniers en les attribuant à l'évêché de Mersburg.

Les monnaies autonomes qui nous sont connues sont toutes au type du temple en ruche et à la croix cantonnée ou non au revers.

Nous avons montré ci-dessus que la légende de certains deniers au temple en grande ruche SERVNOIA est très probablement une immobilisation de la légende BRVNOEPS, tandis que la légende du revers de ces mêmes deniers LEVCHAVOLV est une immobilisation de la légende LEVCHACIVITAS. Les très rares deniers portant SERVNOIA à l'avvers, côté croix, donc une légende immobilisée, et TVLLVM au revers, côté temple, c'est à dire une légende ayant un sens direct et non immobilisée nous paraissent précéder chronologiquement ceux à la légende LEVCHAVOLV.

D'après la composition de quelques trouvailles comptant des deniers au temple en petite ruche et des deniers au temple en grande ruche il nous paraît possible de proposer la chronologie suivante :

1. Au cours de la première période de son épiscopat, Brunon fait frapper des espèces au type de la tête de l'empereur et au revers la façade de l'église et la titulature de Brunon. Ces frappes couvriraient la période 1026-1039, date de la mort de Conrad.
2. Après la mort de Conrad, Brunon crée un type nouveau, assez différent de celui du monnayage de son prédécesseur Herimann, introduisant le type du temple en petite ruche. À cette occasion il s'affranchit de la titulature de l'empereur.
3. Au cours de cette seconde période de son épiscopat, sans qu'il soit possible aujourd'hui de préciser une date, il reprend le type créé par Herimann au temple en grande ruche et à la légende immobilisée SERVNOIA (pour BRVUNO EPS) et LEVCHAVOVLVU (pour LEVCHACIVI), type qui sera repris très exactement par son successeur Pibon avec un temple très voisin et des légendes PIBO EPISCOPVS, côté croix, et LEVCHACIVITAS, côté temple.

Brunon et Conrad le Salique

Grands deniers et oboles à la tête de l'empereur de profil à droite ou à gauche et à l'édifice à deux tours et trois portails au revers

Il existe deux variétés de ces frappes d'association, selon que le profil de l'empereur est tourné à gauche ou à droite.

1^{er} sous-type : tête de profil à gauche

Grands deniers. L'obole de ce type a très probablement existé, mais n'a pas été retrouvée.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|------------------|-------------|---|--------|-------|--|---------|-------------------------|-------------------|
| 1 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à gauche et église à deux tours | Denier | Ag | 1180 Poids moyen pour 7 exemplaires | 2,2 | Dannenberg n° 604 | Très rare |

En revanche, plusieurs trouvailles de deniers au temple en petite ruche, dans la seconde moitié du 20^e siècle, permettent de proposer, face au nombre important de variétés des deniers au temple en petite ruche, une chronologie probable.

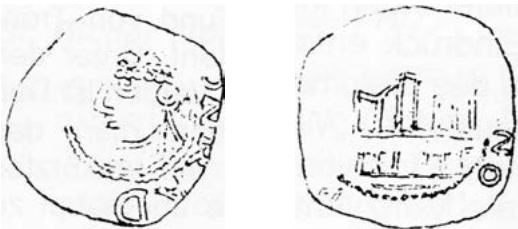
1. D'abord les deniers portant une croix aux branches longues, non cantonnée. Les légendes y sont complètes, bien ordonnancées et ces deniers sont d'une frappe soignée.
2. Puis les deniers portant une croix aux branches larges et proportionnellement courtes, croix non cantonnée. Pour ces deniers aussi, les légendes sont de bonne qualité de gravure.
3. Viennent ensuite les deniers portant une petite croix à branches très courtes, non cantonnée. Sur les quelques rares exemplaires que nous connaissons, les gravures des légendes sont soignées et les frappes moins précises. Ces deniers présentent côté croix des gravures de caractères de légendes voisines de celles que l'on trouve systématiquement sur les deniers à la légendes SERVNOIA.
4. Les deniers portant une croix aux branches courtes, pattée, cantonnée d'un besant en deux et trois. Les gravures à la fois des légendes et des champs s'y détériorent notablement.
5. Enfin des deniers très proches de ceux du type 4 ci-dessus mais présentant une légende rétrograde côté titulature.

Mory d'Elvange a fait connaître un denier à la main tenant un lys et à la croix. Nous pensons, comme pour le denier de ce type attribué par ce grand précurseur à Herimann, qu'il s'agit d'une mauvaise lecture d'un denier difficile à lire parce que trop usé et mal frappé, de l'abbaye de saint Goëry d'Épinal.

Par ailleurs, ce même auteur a fait connaître un petit denier à l'évêque en buste tourné à gauche portant un revers non discernable. Nous pensons, là aussi, qu'il peut s'agir d'une lecture approximative d'un denier usé d'une autre attribution.

Ces deniers ont un diamètre de l'ordre de 2,2 cm, supérieur de 3 mm en moyenne à celui des deniers autonomes de Brunon.

Les poids moyens étant égaux, cela montre que les flans des deniers d'association sont nettement plus fins.

| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---|--|---|
|  | <p>Av./ Croix initiale CONRADVS ROMANORVM IMP entre deux grènetis. Dans le champ tête diadémée de l'empereur à droite avec deux pendants derrière la tête. Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPS entre deux grènetis. Dans le champ la cathédrale de Toul. Façade à portail central. Une croix à longs pieds monte de la nef centrale.</p> | <p>Dannenberg n° 604. Robert : manque Kluge CNG 193 P.281 n° 8.6. Flon P. 239 n° 4.</p> |

| | | | | | | | | | |
|-----|------------------------|-------------------|---|--------|----|--|-----|---|-----------|
| 1-1 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à gauche et église à deux tours | Denier | Ag | 1180 Poids moyen pour 7 exem- plaires | 2,2 | Collections particulières. Sur ces trois rares deniers le diadème de l'empereur est inclus dans la coiffure | Très rare |
| 1-2 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à gauche et église à deux tours | Denier | Ag | 1180 Poids moyen pour 7 exem- plaires | 2,2 | Collections particulières Sur ces trois rares deniers le diadème de l'empereur est inclus dans la coiffure | Très rare |
| 1-3 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à gauche et église à deux tours | Denier | Ag | 1181 | 2,2 | Superbe exemplaire assez régulier pour ce type de monnayage. Collection particulière | Très rare |
| 1-4 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à gauche et église à deux tours | | Ag | 1280 | 2,2 | Collection particulière | Très rare |



Av./ Croix initiale CONRADVS
ROMANORVM IMP entre deux grènetis.
Dans le champ tête diadémée de l'empereur à
droite avec deux pendants derrière la tête.
Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPS entre deux
grènetis. Dans le champ la cathédrale de
Toul. Façade à portail central. Une croix à
longs pieds monte de la nef centrale.

Dannenberg n° 604 pour
Mersburg, Robert : manque
Kluge CNG 193 P. 281 n° 8.6.
Flon P. 239 n° 4.



Av./ Croix initiale CONRADVS
ROMANORVM IMP entre deux grènetis.
Dans le champ tête diadémée de l'empereur à
droite avec deux pendants derrière la tête.
Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPS entre deux
grènetis. Dans le champ la cathédrale de
Toul. Façade à portail central. Une croix à
longs pieds monte de la nef centrale.

Idem 1-1



Av./ Croix initiale CONRADVS
ROMANORVM I M P (légende mal venue
par endroits dans un flan trop court) entre
deux grènetis. Dans le champ tête diadémée
de l'empereur à droite avec deux rubans
derrière la tête.
Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPS légende
mal venue par endroits dans un flan trop
court. Entre deux grènetis. Dans le champ la
cathédrale de Toul avec deux grandes tours
à toit en creux (en forme de V). Façade à
grand portail central. Une croix à longs pieds
monte de la nef centrale.

Idem 1-1



Voir la description *supra*.

Idem 1-1



Ces six revers du denier de Brunon et Conrad tête à gauche paraissent provenir d'un même coin, ce qui est exceptionnel et met en évidence un lieu de trouvaille très proche de Toul, lieu de frappe.

2° sous-type : tête à droite

| | | | | | | | | | |
|-----|------------------------|-------------------|---|--------|----|--------------|-----|--------------------------------------|-----------|
| 2-1 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à droite et église à deux tours | Denier | Ag | 1180 | 2,2 | Dannenberg n° 605, cet exemplaire | Très rare |
| 2-2 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à droite et église à deux tours | Denier | Ag | 1200 | 2,2 | Collection particulière | Très rare |
| 2-3 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à droite et église à deux tours | Denier | Ag | 1150 | 2,2 | Collection particulière | Très rare |
| 2-4 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à droite et église à deux tours | Denier | Ag | 1060 1175 | 2,2 | Collection particulière | Très rare |



Av./ CONRADVS ROMANORVM IMP
entre deux grènetis. Dans le champ tête de
l'empereur diadémée, à droite.
Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPI entre deux
grènetis. Dans le champ la cathédrale de Toul
de face, avec deux grandes tours et un grand
portail central. Grande croix surplombant la
nef centrale entre les deux tours.

Dannenberg n° 605
Robert : manque
Kluge CNG 193 P 8.6
Flon P 239 n° 1



Av./ CONRADVS ROMANORVM IMP
entre deux grènetis. Dans le champ tête de
l'empereur diadémée, à droite.
Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPI entre deux
grènetis. Dans le champ la cathédrale de Toul
de face, avec deux grandes tours et un grand
portail central. Grande croix surplombant la
nef centrale entre les deux tours.

Dannenberg n° 605
Robert : manque
Kluge CNG 193 P 8.6
Flon P 239 n° 1



Av./ CONRADVS ROMANORVM IMP
entre deux grènetis. Dans le champ tête de
l'empereur diadémée, à droite.
Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPI entre deux
grènetis. Dans le champ la cathédrale de Toul
de face, avec deux grandes tours et un grand
portail central. Grande croix surplombant la
nef centrale entre les deux tours.

Idem 2-1



Av./ CONRADVS ROMANORVM IMP
entre deux grènetis. Dans le champ tête de
l'empereur diadémée, à droite.
Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPI entre deux
grènetis. Dans le champ la cathédrale de Toul
de face, avec deux grandes tours et un grand
portail central. Grande croix surplombant la
nef centrale entre les deux tours.

Dannenberg n° 605
Robert : manque
Kluge CNG 193 P 8.6
Flon P 239 n° 1



| | | | | | | | | | |
|-----|------------------------|-------------------|---|--------|----|------|-----|----------------------------|-----------|
| 2-5 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à droite et église à deux tours | Denier | Ag | 1030 | 2,2 | Collection particulière | Très rare |
|-----|------------------------|-------------------|---|--------|----|------|-----|----------------------------|-----------|

| | | | | | | | | | |
|---|------------------------|-------------------|---|-------|----|---|-----|----------------------------|-----------|
| 3 | Brunon et Conrad | 1026 - 1048 | Tête diadémée à droite et église à deux tours | Obole | Ag | ? | 1,5 | Collection particulière | Rarissime |
|---|------------------------|-------------------|---|-------|----|---|-----|----------------------------|-----------|



Brunon de Dabo seul

Dans son ouvrage de 1844, *Recherche sur les monnaies des évêques de Toul*, Charles Robert publie après M. Lelewel le denier de Brunon seul au temple en petite ruche d'après l'exemplaire du trésor de Trschebougne près de Plotzk en Pologne. Depuis ces publications, plusieurs découvertes (Pays baltes) ont fait connaître des variétés de ce denier au nom de Brunon. De rares oboles sont également connues. Nous avons montré que la légende SERVNOIA inscrite sur les deniers au temple en grande ruche est très probablement une immobilisation de la légende BRVNOEPS, tandis que la légende LEVCHAVOLV sur ces mêmes deniers, au revers, est une immobilisation de la légende LEVCHACIVI.

Les très rares deniers portant SERVNOIA à l'avant, donc une légende immobilisée et TVLLVM au revers côté temple, c'est-à-dire une légende ayant un sens direct et non immobilisée, nous paraissent précéder chronologiquement ceux à la légende LEVCHAVOLV. D'après la composition de quelques trouvailles comptant des deniers au temple en petite ruche et des deniers au temple en grande ruche il nous paraît possible de proposer la chronologie suivante :

1. Au cours de la première période de son épiscopat Brunon fait frapper des espèces au type de la tête de l'empereur et au revers la façade de l'église et la titulature de Brunon. Ces frappes couvriraient la période 1026 à 1039, date de la mort de Conrad II.
2. Après la mort de Conrad, Brunon crée un type nouveau, assez différent du type du monnayage de Herimann en introduisant le type du temple en petite ruche. À cette occasion, il s'affranchit de la titulature de l'empereur.
3. Au cours de cette seconde période de son épiscopat, sans qu'il soit aujourd'hui possible de préciser une date, il reprend le type créé par Herimann au temple en grande ruche et à la légende immobilisée, (LEVCHAVOLV au lieu de LEVCHA CIVI), type qui sera repris très exactement par son successeur Pibon avec un temple très voisin et des légendes PIBO EPISCOPVS, côté croix et LEVCHACIVITAS, côté temple.



Av./ CONRADVS ROMANORVM IMP
à peine lisible entre deux grènetis. Dans le
champ tête de l'empereur diadémée, à droite.
Rv./ CIVITAS BRVNON ISEPI à peine
lisible entre deux grènetis. Dans le champ la
cathédrale de Toul de face, avec deux grandes
tours et un grand portail central. Grande
croix surplombant la nef centrale entre les
deux tours.

Dannenberg n° 605
Robert : manque
Kluge CNG 193 P 8.6
Flon P 239 n° 1



Av./ Légende immobilisée peu lisible. Entre
deux grènetis. Tête très stylisée à droite ne
paraissant pas porter de diadème.
Rv./ BRNVNO illisible entre deux grènetis.
Dans le champ la cathédrale de Toul de face
beaucoup plus écrasée en gravure que sur les
exemplaires ci-dessus que ce soit avec la tête
à droite ou à gauche.

Variante de style immobilisé de :
Dannenberg n° 603
Robert : manque
Kluge CNG 193 P 8.6.4
Flon P 239 n° 1



Les deniers un deux et trois paraissent provenir d'une même paire de coins.

En revanche, plusieurs trouvailles de deniers au temple en petite ruche, dans la seconde moitié du 20^e siècle, permettent de proposer, face au nombre important de variétés, une chronologie probable :

1. D'abord les deniers portant une croix fine, aux branches longues, non cantonnée. Les légendes y sont complètes, bien ordonnées et ces deniers sont en grande majorité bien venus à la frappe.
2. Un très rare denier présente une croix évidée portant un globule central également évidé nous paraît chronologiquement suivre ce premier sous-type.
3. Puis, les deniers portant une croix aux branches larges et proportionnellement courtes, croix non cantonnée. Pour ces deniers aussi les légendes sont de bonne qualité de gravure.
4. Viennent ensuite des deniers portant une petite croix à branches très courtes, non cantonnée. Sur les quelques exemplaires que nous connaissons, les gravures des légendes sont moins soignées et les frappes moins précises. Ces deniers présentent du côté croix des gravures de caractères de légende voisines de celle que l'on voit systématiquement sur les deniers à la légende SERVNOIA.
5. Les deniers portant une croix aux branches courtes, pattée, cantonnée d'un besant en deux et trois. Les gravures à la fois des légendes et des champs s'y détériorent notablement.
6. Viennent ensuite des deniers très proches de ceux du type 4 ci-dessus mais présentant une légende à l'avvers de plus en plus immobilisée, la légende du revers restant LEVCHAOIVI. La croix est cantonnée d'un globule en deux.
7. Ce sont des deniers portant une croix pattée à branches courtes, comme ci-dessus, non cantonnée mais présentant une légende rétrograde à l'avvers et une légende directe au revers.
8. Nous n'avons connu qu'un seul denier présentant une légende rétrograde à l'avvers comme au revers.

**1^{er} type du monnayage autonome de Brunon :
deniers et oboles au temple en petite ruche**

Rappel des différents deniers au petit temple en ruche en Mosellane



Deux deniers de Gérard d'Alsace frappés à Remiremont, en tant qu'avoué, au petit temple en ruche. Ces deniers, contrairement à ceux de Brunon, ne sont pas couverts d'un court toit conique.

P = 1,064, 1,158 et 1,085 /

Denier des abbesses de Remiremont à la double légende S PETRUS.

P = 1,124

Denier inédit du chapitre de Saint-Dié à la légende S DEODATUS.

P = 1,121

1^{er} sous-type : petite croix branches fines et longues

Les légendes type sont à l'avvers BRVNOEPS et au revers LEVCHAOIVI.

Les exemplaires rencontrés portent, en très grande majorité, la légende LEVCHAOIV au lieu de LEVCHACIV.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------|-------------------|-----------------------------------|--------|-------|-------------|---------|---|--|
| 1 | Brunon | 1026 - 1048 | Croix à branches fines et longues | Denier | Ag | 1135 | 1,8 | Collection particulière. Sur ces deniers la croix est à branches fines. Les exemplaires n°2 et n°5 du tableau illustratif ci-dessus, montrent même une croix portant non plus des branches évasées, comme sur ce denier, mais des branches nettement pattées. | Ce denier a été très rare mais plusieurs découvertes en ont fait connaître des dizaines. |
| 2 | Brunon | 1026 - 1048 | Croix à branches fines et longues | Denier | Ag | 1279 | 1,8 | Collection particulière. Les légendes présentées sont recomposées à l'aide de plusieurs exemplaires. Sur ces deniers la croix est à branches fines. Les exemplaires n°2 et n°5 du tableau illustratif ci-dessus, montrent même une croix portant non plus des branches évasées, comme sur ce denier, mais des branches nettement pattées. | Ce denier a été très rare mais plusieurs découvertes en ont fait connaître des dizaines. |



Faible évolution de la représentation du temple en petite ruche sur les deniers à ce type de Brunon.
En revanche, l'évolution est importante côté croix et le graphisme se détériore.
(de gauche à droite) P = 1,135 ; P = 1,260 ; P = 1,277 ; P = 1,330.

Avers / Revers

Description

Sources
Références

Av./ Globule initial BRVNO EPS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée aux branches longues et fines.
Rv./ Légende commençant à 11 heures. Globule initial LEVCHAOIV entre deux grènetis. Dans le champ, petit temple en forme de ruche d'abeille. La partie parallépipédique de l'édifice est un damier à quatre carrés en largeur et trois carrés en hauteur.

Robert pl. I n° 1 mais le temple est surmonté d'une croix.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1. et 8.7.2. mais le temple est surmonté d'une croix.
Flon P 239 n° 6



Av./ Globule initial BRVNO EPS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée aux branches longues et fines.
Rv./ Légende commençant à 11 heures. Globule initial LEVCHAOIV entre deux grènetis. Dans le champ, petit temple en forme de ruche d'abeille. La partie parallépipédique de l'édifice est un damier à quatre carrés en largeur et trois carrés en hauteur.

Robert pl. I n° 1 mais le temple est surmonté d'une croix.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1. et 8.7.2. mais le temple est surmonté d'une croix.
Flon P 239 n° 6



Ces cinq deniers de 1^{er} type, à la croix à branches fines, montrent une importante variété de gravure de cette croix.

2^e sous-type : croix branches fines et évidées

Nous n'avons pu étudier qu'un seul denier présentant cette particularité de gravure de la croix et des légendes. Avers comme revers sont de type BRUNOS EPS et LEUCHACIVI mais la frappe de ce seul exemplaire est faible et les légendes peu lisibles.

| | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|---|--------|----|-----|----------|--|
| 3 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Temple en petite ruche d'abeille et croix à branches évidées. | Denier | Ag | 1,8 | SRA Metz | Nous n'avons rencontré qu'un seul denier présentant cette gravure évidée de la croix de l'avvers. |
|---|----------------|-------------------|---|--------|----|-----|----------|--|

3^e sous-type

Croix à branches plus courtes et plus épaisses que celle de la gravure des deniers du 1^{er} sous-type. Même légende que le denier ci-dessus, sauf que le C de CIV est remplacé par un O.

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|------|-----|---|---|
| 4 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Temple en petite ruche d'abeille et croix pattée non cantonnée | Denier | Ag | 1210 | 1,8 | Collection Laprevote, puis collection particulière | Ce denier a été très rare mais plusieurs découvertes en ont fait connaître des dizaines. |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|------|-----|---|---|

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|------|-----|--|---|
| 5 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Temple en petite ruche d'abeille et croix pattée non cantonnée | Denier | Ag | 1260 | 1,8 | Déjà pour ce 3 ^e type, nous trouvons des marques d'immobilisation : le C de CIV(ITAS) est devenu un O. Collection Laprevote puis collection particulière | Ce denier a été très rare mais plusieurs découvertes en ont fait connaître des dizaines. |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|------|-----|--|---|



Av./ BRVNOEPS très difficilement lisible, entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évidées portant un globule évidé en son centre.

Rv./ Seuls le V et le C inversé de LEVCHACIVI sont lisibles, entre deux grènetis. Dans le champ petit temple en ruche, à toit cônique.

Robert Pl. I n° 1
variante de croix importante.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1.
et 8.7.2.

variante de croix importante.
Flon P 239 n° 6.
Variante de croix importante.



Av./ (BR)VNOEP(S) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branche pointée d'un petit globule.

Rv./ LEVC(.)AOIV entre deux grènetis. Le C de civitas est O. Dans le champ petit temple en ruche, à toit cônique.

Robert Pl. I n° 1 mais le temple est surmonté d'une croix.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1.
et 8.7.2. mais le temple est surmonté d'une croix.
Flon P 239 n° 6



Av./ Point initial BR(V)N(OEP)S légende commençant à 2 heures entre deux grènetis. Croix pattée à branches courtes et épaisses.
Rv./ LEVUC(HA)OIV entre deux grènetis. Petit temple en forme de ruche, à cinq alvéoles sur trois hauteurs.

Robert Pl. I n° 1 mais le temple est surmonté d'une croix.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1.
et 8.7.2. mais le temple est surmonté d'une croix.
Flon P 239 n° 6

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|-------|-----|---|---|
| 6 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Temple en petite ruche d'abeille et croix pattée non cantonnée | Denier | Ag | 1346 | 1,8 | La gravure du temple sur cet exemplaire est différente. Elle comprend une alvéole de plus à chaque ligne. Collection particulière. | Ce denier a été très rare mais plusieurs découvertes en ont fait connaître des dizaines. |
| 7 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Temple en petite ruche d'abeille et croix pattée non cantonnée | Denier | Ag | 1,325 | 1,8 | Gravure identique à celle du denier précédent mais légende BRVHO EPS. Collection particulière. | Variante inédite |

4^e sous-type : croix largement pattée à branches très courtes

La légende de l'avvers se modifie et s'immobilise. Celle du revers reste LEVCHAOIVI.

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|------|--|----------------------------|---|
| 8 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Petite croix pattée et petit temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1269 | | Collection particulière | Cette variante de type de croix, de légende et de gravure est inédite |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|------|--|----------------------------|---|

5^e sous-type : croix pattée à branches courtes, non cantonnée

La légende de l'avvers est fortement immobilisée portant un grand S couché, comme sur les deniers anonymes à la légende SERVNOIA, côté croix. Celle du revers reste LEVCHACIVI (avec un O à la place du C).

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|---|--------|----|-------|-----|--|--|
| 9 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Petite croix pattée et petit temple en forme de ruche. | Denier | Ag | 1,241 | 1,7 | Les légendes avers et revers ont été recomposées à partir des sept exemplaires ci-dessous. La gravure des lettres est nettement immobilisée. Le S couché de EPS est très proche du S couché des deniers à la légende SERVNOIA. Le R de BRVNO est aussi voisin du R de SERVNOIA. | Plus rare que les deniers de 1 ^{er} et 2 ^e type |
|---|----------------|-------------------|---|--------|----|-------|-----|--|--|



Av./ Point initial BRV(NOE)PS légende commençant à 2 heures entre deux grènetis. Croix pattée à branches courtes et épaisses.
Rv./ LEVCHAOIV entre deux grènetis. Petit temple en forme de ruche, à cinq alvéoles sur trois hauteurs.

Robert Pl. I n° 1 mais le temple est surmonté d'une croix.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1. et 8.7.2. mais le temple est surmonté d'une croix.
Flon P 239 n° 6



Av./ (point initial B)RVHO(EPS) légende commençant à 2 heures entre deux grènetis. Croix pattée à branches courtes et épaisses.
Rv./ LEVC(HAOI)V entre deux grènetis. Petit temple en forme de ruche, à cinq alvéoles sur trois hauteurs.

Robert Pl. I n° 1 mais le temple est surmonté d'une croix.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1. et 8.7.2. mais le temple est surmonté d'une croix.
Flon P 239 n° 6 var.



Av./ B(R)VNO(E)PS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches courtes et épaisses.
Rv./ (L)EVC(HA)OIV entre deux grènetis. Dans le champ petit temple à cinq alvéoles par ligne sur trois lignes.

Robert Pl. I n° 1 variante importante.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1. et 8.7.2. Variante importante.
Flon P 239 n° 6
Variante importante.



Av./ ORVNOEOS (couché) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches larges et courtes.
Rv./ LEVUCHAOIV entre deux grènetis. Temple légèrement déformé du type des deniers précédents.

Robert Pl. I n° 1 variante importante.
Kluge CNG n° 133 P 281 n° 8.7.1. et 8.7.2. Variante importante.
Flon P 239 n° 6 Variante importante.



Les poids de ces sept exemplaires sont tous dans la fourchette 1,240 à 1,253.



Denier immobilisé de Brunon présenté ci-dessus portant la légende ORVNOEDS.
Le grand S couché sur ces deux deniers est de dessin très voisin.

6^e sous-type : croix pattée à branches courtes, cantonnée au deux d'un besant

La légende de l'avvers se modifie. Celle du revers reste LEVCHAOIVI.

| | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|------|----------------------------|--------------------|
| 10 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Temple en petite ruche d'abeille et croix pattée cantonnée d'un besant au deux. | Denier | Ag | 1220 | Collection particulière | Variante très rare |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|------|----------------------------|--------------------|



Les poids de ces deniers sont compris dans la fourchette 1,220 à 1,330.



Avers d'un denier au grand temple présenté au type 2-2 ci-dessous.
La légende immobilisée est SERVNOIA côté croix et LEVCHAVOLV côté grand temple.



Av./ ORVNOSEPS entre deux grènetis.
Croix à branches épaisses, pattée, cantonnée
au deux d'un besant. Forte immobilisation
de la légende.
Rv./ LEVUCHAOIV entre deux grènetis.
Temple en forme de ruche présentant la
même immobilisation que celle constatée sur
les deniers du numéro précédent.

Inédit



7^e sous-type : croix pattée à branches courtes

Comme au type 4, croix non cantonnée, mais avec une légende rétrograde à l'avvers et une légende normale au revers.

| | | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|---|--------|----|-------|-----|--|--------------------|
| 11 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Temple en petite ruche d'abeille et croix pattée cantonnée d'un besant au deux et d'un croissant au trois. | Denier | Ag | 1,277 | 1,8 | Les légendes présentées sont recomposées à partir des deux deniers présentés ci- dessous. Collection particulière. | Variante très rare |
|----|----------------|-------------------|---|--------|----|-------|-----|--|--------------------|

**8^e sous-type : croix pattée à branches courtes**

Comme au type 3, croix non cantonnée, mais avec une légende rétrograde à l'avvers et au revers.

| | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|--------|--------|----|---|--|--------------------|
| 12 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Denier | Denier | Ag | ? | Service régional d'archéologie (SRA), Metz | Variante très rare |
|----|----------------|-------------------|--------|--------|----|---|--|--------------------|



Sous-type 1 à 3

Évolution des gravures des croix sur ces sept sous types de deniers. À partir du troisième, on constate une nette immobilisation. De même, à partir du troisième exemplaire, deux caractères sont identiques à ceux que l'on trouve sur les deniers au grand temple et à la légende SERVNOIA. Le S couché et le R assez particulier en forme de compas ouvert avec un quart de cercle entre les deux branches.



Av./ Légende commençant à 12 heures dans le sens rétrograde BRVNOE (rétrograde) P (sans sa barre verticale) S (couché).
Croix à branche très courtes et larges, fortement pattée. Comme sur le type 4 cette croix rappelle celle de certains deniers de Thierry II de Luxembourg évêque de Metz.
Rv./ LEVUCHAOIV entre deux grènetis.
Temple en petite ruche de bonne gravure.

Inédit



Les croix des avers de ces trois deniers sont très voisines de celles des deniers présentés au type 4, mais les légendes d'avers sont rétrogrades.



Av./ Légende rétrograde commençant à midi, (BRVNO) EPS (couché) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée aux branches larges et courtes. Un petit ergot central termine chaque patte de la croix.
Rv./ Légende rétrograde commençant à 11h LEV (CHACIV). Entre deux grènetis. Dans le champ petit temple en ruche à toit conique, non surmonté d'une croix.



Sous-type 4 à 7

Le temple en petite ruche des six sous-types recensés, évolue peu et ne subit pas d'immobilisation importante.

Caractéristiques principales des immobilisations constatées sur les deniers au petit temple en ruche de sous-types 5, 6, 7 et 8

Sur ces trois sous-types, l'évolution générale est une dégradation de la gravure, qu'il s'agisse de celle des caractères ou de celle de la croix et du temple. À l'avers, côté croix, ce meuble principal du champ perd toute élégance de gravure.

Sur les sous-types 1 et 3, les branches de la croix sont fines ou très fines n'étant parfois sur certains exemplaires qu'une ligne.

Sur le sous-type 4, dont nous ne connaissons que quelques exemplaires, la croix est très proche de celles que l'on trouve sur les deniers contemporains au temple à toit cintré de Thierry II de Luxembourg pour l'évêché de Metz, ou encore sur certains deniers de Remiremont de Gérard d'Alsace.

Oboles correspondant aux différents deniers au petit temple en ruche et à la croix

On ne connaît que quelques très rares oboles et toutes apparaissent être du premier type.

| | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|---|-------|----|-----|--------------------------------------|--------------------------|
| 13 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Petite croix pattée et petit temple en forme de ruche | Obole | Ag | 520 | Musée départemental des Vosges | De la plus grande rareté |
| 14 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Petite croix pattée et petit temple en forme de ruche. | Obole | | 570 | BNU Strasbourg | De la plus grande rareté |

2^e type : deniers au temple en grande ruche

Il convient de préciser que, chronologiquement, il s'agit bien du premier type de temple en ruche. Nous avons publié *supra* pour la première fois un denier de Herimann. Ce dernier de cet évêque marque l'introduction d'un type nouveau dans le Toulousain : le denier au temple en ruche et à la croix. D'une gravure correcte avec des légendes lisibles, ce denier de Herimann ne pose ni problème d'identification ni problème de datation. En revanche, l'histoire de l'évolution du type du denier au temple en ruche et à la croix, perdurant de 1019 jusqu'à l'épiscopat de Ricuin de Commercy (1107-1124), n'est pas simple à étudier et plusieurs identifications restent incertaines. D'une façon synthétique, il existe, de l'épiscopat de Herimann à l'épiscopat de Ricuin, deux grands types de temples.

Chronologiquement, le **premier type** est celui des deniers montrant un temple en forme de grande ruche de 9 mm de base sur 7 mm de hauteur (hors partie conique). Ce type, apparu sous Herimann, ne se trouve sous Brunon qu'avec des deniers portant la légende SERVNOIA (sur certains deniers SENVNOIA). Nous pensons, avec Thibault Cardon, qu'il s'agit là d'une immobilisation de la légende BRVNOS EPS. Ce type paraît faiblement utilisé par Udon (1051-1069), successeur de Brunon. Il n'est aujourd'hui connu qu'à quelques très rares exemplaires. Ce temple perdure sous l'épiscopat de Pibon (1069-1107). On connaît quelques très rares deniers à ce type attribuable à Ricuin de Commercy (1107-1124), et c'est sous l'épiscopat de Ricuin que Simon I^{er}, duc de Lorraine (1115-1139), copie très exactement cette monnaie. Le fait que le duc imite ce denier montre que la circulation d'un tel denier de Pibon et de Ricuin était importante et qu'il était intéressant pour le duc de l'imiter pour favoriser l'acceptation de son propre monnayage.

Le denier au grand temple en forme de grande ruche dans la seconde moitié de l'épiscopat de Brunon.
Denier portant la légende SERVNOIA côté croix et TVLLVM côté temple

Nous ne connaissons aucun denier au temple en grande ruche portant le nom de Brunon non immobilisé. Nous connaissons en revanche, une cinquantaine de deniers au temple en grande ruche portant cette légende SERVNOIA (ou SENVNOIA : le doute est important sur la troisième lettre de certains exemplaires), immobilisation très probable de BRVNO EPS, deniers dont la frappe nous paraît succéder à celle des deniers décrits ci-dessus au temple en petite ruche.

La légende perd sa signification : on passe du modèle BRVNO EPS à une immobilisation : ORVNOEOS (couché comme sur les deniers SERVNOIA) cf. monnayage de Brunon immobilisé denier n°5 ci-dessous.

Le B de Brunon perd sa double boucle et devient un O. Le P de EPS perd sa barre verticale et devient aussi un O.

Au revers, le temple devient plus grand et perd sa structure symétrique, avec un toit en cône non centré et des alvéoles très irrégulières.

On passe d'une légende LEVCHA CIV à une légende LEVCHA OIV, légende dans laquelle le second C est devenu un O.

En termes de poids, en revanche, ces deux types montrent un poids moyen égal à celui des deniers des deux types non immobilisés.



Av./ ?VN ... entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches courtes.
Rv./ LEVC??? entre deux grènetis. Dans le champ petit temple en ruche.

Flon P 240 n° 10



Av./ Aucune lettre de la légende de l'avvers n'est sortie à la frappe, en particulier à cause du décentrage du coin. Entre deux grènetis.

Rv./ Comme à l'avvers, le coin a mal porté sur ce très petit flan. Cependant avec un fort grossissement on peut lire les lettres VCH, partie de la légende LEVCHA CIVITAS entre deux grènetis. Dans le champ petit temple bien gravé.

Flon P 240 n° 10

Le **second type** est celui du denier au temple en petite ruche de 6 mm sur 5 mm qui n'existe à ce jour que sous l'épiscopat de Brunon. La durée d'utilisation de ce type par Brunon doit se répartir sur une période probablement longue étant donné le grand nombre de variétés :

- des caractères des légendes de titulature de Brunon (côté croix),
- des graphismes du temple et de la croix,
- et de mobilier cantonnant la croix.

Ce denier est toujours attribuable à Brunon, même si au fur et à mesure de certaines immobilisations on voit :

- le B initial de Brunon perdre sa double boucle et ne devenir plus qu'un O apparent,
- le N de Brunon devenir rétrograde,
- le E de EPS le devenir aussi,
- le P de EPS perdre sa barre verticale pour ne plus former qu'un O (de même type que le B de Brunon).

Il existe, de plus, quelques frappes à légende rétrograde, côté titulature.

Côté temple, temple pour cinq exemplaires, la légende est TVLLVM, tandis que pour les 55 autres cette légende est LEVCHAVOLV.

Nous ne connaissons que deux oboles au temple en grande ruche.

Nous avons donc dans ce type 2 deux sous-types, à la fois de gravure (essentiellement pour le temple) et de légende (TULLUM et LEUCHAVOLU).

1^{er} sous-type au temple en grande ruche

Deniers portant à l'avvers, côté croix, SERVNOIA (immobilisation de BRVNO EPS) et au revers TVLLVM côté temple

Nous ne connaissons que quelques deniers portant ces deux légendes. Le poids moyen de ces deniers est de 1,22 g et le diamètre de 1,8 cm.

La croix est très voisine de celle des deniers de Herimann et les grènetis sont composés de grains circulaires.

En revanche, nous avons vu ci-dessus que cette croix est sensiblement différente de celle de tous les types de deniers au temple en forme de petite ruche, portant le nom de Brunon.

Côté temple TVLLVM entre deux grènetis. Les six lettres de la légende sont réparties de manière inégale. La composition de ce grènetis est tout à fait particulière. Les grains du grènetis sont de petits carrés et non des grains, de plus d'1 mm de côté, détachés les uns des autres. Le temple lui aussi est différent des temples des deniers de Herimann et de celui des autres deniers portant la légende SERVNOIA.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|------------------------------------|-------------------|---------------------------------|--------|-------|-------------------------|---------|--------------------------------------|--|
| 1 | Brunon seul, légendes immobilisées | 1026 - 1048 | Temple en grande ruche et croix | Denier | Ag | 1,181 1,250 1,244 | 1,8 | Collections particulières. Inédit | De très grande rareté. Nous ne connaissons que quelques exemplaires de ce type. |



Il est composé d'un parallélépipède de 8 mm de base et 6 mm de hauteur. Ce parallélépipède est divisé en 12 alvéoles par trois hauteurs intérieures, parallèles, et deux largeurs intérieures également parallèles. Les alvéoles sont de forme et de surface sensiblement identiques.

Ce parallélépipède est coiffé d'un cône de 8 mm de base et 4 de hauteur avec cinq rayons partant du sommet.

Chaque rayon joint une des cinq hauteurs.

L'autre face de ces cinq deniers est identique à celle des deniers dont la description suit et qui, eux, portent côté temple LEVCHAVOLV au lieu de TVLLVM.

| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---|--|--|
|  | <p>Av./ Petite croix pattée initiale S (couché) E (rétrograde) RVNOIA entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées.</p> <p>Rv./ Croix initiale surmontant le faitage du temple TVLLVM (M inversé) entre deux grènetis. Les grènetis sont d'une gravure bien spécifique. Ce ne sont pas des globules circulaires, mais des petits carrés anguleux. Dans le champ temple en forme de grande ruche en trois lignes d'alvéoles sur quatre colonnes, chaque alvéole étant déterminée par les hauteurs extérieures et deux hauteurs intérieures. La toiture est un cône en forme de triangle isocèle à deux rayons intérieurs rejoignant les deux hauteurs intérieures.</p> | <p>Dannenberg : manque. Flon P 240 n° 8. Le denier n° 7 est un denier de Pibon avec un temple en damier très différent. Robert : manque Kluge : manque</p> |
|  | | |
|  | | |



Avers du denier décrit au n° 1 et revers du denier décrit au n° 1.

| | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------------------|---------------------------------------|--------|----|------|-----|--|---|
| 2 | Brunon seul Légendes immobilisées | Entre 1020 et 1050 ? | Temple en grande ruche et croix | Denier | Ag | 1,33 | 1,8 | Collection particulière. Provient d'une trouvaille de la première moitié du 20 ^e siècle qui ne comportait qu'un seul denier de ce type datable du temps de Brunon. Les 230 deniers et oboles de cette trouvaille étaient, en majorité, des deniers de Toul de Udon et de Pibon (à l'exclusion de deniers de Brunon) auxquels s'ajoutent des deniers de Gérard d'Alsace comme avoué de Remiremont, des deniers de la collégiale de Saint- Dié (inédits) des deniers de Thierry I ^{er} de Verdun et trois deniers du temps d'Adalbéron III, évêque de Metz. | Collection particulière. Paraît unique |
|---|---|-------------------------------|---------------------------------------|--------|----|------|-----|--|---|



Obole de ce 1^{er} sous-type

Nous ne connaissons que deux oboles reprenant le temple tel que décrit ci-dessus pour les deniers. Les légendes à l'avvers comme au revers de ces deux oboles sont peu (ou pas) lisibles.

| | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------|---------------------------------------|-------|----|-----|-----|---|---|
| 3 | Brunon seul Légendes immobilisées | 1026 - 1048 | Temple en grande ruche et croix | Obole | Ag | 0,5 | 1,5 | Collection particulière. Cette obole provient de la collection de Monsieur Laprevote qui l'avait classée à Thierry I ^{er} duc de Lorraine, fils de Gérard d'Alsace. L'obole suivante conduit à attribuer ces deux oboles à Brunon. | Ce type d'obole, avec ce temple à 16 alvéoles, ne nous est connu que par cet exemplaire et celui décrit ci-dessous. |
| 4 | Brunon seul Légendes immobilisées | 1026 - 1048 | Temple en grande ruche et croix | Obole | Ag | 0,5 | 1,5 | Internet 2022, puis collection particulière | Ce type d'obole, avec ce temple à 16 alvéoles, ne nous est connu que par cet exemplaire et celui décrit ci-dessus. |



Av./ Petite croix pattée initiale S (couché) E (couché face au grènetis intérieur) RVN (O I A). Entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches courtes et larges, cantonnée au un d'un globule.

Rv./ Croix initiale surmontant le faitage du temple T(VLL)VUM (non inversé). Entre deux grènetis. Les grènetis ne présentent pas le même découpage en cube que ceux du denier décrit ci-dessus. Dans le champ temple en forme de grande ruche en trois lignes d'alvéoles sur quatre colonnes, chaque alvéole étant déterminée par les hauteurs extérieures et deux hauteurs intérieures. La toiture est un cône en forme de triangle isocèle à deux rayons intérieurs rejoignant les deux hauteurs intérieures.

Ce denier est sensiblement différent des exemplaires décrits au numéro précédent. La croix n'est pas du même type, tandis que le temple est semblable.

Inédit

Le côté croix de ce denier n°2 (*le plus à droite*) unique à ce jour, est assez différent de l'avers du denier décrit au n° 1. Les légendes + SERV (NOIA), immobilisation de BRVNOEPES sont identiques, mais les caractères sont différents, en particulier le E n'est pas rétrograde mais couché, la barre verticale étant adossée au grènetis intérieur. Dans le champ, la croix porte des branches de plus petite taille et plus trapues. Le revers en revanche est très voisin de celui du denier décrit au n° 1.



Av./ Croix pattée initiale. Légende peu lisible entre deux grènetis. Il est difficile de reconstituer la légende probable SERVNOIA. Dans le champ croix à branches courtes et larges.

Rv./ Croix bouletée à midi surmontant le faitage du temple. Il est, là aussi, difficile de déchiffrer la légende probable TVLLVM entre deux grènetis. Dans le champ temple en forme de grande ruche, à quatre rangées de quatre alvéoles.

Inédit



Av./ S (rétrograde et couché) E (rétrograde) (RVN)O entre deux grènetis. Dans le champ même croix que ci-dessus.

Rv./ Les deux seules lettres sont, à 7 heures un N rétrograde et à 9 heures un E rétrograde, faisant partie d'une légende immobilisée. La légende devrait être TVLLVM.

Inédit



La croix dans le champ est plus proche des croix des deniers de Pibon à la légende PIBOEPS et TVLLVM au revers.



Ces deux revers sont très voisins en ce qui concerne le temple dans le champ. En revanche, les deux légendes difficiles à déchiffrer montrent toutes deux une forte immobilisation.

2^e sous-type

Deniers au nom de Brunon portant SERVNOIA (immobilisation de BRVNOEPS) côté croix et LEVCHAVOLV (immobilisation de LEVCHACIVI) côté temple

Nous avons pu étudier 65 deniers à ce type portant ces deux légendes. Le poids moyen de ces deniers est de 1,25 g et le diamètre de 1,8 cm, comme pour le type précédent, portant TVLLVM au lieu de LEVCHAVOLV sur les deniers étudiés ci-dessus. Côté croix, la légende est plus lisible que côté temple, car le cercle des grènetis intérieurs est inférieur de 2 mm à celui côté temple en grande ruche. Ceci permet, sur des frappes très souvent décentrées, d'avoir une majorité des onze caractères de la légende (y compris la petite croix initiale).

La croix, dans le champ, est très voisine à la fois de celle figurant sur les deniers de Herimann et de celle des cinq deniers étudiés dans la rubrique précédente. Les grènetis sont également composés de grains circulaires.

| | | | | | | | | |
|---|-----------------------|------|---------------------------------|--------|----|-------|-----|---------------------------|
| 5 | Brunon seul | 1026 | Temple en grande ruche et croix | Denier | Ag | 1,250 | 1,8 | Collections particulières |
| | Légendes immobilisées | - | | | | 1,227 | | |
| | | 1048 | | | | 1,281 | | |

| | | | | | | | | |
|---|-----------------------|------|---------------------------------|--------|----|-------|-----|---------------------------|
| 6 | Brunon seul | 1026 | Temple en grande ruche et croix | Denier | Ag | 1,220 | 1,8 | Collections particulières |
| | Légendes immobilisées | - | | | | 1,247 | | |
| | | 1048 | | | | | | |



Le temple des deux deniers encadrant ces deux oboles sont bien à quatre alvéoles en largeur. En revanche, ils ne présentent que trois rangs d'alvéoles en hauteur tandis que les oboles en présentent quatre.

La légende commence par une petite croix dont les deux branches horizontales sont asymétriques par rapport au centre de la croix. Cette légende, sur tous les exemplaires étudiés, est toujours la même : S (couché) E (rétrograde) RVN (rétrograde) OIA. Sur tous les exemplaires les lettres sont toujours exactement de la même gravure. Côté temple, le parallélogramme a une base de 8 mm et une hauteur de 7 mm. Il est structuré en trois lignes, sans hauteur intérieure, les alvéoles entre les trois lignes étant en quinconce. La ligne supérieure comprend cinq alvéoles. La ligne centrale comprend six alvéoles et la ligne inférieure cinq alvéoles. Ce parallélogramme est couvert d'un cône de 4 mm de hauteur à cinq rayons. Il n'y a pas de croix au sommet de ce cône. La légende commence à midi (sans croix initiale) et porte : LEVCHAVOLV.



Av./ Petite croix initiale S (couché) E (rétrograde) RVNOIA entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, voisine des croix des deniers de Herimann.
Rv./ Absence de croix initiale sommant le temple LE (rétrograde) VCHAVOLV entre deux grènetis. Dans le champ temple en forme de grande ruche, de cinq alvéoles à la ligne supérieure, de six alvéoles à la ligne médiane et de cinq alvéoles à la ligne basse. Sur ces temples, les alvéoles sont en quinconce si l'on compare deux lignes. Toit en forme de cône à cinq rais. Sur les temples des deniers à la légende TVLLVM, les alvéoles sont alignées en hauteur.

Dannenberg : manque.
Flon P 240 n° 8.
Le denier n° 7 est un denier de Pibon avec un temple en damier très différent.
Robert : manque
Kluge : manque



Av./ Petite croix initiale S (couché) E (rétrograde) RVNOIA entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, voisine des croix des deniers de Herimann.
Rv./ Absence de croix initiale sommant le temple LE (rétrograde) VCHAVOLV entre deux grènetis. Dans le champ temple en forme de grande ruche, de cinq alvéoles à la ligne supérieure, de six alvéoles à la ligne médiane et de cinq alvéoles à la ligne basse. Sur ces temples les alvéoles sont en quinconce si l'on compare deux lignes. Toit en forme de cône à cinq rais. Sur les temples des deniers à la légende TVLLVM, les alvéoles sont alignées en hauteur.

Dannenberg : manque.
Flon P 240 n° 8.
Le denier n° 7 est un denier de Pibon avec un temple en damier très différent.
Robert : manque
Kluge : manque



Sur un total de près de 65 deniers sur lesquels nous avons pu travailler, nous n'avons trouvé que trois coins différents côté temple et quatre côté croix. Il est très rare de trouver autant de deniers provenant de si peu de coins. Ceci montre que la plupart de ces deniers ont une même origine de découverte. En revanche, il est difficile, étant donné la médiocrité de préparation des flans et la faiblesse des frappes d'estimer les usures des coins d'après l'état des deniers. Comme avait dû le faire L. Maxe Werly avec 12 deniers au temple de Nancy du duc Mathieu I^{er}, dans la trouvaille de Bidestroff (canton de Dieuze, en 1875) pour établir une légende complète avers et revers, nous avons dû recourir à une dizaine d'exemplaires pour établir avec certitude la légende LEVCHAVOLV côté temple. En revanche, côté croix plusieurs deniers montrent la légende SERVNONIA complète. Sur plusieurs exemplaires, le R prend la forme d'un N avec un jambage en diagonale inverse donnant une lecture SENVNOIA.

Tableau récapitulatif des deniers avers (ligne 1) et revers (ligne 2) des deniers aujourd'hui connus, à la croix et au temple en grande ruche

Cette croix est très voisine de celle des deniers de Herimann et, en revanche, très différente de celle des deniers de Brunon.



Av./ (de gauche à droite)

1. Denier de Herimann portant la légende : SANCTUS STEPHANUS côté croix et HERIMANUS EPS côté temple.
2. Avers du denier de la fin de l'épiscopat de Brunon présentant une légende + SERUNOIA qui nous paraît être une immobilisation de BRUNO EPS et TULLUM, côté temple.
3. Côté croix du denier immobilisé de la fin de l'épiscopat de Brunon portant la légende: + S (couché)RUNOIA sur cette face.
4. Avers du denier de Udon au temple en ruche au revers. UDO EPS.
5. Avers du denier de Pibon portant la légende : +PIBOEPISCOPUS.



(de gauche à droite)

1. Avers du denier d'Herimann. L'appellation avers pour ce denier vient de la titulature côté temple HERIMANUS EPS.
 2. Côté temple du denier ci-dessus à la légende TULLUM côté temple et SERUNOIA côté croix.
 3. Côté temple du denier au temple en grande ruche à trois lignes asymétriques du denier ci-dessus.
 4. Revers du denier de Udon. Légende peu lisible : LEUCHACIVITAS.
 5. Revers du denier au temple à trois lignes d'alvéoles de Pibon portant la légende.
- Note : Les deux premiers deniers proviennent d'un même coin.



Ce tableau montre qu'à l'exception de l'imitation par Simon I^{er} duc de Lorraine, ce type est purement toulois.



Av./ (de gauche à droite)

1. Avers du denier de Pibon portant la légende :+PIBOEPISCOPUS. Au revers le temple est un petit temple à deux lignes avec parvis.
2. Denier frappé en absence de l'évêque portant la légende + ULEREO EPS.
3. Avers denier anonyme probablement de Ricuin portant la légende +PROCLAM???
4. Avers denier de Pibon à la légende PIBO EPS.
5. Avers denier Simon I^{er} (S)IMUNDUX.



1. Revers du denier au temple à deux lignes portant la légende LEUCHA CIVITAS.
2. Revers du denier frappé pendant une absence de l'évêque portant au la légende LEUCHACIVITAS.
3. Revers du denier anonyme probablement de Ricuin temple à neuf alvéoles portant la légende H TULLEM.
4. Revers du denier de Pibon au temple à neuf alvéoles à la légende TULLUM.
5. Revers du denier de Simon I^{er}. Temple à 7 alvéoles.

| | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|--|---------|----|------|--|--|
| 7 | Brunon seul | 1026 - 1048 | À la croix pattée cantonnée d'un besant et à la main tenant un lys | Denier | Ag | 1220 | Mory d'Elvange P 369. Pour les mêmes raisons que celles retenues lors de la présentation d'un denier identique attribuable à Étienne de Lunéville nous pensons qu'il s'agit d'une mauvaise lecture d'un denier d'Épinal de l'abbaye de femmes de saint Goéry. | Cette monnaie, si elle existe, serait unique. |
| 8 | Brunon seul | 1026 - 1048 | Avers à l'évêque à gauche | Obole ? | Ag | 690 | Mory d'Elvange P 285. Le type de cette petit monnaie, qui serait une obole très lourde, conduisant à un denier à 1,4 g ne nous paraît pas correspondre au monnayage de Toul au second quart du 11 ^e siècle. Les deniers de ce type apparaissent à Verdun, par exemple, dans la seconde partie du monnayage de Thierry vers 1075. | Cette monnaie, si elle existe, serait unique. |



Av./ BRVNOEPS entre deux grènetis. Le mot EPS est écrit de façon rétrograde. Main droite tenant un lys.
Rv./ TVLVCIV??S entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée cantonnée d'un besant au deux et au trois.

Mory d'Elvange P 369
 Flon P 239 n° 4



Av./ BRVN??? entre deux grènetis. Dans le champ, buste à gauche de l'évêque tenant une crosse dont la volute est tournée vers l'extérieur.
Rv./ BRVN??? entre deux grènetis. Dans le champ, motif indiscernable.

Mory d'Elvange P 285
 Flon P 240 n° 11

Udon (1051-1069) 39^e évêque

Udon est le premier évêque paraissant s'être affranchi complètement dans son monnayage de la tutelle de l'empereur. On ne connaît en effet aucune monnaie d'Udon frappée en association avec l'empereur. Nous renvoyons à l'ouvrage de Flon pour y trouver les atteintes aux droits de l'évêque que dut combattre Udon, tant vis-à-vis de la collégiale de Saint-Dié, que vis-à-vis du duc Gérard. Toutes les monnaies connues d'Udon portent son seul nom. Les monnayeurs de cet évêque ont eu recours à une technique particulière, consistant à réutiliser des espèces (deniers et oboles) d'un autre évêque contemporain en y refrappant des deniers ou oboles à son nom, portant la dénomination de Toul. C'est le cas de deniers et d'oboles d'Adalbéron III au type du saint Étienne à genoux et à la croix, que ce soit pour l'atelier de Metz ou d'Épinal. Les flans initiaux utilisés ont été à peine remartelés et mal préparés pour une frappe nouvelle sur un flan malgré son martelage qui n'est pas vierge. Le denier ou l'obole résultant de cette opération permet, après refrappe aux coins de la monnaie de l'évêque Udon, de relire très clairement des portions des légendes des deniers et oboles réutilisés. Cet usage se retrouvera durant l'épiscopat de Pibon.

1^{er} type : croix pattée et temple en forme de ruche

Le premier type monétaire d'Udon est une reprise du type au temple initié par Herimann et repris par Brunon, au grand temple en forme de ruche et à la croix.

| N° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------|-------------------|----------------------------------|--------|-------|---|---------|---|-------------------|
| 1 | Udon | 1051 - 1069 | À la croix et au temple en ruche | Denier | Ag | 700 Poids faible Monnaie partiellement ébréchée | 2,1 | Collection particulière. L'attribution de ce denier ne fait pas de doute et son existence est logique, Herimann ayant initié ce type que reprend Brunon et qui sera maintenu par Pibon. Le seul exemplaire que nous connaissons est mal frappé et très voilé, ce qui rend sa lecture et sa reproduction difficiles. | Paraît unique |



2^e type : croix pattée et tour d'église


Après le denier au temple en ruche, l'atelier monétaire de Toul initie, sous l'épiscopat d'Udon, un second type qui, contrairement à celui du temple en ruche et de la croix, ne perdurera que jusqu'au début de l'épiscopat de Pibon. Ce second type monétaire est celui qui durera pendant tout l'épiscopat d'Udon et qui représente la très grande majorité des espèces connues de ce prélat. L'avers présente une grande croix plus ou moins pattée qui varie en taille et en gravure selon les types, avec un grènetis extérieur et une légende du type pour une frappe nouvelle sur un flan malgré son martelage qui n'est pas vierge : VDO EPS (ou EPVS). La distribution de cette légende autour de la croix varie en fonction des émissions. Nous avons recensé quatre types de répartition de cette légende et quatre types de croix :

- croix à branches évasées et posée sur une terrasse ;
- croix à branches évasées et non posée sur une terrasse et à branches égales ;

Les trois types monétaires que nous connaissons d'Udon sont :

- celui du temple en ruche initié par Herimann et qui ne s'arrête qu'après l'épiscopat de Ricuin de Commercy ;
- celui introduit par Udon de la tour d'église au revers de la légende, côté croix, portant la titulature d'Udon. Les oboles de ce type existent et c'est sur ce type que l'on trouve les deniers et oboles de réformation sur des deniers et oboles d'Adalbéron III, évêque de Metz, son contemporain ;
- celui à la tour de l'église dans une enceinte fortifiée et au buste de saint Étienne de face. Udon, comme Herimann, affiche sur sa monnaie la dédicace du diocèse de Toul à Saint Étienne. Pibon, sur un denier de très grande rareté, marque aussi sa monnaie du nom de saint Étienne.

Pour le monnayage de cet évêque, comme pour ceux de ses prédécesseurs, nous avons pris le parti de faire figurer plusieurs photos d'exemplaires d'une même référence, étant donné les frappes mal venues et la rareté de ces espèces.

| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---|--|-----------------------|
|  | <p>Av./ (croix initiale) UD (inversé) (OEPS) entre deux grènetis. Dans le champ grande croix pattée.</p> <p>Rv./ Entre deux grènetis. La légende LEUCHA CIVITAS est peu lisible sauf à 4 heures avec un E rétrograde et à 7 heures avec un C direct. Dans le champ grand temple en forme de ruche, en damier, à trois lignes et quatre colonnes. La croix sommant le temple n'est pas visible.</p> | Inédit |

(à gauche) Le type de ce denier est apparu sous l'épiscopat de Herimann, a été repris par Brunon, successeur de Herimann et a perduré jusqu'à Ricuin de Commercy. Il a été repris par Simon 1^{er} duc de Lorraine sur un denier sans indication d'atelier.

- croix à branches évasées et non posée sur une terrasse avec un arc de cercle dentelé rejoignant les deux extrémités des branches horizontales de la croix.

Le revers présente une tour d'église, à deux étages, couverte d'une toiture en losange, très probablement inspirée de la réalité de la tour de la cathédrale. Cette tour est tantôt représentée sous une forme fine et élancée ou, au contraire, trapue et massive. La figuration de cette tour par le graveur montre des tentatives de rendre un effet de perspective plus ou moins adroitement.

La légende de ce revers est, quand elle est complète et non immobilisée, LEVCHA CIVITAS.

Ces variétés conjuguées des avers et des revers nous à conduits à distinguer cinq sous-types. Chacun de ces sous-types se subdivise lui-même en fonction de la gravure de la tour de la cathédrale au revers, qui est généralement élancée et fine mais qui, pour trois sous-types, peut être large et massive :

- 1^{er} sous type : la légende côté croix est inscrite en cantonnement de cette croix qui est sur une petite terrasse horizontale. Chacune des six lettres des mots VDO et EPS est positionnée en cantonnement de la croix du champ : V à 10 heures D à midi O à 2 heures E à 5 heures P à 6 heures et S à 5 heures. Ce premier sous-type comprend deux variétés, celle de la tour fine et élancée et celle de la tour large et massive.
- 2^e sous type : la légende + VDO EPS côté croix est disposée de manière circulaire dans le sens naturel. Ce sous-type présente également les deux variétés d'aspect de la tour de la cathédrale.

1^{er} sous-type : croix pattée avec légende en cantonnement et tour d'église

Ce sous-type existe avec deux figurations différentes de la tour de la cathédrale.

1. Tour fine et élancée

Légende en cantonnement de la croix qui est posée sur une courte terrasse. V en pointe à midi, D dans le premier canton, O dans le second canton, E dans le troisième canton, P en pointe à 6 heures, S dans le quatrième canton. Grènetis extérieur. Un trait au-dessus du P et sous la croix crée une courte terrasse à la croix (à la manière des triens mérovingiens).

Rv. : Tour de la cathédrale élancée et fine.

Les poids constatés sur 17 exemplaires vont de 1,07 à 1,23 g.

| | | | | | | | | | |
|-----|------|-------------------|--|--------|----|------|-----|------------------------------|-----------|
| 2 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 1 ^{er} type | Denier | Ag | ? | ? | Collection Robert. n° 953 | Très rare |
| 2-1 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 1 ^{er} type | Denier | Ag | 1070 | 2,0 | Collection particulière | Très rare |
| 2-2 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 1 ^{er} type | Denier | Ag | ? | ? | Internet, 2013 | Très rare |
| 2-3 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 1 ^{er} type | Denier | Ag | 1107 | 2,1 | Collection particulière | Très rare |

- 3^e sous-type : la légende VDO EPS est inscrite en deux parties VDO horizontal, au-dessus de la croix, de 11 h à 13 h, et E P S en cantonnement des 3 et 4 comme sur le sous-type 1 pour cette partie de la légende. Pour ce sous-type, deux variétés existent également selon l'aspect élançé ou massif de la tour.
- 4^e sous type : la croix de l'avvers présente un arc de cercle dentelé rejoignant les deux extrémités des branches horizontales de la croix. Pour ce sous-type, nous n'avons connaissance que d'un type de tour.
- 5^e sous-type : il présente un avers correspondant au 2^e sous-type, mais au revers la tour de l'église est immobilisée.

Les oboles présentent les mêmes variétés. Leur très petite taille, leur très grande rareté (la proportion des oboles connues par rapport aux deniers est faible, de l'ordre d'une obole pour quarante deniers) ne permettent pas une étude assez exhaustive comme nous avons pu le faire sur près de 100 deniers étudiés dans toutes les collections qui nous ont été ouvertes.



Av./ VDO, V à midi, D à 9 heures, O à 2 heures, EPS, E à 8 heures, P en pointe à 6 heures et S à 4 heures, autour d'une croix à branches égales, légèrement évasées. Sous la branche verticale basse un trait couché en forme de terrasse. Grènetis extérieur.

Rv./ LEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élançée et fine, à deux étages avec un toit en losange. Grènetis extérieur.

Robert 1844 Pl. 1 n° 5
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.2.1
Flon Pl. 241 n° 24



Av./ VDO, U à midi, D à 9 heures, O à 2 heures, EPS, E à 8 heures, P en pointe à 6 heures et S à 4 heures, autour d'une croix à branches égales, légèrement évasées. Sous la branche verticale basse un trait couché en forme de terrasse. Grènetis extérieur.

Rv./ LEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élançée et fine, à deux étages avec un toit en losange. Grènetis extérieur.

Robert 1844 Pl 1 n° 5
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.2.1
Flon Pl. 241 n° 24



Av./ UDO, U à midi, D à 9 heures, O à 2 heures, EPS, E à 8 heures, P en pointe à 6 heures et S à 4 heures, autour d'une croix à branches égales, légèrement évasées. Sous la branche verticale basse un trait couché en forme de terrasse. Grènetis extérieur.

Rv./ LEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élançée et fine, à deux étages avec un toit en losange. Grènetis extérieur.

Robert 1844 Pl 1 n° 5
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.2.1
Flon Pl. 241 n° 24



Av./ VDO, U à midi, D à 9 heures, O à 2 heures, EPS, E à 8 heures, P en pointe à 6 heures et S à 4 heures, autour d'une croix à branches égales, légèrement évasées. Sous la branche verticale basse un trait couché en forme de terrasse. Grènetis extérieur.

Rv./ LEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élançée et fine, à deux étages avec un toit en losange. Grènetis extérieur.

Robert 1844 Pl 1 n° 5
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.2.1
Flon Pl. 241 n° 24

| | | | | | | | | | |
|-----|------|-------------------|--|--------|----|------|-----|-----|-----------|
| 2-4 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 1 ^{er} type | Denier | Ag | 1220 | 2,1 | BNF | Très rare |
|-----|------|-------------------|--|--------|----|------|-----|-----|-----------|

2. Variante à la tour large et massive

Légende en cantonnement de la croix qui est posée sur une courte terrasse.

V en pointe à midi, D dans le premier canton, O dans le second canton, E dans le troisième canton, P en pointe à 6 heures, S dans le quatrième canton. Grènetis extérieur. Un trait au-dessus du P et sous la croix crée une courte terrasse à la croix (à la manière des triens mérovingiens).

Rv./ Tour de la cathédrale large et massive.

| | | | | | | | | | |
|---|------|-------------------|---|--------|----|------|-----|--|-----------|
| 3 | Udon | 1051 - 1069 | 4 ^e type VDO écrit horizontalement et grande et large tour d'église | Denier | Ag | 1227 | 2,1 | BNU n° inventaire 3.49.A4. Cet exemplaire avec un avers correspondant bien à ce premier type, montre un coin de revers à grosse tour de la cathédrale que nous avons décrit au quatrième type. | Très rare |
|---|------|-------------------|---|--------|----|------|-----|--|-----------|



(de droite à gauche) P = 1,070 ; P = 1,107 ; P = 1,220

Deniers d'Udon du premier type à la croix posée sur une terrasse symbolisée par un trait horizontal, portant une légende d'avers en cantonnement de la croix. Les trois deniers ci-dessus présentent une tour élancée.

2^e sous-type : croix pattée avec légende circulaire et tour d'église

Légende +VDOEPS (ou EPVS) en légende circulaire autour d'une croix pattée à branches égales. La taille de la croix dans le champ est variable selon les coins.

1. Tour de la cathédrale fine et élancée

Les poids mesurés sur 37 exemplaires vont de 1,1 g à 1,2 g.



Av./ VDO, U à mid, D à 9 heures, O à 2 heures, EPS, E à 8 heures, P en pointe à 6 heures et S à 4 heures, autour d'une croix à branches égales, légèrement évasées. Sous la branche verticale basse un trait couché en forme de terrasse. Grènetis extérieur.

Rv./ LEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élancée et fine, à deux étages avec un toit en losange. Grènetis extérieur.

Robert 1844 Pl I n° 5
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.2.1
Flon Pl. 241 n° 24



Av./ Croix pattée initiale VDO écrit horizontalement de onze à 2 heures, EPS (P en pointe à 6 heures, coupant le grènetis) sous une petite croix centrale. Grènetis extérieur. Pas de grènetis intérieur autour de la croix.

Rv./ légende commençant à 7 heures LEVCHA CIVITAS écrit de part et d'autre d'une tour d'église plus grosse que sur les exemplaires précédents. La tour montre au deuxième deux fenêtres doubles.

Robert 1844 Pl I n° 5 Variante avec grosse tour.
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.2.1. Variante avec grosse tour.
Flon Pl. 241 n° 2
Cet exemplaire photographié.



(de droite à gauche) P = inconnu ; P = 1,227

Deniers d'Udon du premier type à la croix posée sur une terrasse symbolisée par un trait horizontal, portant une légende d'avvers en cantonnement de la croix. Ces deux deniers présentent un avers identique aux trois deniers sur le tableau de gauche, en revanche la tour de la cathédrale au revers présente une base large et un étage supérieur plus important.

| | | | | | | | | | |
|-----|------|-------------------|---|--------|----|-------|-----|--|------|
| 4 | Udon | 1051 - 1069 | VDO EPS en légende circulaire. Grande tour d'église fine et élancée | Denier | Ag | ? | ? | Collection Duby. L'extrémité fleurdelisée à 9 heures est probablement une trace d'un denier réformé. | Rare |
| 4-1 | Udon | 1051 - 1069 | VDO EPS en légende circulaire. Grande tour d'église fine et élancée | Denier | Ag | 1109 | 2,2 | Collection particulière | Rare |
| 4-2 | Udon | 1051 - 1069 | VDO EPVS en légende circulaire. Grande tour d'église fine et élancée | Denier | Ag | 1103 | 2,1 | Collection particulière | Rare |
| 4-3 | Udon | 1051 - 1069 | VDO EPVS en légende circulaire. Grande tour d'église fine et élancée | Denier | Ag | 1,120 | 2,1 | BNF | Rare |
| 4-4 | Udon | 1051 - 1069 | VDO EPVS en légende circulaire. Grande tour d'église fine et élancée | Denier | Ag | 1,120 | 2,1 | Musée d'Épinal | Rare |

2^e sous-type : variante à la tour de la cathédrale large et massive

Légende +VDOEPS (ou EPVS) en légende circulaire autour d'une croix pattée à branches égales.
La taille de la croix dans le champ est variable selon les coins.

| | | | | | | | | | |
|---|------|-------------------|--|--------|----|------|------|--------------------|-----------|
| 5 | Udon | 1051 - 1069 | 3 ^e type. Grande tour d'église et croix entourée de VDOEPS en légende circulaire | Denier | Ag | 1032 | 1,90 | Toul, janvier 2017 | Très rare |
|---|------|-------------------|--|--------|----|------|------|--------------------|-----------|



Av./ (+)VDOE (PVS) dessin en forme de trèfle à 9 heures, autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.
Rv./ SEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élancée et fine à deux étages, couverte d'un toit. Grènetis extérieur.

Dessin pris à la fin du 18^e siècle par Thorelles.
 Robert Pl 1 n° 5
 Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2
 Paraît être cet exemplaire.
 Flon Pl. 241 n° 3



Av./ (+VD) O E (PS) autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.
Rv./ Début de la légende à 7 heures. LEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élancée et fine à deux étages, couverte d'un toit. Grènetis extérieur.

Robert Pl 1 n° 5
 Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2 .
 Flon Pl. 241 n° 3



Av./ (+VD) OEPVS autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.
Rv./ Début de la légende à 7 heures (LEV) CHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élancée et fine à deux étages, couverte d'un toit. Grènetis extérieur.

Robert Pl 1 n° 5
 Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2.
 Flon Pl. 241 n° 3



Av./ +VDOEPVS autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.
Rv./ LEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élancée et fine à deux étages, couverte d'un toit. Grènetis extérieur.

Robert Pl 1 n° 5
 Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2 .
 Flon Pl. 241 n° 3



Av./ +VDOEPVS autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.
Rv./ Début de la légende à 7 heures. LEVCHA CIVITAS de part et d'autre d'une tour d'église élancée et fine à deux étages, couverte d'un toit. Grènetis extérieur.

Robert Pl 1 n° 5
 Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2 .
 Flon Pl. 241 n° 3



Av./ Croix pattée initiale (VDOE)PS autour d'une petite croix centrale. Grènetis extérieur. Pas de grènetis intérieur autour de la croix.
Rv./ Légende commençant à 7 heures. LEVCHA IVITAS écrit de part et d'autre d'une tour d'église plus grosse que sur les exemplaires précédents. La tour montre au deuxième étage deux fenêtres doubles (absence du C de CIVITAS).

Robert Pl 1 n° 5 var.
 Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2
 Var.
 Flon Pl. 241 n° 3Var.

3^e sous-type : croix pattée avec légende horizontale en partie supérieure et en cantonnement en partie inférieure

Comme pour les sous-types 1 et 2, nous connaissons deux représentations de la tour de la cathédrale.

Variante 1. Tour de la cathédrale fine et élancée

Av./ VDO écrit horizontalement au-dessus des branches horizontales de la croix, EPS écrit en cantonnement de la partie inférieure de la croix, E dans le canton n° 3, P à 6 heures et S dans le canton n° 4 de la croix.

| | | | | | | | | | | | |
|--|------|---|-------------------|---|--------|----|-------|-----|---|--|--|
| 6 | | Comme pour les sous-types 1 et 2 nous connaissons deux représentations de la tour de la cathédrale. | 1051 - 1069 | 4 ^e type VDO écrit horizontalement et grande tour d'église élancée et fine. | Denier | Ag | 1,113 | 2,5 | Musée d'Épinal. Denier surfrappé sur un denier d'Adalbéron III | Très rare Nous ne connaissons que six exemplaires de cette variante. | |
| 6-1 | Udon | | 1051 - 1069 | 4 ^e type VDO écrit horizontalement et grande tour d'église élancée et fine. | Denier | Ag | 1,18 | 2,5 | Collection particulière. Surfrappé sur un denier d'Adalbéron III et tréflé | Très rare Nous ne connaissons que six exemplaires de cette variante. | |
| <p>3^e sous-type : croix pattée avec légende horizontale en partie supérieure et en cantonnement en partie inférieure</p> <p>Comme pour les sous-types 1 et 2, nous connaissons deux représentations de la tour de la cathédrale.</p> <p>Variante 2. Tour de la cathédrale large et massive</p> <p>Av./ VDO écrit horizontalement au-dessus des branches horizontales de la croix. EPS écrit en cantonnement de la partie inférieure de la croix E dans le canton n° 3, P à 6 heures et S dans le canton n° 4 de la croix.</p> | | | | | | | | | | | |
| 7 | Udon | | 1051 - 1069 | 4 ^e type VDO écrit horizontalement et grande large tour d'église. | Denier | Ag | 1,113 | 2,5 | Internet | Très rare. Nous ne connaissons que six exemplaires de cette variante. | |
| 7-1 | Udon | | 1051 - 1069 | Légende VDO horizontale ; EPS en cantonnement. | Denier | Ag | 1,11 | 2,5 | Collection particulière | Très rare. Nous ne connaissons que six exemplaires de cette variante. | |



Av./ VDO écrit horizontalement de 11h à 2 heures, EPS (P en pointe à 6 heures, coupant le grènetis) sous une petite croix centrale. Grènetis extérieur. Pas de grènetis intérieur autour de la croix.

Rv./ Légende commençant à 7 heures. LEVCHA CIVITAS écrit de part et d'autre d'une tour d'église. L'avers comme le revers de ce denier laissent voir les traces des légendes du denier réformé d'Adalbéron III.

Robert Pl 1 n° 5 var.
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2
Var.
Flon Pl. 241 n° 3 var.



Av./ VDO écrit horizontalement de 11 h à 2 h, EPS (P en pointe à 6 heures, coupant le grènetis) sous une petite croix centrale. Grènetis extérieur. Pas de grènetis intérieur autour de la croix.

Rv./ Légende commençant à 7 heures. LEVCHA CIVITAS écrit de part et d'autre d'une tour d'église. L'avers comme le revers de ce denier laissent voir les traces des légendes du denier réformé d'Adalbéron III.

Robert Pl 1 n° 5 var.
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2
Var.
Flon Pl. 241 n° 3 var.



Av./ VDO sur une ligne au sommet de la croix, V à gauche et DO à droite, E en cantonnement au trois de la croix P en pointe et S au quatre. Dans le champ grande croix à branches fines légèrement pattées comme ci-dessus.

Rv./ Légende commençant à 7 heures et se terminant à 5 heures LEVCHA CIVI(TAS) grènetis extérieur. Dans le champ tour d'église large et massive à trois étages.

Robert Pl 1 n° 5 var.
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2
Var.
Flon Pl. 241 n° 3 var.



Av./ VDO sur une ligne au sommet de la croix, V à gauche et DO à droite, E en cantonnement au trois de la croix P en pointe et S au quatre. Dans le champ grande croix à branches fines légèrement pattées comme ci-dessus.

Rv./ Légende très peu sortie du coin. On distingue la lettre C de LEVCHA et le C de CIVITAS grènetis extérieur. Dans le champ tour d'église comme ci-dessus.

Robert Pl 1 n° 5 var.
Kluge CNG 193 Pl. 281 8.8.1.2
Var.
Flon Pl. 241 n° 3 var.

4^e sous-type

Av./ Croix à branches égales. La légende commence par une croix pattée, dans le prolongement de la branche supérieure de la croix du champ.

Cette légende +VDO EPVS est circulaire autour de la croix. Au-dessus de la barre horizontale de la croix, un arc de cercle dont la partie inférieure est dentelée rejoint les deux extrémités horizontales. Grènetis extérieur. Pas de grènetis intérieur.

Ce type pourrait être un type intermédiaire entre les types précédents à caractères fins et de taille normale.

| | | | | | | | | | |
|-----|------|-------------------|---|--------|----|------|-----|---|---|
| 8 | Udon | 1051 - 1069 | Légende VDO EPS circulaire. | Denier | Ag | 1,12 | 2,1 | Collection particulière. Ce denier provient d'une même paire de coins que le denier suivant. | Ce type d'avvers était complètement inconnu. Nous ne connaissons que ces trois exemplaires ici publiés. |
| 8-1 | Udon | 1051 - 1069 | Légende VDO EPS circulaire. Arc de cercle dentelé sur la croix. | Denier | Ag | 1,11 | 2,1 | Collection particulière. Ce denier provient d'une même paire de coins que le denier précédent. | Ce type d'avvers était complètement inconnu. Nous ne connaissons que ces trois exemplaires ici publiés. |
| 8-2 | Udon | 1051 - 1069 | Légende VDO EPS circulaire. Arc de cercle dentelé sur la croix. | Denier | Ag | 1,13 | 2,1 | Collection particulière | Ce type d'avvers était complètement inconnu. Nous ne connaissons que ces trois exemplaires ici publiés. |



Les deux premiers deniers proviennent d'une même paire de coins.

5^e sous-type

Av./ Croix à branches égales. Légende circulaire autour de la croix.

Rv./ Tour d'église déformée. L'existence de deux deniers à ce type, dont un surfrappé sur un denier d'Adalbéron III frappé à Metz, montre qu'à ce denier correspond bien un type, nettement immobilisé et qui a eu cours.

Rv./ Tour de la cathédrale de gravure fine et de petite taille, grènetis extérieur, légende commençant à 2 heures CIVITAS, à droite de la tour LEVCHA à gauche de la tour.



Av./ (Croix pattée initiale VD) OEPVS grènetis extérieur. Dans le champ croix pattée à branches fines et égales. Un arc de cercle dentelé, au-dessus des deux branches horizontales de la croix rejoint les deux extrémités de ces branches.

Inédit

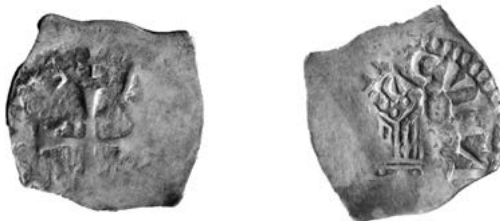
Rv./ Croix initiale surmontant le faitage de la tour CIVITAS à droite de la tour (LEVCHA) à gauche de la tour.



Av./ Croix pattée initiale (VDOEP) VS grènetis extérieur. Dans le champ croix pattée à branches fines et égales. Un arc de cercle dentelé, au-dessus des deux branches horizontales de la croix rejoint les deux extrémités de ces branches.

Inédit

Rv./ Croix initiale surmontant le faitage de la tour CIVITAS à droite de la tour (LEVCHA) à gauche de la tour.



Av./ (Croix pattée initiale VD) OEPVS grènetis extérieur. Dans le champ croix pattée à branches fines et égales. Un arc de cercle dentelé, au-dessus des deux branches horizontales de la croix rejoint les deux extrémités de ces branches.

Inédit

Rv./ Croix initiale surmontant le faitage de la tour CVITA à droite de la tour (LEVC) H à gauche de la tour. Ce denier du même type que les deux précédents présente des variantes de gravures (grands caractères au revers) et une légende de revers différente.



| | | | | | | | | | |
|---|------|-------------------|---|--------|----|----------------------|-----|---|-----------|
| 9 | Udon | 1051 - 1069 | Légende circulaire et tour immobilisée. | Denier | Ag | 1,181 et 1,190 | 2,1 | Collections particulières. Le second denier est surfrappé sur un denier d'Adalbéron III frappé à Metz. Cette surfrappe particulière sera décrite <i>infra</i> . | Très rare |
|---|------|-------------------|---|--------|----|----------------------|-----|---|-----------|

Les différents sous-types du denier d'Udon à la tour d'église



Sous-type 1
Légende en cantonnement



Sous-type 2
Légende circulaire



Sous-type 3
UDO en légende horizontale EPS
en cantonnement



Sous-type 4
Croix pattée dont la branche
transversale est surmontée d'un arc
de cercle dentelé

Les quatre types d'avvers

Oboles

Très peu d'oboles nous sont connues (19 ont été étudiées dans ce travail) et toutes celles connues ont une frappe très incomplète. On peut cependant distinguer, pour les oboles aussi, trois types, correspondant à ceux des deniers des sous-types 1, 2 et 3.

Obole correspondant aux deniers de 1^{er} sous-type

VDOEPS en légende circulaire autour d'une grande croix à branches évasées.

Rv./ Tour de la cathédrale élancée et fine.

La légende +VDO EPS de l'avvers sur ces flans très courts des oboles est partiellement lisible. En revanche, la légende LEVCHACIVITAS est peu lisible. On ne retrouve parfois qu'une ou deux lettres de part et d'autre de la tour.

| | | | | | | | | | |
|------|------|-------------------|--|---------|----|------|----------------------|--|--------------------------|
| 10 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 1 ^{er} type | Obole ? | Ag | 1050 | 1,5 | Obole publiée par Robert, d'après le manuscrit de Dupré de Geneste. Le poids semble indiquer plutôt un denier. | De la plus grande rareté |
| 10-1 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 1 ^{er} type | Obole | Ag | 639 | Grand diamètre 1,5cm | Collection particulière | De la plus grande rareté |



Av./ (+V) DOEPS , en légende extérieure.
Pas de grènetis extérieur apparent. Croix à branches légèrement évasées dans le champ.
Rv./ Pas d'élément de légende clairement identifiable. Pas de grènetis extérieur apparent. Dans le champ tour d'église très déformée.

Inédit

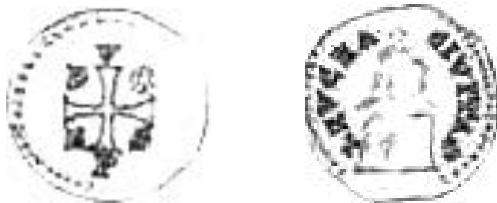


Revers à la tour élancée

Revers à la tour plus massive

Revers à la tour immobilisée

Les trois types de revers



Av./ VDOEPS réparti autour d'une croix pattée. V à midi, D à 10 heures, O à 2 heures, E à 8 heures, P à six et S à 4 heures. Grènetis extérieur.
Rv./ LEVCHACIVITAS légende commençant à 7 heures autour d'une tour à un étage. Grènetis extérieur.

Robert 1844



Av./ Légende non centrée mal sortie du coin. VDOEPS réparti autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.
Rv./ LEVCHACIVITAS non lisible légende commençant à 7 heures autour d'une tour à un étage. Le grènetis est hors du flanc

Robert : manque
Kluge CNG 193 Pl. 281
n° 8.8.2.2. Musée de Stuttgart
Flon : manque
Pedon, Les Monnaies lorraines
[en ligne]

Obole correspondant aux deniers de 2^e sous-type

VDOES en légende circulaire autour d'une grande croix à branches évasées.

Rv./ Tour de la cathédrale élancée et fine.

La légende +VDOEPS de l'avvers sur ces flans très courts des oboles est partiellement lisible. En revanche, la légende LEVCHACIVITAS est peu lisible. On ne retrouve parfois qu'une ou deux lettres de part et d'autre de la tour.

| | | | | | | | | | |
|------|------|-------------------|--|-------|----|-----|----------------|----------------------------|---------------------|
| 11 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 2 ^e type | Obole | Ag | 639 | Grand Ø 1,5 | Collection particulière | D'une grande rareté |
| 11-1 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 2 ^e type | Obole | Ag | 553 | Grand Ø 1,5 | Collection particulière | D'une grande rareté |
| 11-2 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 2 ^e type | Obole | Ag | | 1,5 | Collection particulière | D'une grande rareté |
| 11-3 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 2 ^e type | Obole | Ag | 551 | 1,5 | Internet 2013 | D'une grande rareté |
| 11-4 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix 1 ^{er} type | Obole | Ag | 439 | Grand Ø 1,5 | Collection particulière | D'une grande rareté |



Ces trois oboles d'Udon montrent une préparation sommaire des flans et de ce fait des frappes défectueuses.



Av./ VDOEPS en légende circulaire autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.
Rv./ LEVCHA CIVITAS légende non lisible, sauf le S rétrograde à 5 heures commençant à 7 heures autour d'une tour élancée. Grènetis extérieur.

Robert : manque
 Kluge : CNG 193 Pl. 281 n° 8.8.2.2. Musée de Stuttgart
 Flon : manque
 Pedon, « Les monnaies lorraines » [en ligne]



Av./ Légende immobilisée répartie autour d'une croix pattée. V rétrograde à 6 heures, D couché à 7 heures et E à 9 heures. Grènetis extérieur.
Rv./ Légende SEVCHA CIVITAS commençant à 7 heures, peu lisible autour d'une tour à un étage. Grènetis extérieur.

Robert : manque
 Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.8.2.2. Musée de Stuttgart
 Flon : manque
 Pedon, « Les monnaies lorraines » [en ligne]



Av./ Légende VDOEPS peu lisible répartie autour d'une croix pattée. V à midi, D à 10 heures, O à 2 heures, E à 8 heures, P à six et S à 4 heures. Grènetis extérieur.
Rv./ Légende incomplète LEVCHA CIVITAS légende commençant à 7 heures autour d'une tour à un étage. Grènetis extérieur.

Robert : manque
 Kluge : CNG 193 Pl. 281 n° 8.8.2.2. Musée de Stuttgart
 Flon : manque
 Pedon, « Les monnaies lorraines » [en ligne]



Av./ VDOEPS réparti autour d'une croix pattée. V à midi, D à 10 heures, O à 2 heures, E à 8 heures, P à six et S à 4 heures. Grènetis extérieur.
Rv./ LEVCHA CIVITAS légende commençant à 7 heures, partiellement lisible autour d'une tour à un étage. Grènetis extérieur.

Robert : manque
 Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.8.2.2. Musée de Stuttgart
 Flon : manque
 Pedon, « Les monnaies lorraines » [en ligne]



Av./ VDOEPS réparti autour d'une croix pattée. V à midi, D à 10 heures, O à 2 heures, E à 8 heures, P à six et S à 4 heures. Grènetis extérieur.
Rv./ Revers mal sorti du coin. Grènetis extérieur.

Robert : manque
 Kluge : CNG 193 Pl. 281 n° 8.8.2.2. Musée de Stuttgart
 Flon : manque
 Pedon, « Les monnaies lorraines » [en ligne]





Dix oboles d'Udon parmi les 19 qu'il nous a été donné d'étudier

3^e type : denier à la tour dans une enceinte et au buste de saint Étienne de face

| | | | | | | | | | |
|----|------|-------------------|--|--------|----|------|-----|--|---------------|
| 12 | Udon | 1051 - 1069 | Édifice dans une enceinte et saint Étienne en buste de face | Denier | Ag | 1,14 | 1,8 | Collection particulière | Paraît unique |
| 13 | UDON | 1051 - 1069 | Édifice dans une enceinte et saint Étienne en buste de face | Obole | Ag | ? | ? | Vente Robert n° 469 attribuée à Metz comme étant une obole anonyme du temps de Poppon. | Paraît unique |



Le tréflage de la légende de l'avvers ne permet pas de définir la légende exacte.

Les principales causes des déficiences du monnayage d'Udon

- Des flans mal préparés et souvent de formes quadrangulaires ;
- Des surfrappes sur des deniers d'un autre prélat, sans avoir effacé le denier initial ;
- Des frappes complètement excentrées par rapport au flan ;
- Des tréflages non rebutés à la frappe.

Ces quatre causes peuvent de plus se cumuler, rendant l'identification problématique.



Denier anonyme contemporain de l'évêque de Liège

Obole non représentée dans le catalogue de la vente.

Av./ VDO (EPISCOPVS) entre deux grénétis.

La lecture de cette légende est rendue très délicate par un fort tréflage portant sur la légende et peu sur le champ. Le mot EPISCOPVS n'est pas du tout lisible. Ce pourrait être simplement EPS. Dans le champ tour ronde ouverte par une grande porte cintrée devant, couverte d'une toiture représentée par plusieurs rayons. La tour est entourée de deux murs se rejoignant en pointe sur le devant de l'édifice circulaire.

Inédit

Rv./ SCS (STEP)H(ANVS) entre deux grénétis. Dans le champ, buste de saint Étienne de face, nimbé portant la palme du martyr de la main gauche. Le bras droit de saint Étienne n'est pas visible. Comme pour la frappe de l'avers, un tréflage très fort de la légende répète les premières lettres SCS et ne laisse apparaître que le H de STEPHANVS.

Reprise de la description de cette obole au n° 469 de la vente Robert :

Av./ S STEPHA(NVS) buste de saint Étienne de face.

Inédit

Rv./ Légende effacée, au centre un édifice rappelant ceux des deniers d'Udon évêque de Toul.

Comme l'avers, le revers est surfrappé, la légende n'est que partiellement sortie, répétant le motif initial SCS, précédant la désignation de saint Étienne. Seul le H du nom STEPHANVS est lisible.

Saint Étienne nimbé, de face portant de la main gauche la palme du martyr contre sa joue gauche, bénit probablement de la droite mais le motif n'en est pas visible. Ce revers se rapproche de celui de deniers de Poppon à Metz (40 ans plus tard).

Première cause : mauvaise préparation des flancs

Lors de la préparation des flancs à la cisaille (pour la découpe) et au marteau ou petite masse (pour la planéité du champ de ces deux flancs), il est fréquent que le résultat soit non pas circulaire, mais en forme de parallélogramme plus ou moins régulier. Qui plus est, après avoir découpé le flan à la taille du denier (ou de l'obole) pour aplanir la surface, le martelage est fait par portions circulaires sur le flan, en trois ou quatre coups créant de ce fait des défauts graves de planéité.



Cet exemplaire, à droite, cumule plusieurs causes conduisant à ce résultat exemplaire pour mettre en relief un denier très peu interprétable quant aux champs et aux légendes. Le flan est découpé en forme quasi rectangulaire, il est de plus martelé sans obtenir de planéité, la frappe est décentrée, et les deux coins (d'avant comme de revers) devaient être tous deux usés. La comparaison est faite par rapport à un denier idéal figurant à gauche.

Deuxième cause : des frappes excentrées



Troisième cause : des tréflages non rebutés par le maître

Tréflage : rebond d'un coin, généralement le coin mâle, qui laisse une seconde empreinte.





Les flans d'avers de ces deux deniers montrent bien comment une fois le métal découpé au poids dans une forme approximativement circulaire, les flancs étaient martelés pour rendre la surface régulière et plane. Sur le second avers on voit très clairement comment quatre coups de martelage par portion circulaire ont laissé le centre en relief plus haut que les quatre portions circulaires martelées. La conséquence est qu'à la frappe, seul le centre, du coin d'avers à l'exclusion de la périphérie, et donc de la légende et du grènetis extérieur, a marqué ce flan irrégulier.



Cette obole qui devrait être circulaire, comme les deux coins utilisés pour la frapper, met en évidence que le flan préparé (au poids) est rectangulaire. Les deux coins sont pourtant en début d'usage et ce ne sont que la géométrie et la planéité du flan qui rendent ces deux flans presque anépigraphes.



Quatrième cause de monnayage peu lisible

Utilisation de deniers et d'oboles réformés non préparés.



Denier de l'évêque de Metz Adalbéron III du type de ceux qui ont servi de métal pour frapper la majorité des deniers d'Udon surfrappés.



Légende de l'avers : Croix pattée initiale ADALBERO EP-S entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de METTIS. Revers étoile à six rais, initiale SC STEPHANVS. Grènetis extérieur. Saint Étienne en extase pendant sa lapidation. À gauche, denier de l'évêque de Metz Adalbéron III frappé à Metz. La position de saint Étienne les bras en croix en imploration extatique est différente de celle du denier ci-dessus sur lequel le saint a les mains jointes en prière.

Udon, deniers surfrappés sur des deniers d'Adalbéron III

Les trois deniers dont la description suit sont tous trois surfrappés sur des deniers d'Adalbéron III au Saint Étienne en prière et à la croix cantonnée de la légende SPINAL ou METTIS. Les raisons d'un tel usage ne nous paraissent pas évidentes. Le poids et l'aloi de ces deniers de Metz sont très voisins, si ce n'est identiques à ceux contemporains d'Udon.

| | | | | | | | | | |
|----|------|-------------------|----------------------------------|---|----|-------|-----|----------------------------|-----------|
| 14 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix | Denier surfrappé sur un denier d'Adalbéron III d'Épinal | Ag | 1,181 | 1,8 | Collection particulière | Très rare |
| 15 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix | Denier surfrappé sur un denier d'Adalbéron III à la croix cantonnée de MET T IS | Ag | 1,051 | 1,7 | Collection particulière | Très rare |

(à gauche) Ces deux deniers à double légende à l'avvers montrent un champ entouré d'un grènetis intérieur, ce que l'on ne trouve pas sur les deniers d'Udon que nous décrivons. Ce champ de l'avvers est occupé par une petite croix pattée cantonnée de quatre globules. D'autres émissions de ces mêmes deniers montrent des cantonnements à deux ou trois globules également.

Sur le revers, saint Étienne est représenté en prière les mains jointes, la main du Seigneur, venue des cieux se posant sur sa main. La représentation est celle de saint Étienne, premier martyr, durant sa lapidation.

Ces deniers de l'atelier de Metz sont très rares et ceux de l'atelier d'Épinal sont à ce jour connus à quelques exemplaires.

Les oboles de ces deux ateliers existent. Elles sont de toute rareté.

Ce sont ces deniers et ces très rares oboles qui ont souvent servi de base de réformation pour certaines monnaies d'Udon.



Obole de l'évêque Adalbéron III sur laquelle on voit particulièrement bien la main du seigneur à 2 heures.



À droite, même type de denier mais frappé à Épinal.

Cette différence de position de saint Étienne permet de déterminer si le denier surfrappé est un denier à double légende ou un denier à ce type. Une bonne connaissance du monnayage messin d'Adalbéron III est importante pour l'identification des monnaies réformées de l'évêque Udon.

Légendes de l'avvers et du revers identiques à celle du denier de l'atelier de Metz.

La croix est cantonnée de SPINAL.

Leur cours libératoire est donc le même. Seule une volonté de faire apparaître sa monnaie, son nom dans ses états sur ses espèces, nous paraît pouvoir expliquer un tel subterfuge économiquement complexe et coûteux. De plus, les résultats de ces surfrappes sont à la limite du lisible et ne donnent pas une image valorisante des espèces d'Udon.



Av./ (VD) OE (PS) autour d'une grande croix centrale, comme sur les deniers de type deux. On peut lire malgré la surfrappe le O et le E à 9 et 10 heures.

Rv./ LEVCHA (CIVITAS) de part et d'autre de la tour de cathédrale.

Inédit.

Ce denier a été trouvé avec des deniers d'Adalbéron III frappés à Metz et Épinal.



Av./ VDOEPS autour d'une grande croix dans le champ. Grènetis extérieur.

Rv./ Une petite partie de la légende LEVCHE CIVITAS est lisible à gauche de la tour dans le champ.

La partie du cantonnement inférieur de la croix du denier initial d'Adalbéron III TIS est bien lisible.

Inédit.

Ce denier a été trouvé avec des deniers d'Adalbéron III frappés à Metz et Épinal.





À gauche, avers du denier surfrappé, très voisin du denier n° 4-2 de type II.
On ne perçoit pratiquement pas les traces des légendes et du champ du revers du denier d'Adalbéron III au saint Étienne à genoux en extase.

| | | | | | | | | | |
|----|------|-------------------|----------------------------------|---|----|-------|-----|----------------------------|-----------|
| 16 | Udon | 1051 - 1069 | Grande tour d'église et croix | Denier surfrappé sur un denier d'Adal- béron III d'Épinal | Ag | 1,209 | 1,8 | Collection particulière | Très rare |
|----|------|-------------------|----------------------------------|---|----|-------|-----|----------------------------|-----------|



Surfrappe de l'avers de ce denier sur un denier frappé à Épinal d'Adalbéron III évêque de Metz.
Seul le E de EPS est lisible.

Comme pour le denier, nous avons rencontré une obole d'Udon de second type (légende circulaire à l'avers et tour élancée) surfrappée sur une obole d'Adalbéron III (1046 - 1073), évêque de Metz, contemporain d'Udon.

| | | | | | | | | | |
|----|------|-------------------|--|-------|----|-----|-----|----------------------------|--------------------------|
| 17 | Udon | 1051 - 1069 | Légende circulaire autour de la croix et tour d'église | Obole | Ag | 645 | 1,5 | Collection particulière | D'une très grande rareté |
|----|------|-------------------|--|-------|----|-----|-----|----------------------------|--------------------------|



Type d'obole d'Adalbéron III pour Metz utilisée comme flan pour frapper des oboles au nom d'Udon au type de la tour et de la croix.

On lit sur le listel, à l'avers à 11 heures, US de STEPHANVS.



Il n'est pas aisé de comprendre comment ce champ du denier d'Adalbéron III à la croix pattée cantonnée de ME T puis sur les cantons inférieurs T IS permet de sortir un denier à peine marqué du coin à la tour d'Udon. Seul le V de LEVCHA est lisible.



Av./ (VDOEP)S autour d'une croix pattée dans le champ. Grènetis extérieur. Au-delà de ce grènetis extérieur, se lit encore une partie de la légende du denier initial d'Adalbéron III.

Rv./ (L)EV(CHA) (C)IV(T)AS autour d'une tour d'église. Grènetis extérieur. Au-delà de ce grènetis extérieur une partie de la légende initiale se lit encore, en particulier les O et E des mots ADALBERO EPS.

Inédit.
Ce denier a été trouvé avec des deniers d'Adalbéron III frappés à Metz et Épinal.



Surfrappe du revers. La légende du revers de ce denier d'Udon est plus lisible que sur l'avvers. La tour de la cathédrale est bien sortie du coin et la légende LEVCHA est lisible à gauche de la tour.



Obole surfrappée apparemment sur une obole de Metz d'Adalbéron III à la double légende. Les deniers d'Udon que nous avons identifiés sont surfrappés sur deux deniers d'Adalbéron III de l'atelier d'Épinal (cf. n° X et Z).

Inédit



À l'extérieur du grènetis, de 3 heures à 5 heures on voit les lettres DEL de la légende de l'obole initiale portant ADELBERO EPS.

Pibon (1069-1107) 40^e évêque

Pibon fut élu sur le siège épiscopal de Toul à l'instigation de l'empereur Henri IV.

Pibon était alors chancelier impérial et aumônier de l'empereur.

Le long épiscopat de Pibon (38 années) est marqué par de nombreux incidents remettant en cause son autorité et sa légitimité, incidents dûs en particulier :

- aux querelles à répétition entre le pouvoir de l'empereur romain germanique Henri IV (1085-1105) et celui du pape, ceci essentiellement durant le pontificat de Grégoire VII (1073-1085). Pibon oscilla à plusieurs reprises entre son attachement à Rome et son intérêt à se ranger du côté du pouvoir impérial ;
- aux accusations de simonie dont Pibon fut l'objet et face auxquelles il refusa de se justifier.

Par ailleurs, Pibon fut absent de son trône épiscopal durant une longue période. En 1085, il partit pour Jérusalem et s'arrêta longuement au retour à Cluny, ne souhaitant pas reprendre son trône épiscopal et voulant se consacrer à la vie monastique.

Il céda aux suppliques du chapitre de Toul, de personnalités de son diocèse et de plusieurs princes régionaux et reprit sa mission épiscopale en 1089 jusqu'à sa mort en 1107.

Les monnaies de Pibon aujourd'hui connues sont de cinq types bien différents.

La chronologie de ces types s'établit grâce à la composition de certains dépôts monétaires comprenant des monnaies de Pibon accompagnées de monnaies d'Adalbéron III de Luxembourg, évêque de Metz de 1047 à 1072, de monnaies de Thierry, évêque de Verdun de 1047 à 1089, ainsi que de quelques rares deniers de Gérard d'Alsace, duc de Lorraine de 1048 à 1070.

D'autres dépôts correspondant à la fin de l'épiscopat de Pibon, comprennent essentiellement des monnaies des évêques de Metz, Herimann (de 1072 à 1090) et Adalbéron IV (de 1104 à 1115), ce qui permet de dater ce monnayage de Pibon de la seconde moitié de son épiscopat.

Le **1^{er} type** monétaire est celui d'un denier rappelant les espèces Udon, denier portant du côté de la croix PIBO en cantonnement d'une croix et au revers, deux tours symétriques avec la titulature épiscopale entre les deux tours : EPS TVL.



L'obole correspondant à ce type monétaire n'a jamais été retrouvée.

Le **2^e type** est celui reprenant les caractéristiques du monnayage d'Herimann et des deniers aux légendes immobilisées, au temple en grande ruche de Brunon.



Ce denier de Pibon porte, à l'avers, une croix et la légende PIBO EPISCOPVS et, au revers, un temple en grande ruche entouré de la légende CIVITAS LEVCHA.

Les deniers et les oboles de ce type peuvent être d'un monnayage soigné, tant en termes de gravure de coin que de préparation des flans et de frappe ou, tout au contraire, être le résultat de surfrappes sur des deniers réformés non aplanis, de flans mal préparés, de frappes mal centrées, de surfrappes rendant la monnaie presque illisible.

En revanche, en termes de poids, ces espèces sont assez fiables, avec une moyenne de poids à +/- 1 g et 0,50 g pour les oboles.

À la suite de ce denier au temple en ruche apparaît une modification du temple et de la croix que nous avons dénommée **3^e type**, sachant qu'il ne s'agit pas d'un nouveau type (le type reste celui du temple en forme de ruche), mais d'une modification de certains détails, en particulier du temple, qui permet d'établir une chronologie des frappes.

Ce sous-type reprend les meubles dans les deux champs, avers croix, revers temple ; mais la croix change de style, les parties en bout de la croix pattée se terminent par une petite pointe et le temple devient plus petit avec un nombre d'alvéoles différent. Ces alvéoles, de plus, ne sont plus en quinconce mais déterminées par deux hauteurs intérieures. La moyenne des poids est un peu moindre.

Les légendes sont PIBO EPIS ou EPISCO côté croix et TVLLVM côté temple.

La gravure de ces espèces (deniers et oboles) est souvent fruste.

Il peut également y avoir permutation des légendes.

Ces deniers ont fait partie de plusieurs petits dépôts monétaires accompagnant des monnaies de l'évêque de Metz Adalbéron IV.

À la fin de l'épiscopat de Pibon, les monnayeurs de Toul créent deux types entièrement nouveaux pour Toul, types qui ne paraissent pas avoir été repris par les successeurs de Pibon, Riquin de Commercy, Henri de Lorraine et Pierre de Brixey.



Un **4^e type**, connu aujourd'hui par un seul exemplaire pour le denier et deux exemplaires pour l'obole, est celui portant à l'avers une croix simple et la titulature de l'évêque en légende.

Au revers figure saint Pierre à genoux à droite, comme sur les deniers des abbesses de Remiremont du début du 12^e siècle ou encore les deniers et oboles au saint Étienne des évêques de Metz Adalbéron III et Herimann.



La création de ce nouveau type monétaire pour Toul, très voisin de celui des abbesses de Remiremont sur leur monnayage, avec saint Pierre portant les clés du paradis, très voisin également des frappes au saint Étienne à genoux en prière ou en extase des évêques de Metz, Adalbéron III et Herimann, peut correspondre au besoin de faciliter les échanges commerciaux avec ces deux centres.

Un 5^e type et dernier type est celui d'un denier connu également à un unique exemplaire. L'obole de ce type n'a pas été retrouvée.

Le denier porte à l'avers la croix et la titulature épiscopale et, au revers saint Étienne en buste à gauche portant la palme du martyr. Ce denier pour cette époque n'a pas de correspondant dans les évêchés de Metz et de Verdun, pas plus qu'à Remiremont.



1^{er} type monétaire : denier

Av./ Croix cantonnée de P I B O

Rv./ Deux tours d'église symétriques encadrant une légende EPS TVL

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------|-------------------|----------------------------------|--------|-------|-------------|---------|---|-------------------|
| 1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix et cathédrale à deux tours | Denier | Ag | | 2,2 | Notes d'Émile Auguste Bégin (ancien bibliothécaire de la BNF dans la seconde moitié du 19 ^e siècle) sur la cathédrale de Toul. Ce denier n'a pas été revu. Cependant, la personnalité de celui qui l'a publié et le type de cet avers, comme celui de ce revers, nous paraissent vraisemblables et bien dans une certaine continuité du monnayage de son prédécesseur Udon. | |

2^e type monétaire : deniers et oboles

Av./ Croix et légende PIBO EPISCOPVS (plus ou moins complète).

Rv./ Temple en grande ruche et légende LEVCHA CIVITAS (plus ou moins immobilisée).

Nous avons distingué quatre sous-types, selon le cantonnement de la croix, selon la structure du temple en ruche et selon que l'une ou les deux légendes sont rétrogrades.

1^{er} sous-type

Avers, croix pattée cantonnée de quatre petits globules et au revers, large temple à trois lignes, alvéoles en quinconce. Légendes avers et revers dans le sens des aiguilles d'une montre.

Enfin, il nous paraît nécessaire d'attribuer à une période de vacance du siège ou d'absence longue de l'évêque et ce, du temps de Pibon, voire du début de l'épiscopat mouvementé de Riquin, des deniers (nous en connaissons dix exemplaires) correspondant à des coins bien gravés et à des frappes très correctes sur des flans de bon métal, portant côté croix la légende VLEROE EPS et côté temple la légende LEVCHACIVITA.

Il ne nous est connu que deux coins d'avers et deux coins de revers.

L'obole de ce type n'est à ce jour pas retrouvée.

La description de ces dix deniers est faite à la suite du 2^e type monétaire du monnayage de Pibon, ces deniers reprenant le même type, mais avec une légende d'avers tout à fait différente.



Avers/Revers

Description

Sources
Références

Av./ Grènetis extérieur. Dans le champ croix simple cantonnée des quatre lettres PIBO.

Rv./ Grènetis extérieur. Dans le champ deux tours à deux étages non accolées à une partie centrale. En pointe, les lettres EPS, avec le E en position supérieure, TVL vertical entre les deux tours.

Choux 1962, p. 154 et 155. Publication de l'abbé Jacques Choux, conservateur du Musée lorrain à Nancy.

Av./ PIBO EPISCOPVS. Début de la légende à midi.

Rv./ CIVITA LEVCHA. Début de la légende à midi. Pour ces légendes de revers, on pourrait définir que la légende commence à 6 heures et l'adjectif LEVCHA précède CIVITAS.

Ce type initié par Herimann, a été continué par Brunon sur des deniers à légendes immobilisées, dans la seconde partie de son épiscopat. Il est repris par Pibon, avec plusieurs gravures très différenciées et des légendes également très variables.



Croix occupant tout le champ cantonnée de quatre besants.

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|---|-------------------------|-----------|
| 2-1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1260 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 2-2 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1190 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 2-3 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1200 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 2-4 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1200 | 2 | Collection particulière | Très rare |

Le temple des deniers et oboles de Pibon montre une toiture non saillante au-delà de l'aplomb de chacun des deux côtés, contrairement au temple figurant aussi bien sur le monnayage d'Herimann que sur celui immobilisé de Brunon.

Certains de ces deniers et oboles de Pibon au type du temple en forme de grande ruche et à la croix sont d'une gravure médiocre.

Tout comme nous avons illustré le monnayage de Brunon par plusieurs exemplaires pour chaque type, nous faisons figurer ci-dessous huit exemplaires se complétant, comme on peut le constater, en particulier sur le tableau de synthèse qui suit ces descriptions.

Nous suivrons la même présentation pour les autres types et sous-types monétaires de Pibon.



Grand temple en forme de ruche, à toiture non saillante par rapport aux deux côtés, à trois lignes de quatre alvéoles en quinconce par rapport à la ligne voisine.



Av./ Globule initial PIB (OEPISCOPV) S entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, régulières, cantonnée de quatre petits besants.

Rv./ Légende commençant à midi (+) CIVIT (ASLEVCHA) entre deux grènetis. Dans le champ temple comme ci-dessus.

Flon T1 p. 242 n°1 var.



Av./ (Globule initial PIB)O(EPI SCO)PVS entre deux grènetis. Dans le champ croix comme décrit ci-dessus.

Rv./ Légende commençant à midi. Légende mal sortie du coin, entre deux grènetis. Dans le champ temple comme décrit ci-dessus.

Idem



Av./ (Globule initial) P (IBOEPI) S (COPVS) entre deux grènetis. Dans le champ croix comme décrit ci-dessus.

Rv./ Légende commençant à midi. (+CIVIT) AS (LEVCHA) entre deux grènetis. Dans le champ temple comme ci-dessus.

Idem



Av./ Globule initial PIB (OEPISCOPV) S légende débutant à 6 heures. Dans le champ croix à branches évasées, régulières, cantonnée de quatre petits besants.

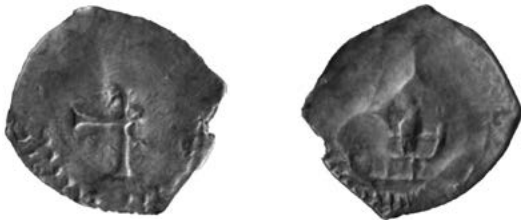
Rv./ (+) CIVIT (ASLEVCHA) légende débutant à 6 heures. Dans le champ croix comme ci-dessus.

Idem

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|---|---|-----------|
| 2-5 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1050 | 2 | Collection particulière. Ce denier met en évidence la mauvaise préparation du coin et le champ martelé de façon inégale ce qui contribue à la médiocrité de cette frappe. | Très rare |
| 2-6 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1210 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 2-7 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1070 | 2 | Collection particulière. Frappe complètement décentrée, à l'avvers comme au revers. | Très rare |
| 2-8 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1190 | 2 | Collection particulière | Très rare |



(De gauche à droite) Quatre de ces huit deniers les 2-1, 2-2, 2-4 et 2-6 montrent une frappe à peu près correcte. Les quatre autres mettent en évidence des défauts de préparation des champs, de centrage des coins, et de tréflage. Sur ces huit deniers, un seul, le 2-8, semble avoir été réformé.



Av./ Légende non lisible en particulier à cause d'une frappe excentrée, débutant à 6 heures. Dans le champ croix à fines branches, régulières. Le cantonnement des besants n'est pas apparent.
Rv./ Légende et champ non sortis du coin.

Idem



Av./ (Globule initial P) IB (OEPIS) C (OPV) S entre deux grènetis. Dans le champ croix comme décrit ci-dessus.
Rv./ Légende commençant à midi. + (CIV) I (T) A (SLEV) CH (A) entre deux grènetis. Temple comme décrit ci-dessus.

Idem



Av./ (Globule initial PIBOEP) ISC (OPVS) entre deux grènetis. Dans le champ croix comme décrit ci-dessus.
Rv./ Légende commençant à midi. (+) CIVIT (ASLEVCHA) entre deux grènetis. Temple comme décrit ci-dessus.

Idem



Av./ Début de la légende à midi. Légende non rétrograde PI (BOEPISCOP) VS dans le champ croix à branches évasées. Comme sur les deniers décrits plus loin et portant la légende VLERO EPS les pattages portent de petits rais rayonnants.
Rv./ Début de la légende non rétrograde à 6 heures (LEVCHA) + IVITA. Le E lisible à midi est un caractère provenant du denier initial surfrappé entre deux grènetis. Temple comme ci-dessus.

Inédit



2^e sous-type

Denier identique au 1^{er} sous-type, mais variante de début de légende au revers.
La légende du revers commence à 9 heures au revers.

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----------------|-------------------------|--|
| 3-1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1180 | 2,0 / 1,8 | Collection particulière | Seuls deux deniers rencontrés présentent cette variante de début de légende au revers. |
| 3-2 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1160 | 1,8 / 1,7 | Collection particulière | Seuls deux deniers rencontrés présentent cette variante de début de légende au revers. |

**3^e sous-type**

Croix cantonnée aux 2 et 3 d'un globule et au 4 d'une étoile.
Large temple à trois lignes. Alvéoles en quinconce.

Légendes avers et revers dans le sens des aiguilles d'une montre.

Av./ PIBOEPISCOPUS début de la légende à midi.

Rv./ CIVITAS LEUCHA début de la légende à midi.

Exemplaire non revu depuis sa publication par Robert d'après l'exemplaire de Saulcy.



Av./ (Globule initial) PIB (OE) (PIS) (COPVS) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre petits besants.

Rv./ Légende commençant à 9 heures (LEVCHACIV) I (à 3 heures), T (à 4 heures), A (à 6 heures), S (à 8 heures). Dans le champ temple en ruche comme sur le sous-type n° 1.

Inédit



Denier réformé.
Il est impossible de déterminer ce qu'était le denier d'origine.

Av./ (Globule initial P (IBOEPIS) C(OPVS) entre deux grènetis. Dans le champ croix comme décrit ci-dessus. Les besants du cantonnement ne sont pas visibles.

Rv./ Légende commençant à 9 heures (LEVCHACIVI) (T) inversé à 6 heures, (A) à 8 heures, (S) entre deux grènetis. Dans le champ temple comme ci-dessus.

Inédit



| | | | | | | | | | |
|---|-------|-------------------|---------------------------------|--------|----|-----|---|---|--------------------------------------|
| 4 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 900 | ? | <p>Frappe tréflée visible au revers. Exemplaire publié par Robert d'après l'exemplaire de la collection F. C. de Saulcy. La paternité de ces deux savants numismates nous a conduits à maintenir ce denier non revu. La gravure montre une croix cantonnée de deux besants et d'une étoile, ce qui ne correspond pas à la description. Le type de la croix tulipée se retrouve sur les deniers d'Henri de Lorraine, du duc Mathieu et les deniers de Thierry III de Bar pour Metz, monnayage nettement plus tardif.</p> | Paraît unique et non revu à ce jour. |
|---|-------|-------------------|---------------------------------|--------|----|-----|---|---|--------------------------------------|

2^e type monétaire : deniers à légendes comportant une ou deux légendes rétrogrades

4^e sous-type

Seule la légende du revers est rétrograde.

Av./ PIBOEPISCOPUS début de la légende à midi.

Rv./ CIVITAS LEUCHA début de la légende rétrograde à 6 heures.

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|---|-------------------------|-----------|
| 5-1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1190 | 2 | Collection particulière | Très rare |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|---|-------------------------|-----------|



Av./ (Croix ?) (PIBO)EPISCOP
légende débutant à 6 heures.
Dans le champ croix pattée à
branches tulipées cantonnée de
deux besants aux 2 et 3 et d'une
étoile au 4

Rv./ Croix pattée initiale (L)
EVCA CIVI(T) légende
débutant à 6 heures. Dans le
champ, temple en forme de
ruche. Le tréflage du revers rend
la lecture difficile et incertaine.

Dans le champ croix pattée
cantonnée d'un besant aux 2 et 3
et d'une étoile au 4.

Robert Pl. 2 n° 1 Var (S)
Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.0.1.
Flon Pl. 242 n° 2 var.



Denier surfrappé sur un denier
d'Adalbéron III à la double
légende frappé à Metz.

Av./ Légende non rétrograde
commençant à midi (Globule
initial P) IBO (EPISCOPVS)
entre deux grènetis. Dans le
champ croix à branches évasées.
Le champ de la monnaie initiale
du denier d'Adalbéron III évêque
de Metz à la double légende et
à la croix cantonnée de quatre
globules, est très visible sur ce
denier de Pibon, avec un T de
la légende STEPHANVS, et une
partie des deux grènetis cerclant
la légende intérieure.

Rv./ Légende rétrograde
commençant à 6 heures (LEV)
CHAI (IVITA) dans le champ,
même temple que sur les deniers
du type précédent. Le champ du
denier initial au saint Étienne en
extase est visible entre 6 heures
et 9 heures avec les mains de
saint Étienne et une partie de la
légende PHA de STEPHANVS.

Inédit

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|---|--|-----------|
| 5-2 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1210 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 5-3 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1230 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 5-4 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1030 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 5-5 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1170 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 5-6 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche | Denier | Ag | 1210 | 2 | Collection particulière. Denier surfrappé sur un denier d'Adalbéron III à la double légende pour l'atelier d'Épinal. | Très rare |



Av./ Légende non rétrograde commençant à midi P(I) B (OEP) S (COPVS). Dans le champ croix à branches fines et régulières paraissant non cantonnée sur cet exemplaire.

Rv./ Légende rétrograde commençant à 6 heures L (EVC) HA (CI) VI (TA). Dans le champ même temple que celui des deniers précédents.

Inédit



Av./ Légende non rétrograde commençant à midi. Globule initial PIBO (EPISCOPVS) entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, régulières, paraissant non cantonnée sur cet exemplaire.

Rv./ Légende rétrograde commençant à 6 heures (LEVC) HAI (VITAS) entre deux grènetis. Dans le champ même temple que sur les deniers du type précédent.

Inédit



Av./ Légende non rétrograde commençant à midi. Globule initial, légende PIBO EPISCOPVS peu lisible, entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, régulières, paraissant non cantonnée sur cet exemplaire.

Rv./ Légende rétrograde commençant à 6 heures LEVCHA CIVITA peu lisible entre deux grènetis. Dans le champ même temple que sur les deniers du type précédent.

Inédit

Denier surfrappé et tréflé.



Av./ Légende non rétrograde commençant à midi. Globule initial PIBO (EPISCOPVS) entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, régulières. Le tréflage rend le cantonnement éventuel de la croix non visible.

Rv./ Légende rétrograde commençant à 6 heures. (LEVCHA) IVITA entre deux grènetis. Dans le champ même temple que sur les deniers du type précédent.

Inédit



Av./ Légende non rétrograde commençant à midi. Croix pattée initiale (PI)BO (EPIS)COPUS légende débutant à 6 heures. Dans le champ croix à branches évasées, régulières, cantonnée de besants n'apparaissant qu'aux un et quatre.

Rv./ Légende rétrograde commençant à 6 heures (LEUCHA) IVITA. Dans le champ même temple que sur les deniers du type précédent. En revanche la légende du denier d'Adalbéron 3 réformé apparaît de midi à 3 heures, comme décrit ci-dessous.

Inédit



L'avers du denier ci-dessus ne laisse pas apparaître clairement, des caractères ou parties de champ, du denier réformé d'Adalbéron III de l'atelier de Metz ou de celui d'Épinal.

| | | | | | | | | | |
|---|-------|-------------------|--|--------|----|-----|---|--|-----------|
| 6 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de 4 besants et large temple en forme de ruche. Légende du revers rétrograde. | Denier | Ag | 935 | 2 | Collection particulière Variante de légende avec EPISCOP au lieu de EPISCOPVS | Très rare |
|---|-------|-------------------|--|--------|----|-----|---|--|-----------|

5^e sous-type : légendes avers et revers rétrogrades

PIBO EPISCOPVS début de la légende rétrograde à midi.
Sur certains exemplaires de ce type, la croix paraît non cantonnée.
LEVCHA CIVITA début de la légende rétrograde à 6 heures.

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|---|--------|----|------|---|--|-----------|
| 7-1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche Les deux légendes sont rétrogrades. | Denier | Ag | 1170 | 2 | Collection particulière Denier particulièrement bien frappé et lisible, pour ce type. | Très rare |
|-----|-------|-------------------|---|--------|----|------|---|--|-----------|



Contrairement à l'avvers, le revers de ce denier montre une légende appartenant à la fois au denier réformé et, au coin du revers du denier de Pibon.

De midi à 3 heures on lit le S le T et le E du début de la légende STEPHANVS du denier d'Adalbéron III.

C'est d'autant plus trompeur que certains revers des monnaies de Toul du 11^e siècle portent une légende S STEPHANVS, mais à cinq et 6 heures, on lit le C et le H de la légende rétrograde LEVCHA CIVITAS.



Av./ Légende non rétrograde commençant à midi par une petite croix pattée PIBOEP (IS) COP entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, régulières. Le coin a faiblement porté sur le centre du champ et on ne distingue les besants de cantonnement qu'aux 1 et 4.

Inédit

Rv./ Légende rétrograde commençant à 6 heures LE (rétrograde) (VCHAI (à midi) VITA (inversé) entre deux grènetis. Dans le champ, même temple que sur les deniers du type précédent.



Av./ Début de la légende à midi. Légende entièrement rétrograde (PIBO) EPISCOPVS entre deux grènetis. Dans le champ, croix à branches évasées, les globules de cantonnement ne sont pas visibles.



Rv./ Début de la légende à 6 heures. Légende entièrement rétrograde (L)EVCHAI VI (TAS) entre deux grènetis. Dans le champ, grand temple en ruche composé de trois lignes de quatre alvéoles irrégulières, surmonté d'un fronton triangulaire, la pointe étant marquée par un globule. De cette pointe partent deux rampants symétriques rejoignant les deux hauteurs extérieures. Deux autres rampants intérieurs joignent ce point à la ligne supérieure des alvéoles et une hauteur centrale joint le point au milieu de la ligne supérieure.

Inédit

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|---|---|-----------|
| 7-2 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche. Les deux légendes sont rétrogrades. | Denier | Ag | 1190 | 2 | Collection particulière Denier particulièrement bien frappé et lisible, pour ce type. | Très rare |
| 7-3 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche. Les deux légendes sont rétrogrades. | Denier | Ag | 1230 | 2 | Collection particulière Frappe faible | Très rare |
| 7-4 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche. | Denier | Ag | 1350 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 7-5 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de quatre besants et large temple en forme de ruche. Les deux légendes sont rétrogrades. | Denier | Ag | 1250 | 2 | Collection particulière Denier particulièrement bien frappé et lisible, pour ce type. La légende abrégée montre une certaine immobilisation. | Très rare |



Av./ Début de la légende à midi. Légende entièrement rétrograde PIBO (EPI) COPUS entre deux grènetis. Dans le champ, croix à branches évasées, cantonnée de quatre fins besants.

Rv./ Début de la légende à 6 heures. Légende entièrement rétrograde LEUCHA + IVITAS (S rétrograde). Entre deux grènetis. Dans le champ, grand temple en ruche comme ci-dessus.

Inédit



Av./ Début de la légende à midi. Légende entièrement rétrograde (PIBOEPISCO) PVS entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées. La qualité de la frappe ne permet pas de distinguer les éventuels besants en cantonnement.

Rv./ Début de la légende à 6 heures. Légende non lisible. Dans le champ, temple comme décrit ci-dessus.

Inédit

Denier surfrappé sur un denier d'Adalbéron III



Av./ Début de la légende à midi. Légende entièrement rétrograde PIBOE (PIS) COPVS. Dans le champ croix à branches évasées. Les globules de cantonnement ne sont pas visibles.

Rv./ Revers surfrappé et tréflé. Il est difficile de faire la différence entre les parties de légende provenant du denier initial et la légende de ce coin de revers qui a faiblement porté. On distingue sur le motif central du temple la trace d'une croix initiale et de globules en cantonnement.

Inédit

Denier surfrappé et tréflé



Av./ Début de la légende à midi. Légende entièrement rétrograde PIBOEPIS (couché) CO entre deux grènetis. Dans le champ, croix à branches évasées, les globules de cantonnement ne sont pas visibles.

Rv./ Début de la légende à 6 heures. Légende entièrement rétrograde (LEV) CHA (IVITAS) entre deux grènetis. Dans le champ grand temple comme décrit ci-dessus.

Inédit



Comparaison des avers (à gauche) et des revers (à droite) de trois deniers 7-1, 7-2 et 7-5 aux légendes rétrogrades sur les deux faces

Avers de trois deniers aux légendes rétrogrades à l'avers, comme au revers.

Le cantonnement par quatre petits besants est à peine visible sur l'avers du denier 7-1. La légende est visible sur le 7-2 et n'apparaît pas sur le 7-5, du fait du flan réformé. Le denier 7-5 montre une nette immobilisation, à la fois dans la gravure des caractères et dans la structure de la légende.

6^e sous-type : légendes avers et revers non rétrogrades

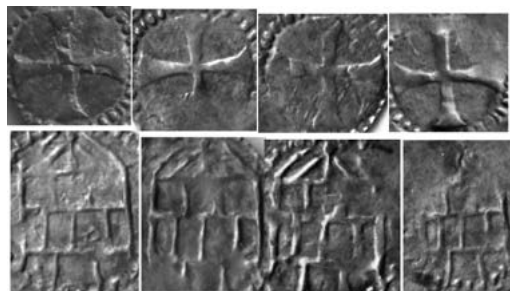
PIBO EPISCOPVS début de la légende à midi

Sur certains exemplaires de ce type la croix paraît non cantonnée.

LEVCHA CIVITA début de la légende à 6 heures.



La croix de ces huit deniers est à branches évasées, bien égales, se terminant sans pattage mais avec de larges extrémités. Les grènetis sont faits de grains fuselés, toujours irréguliers, tant sur les grènetis extérieurs qu'intérieurs.



Présentation des deniers n° 8-1 à 8-4, avers et revers

Une analyse par transparence de ces huit deniers montre que les deniers 8-1, 8-4, 8-5 proviennent d'un même coin d'avers. Les cinq autres proviennent de coins différents. Le denier n° 8-6 surfrappé sur un denier de l'archevêque Pilgrin de Cologne ne peut être étudié de la même façon, car il est à la fois surfrappé, avec une faible empreinte du coin de Pibon, et tréflé au moment de cette surfrappe.

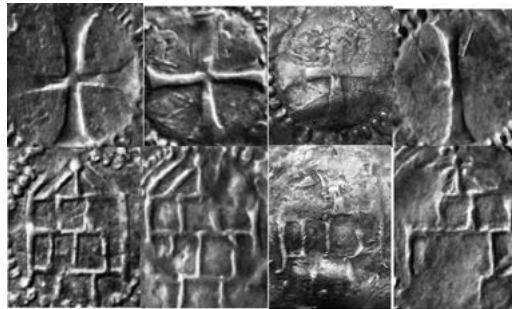


Les revers de ces trois deniers mettent en évidence des frappes moins frustes que celles des deniers du type précédent : bon centrage des frappes sur les flans, pas de tréflage, et meilleure préparation des champs. En particulier on ne rencontre pas dans les deniers de ce sous-type de traces de martelage créant des différences de plans sur les champs.



Petit temple composé de deux lignes

La ligne supérieure comporte trois alvéoles. La ligne inférieure comporte quatre alvéoles. Toiture triangulaire. Temple comportant deux lignes irrégulières. La ligne basse est composée de quatre alvéoles, inégales, la ligne supérieure de trois alvéoles inégales. Sous la ligne basse, un parvis composé de deux traits dans le sens vertical rejoignant le grènetis surmontant la ligne supérieure. La toiture est triangulaire, avec au faitage un gros globule ; de ce globule partent quatre rampants, deux extérieurs longs, deux intérieurs courts et une hauteur qui fait poinçon.



Présentation des deniers n° 8-5 à 8-8, avers et revers

Les revers des deniers 8-2, 8-4, 8-5, 8-6, 8-7, 8-8 proviennent d'un seul et même coin de revers. Le denier n° 8-1 provient d'un autre coin de revers et le denier n° 8-6 surfrappé sur un denier de Pilgrin de Cologne ne peut pas être étudié de la même façon.

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|-------------------------|---------------------|
| 8-1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Denier | Ag | 1230 | 1,9 | Collection particulière | D'une grande rareté |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|-------------------------|---------------------|

(à droite) Denier surfrappé sur un denier dont on ne peut déterminer l'origine.

La frappe est très décentrée à l'avvers comme au revers.

Seule la légende de titulature de l'avvers est correctement sortie du coin d'avvers.

On constate que le flan du denier initial était d'un diamètre insuffisant pour le diamètre du coin du denier de Pibon.

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|-------------------------|---------------------|
| 8-2 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Denier | Ag | 1100 | 1,8 | Collection particulière | D'une grande rareté |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|-------------------------|---------------------|

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|-------------------------|---------------------|
| 8-3 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Denier | Ag | 1210 | 1,8 | Collection particulière | D'une grande rareté |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|-------------------------|---------------------|

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|---|---------------------|
| 8-4 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Denier | Ag | 1090 | 1,8 | Collection particulière Comme dans le cas du denier 2-1 le diamètre du denier réformé est plus petit que celui des coins, avers et revers, du denier de Pibon. | D'une grande rareté |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|---|---------------------|

Denier surfrappé



Av./ Légende commençant à midi (+ P) IBOE (en forme de C) (PISCO) entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, non cantonnée.

Rv./ Légende commençant à midi par une croix surplombant le faitage du temple LEVCHA CIVITAS entre deux grènetis. Légende débutant à 6 heures. Dans le champ temple à deux étages décrit ci-dessus.

Robert : manque

Kluge : manque

Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.



Av./ Légende commençant à midi (+ P) IBOE (en forme de C) (PISCO) entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, non cantonnée.

Rv./ Légende commençant à midi par une croix surplombant le faitage du temple LEVCHA CIVITAS entre deux grènetis. Dans le champ temple à deux étages décrit ci-dessus.

Robert : manque

Kluge : manque

Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.



Frappe tréflée sur les deux flans.

Av./ Légende commençant à midi, peu lisible du fait du tréflage, entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, non cantonnée.

Rv./ Légende commençant à midi par une croix surplombant le faitage du temple. Cette légende est rendue illisible du fait du tréflage, entre deux grènetis. Dans le champ temple à deux étages décrit ci-dessus.

Robert : manque

Kluge : manque

Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.

Denier surfrappé sur un denier dont on ne peut déterminer l'appartenance



Av./ Légende commençant à midi (+PI) BO (E) PI (S) C (O) entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, non cantonnée.

Rv./ Légende commençant à midi par une croix surplombant le faitage du temple. La légende n'est pas lisible. Elle est hors champ du fait de la découpe inadaptée au coin du revers. Dans le champ temple à deux étages décrit ci-dessus.

Robert : manque

Kluge : manque

Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.



Av./ Légende commençant à midi (+P) IBOE (en forme de C) (PISCO) entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, non cantonnée.

Rv./ Légende commençant à midi par une croix surplombant le faitage du temple LEVCHA CIVITAS entre deux grènetis. Légende débutant à 6 heures. Dans le champ temple à deux étages décrit ci-dessus.

Robert : manque
Kluge : manque
Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.



Denier surfrappé sur un denier de Pilgrim

Av./ Légende commençant à midi par une croix pattée bien venue à la frappe. Toute la légende de l'avvers est mal venue sur fond de la gravure non effacée du denier initial sur lequel est surfrappé ce denier. Dans le champ croix à branches évasées. Aux un et deux apparaissent des cantonnements PILI paraissant venir du denier initial.

Rv./ Légende commençant à midi par une croix surplombant le faitage du temple. La lecture de la légende de ce revers est rendue difficile par le maintien des caractères du denier initial. Un M apparaît à 3 heures. LEUCHA CIVITAS n'est pas lisible. Légende débutant à 6 heures. Dans le champ temple à deux étages décrit ci-dessus.

Robert : manque
Kluge : manque
Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.



Nouvel exemple de surfrappe d'un denier de Pibon, mais cette fois sur un denier de Conrad II et Pilgrim, frappé à Andernach entre 1022 et 1036, plus de trente ans avant le début de l'épiscopat de Pibon à Toul



Denier surfrappé.

Av./ Légende non rétrograde commençant à midi. (Globule initial PIBOEP) ISCO (rétrograde OPU (S) entre deux grènetis. Légende débutant à 6 heures. Dans le champ croix à branches évasées, régulières, cantonnée de quatre petits besants peu visibles. Le flan initial a laissé des empreintes dans le champ. Un A, provenant du denier initial, paraît cantonner le second canton de la croix.

Rv./ Légende non rétrograde commençant à midi CIVI (TA (SLEVCHA) entre deux grènetis. Légende débutant à 6 heures. Dans le champ temple à deux étages décrit ci-dessus.

Robert : manque
Kluge : manque
Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.

| | | | | | | | | | |
|-----|-------|-------------------|--|--------|----|------|-----|--|---------------------|
| 8-8 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Denier | Ag | 1230 | 1,9 | Collection particulière | D'une grande rareté |
| 8-9 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées cantonnée de 4 besants et large temple en forme de ruche. | Denier | Ag | 1050 | ? | Musée d'Épinal. Dessin réalisé par Jules Laurent conservateur du musée d'Épinal de 1832 à 1877 | D'une grande rareté |

Oboles de Pibon au temple en ruche portant les légendes PIBO EPS et CIVITAS LEVCHA

Nous avons pu étudier 11 oboles au type des deniers que nous avons décrits ci-dessus, le temple de ces oboles étant du type à deux lignes d'alvéoles et avancée en parvis.

Sur ces 11 oboles nous n'avons noté qu'une seule variante, qui montre un premier état de cette obole caractérisé par une absence d'immobilisation, en particulier des légendes.

La frappe de ces oboles est faite sur des flans irréguliers avec un diamètre moyen de 17 mm et un poids moyen de 0,55 g.

Premier état de l'obole au temple en deux lignes d'alvéoles présentant un parvis, tel que sur les deniers décrits ci-dessus

| | | | | | | | | | |
|---|-------|-------------------|---|-------|----|------|-----|--|---|
| 9 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées, non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | N.S. | 1,5 | Collection particulière. Cette obole, malheureusement fragmentaire, montre une moindre immobilisation que les dix autres décrites ci-dessus. Elle montre un état antérieur de la frappe, avec des légendes non déformées | Ce fragment d'obole est le seul témoin du premier état de l'obole avant son immobilisation montrée par les 10 oboles suivantes. |
|---|-------|-------------------|---|-------|----|------|-----|--|---|

Deuxième état de l'obole au temple en deux lignes d'alvéoles présentant un parvis, tel que sur les deniers décrits ci-dessus

Ces dix oboles montrent une réelle immobilisation des légendes de revers.



Av./ Légende commençant à midi (+P) IBOE (en forme de C) (PISC O) entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées, non cantonnée.
Rv./ Légende commençant à midi par une croix surplombant le faitage du temple LEVCHA CIVITAS entre deux grènetis. Légende débutant à 6 heures. Dans le champ temple à deux étages décrit ci-dessus.

Robert : manque
 Kluge : manque
 Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.



Av./ (+?) (PIBOEPI) SCOPVS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée paraissant non cantonnée.
Rv./ (+ initiale) CIVITA (SLEVCHA) entre deux grènetis. Dans le champ, large temple à trois lignes de quatre alvéoles, en quinconce par rapport aux autres lignes.

Robert : manque
 Kluge : manque
 Flon Pl. 242 n° 1 mais description incomplète des légendes et du type du temple à parvis.

De manière générale la gravure des coins d'avvers, en particulier en ce qui concerne la légende, est plus soignée que celle des revers sur lesquels, la plupart du temps, seules quelques lettres sont lisibles. Sur ces les dix oboles partiellement immobilisées, nous avons identifié deux types d'avvers seulement. Un type avec une croix cantonnée de quatre globules (qui est en fait le champ du denier de l'obole réformée d'Adalbéron III qui n'a pas été marquée par le coin de l'obole de Pibon) et un second type où la croix est sans cantonnement. Toutes les oboles sont au type du temple à deux lignes d'alvéoles et présentant un parvis. Quatre revers ne sont pratiquement pas sortis du coin.



Av./ Globule initial PIBOEP (EPISCOPVS) grènetis extérieur. Dans le champ croix à branches égales et évasées.
Rv./ (légende rétrograde commençant à 6 heures (LEVCH) A CIVIT(AS) grènetis extérieur peu visible. Dans le champ temple comme ci-dessus.

Type inconnu et inédit



Avers de l'obole 10-7
 C'est cet exemplaire qui présente la légende la plus lisible PIBOE(PIS)COPVS



Revers de l'obole 10-9
 C'est cet exemplaire qui présente la moins mauvaise légende débutant à 6 heures : (LEV)CHA(C)IVI(TA).

Ces dix oboles sont les seuls exemplaires connus à ce jour pour ce type. Sur les dix avers, six proviennent d'un même coin d'avvers, les n° **10-1, 10-4, 10-5, 10-6, 10-9 et 10-10**. Les trois autres paraissent provenir de trois autres coins différents.

L'obole n° **10-2** est surfrappée sur une obole à la double légende de l'évêque de Metz, Adalbéron III, et c'est le motif central à la croix pattée cantonnée de quatre globules dans un grènetis qui apparaît et non la croix sans grènetis de l'obole de Pibon.

Sur les dix revers, quatre ne sont pratiquement pas sortis du coin (n° 10-5, 10-6, 10-7, 10-8).

Quatre autres proviennent d'un même coin de revers. Ce sont les n° 10-3, 10-4, 10-9, et 10-10. Les oboles n° 10-1 et 10-2 proviennent de deux autres coins. Deux oboles montrent clairement des traces de légende et de champ de l'obole d'Adalbéron III sur laquelle ces deux oboles de Pibon ont été surfrappées. Ce sont les oboles n° 10-1 et 10-3.

| | | | | | | | | | |
|------|-------|-------------------|---|-------|----|-----|----|--|--|
| 10-1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées, non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | | 590 | 16 | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |
| 10-2 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées, non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | 600 | 16 | Au premier abord, on pourrait penser que cette obole de Pibon présente une variante de type à l'avvers présentant une croix pattée cantonnée de quatre besants. C'est en fait le champ de l'obole initiale qui apparaît, le champ du coin de l'obole de Pibon n'ayant pas marqué cette obole réformée. | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |



Comparaison d'une obole initiale non surfrappée qui a servi de flan réformé par les coins de l'obole de Pibon, présentée à droite et d'une obole après réformation.

Seule une partie du coin de l'obole de Pibon a marqué le flan de 5 heures à 9 heures.

Le champ avec la croix pattée cantonnée de quatre besants, avec son grènetis l'entourant est resté celui de l'obole d'Adalbéron III.



Les avers des dix oboles : (ligne 1, de gauche à droite) n° 10-1, 10-2, 10-3, 10-4, 10-5 ; (ligne 2, de gauche à droite) : n° 10-6, 10-7, 10-8, 10-9, 10-10.



Les revers des dix oboles : (ligne 1, de gauche à droite) n° 10-1, 10-2, 10-3, 10-4, 10-5, (ligne 2, de gauche à droite) : n° 10-6, 10-7, 10-8, 10-9, 10-10



Av./ PI (BOEPI) SCO (C et O contractés en forme de huit) PVS (S rétrograde) grènetis extérieur. Dans le champ croix légèrement pattée.

Rv./ La légende théorique est LEVCHA CIVITAS dont ne voit qu'un S à 9 heures et un C à 3 heures. Trace de grènetis extérieur. Dans le champ temple à deux lignes d'alvéoles en quinconce et à parvis.

Type inconnu et inédit



Av./ (PIBOE)PIS (CO (C et O contractés en forme de huit) PUS (S rétrograde) grènetis extérieur et grènetis intérieur de l'obole d'Adalbéron III. Dans le champ c'est la croix cantonnée de quatre besants de l'obole réformée qui apparaît.

Rv./ La légende théorique est LEVCHA CIVITAS dont ne voit qu'un A (déformé) et un S rétrograde à 9 heures. Trace de grènetis extérieur. Dans le champ temple à deux lignes d'alvéoles en quinconce et à parvis. La partie supérieure du champ laisse apparaître une partie du champ au saint Étienne en extase de l'obole d'Adalbéron III.

Type inconnu et inédit



Sur le revers de cette obole les marques de l'obole initiale sont moindres qu'elles ne le sont sur l'avers. Le champ est légèrement convexe ce qui a permis une meilleure empreinte du coin de l'obole de Pibon.

Cela permet de bien mettre en relief la grande simplification de la légende LEVCHA CIVITAS. Il ne reste à gauche du temple qu'un A incomplet et un S rétrograde.

| | | | | | | | | | |
|------|-------|-------------------|--|-------|----|-----|-----|-------------------------|--|
| 10-3 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | 605 | | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |
| 10-4 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | 586 | 1,5 | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |
| 10-5 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | | 1,5 | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |
| 10-6 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | | Ag | 513 | | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |
| 10-7 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | 600 | 1,5 | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |



Av./ Le coin n'a pratiquement pas marqué le champ à l'exception d'un grand E de EPISCOPVS. Le grènetis extérieur est apparent.

Rv./ La légende théorique est LEVCHA CIVITAS, commençant à 6 heures, dont ne voit que le A à midi, et une partie de CIVITAS de 7 heures à 9 heures. Trace de grènetis extérieur. Dans le champ temple à deux lignes d'alvéoles en quinconce et à parvis. De 2 heures à 3 heures on distingue trois lettres de l'obole originelle d'Adalbéron III surfrappée: STE de STEPHANVS

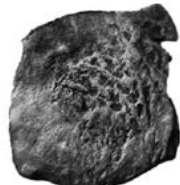
Type inconnu et inédit



Av./ (PIBO) EPIS (S rétrograde) CO (C et O contractés en forme de huit) PV (S). Le grand E à 4 heures est identique à celui du denier précédent. Grènetis extérieur. Dans le champ croix légèrement pattée.

Rv./ La légende théorique, rétrograde est LEVCHA CIVITAS dont ne voit nettement que le A à midi et un C à 3 heures. Trace de grènetis extérieur. Dans le champ temple à trois lignes d'alvéoles en quinconce et à parvis.

Type inconnu et inédit



Av./ PIBO (E) PISCO (C et O contractés en forme de huit) (PVS) grènetis extérieur. Un fort tréflage a supprimé les caractères E et P de EP(iscopvs). Du fait du tréflage la croix dans le champ est déformée et paraît évidée.

Rv./ Le revers est complètement fruste et ne permet de distinguer ni caractères ni champ.

Type inconnu et inédit

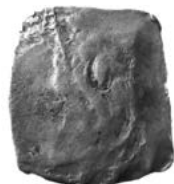
Obole probablement surfrappée



Av./ PIBO (EP) ISCO (C et O contractés en forme de huit) PV(S) grènetis extérieur. Dans le champ croix légèrement pattée.

Rv./ La légende théorique est LEVCHA CIVITAS mais le revers est complètement fruste. On distingue cependant les traces d'un grènetis provenant de l'obole originelle qui n'est pas identifiable.

Type inconnu et inédit



Av./ PIBO (E P) ISCO (C et O contractés en forme de huit) PV (S) grènetis extérieur. Dans le champ croix légèrement pattée.

Rv./ La légende théorique est LEVCHA CIVITAS mais le revers est complètement fruste. On distingue cependant les traces d'un grènetis.

Type inconnu et inédit

| | | | | | | | | | |
|-------|-------|-------------------|--|-------|----|------|-----|-------------------------|--|
| 10-8 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | 570 | 1,5 | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |
| 10-9 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | 590 | 1,5 | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |
| 10-10 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix à branches évasées non cantonnée et petit temple à deux rangées d'alvéoles et à parvis | Obole | Ag | N.S. | 1,5 | Collection particulière | Nous ne connaissons que ces 11 oboles. |

Deniers au temple en ruche portant à l'avvers la légende : VLERO EPS et au revers LEVCHA CIVITAS

Correspondant soit à un patronyme inconnu, soit à une désignation abrégative d'une période de vacance du siège ou d'absence de Pibon lors de ses longs voyages : Rome, Terre sainte en 1085 et retour par sainte Benigne de Dijon avec un long arrêt en cette abbaye et volonté d'y prononcer ses vœux de moine. Ces neuf deniers montrent une gravure soignée des coins.

| | | | | | | | | | |
|------|---|---|------------------------------------|--------|----|------|---|----------------------------|--|
| 11-1 | VLEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage contem- porain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1140 | 2 | Collection particulière | Connu à moins de dix exemplaires |
| 11-2 | VLEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage con- tempo- rain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1230 | 2 | Collection particulière | Connu à moins de dix exemplaires |



Av./ PIBO (E P) ISCO (C et O contractés en forme de huit) PV (S) grènetis extérieur. Dans le champ croix légèrement pattée.

Rv./ La légende théorique est LEVCHA CIVITAS mais le revers est complètement fruste. On distingue cependant les traces d'un grènetis extérieur.

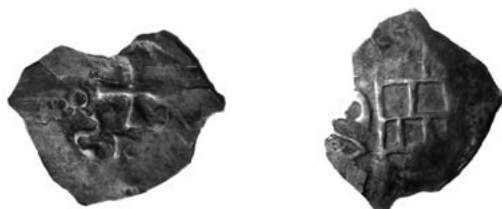
Type inconnu et inédit



Av./ PIBO (EP) ISCO (C et O contractés en forme de huit) P V (S) grènetis extérieur. Dans le champ croix légèrement pattée.

Rv./ La légende théorique est LEVCHA CIVITAS. On ne distingue de 6 heures à midi que le H et le A de LEVCHA, et de 2 heures à 6 heures que I V I de CIVITAS.

Type inconnu et inédit



Av./ (PIBOEPISCO (C et O contractés en forme de huit) PV (S) grènetis extérieur. Dans le champ croix légèrement pattée.

Rv./ La légende théorique est LEVCHA CIVITAS. On ne distingue que un S à 9 heures précédé d'un A inversé.

Type inconnu et inédit

L'avers présente la croix à branches évasées égales, cantonnée de quatre fins besants. Le revers présente le temple en ruche composé de trois lignes d'alvéoles, quatre alvéoles dans la ligne supérieure, trois dans la ligne médiane et quatre dans la ligne de la base. Les alvéoles de chaque ligne sont en quinconce, les unes par rapport aux autres. N.B. Il est fait mention par le père Benoit Picard d'un Ulrich (fils du comte de Toul Renard IV) qui fut avoué de la cathédrale. Ce nom comporte certaines similitudes avec VLEREO mais la légende ne permet pas une telle attribution. L'avoué de la cathédrale ne pouvait prétendre au *jus monetæ* même en l'absence de l'évêque .



Av./ Légende commençant à midi. Croisette initiale VLEROE (PS) entre deux grènetis. Dans le champ croix à branches évasées cantonnée de quatre très petits globules.

Rv./ Légende peu lisible commençant à 6 heures dans le sens inverse des aiguilles d'une montre d'une montre (LEVCH) A+IVITAS entre deux grènetis. Dans le champ temple en ruche composé de trois lignes d'alvéoles.

La ligne supérieure et la ligne inférieure sont à quatre alvéoles. La ligne médiane est composée de trois grandes alvéoles rectangulaires. La toiture triangulaire est faite de quatre rampants (deux extérieurs et deux intérieurs) partant, comme le poinçon central, d'un globule au sommet.

Type inconnu et inédit



Av./ Légende commençant à midi. Croisette initiale VL E (REOEPS). Même description que le denier ci-dessus.

Rv./ Légende non lisible commençant à 6 heures dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (LEVCHA+IVITA). Même description que le denier ci-dessus.

Type inconnu et inédit

| | | | | | | | | | |
|------|--|---|------------------------------------|--------|----|------|---|----------------------------|--|
| 11-3 | VLEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage con- tem- porain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1100 | 2 | Collection particulière | Connu à moins de dix exemplaires |
| 11-4 | VLEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage con- tem- porain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | | Ag | 1140 | 2 | Collection particulière | Connu à moins de dix exemplaires |
| 11-5 | VLEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage con- tem- porain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1080 | 2 | Collection particulière | Connu à moins de dix exemplaires |
| 11-6 | VLEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage con- tem- porain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1150 | 2 | Collection particulière | Connu à moins de dix exemplaires |
| 11-7 | VULEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage con- tem- porain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1180 | 2 | Collection particulière | Connu à moins de dix exemplaires |



Av./ Légende commençant à midi (Croisette initiale VL) ERE (OE) PS entre deux grènetis. Même description que le denier ci-dessus.

Rv./ Légende non lisible commençant à 6 heures dans le sens inverse des aiguilles d'une montre L (EVCHA+) IVI (TA). Même description que le denier ci-dessus.

Type inconnu et inédit



Av./ Légende commençant à midi (Croisette initiale V L E R E) O E P (S) Même description que le denier ci-dessus.

Rv./ Légende non lisible commençant à 6 heures dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : (L EVCH) A+ I (VI TA) entre deux grènetis. Même description que le denier ci-dessus.

Type inconnu et inédit



Av./ Légende commençant à midi (Croisette initiale VL E) REOE (PS). Même description que le denier ci-dessus.

Rv./ Légende peu lisible commençant à 6 heures dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : (LEVCHA+) IVI (TA) légende débutant à 6 heures. Même description que le denier ci-dessus.

Type inconnu et inédit



Av./ Légende commençant à midi. Croisette initiale VLE (REOEPS). Même description que le denier ci-dessus.

Rv./ Légende non lisible commençant à 6 heures dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : (LEVCHA+ (à midi, dans l'axe du pignon du temple mais dans le grènetis) IVITA) entre deux grènetis. Même description que le denier ci-dessus.

Type inconnu et inédit



Av./ Légende commençant à midi. Croisette initiale VL (EREOE) PS. Même description que le denier ci-dessus.

Rv./ Légende peu lisible commençant à 6 heures dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : (LEVCH A+IVITA). Même description que le denier ci-dessus.

Type inconnu et inédit

| | | | | | | | | | |
|------|---|---|------------------------------------|--------|----|-----|---|--|--|
| 11-8 | VLEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage con- tem- porain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 949 | 2 | Trouvé à Rosières aux Salines en 1968 | Connu à moins de dix exemplaires |
|------|---|---|------------------------------------|--------|----|-----|---|--|--|

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|------------------------------------|--------|----|------|---|----------------------------|--|
| 12 | VLEROEPS Denier probablement frappé lors d'une absence de Pibon | Mon- nayage con- tem- porain de celui du temps de Pibon | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1095 | 2 | Collection particulière | Connu à moins de dix exemplaires |
|----|---|---|------------------------------------|--------|----|------|---|----------------------------|--|



11-1, 11-2 et 11-3

Sur les neuf avers de ce denier, cinq proviennent d'un même coin d'avers (deniers n° 11-1, 11-3, 11-4, 11-6 et 11-7)

Les deniers 11-2 et 11-5 sont issus de deux autres coins d'avers.

Ceci montre pour les cinq deniers que la perte ou l'enfouissement de ce dépôt a été fait très peu de temps après leur frappe.

Les chances d'avoir, dans un même dépôt des pièces provenant d'un même coin sont très faibles.

Ces neuf deniers montrent tous une frappe incomplète et partiellement décentrée. En revanche, ils permettent avec certitude de confirmer la légende :

VLERO EPS

Croix à midi, V à une heure, L à 2 heures,

E à 3 heures, R à 4 heures, E à 6 heures, O à 7 heures, E à 8 heures, P à 9 heures, S à 11 heures.



11-1, 11-2 et 11-3



Denier surfrappé sur un denier d'Adalbéron III

Av./ Légende commençant à midi. Croisette initiale VLE (REOEP) S entre deux grènetis. Même description que le denier ci-dessus.

Rv./ Légende commençant à 6 heures dans le sens inverse des aiguilles d'une montre : L (EVCHA+ à midi, dans l'axe du pignon du temple) IVIT B (rétrograde) L entre deux grènetis. Même description que le denier ci-dessus.

Le B et le L qui suivent les éléments de CIVITAS (rétrograde) nous paraissent être deux lettres du denier initial du nom ADLBERO (non rétrograde)

Type inconnu et inédit



Av./ Légende commençant à midi (Croisette initiale V) LE (REOEPS) entre deux grènetis. Même description que le denier ci-dessus.

Rv./ Un seul caractère est sorti du coin : C non rétrograde à 7 heures. La légende de ce denier au revers pourrait ne pas être rétrograde. La légende serait alors de une heure à midi LEVCHACIVITA, le C apparaissant étant celui de CIVITAS. Même description que le denier ci-dessus.

Type inconnu et inédit



11-4, 11-5 et 11-6



11-7, 11-8 et 12



11-4, 11-5 et 11-6



11-7, 11-8 et 12

3^e type monétaire : Croix aux branches épaisses et au temple en ruche simplifié

Av./ PIBO EPS. croix à branches égales se terminant par des branches pattées avec une pointe saillante au milieu.

Rv./ Temple en damier de trois hauteurs et deux largeurs, ce qui présente des alvéoles superposées et égales.

Légende TVLLVM.

| | | | | | | | | | |
|------|-------|-------------------|---------------------------------|--------|----|--------------------|-----|---|------------|
| 12-1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1120 et 1111 | 1,9 | Exemplaire publié par Charles Robert d'après celui de F. C. de Saulcy Collection particulière | Peu commun |
| 12-2 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1065 | 1,9 | Collection particulière | Peu commun |
| 13 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1111 | 1,9 | Collection particulière | Peu commun |

Le denier 11-8 a été frappé sur un flan originel d'un denier d'Adalabéron II évêque de Metz.
Les autres exemplaires paraissent frappés sur des flans vierges.

Sept de ces neuf revers (de 11-1 à 11-7) paraissent issus d'un même coin. Cinq deniers ont été frappés avec le même coin d'avers et ce seul coin de revers.
Les deniers 11-8 et 12 sont issus de deux autres paires de coins.



Av./ Croix pattée initiale PI
(BO) EP barre horizontale S
(rétrograde) entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée à
extrémités en pointes.

Rv./ Croix pattée initiale,
surmontant le temple TVLLVM
entre deux grènetis. Dans le
champ, temple en ruche, en
damier de trois hauteurs et trois
largeurs.

Robert Pl. 2 n° 1
Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.0.1.
Flon Pl. 242 n° 2



Av./ Croix pattée initiale PI
(BO) EP barre horizontale S
(rétrograde) entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée à
extrémités en pointes.

Rv./ Croix pattée initiale,
surmontant le temple TVLLVM
entre deux grènetis. Dans le
champ, temple en ruche, en
damier de trois hauteurs et trois
largeurs.

Robert Pl. 2 n° 1
Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.0.1.
Flon Pl. 242 n° 2



Av./ Croix initiale PIBOE
(PISCO) entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée à
extrémités en pointes.

Rv./ Croix pattée initiale,
surmontant le temple TVLLVM
entre deux grènetis. Dans le
champ, temple en ruche, en
damier de trois hauteurs et trois
largeurs.

Robert Pl. 2 n° 1 var. (S)
Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.0.1.
Flon Pl. 242 n° 2 var.

| | | | | | | | | | |
|---|-------|-------------------|---------------------------------|--------|----|------|------|---|--------------------------|
| 14 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1080 | 1,9 | Collection particulière | Variante très rare |
| <p>Les oboles de Pibon du 3^e type monétaire au temple en ruche simplifié et à la croix, portant les légendes PIBO EPS et TVLLVM Nous ne connaissons que six oboles de ce type. Leur gravure est comme celle de la plupart des deniers, défailante et la petite taille de la monnaie rend la lecture problématique. L'obole n° 10 a la particularité d'offrir une titulature côté temple en ruche et le nom de la cité côté croix.</p> | | | | | | | | | |
| 15-1 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Obole | Ag | 480 | 1,26 | Quelques monnaies lorraines rares ou inédites Cardon SENA 09.2019 Fouilles du château de Richarménil Giuliano 2007 p. 92 n° 12 | De la plus grande rareté |
| 15-2 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Obole | Ag | 555 | 1,26 | Collection particulière | De la plus grande rareté |
| 15-3 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Obole | Ag | ? | ? | Collection particulière | De la plus grande rareté |
| 15-4 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Obole | Ag | N.S. | 1,5 | Collection particulière La gravure de cette obole est de bonne qualité et permet de lire clairement la partie de légende qui n'est pas disparue dans cette fracture de l'obole. | De la plus grande rareté |
| 16 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et temple en ruche | Obole | Ag | 541 | 1,5 | La légende portant la titulature est côté temple, contrairement aux quatre exemplaires suivants. Ancienne collection messine. Chris numismatique sept. 2019. L'attribution à Pibon est arbitraire. Cette obole pourrait être attribuée à Brunon, voire à Udon. | De la plus grande rareté |



Av./ (Croix initiale) PI B (OEPISCOPS) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée. Le tréflage de la frappe de l'avers semble décaler les bras horizontaux de la croix.

Rv./ Croix pattée initiale, surmontant le temple TVLLVM entre deux grènetis. Dans le champ, temple en ruche, en damier de trois hauteurs et trois largeurs.

Robert Pl. 2 n° 1 Var (S)
Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.0.1.
Flon Pl. 242 n° 2 var.



Av./ (+PIB) OEPS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée.

Rv./ +T(VLL) VM entre deux grènetis. Dans le champ temple en forme de ruche à damier à trois largeurs et quatre hauteurs.

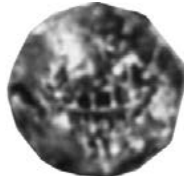
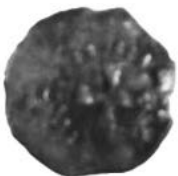
Inédite



Av./ (+PI) BOEP. Légende débutant à 6 heures. Dans le champ croix pattée.

Rv./ +TVL (LVM) entre deux grènetis. Dans le champ temple en forme de ruche à damier à trois largeurs et quatre hauteurs.

Inédite



Av./ PI (BOEPS) entre deux grènetis. Légende peu lisible à l'exception de PI.

Rv./ Croix initiale au-dessus du temple TV (LLVM) entre deux grènetis. Dans le champ temple en forme de ruche en damier à neuf cases.

Inédite



Av./ Croix initiale (PIBO) EPS entre deux grènetis. Dans le champ croix simple.

Rv./ Croix initiale au-dessus du temple T (VLL) VM entre deux grènetis. Dans le champ temple en ruche à damier de trois largeurs et trois hauteurs.

Inédite



Av./ Légende très peu lisible (PIB) OE (PS) entre deux grènetis. Dans le champ temple en forme de ruche en damier. Le tréflage rend la gravure peu lisible.

Rv./ Croix initiale TV ..VM entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée.

Inédite et peut-être unique pour ce type avec la légende TVLLVM côté croix.



Les cinq oboles de Pibon au type du temple en ruche et aux légendes PIBO EPS et TVLLVM

4^e type monétaire : denier à la croix pattée et au saint Pierre à genoux à droite

Ce type a été initié par l'évêque de Metz Adalbéron III (1046-1075), repris par son successeur Herimann (1073-1090).

A Remiremont il suit le denier au temple en forme de grille et à la croix pattée cantonnée de deux besants. Dans le duché de Lorraine il est frappé par Simon I^{er} (1115-1139) et à Neufchâteau en frappe anonyme.

| | | | | | | | | | |
|----|-------|-------------------|---|--------|----|------|---|--|---------------|
| 17 | Pibon | 1069 - 1107 | Avers croix pattée et revers saint Pierre à genoux | Denier | Ag | 1121 | 2 | Collection particulière Ce magnifique denier a été trouvé avec le denier n°3 de Riquin de Commercy ainsi qu'avec les oboles 5-2 et 5-3. D'autres deniers non toulous accompagnaient cette trouvaille, treize monnaies, à savoir, trois deniers de Simon I ^{er} au saint Pierre frappés à Remiremont, une obole au saint Pierre à genoux frappée à Neufchâteau et trois deniers de même type non attribués à la légende PETRUS ET VINIDER. | Paraît unique |
|----|-------|-------------------|---|--------|----|------|---|--|---------------|



La cinquième obole porte des légendes inversées. TVLLVM est gravé côté croix, tandis que côté du temple doit figurer la titulature de l'évêque qui n'est que très peu lisible, étant donné le tréflage de la frappe.



Av./ Croix pattée initiale
PIBOEPS entre deux grènetis.
Dans le champ croix pattée non
cantonnée.

Rv./ Croix pattée initiale PET
RVS entre deux grènetis. Dans
le champ saint Pierre à genoux
à droite coupant la légende
en pied, tenant devant lui, et
paraissant posé sur son épaule,
un objet qui pourrait être un
bourdon ou une palme de
martyr comme sur le denier de
saint Étienne au buste qui suit.

Première parution
dans Renard et Vacheret 2017,
auparavant inédit

| | | | | | | | | | |
|----|-------|-------------------|---|--------|----|------------------|------|---|---|
| 18 | Pibon | 1069 - 1107 | Avers croix pattée et revers saint Pierre à genoux | Oboles | Ag | 520 et 505 | 1,55 | <p>Collections particulières. À la différence du denier correspondant, saint Pierre ne porte pas une palme ou un bourdon sur son épaule, mais semble tenir une clé, comme sur les deniers de Remiremont. Collections particulières.</p> | Paraît connu à ces deux seuls exemplaires |
|----|-------|-------------------|---|--------|----|------------------|------|---|---|



(de gauche à droite) 1. Avers du denier au saint Pierre, d'une grande qualité de gravure par rapport au monnayage précédent.

2. Avers de l'obole n° 1. Seuls l'étoile initiale et le B de P I B O sont lisibles.

3. Avers de l'obole n° 2. L'étoile initiale, le P, le O et le S de PIBO EPS sont bien lisibles.

4. Grand denier et oboles au saint Pierre à genoux, de Pibon, repris sur le type contemporain de l'abbaye de Remiremont, type également repris par le duc Simon Ier pour son atelier de Remiremont, et par le monnayage communal de Neuchâteau. Le type initial inspirant ces monnaies est celui des deniers et oboles au saint Étienne en oraison, frappés sous Adalbéron III (1040 -1080) pour les ateliers de Metz et d'Épinal.

5° type monétaire : denier à la croix pattée et au saint Pierre en buste à droite.

Il ne paraît pas y avoir de modèle de ce type de denier chez les prélats contemporains de Pibon dans la région de La Mosellane. Il faudra attendre, à Toul, le monnayage de Pierre de Brixey (1168-1191) pour trouver une face au buste de l'évêque ou de saint Pierre. De plus cette finesse de gravure ne se retrouve pas chez les successeurs de Pibon.

| | | | | | | | | | |
|----|-------|-------------------|---|--------|----|-----|---|--|---------------|
| 19 | Pibon | 1069 - 1107 | Croix pattée et saint Étienne en buste à droite | Denier | Ag | 950 | 2 | <p>Collection particulière</p> <p>Denier d'une très grande finesse d'exécution, contrairement à la majorité des espèces de Pibon au type du temple en ruche.</p> | Paraît unique |
|----|-------|-------------------|---|--------|----|-----|---|--|---------------|



Av./ Croix pattée initiale P(IB)
O (EP)S. Légende débutant à
6 heures. Dans le champ croix
pattée.

Rv./ Croix pattée initiale PE
(TRVS) entre deux grènetis.
Dans le champ saint Pierre à
genoux, à droite, coupant la
légende en pied tenant devant
lui une clé.

Renard et Vacheret 2017, n° 57.
Attribué par erreur à Simon I^{er}.
Auparavant inédit.



(de gauche à droite) 1. Revers au saint Pierre du denier de Pibon d'une belle qualité de gravure par rapport au monnayage précédent.

2. Avers de l'obole n° 1. Seule la croix pattée initiale à midi est lisible.

3. Sur le revers de la seconde obole la croix pattée et le P de PETRVS sont bien lisibles. Ces deux revers proviennent d'un même coin.



Av./ Croix pattée initiale
PIBOE P-barre d'abréviation
horizontale-S entre deux filets
et deux grènetis. Dans le champ
croix pattée aux branches
légèrement évasées.

Rv./ Croix pattée initiale STE
(ET liés en monogramme)
PHANVS entre un filet, un
grènetis extérieur et un grènetis
intérieur. Dans le champ buste de
saint Étienne à droite tenant le livre
des évangiles de la main gauche
et de la main droite, une palme de
martyr posée sur son épaule.

Comme sur les deniers
d'Herimann, cinquante ans plus
tôt, ce denier rappelle que le
saint dédicataire de Toul est saint
Étienne.

Inédit



Riquin de Commercy (1107-1126) 41^e évêque

Les monnaies portant explicitement le nom de Riquin sont d'une extrême rareté.

Elles ne nous sont connues que depuis 2021, année où sont apparus sur le marché une obole et un denier au temple sur une face, temple rappelant le temple de type carolingien et sur l'autre face une croix à moyeu central, cantonnée de quatre étoiles.

Riquin élu en 1107 à la succession de Pibon, ne fut consacré qu'en 1110. Il fit confirmer son *JUS MONETAE* par Henri V en 1114.

Nous pensons que les deux deniers anonymes publiés ci-dessous sont probablement de l'épiscopat de Riquin.

Rappel historique

L'élection de Riquin s'est faite à une période où la querelle des investitures perdurait. Henri V, empereur depuis peu, après avoir contraint son père Henri IV à lui céder la place, entend peser sur la nomination des évêques des diocèses de son empire. Au moment de l'élection, deux candidats sont en lice, Riquin de Commercy, chanoine du chapitre et Conrad de Schwarzenberg, aumônier personnel de l'empereur.

Une partie du chapitre choisit Riquin, une autre, (les jeunes chanoines, sensibles aux pressions d'Henri V), choisit Conrad.

Il y eut une période de plusieurs années (deux ?) au cours de laquelle deux évêques élus, l'un avec l'accord du pape, l'autre avec pression de l'empereur ont, théoriquement, présidé aux destinées de ce diocèse.

Riquin ne fut consacré qu'en 1110, et Conrad resta à la cour de l'empereur.

1^{er} type : deniers anonymes au temple en ruche

Denier à la légende H TVLLVM (et TVLLEM) côté temple en ruche et PROCLA.... côté croix.

La croix elle-même n'est pas différente de celle de certains des deniers de Pibon au type du temple.

Le temple en grande ruche lui-même, est très voisin de celui de ces mêmes deniers : trois lignes de trois alvéoles sensiblement égales, avec un toit en cône très tassé, surmonté d'une croix à partir de laquelle débute la légende.

L'existence de plusieurs coins montre que ces frappes n'ont pas été éphémères.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-------------------------------|-------------|---------------------------------|--------|-------|-------------|---------|-------------------------|---|
| 1 | Riquin de Commercy et Henri V | 1107 - 1126 | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | 1090 | 1,8 | Collection particulière | Paraît connu à ces deux seuls exemplaires |

Ce superbe denier porte la figuration de saint Étienne tenant de la main droite la palme du martyr posée sur son épaule droite, et de la main gauche, le livre des évangiles appuyé sur son côté gauche.

La gravure de ce denier est d'une grande qualité montrant à l'avers l'usage de filets doublant, de l'intérieur, les deux grènetis (l'interne et l'externe).

La croix pattée montre une gravure des branches en biseau.

La gravure des caractères des deux légendes est également particulièrement soignée.

En dehors du fait que Riquin a fait confirmer son *jus monetae*, le monnayage du duc Simon I^{er} de Lorraine comprend un denier identique à ceux de Pibon dont la mort en 1107 a précédé de sept ans le début du règne de ce duc.

Il est donc probable que Simon, en reprenant comme meuble le temple en ruche sur l'avers de son denier, entendait profiter de la similitude de ses espèces avec celles de Toul émises précédemment ou simultanément.

Les deniers à la main tenant un lys nous paraissent relever d'une mauvaise lecture, les légendes, avers et revers, sont SPINAL de chaque côté. Ces deniers sont probablement des émissions contemporaines de l'épiscopat de l'évêque de Metz Étienne de Bar et du règne du duc Mathieu I^{er}.

Les deux deniers dont la description suit portent côté temple une légende H TVLLEM, le H étant probablement l'initiale de l'empereur Henri V.

Côté croix le terme *proclamatus* qui y figure pour les six premières lettres, signifie, en latin juridique de cette période médiévale, une restitution d'un droit enlevé (Cf Du Cange).

On peut donc penser que Riquin, en fin politique, pour ne pas risquer les foudres impériales, met l'initiale de l'empereur sur sa monnaie de Toul et côté croix, qui porte normalement la titulature épiscopale, évoque la restitution de son droit de monnayage, qu'il fait ensuite confirmer par l'empereur Henri V à une assemblée convoquée par Henri à Strasbourg en 1114.

Nous proposons d'attribuer ces deux premiers deniers à la période 1107 (élection de Riquin en concurrent de Conrad), 1110 (sacre de Riquin).

Les deniers et oboles portant une légende RICUINUS EPS et TVLLVM nous paraissent avoir été frappés après le sacre de Riquin.

Avers/Revers

Description

Sources
Références

Av./ Croix initiale PROCLA (inversé) ??? légende débutant à 6 heures. Dans le champ grande croix faiblement pattée.
Rv./ Croix initiale surplombant le temple HTVLLEM légende débutant à 6 heures. Dans le champ temple à trois lignes de trois alvéoles, très voisin en graphisme des temples des deniers de Pibon présentés ci-dessus.

Inédit

| | | | | | | | | | |
|---|-------------------------------|-------------|---------------------------------|--------|----|------|-----|---|---|
| 2 | Riquin de Commercy et Henri V | 1107 - 1126 | Croix pattée et temple en ruche | Denier | Ag | N.S. | 1,7 | Collection particulière De la plus grande rareté | Paraît connu à ces deux seuls exemplaires |
|---|-------------------------------|-------------|---------------------------------|--------|----|------|-----|---|---|



Ces deux deniers présentent une forte similitude de légende à l'avers, côté croix, et se complètent sans pour autant permettre une identification de cette légende.

Sur ces deux avers la légende débute par une croix à midi, puis la légende incomplète :
P ROCLA (A inversé)
puis de 8 heures jusqu'à la croix initiale les quatre ou cinq lettres manquantes ne sont pas lisibles.
Les deux coins d'avers sont différents, avec un décalage des caractères.
Le A inversé est à 6 heures sur le premier, à 8 heures sur le second, mais toujours inversé.

Denier non attribuable en l'état, copiant les deniers de type 2 sous-type 4 de Pibon, ou les deniers anonymes attribuables au début de l'épiscopat de Riquin

| | | | | | | | | | |
|---|---|---------------------------------|---------------------------------|----------|---------------|-----|---|--|---------------|
| 3 | ? | Début du 11 ^e siècle | Croix pattée et temple en ruche | Denier ? | Paraît fourré | 533 | 2 | Collection particulière De la plus grande rareté Cette monnaie pourrait être un faux du temps. Elle présente une âme très oxydée et cuivreuse. Son poids est de moitié par rapport à un denier normal contemporain. Elle a été trouvée avec d'autres deniers de Pibon du type dénommé ci-dessus 3 ^e type. | Paraît unique |
|---|---|---------------------------------|---------------------------------|----------|---------------|-----|---|--|---------------|





Av./ Croix initiale PROCLA (inversé) ? ? ? ? légende débutant à 6 heures. Dans le champ grande croix faiblement pattée.
Rv./ Croix initiale surplombant le temple T (VLL) EM légende débutant à 6 heures. Dans le champ temple à trois lignes de trois alvéoles, très voisin en graphisme des temples des deniers de Pibon présentés ci-dessus.

Inédit



Côté temple, ces deux deniers portent le temple caractéristique des espèces de Pibon, à neuf alvéoles, au toit en cône très tassé, surmonté d'une croix.

Sur le premier denier, la légende

H TVLLEM

est entièrement lisible, sur le second on ne peut lire que :

? ? LEM



Av./ Tel qu'orienté: (?????) VT?III entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à larges bandes égales, non évasées.
Rv./ (????) IVP (???) C entre deux grènetis. Dans le champ temple identique à ceux des deniers de Pibon à neuf alvéoles alignés par deux hauteurs intérieures.

Inédit



2^e type : deniers et oboles au nom de Riquin au temple de type carolingien

Deniers et oboles portant une croix cantonnée de quatre étoiles côté titulature et un temple à quatre colonnes portant une croix en cœur rappelant les temples carolingiens.

Le retour à ce type de monnayage marque une rupture par rapport au monnayage au temple en ruche initié dès Herimann et continué jusqu'à Pibon.

De même le recours à une croix pattée à moyeu central cantonnée de quatre étoiles n'a pas été utilisé à Toul avant Riquin.

On retrouve cette croix avec le monnayage contemporain, à Metz pour Adalbéron IV et Étienne de Bar et, dans le duché de Lorraine pour Mathieu 1^{er} (sans les étoiles) et à Remiremont.

| | | | | | | | | | |
|------------|--------------------|-------------|--|--------|----|------------|-----|---|---|
| 4 | Riquin de Commercy | 1107 - 1126 | Croix pattée à moyeu cantonnée de quatre étoiles et temple de type carolingien | Denier | Ag | 1090 | 2,1 | Collection particulière Ce denier a été trouvé avec des deniers du duc Simon I ^{er} au saint Pierre frappés à Remiremont, une obole d'Étival à la titulature non lisible, au temple en bois et une obole anonyme au saint Pierre à genoux à droite de Neuchâteau, du temps de Simon I ^{er} . | Paraît unique |
| 5-1 | Riquin de Commercy | 1107 - 1126 | Croix pattée à moyeu cantonnée de quatre étoiles et temple de type carolingien | Obole | Ag | 540 | 1,6 | Jean Elsen et ses fils Avril 2021 Puis collection particulière | Unique exemplaire lisible de l'obole ayant permis d'identifier avec certitude les deux suivants |
| 5-2 et 5-3 | Riquin de Commercy | 1107 - 1126 | Croix pattée à moyeu cantonnée de quatre étoiles et temple de type carolingien | Obole | Ag | 500 et 540 | 1,6 | Collection particulière Oboles trouvées avec le denier n° 3 décrit ci-dessus, identifiables grâce ce denier et à l'obole n° 4. | Cette obole ne nous est connue que par ces trois exemplaires |

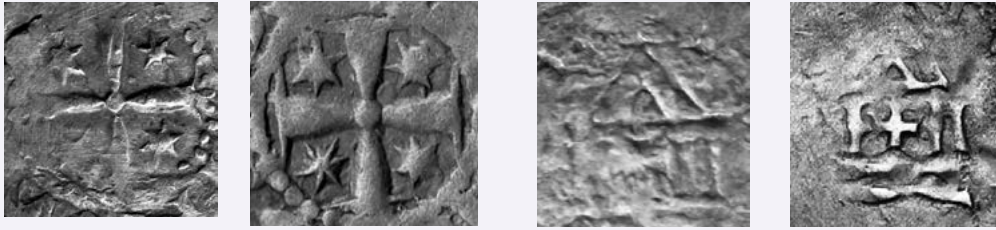


Comparaison des meubles et des caractères du denier et de l'obole.

Comparaison des deux avers, celui du denier et celui de l'obole. Les deux frappes sont décentrées. Celle du denier laisse une large marge dans la partie inférieure du flan.

À l'inverse celle de l'obole laisse une large marge sur le quart supérieur droit du flan.

Les gravures de la croix et des étoiles sont voisines. Celles des caractères de la légende sont également semblables le denier laissant apparaître le I et le C (à l'exclusion du R) de RICVINVS.



Av./ (+R) ICVINVS (EPS) dans le champ croix pattée à moyeu central cantonnée de quatre étoiles à six rayons.
Rv./ (+) T (VLLV) M (???) HA dans le champ temple à quatre colonnes portant une croix en cœur, surmonté d'un toit triangulaire.
 Les deux caractères H et A pourraient être la fin du mot LEVCHA.

Inédit



Av./ (+RIC) VINVSE (rétrograde) (PS) dans le champ croix à branches évasées, largement pattée, à moyeu central cantonnée de quatre étoiles à six raies.
Rv./ (+) TVLLVM (????) dans le champ temple à quatre colonnes portant une croix en cœur, surmonté d'un toit triangulaire.

Inédit



Ces deux oboles, découvertes avec le denier n° 1 sont exactement du même type. Les légendes n'y sont pas lisibles à l'exception de l'avers de la première qui permet de lire de quatre à 6 heures CVIN de RICVINVS.
 Le champ de l'avers est bien lisible sur la première et le revers permet de distinguer le temple, sans aucune légende lisible.

Inédit



Les deux revers qui se complètent pour ce qui concerne le champ, le denier souffrant d'une frappe faible et/ou d'un coin usé.
 Le temple est plus visible sur l'obole.
 Comme pour l'avers, la faiblesse de frappe du quart supérieur gauche se retrouve au revers essentiellement sur le quart supérieur gauche.
 En revanche le denier ne laisse voir que trois caractères : T à 2 heures et H A à 11 heures, tandis que l'obole permet de lire aisément TVLLVM de 1 heure à 6 heures.

Denier à la main tenant un lys et à la croix cantonnée de deux besants d'après Mory d'Elvange

| | | | | | | | | | |
|---|--------|-------------------|------------------------------------|--------|----|------|---|---|---|
| 6 | Riquin | 1107 - 1126 | Main tenant un lys et croix pattée | Denier | Ag | 1210 | ? | Robert relevait que la lecture de ce denier lui paraissait douteuse. Nous pensons également qu'il s'agit d'une erreur de lecture de ce savant précurseur, ce type n'apparaissant qu'un quart de siècle plus tard, pour le monastère de Goëry à Épinal. | Si ce denier est retrouvé, il nous paraît unique. |
|---|--------|-------------------|------------------------------------|--------|----|------|---|---|---|

Henri de Lorraine (1127-1168)

42^e évêque

Fils de Thierry duc de Lorraine (1070-1115) et frère du duc Simon 1^{er} (1115-1139), successeur de Thierry et oncle du duc Mathieu 1^{er} (1139-1176). Le seul type monétaire connu pour les deniers et oboles de Henri de Lorraine est celui de l'avers à la croix tulipée et au revers de la cathédrale de face, avec deux tours et trois portails.

Les poids des deniers sont stables, avec une moyenne sur 24 exemplaires un peu supérieure à un gramme (1,050 g) et l'obole sur les trois exemplaires analysés à 0,475 g. En revanche, quelques exemplaires présentent des poids difficiles à interpréter ; c'est le cas du denier en très bel état (peu ou pas d'usure) pesant 740 mg présenté ci-dessous. Cette moyenne de poids avait été réalisée par C. Laprevote à partir d'une petite trouvaille faite en 1876 à Haraucourt en Meurthe-et-Moselle et qui contenait ces 24 deniers, trouvaille qu'il avait acquise.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-------------------|-------------------|------------------------------------|--------|-------|-------------|---------|--|-------------------|
| 1 | Henri de Lorraine | 1127 - 1168 | Croix pattée et cathédrale de face | Denier | Ag | 730 | ? | Exemplaire décrit par F. de Saulcy et repris par Robert sur l'exemplaire de M. Rolin. Le portail paraît présenter une triple arcade au lieu de trois portes à pignon aigu. Le poids de cet exemplaire est faible. | Très rare |
| 2 | Henri de Lorraine | 1127 - 1168 | Croix pattée et cathédrale de face | Denier | Ag | 1162 | 1,9 | Collection particulière | Très rare |
| 3 | Henri de Lorraine | 1127 - 1168 | Croix pattée et cathédrale de face | Denier | Ag | 1090 | 1,9 | BNU Strasbourg 3.49. A6 Sur cet exemplaire de la Bibliothèque universitaire de Strasbourg, on voit nettement, sur la tour de gauche, la toiture en ogive. | Très rare |



Av./ (RCIV (?) N (?) SPE (pour EPS rétrograde) entre deux grènetis. Dans le champ main droite tenant un lys.
Rv./ TVLLOCVI (?) S légende débutant à 6 heures. Dans le champ croix pattée cantonnée aux un et quatre d'un besant.

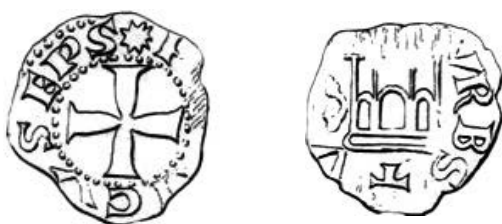
Robert Pl. X n° 1 et 2
Flon Pl. 243 n° 1

Comme le remarque Charles Robert dans son ouvrage (p. 24), la gravure des coins des deniers de Henri rappelle fortement celle des deniers frappés par Mathieu I^{er}, son neveu, à Nancy, à la même époque.

On retrouve le même graphisme des caractères, la croix tulipée à moyeu central et le soleil initial, en tête des légendes. Ces caractéristiques de type, se retrouvent ensuite sur les premières espèces de Pierre de Brixey, le successeur de Henri sur le siège de Toul et sur les grands deniers à la légende PETRVS, au saint Pierre à droite portant au revers la légende NOVICASTRI autour d'une croix à moyeu. À Metz, le monnayage de Thierry III de Bar porte les mêmes caractéristiques de gravure et de graphisme.

Avers /Revers

Description

Sources
Références

Av./ Soleil initial H (ENR) ICVSEPS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches tulipées.
Rv./Soleil initial VRBSTVLLVM grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face, avec deux grandes tours portant un toit en ogive. Une grande croix monte de la pointe de la nef centrale. Façade à trois portails.

Robert : Pl II n°6
Kluge CNG 193 Pl. 281 n°8.10.1
Var.
Flon Pl. 244 n°3.



Av./ Soleil initial HENRICVS (EPS) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches tulipées.
Rv./Soleil initial VRBSTVLLVM grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face, avec deux grandes tours portant un toit en ogive. Une grande croix monte de la pointe de la nef centrale. Façade à trois portails.

Robert : Pl II n° 5
Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.10.1
Flon Pl. 244 n° 1 et 2



Av./ Soleil initial HENRICVS EPS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches tulipées.
Rv./Soleil initial VRBS TVLLVM grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face, avec deux grandes tours portant un toit en ogive. Une grande croix monte de la pointe de la nef centrale. Façade à trois portails.

Robert : Pl II n° 5
Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.10.1
Flon Pl. 244 n° 1 et 2

| | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-------------|------------------------------------|---|----|------|------|--|--------------------------|
| 4 | Henri de Lorraine | 1127 - 1168 | Croix pattée et cathédrale de face | Denier | Ag | 1043 | 1,9 | Collection particulière Sur cet autre exemplaire, la gravure montre nettement la toiture en ogive des deux tours. | Très rare |
| 5 | Henri de Lorraine | 1127 - 1168 | Croix pattée et cathédrale de face | Denier ? De poids faible et de plus petit diamètre | Ag | 740 | 1,8 | Le diamètre de ce denier n'est que de 1,8 cm et son poids est de 0,740 g ce qui ne correspond pas aux mesures normales des autres deniers 1,1 g et 2 cm de diamètre. Voir dessins manuscrits de J. Laurent. Vente Elsen 12 juin 2016 puis collection particulière. | De la plus grande rareté |
| 6 | Henri de Lorraine | 1127 - 1168 | Croix pattée et cathédrale de face | Obole | Ag | ? | 1,3 | Collection Robert n° 964 | De la plus grande rareté |
| 7 | Henri de Lorraine | 1127 - 1168 | Croix pattée et cathédrale de face | Obole | Ag | 479 | 1,3 | Collection particulière | De la plus grande rareté |
| 8 | Henri de Lorraine | 1127 - 1168 | Croix pattée et cathédrale de face | Obole | Ag | 251 | 1,30 | Graphisme et représentation de la cathédrale différents. BNU Strasbourg. 3.49. A7 Poids particulièrement faible (poids moyen sur 4 oboles = 450 mg), mais cet exemplaire montre une certaine usure et un flan court. | De la plus grande rareté |





Av./ (Soleil initial HEN) RICVS E (PS) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches tulipées

Rv./ Soleil initial VRB (S TVLLVM) grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face, avec deux grandes tours portant un toit en ogive. Une grande croix monte de la pointe de la nef centrale. Façade à trois portails.

Robert : Pl II n° 5
Kluge CNG 193 Pl. 281 n° 8.10.1
Flon Pl. 244 n° 1 et 2



Av./ Soleil initial HENRICVS CRA entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée à branches tulipées.

Rv./ Soleil initial VRBS TVLLI grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face, avec deux grandes tours portant un toit en ogive. Une grande croix monte de la pointe de la nef centrale. Façade à trois portails.

Variante importante inédite tant du point de vue de la titulature HENRICVS CRA que du poids et du diamètre de cette monnaie.



Av./ Soleil initial (HE) NRICVS EPS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée.

Rv./ Soleil initial VRBS TVLLVM grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face, avec deux grandes tours portant un toit en ogive. Une grande croix monte de la pointe de la nef centrale. Façade à trois portails.

Robert : manque.
Collection Charles Robert n° 964.
Kluge CNG 193 : manque
Flon Pl. 245 n° 5



Av./ Etoile initiale. HENRICVS entre deux grènetis. Croix tulipée à moyeu central.

Rv./ Etoile ou soleil initial VRBS TVLLVM grènetis extérieur. Dans le champ, cathédrale à deux tours et trois portails, la nef surmontée d'une grande croix.

Robert : manque.
Collection Charles Robert n° 964.
Kluge CNG 193 : manque
Flon Pl. 245 n° 5



Av./ Soleil initial (HEN) RICVS EPS entre deux grènetis. Croix pattée à branches tulipées.

Rv./ Etoile ou soleil initial VRBS TVLLVM. Grènetis extérieur. Dans le champ, cathédrale à deux tours et trois portails, la nef surmontée d'une grande croix.

Robert : manque.
Collection Charles Robert n° 964.
Kluge CNG 193 : manque
Flon Pl. 245 n° 5



Après l'épiscopat d'Henri de Lorraine, le système monétaire change dans toute la Lorraine, que ce soit dans les évêchés, les abbayes et le duché. Dans le duché, ce passage s'opère après le règne de Mathieu I^{er}. Dans l'évêché de Metz, ce passage se fait sous le long épiscopat d'Étienne de Bar. À Verdun, le changement se réalise sous l'épiscopat de Thierry.

Pierre de Brixey (1168-1191)

Le long épiscopat de Pierre de Brixey (33 ans) a débuté par trois années de guerre avec le duc de Lorraine Mathieu I^{er}. Les relations avec ses puissants voisins, le duc de Lorraine, le comte de Bar, l'évêque de Metz, ont à plusieurs reprises été très tendues, voire guerrières.

Une des décisions importantes de cet évêque a été de restaurer complètement sa forteresse de Liverdun sur la Moselle, zone frontalière importante.

Le monnayage de Pierre de Brixey débute avec de grands deniers portant son buste, avec une croix tulipée au revers, revers assez voisin en gravure de l'avvers des deniers à la croix de Henri de Lorraine, son prédécesseur.

Ces coins sont aussi très voisins des revers à la croix des grands deniers au buste armé du duc Mathieu I^{er}, son contemporain, et de ceux de Thierry III de Bar à Metz. Enfin, ces frappes peuvent paraître l'œuvre d'une même main que celle qui a gravé les deniers au buste de saint Pierre et à la légende NOVICASTRI.

Nous verrons d'ailleurs que certains numismates, à cause de cette ressemblance de facture, attribuent à Pierre ce monnayage, pour sa possession de la place de Liverdun nouvellement fortifiée.

1^{er} type monétaire

Grands deniers au buste de l'évêque à droite tenant l'évangile et le désignant, à l'avvers.

Au revers croix tulipée cantonnée de deux étoiles à six rais aux 1 et 4 et aux 2 et 3 d'une étoile inscrite dans un cercle. Légende commençant par une étoile inscrite, ou par une rose de points TVLLI.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|------------------|-------------|--|--------------|-------|-------------|---------|---|-------------------|
| 1 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | | 1,9 | Laurent 1860. Sur cet exemplaire la tête de l'évêque n'est pas ceinte d'un bandeau. | Très rare |
| 2 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | 780 | 1,9 | Laurent 1860. Sur cet exemplaire la tête de l'évêque n'est pas ceinte d'un bandeau. | Très rare |

On constate le même changement dans les abbayes (Remiremont, Saint-Dié, Épinal) et dans le monnayage communal/ducal de Neufchâteau. C'est la période du passage du grand denier de +/- 2 cm de diamètre et de +/- 1 g (avec l'obole à 0,5 g), à celle du petit denier de +/- 0,60 g et +/- 1,5 cm de diamètre.



Trois sceaux de cire appendus à des actes de Pierre de Brixey

Avers / Revers

Description

Sources Références



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle TVLLI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile et aux 2 et 3 d'une étoile circonscrite dans un cercle.

Laurent 1860, t. 10.
Robert Pl. III fig. 2
Flon Pl. 245 n° 1 et 2



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle TVLLI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile et aux 2 et 3 d'une étoile circonscrite dans un cercle.

Laurent 1860, t. 10.
Robert Pl. III fig. 2
Flon Pl. 245 n° 1 et 2

| | | | | | | | | | |
|--|------------------|-------------|--|--------------|----|------|-----|--|-----------|
| 3 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | 1110 | 1,9 | Collection particulière | Très rare |
| 4 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | ? | ? | Exemplaire décrit par Robert Pl. III n°3 d'après l'exemplaire de la collection de Saulcy. Sur cet exemplaire on voit le bandeau perlé sur les cheveux de l'évêque et au revers la croix est nettement tulipée. | Très rare |
| 5 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | 1080 | 1,9 | BNF Tête de l'évêque ceinte d'un bandeau | Très rare |
| 6 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | 918 | 1,9 | Collection particulière Tête de l'évêque également ceinte d'un bandeau | Très rare |
| <p><i>Grands deniers au buste de l'évêque à droite tenant l'évangile et le désignant à l'avvers</i></p> <p>Au revers, croix tulipée cantonnée de deux étoiles à six rais aux 1 et 4 et aux 2 et 3 d'une étoile inscrite dans un cercle. Légende commençant par une étoile inscrite ou par une rose de points TVLLENSIS.</p> | | | | | | | | | |
| 7 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | 948 | 1,9 | Collection particulière | Très rare |



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle TVLLI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile à six rais et aux 2 et 3 d'une étoile inscrite dans un cercle.

Laurent 1860, t. 10.
Robert Pl. III fig. 2
Flon Pl. 245 n° 1 et 2



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle. Légende non lisible. Entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile à six rais et aux 2 et 3 d'une étoile inscrite dans un cercle.

Laurent 1860, t. 10.
Robert Pl. III fig. 3
Flon Pl. 245 n° 1 et 2 var.



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle TVLLI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile à six rais et aux 2 et 3 d'une étoile inscrite dans un cercle.

Laurent 1860, t. 10.
Robert Pl. III fig. 2
Flon Pl. 245 n° 1 et 2



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle TVLLI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile et aux 2 et 3 d'une étoile circonscrite dans un cercle.

Laurent 1860, t. 10.
Robert Pl. III fig. 2
Flon Pl. 245 n° 1 et 2



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle TVLLENSIS entre deux grènetis. Dans le champ croix tulipée et pattée à moyeu central cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile circonscrite dans un cercle et aux 2 et 3 d'une étoile simple.

Laurent 1860, t. 10.
var.
Robert Pl. III fig. 2 var.
Flon Pl. 245 n° 1 et 2 var.

| | | | | | | | | | |
|---|------------------|-------------|--|--------------|----|--------------|-----|---|--------------------------|
| 8 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | 948 | 1,9 | Collection particulière Sur ce très bel exemplaire on distingue le plat de l'évangélaire et le détail du fermoir. De même la gravure permet de distinguer le perlage de la chasuble. | Très rare |
| 9 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | 948 | 1,9 | Collection particulière Exemplaire de type identique. La gravure du vêtement de l'évêque est sensiblement différente. Vente Elsen n° 145 n° 820 | Très rare |
| <p><i>Oboles correspondant aux grands deniers au buste de l'évêque à droite tenant l'évangile et le désignant à l'avvers.</i> Au revers, croix tulipée cantonnée de deux étoiles à six rais aux 1 et 4 et aux 2 et 3 d'une étoile inscrite dans un cercle. Légende commençant par une rose de points TVLLENSIS.</p> | | | | | | | | | |
| 10 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Obole | Ag | 530 et N. S. | 1,4 | Collection particulière Cette obole correspond exactement au type ci-dessus. Vente Elsen n°14X n°821 puis collection particulière. | De la plus grande rareté |
| 11 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Obole | Ag | 524 | 1,4 | Collection particulière | De la plus grande rareté |



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle TVLLENSIS entre deux grènetis. Dans le champ croix tulipée et pattée à moyeu central cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile circonscrite dans un cercle et aux 2 et 3 d'une étoile simple.

Laurent 1860, t. 10. Var.
Robert Pl. III fig. 2 var.
Flon Pl. 245 n° 1 et 2 var.



Av./ PET RVS grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tournoi à droite, coupant la légende haut et bas, bénissant de l'index de la main droite l'évangile qu'il tient de la main gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle TVL(LENSIS) entre deux grènetis. Dans le champ croix tulipée et pattée à moyeu central cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile circonscrite dans un cercle et aux 2 et 3 d'une étoile simple.

Laurent 1860, t. 10. Var.
Robert Pl. III fig. 2 var.
Flon Pl. 245 n° 1 et 2 var.



Av./ PET à gauche du buste de l'évêque, tourné à droite, TRVS à droite. Grènetis extérieur. Buste de l'évêque tourné à droite tenant l'évangile de la main gauche et le montrant de la droite.

Rv./ Rose de points initiale TVLLE(NSIS) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée tulipée cantonnée aux 1 et 4 d'un besant, et aux 2 et 3 d'une lune.

Inédite



Av./ PET à gauche du buste de l'évêque, tourné à droite, TRVS à droite. Grènetis extérieur. Buste de l'évêque tourné à droite tenant l'évangile de la main gauche et le montrant de la droite.

Rv./ La légende est peu lisible: Rose de points initiale TVLLENSIS entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée tulipée cantonnée aux 1 et 4 d'un besant, et aux 2 et 3 d'une lune.

Inédite

Tableaux comparatifs des deux types des grands deniers et des trois oboles connues



Grands deniers légende du revers TVLLI

Sur les quatre deniers que nous avons pu étudier, les quatre avers sont semblables, à l'exception de la gravure de la tête de l'évêque sur le denier 2 sur lequel le visage est plus important. Les quatre revers portent tous une croix peu tulipée, cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile à six rais, et aux 2 et 3 d'une étoile inscrite dans un cercle. La légende commence également par une étoile inscrite dans un cercle.

Les poids de ces quatre deniers sont de 800 mg (1), 765 mg (2), 906 mg (3) et 703 mg (4).



Atelier de Liverdun

Les quatre lettres lisibles au revers de ce grand denier ne sont pas compatibles avec une légende TVLLENSIS mais semblent bien correspondre à une légende LIBERDVUN.

(à droite) Denier portant à l'avers le buste de l'évêque tourné à droite tenant le livre des évangiles et au revers une croix tulipée à moyeu probablement de l'atelier de Liverdun.

Ce denier est d'une part d'une frappe faible, provenant de deux coins probablement usés ; d'autre part, il est lui-même usé.

Côté buste, n'est visible que le U de PETRUS et coté croix I (ou B rétrograde) D U.

Ces trois lettres nous semblent ne convenir qu'à une monnaie de type LIBDUN ou LIBERDUN .



Grands deniers légende du revers TVLLENSIS

Ces quatre grands deniers présentent deux variantes de revers quant à la répartition des cantonnements, les deux premiers portent une étoile à six rais aux 1 et 4, et une étoile inscrite dans un cercle aux 2 et 3. Ces deux premiers deniers paraissent sortis de la même paire de coins. Les deniers 7 et 8 ont un cantonnement inversé : étoile inscrite dans un cercle aux 1 et 4 et étoile à 6 rais aux 2 et 3. Les quatre deniers montrent une croix à moyeu nettement tulipée. La légende des deux premiers commence par une étoile inscrite et celle des 7 et 8 par une rose de points. Les vêtements sacerdotaux sur le denier 6 sont gravés finement. L'évangile montre un plat gravé et le fermoir est bien visible.

Les poids de ces quatre deniers sont de 948 mg (5), inconnu (6), 948 mg (7) et inconnu (8).

(à gauche) Les trois oboles à légende de revers TVLLENSIS

Seules les oboles du type TVLLENSIS ont été retrouvées. Pour ces oboles le cantonnement est une étoile inscrite aux 1 et 4 et une étoile à 6 rais aux 2 et 3. La légende commençant par une rose de points.



| | | | | | | | | | |
|----|------------------|-------------|--|--------------|----|-----|-----|----------------|---------------------|
| 12 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque à droite et à la croix | Grand denier | Ag | 950 | 1,9 | Musée d'Épinal | Probablement unique |
|----|------------------|-------------|--|--------------|----|-----|-----|----------------|---------------------|

Pierre de Brixey (1168-1191) ou monnayage anonyme du temps du duc Mathieu 1^{er} (1139-1176) pour la commune de Neufchâteau

Les deniers et oboles décrits (du 5 au 10) posent une difficile question d'attribution qui, pour nous, reste aujourd'hui une incertitude numismatique.

Deux écoles existent toujours depuis que ce sujet a été soulevé au milieu du 19^e siècle. Certains numismates attribuent ces deniers et ces rares oboles à l'évêque Pierre de Brixey pour sa forteresse de Liverdun qu'il venait de restaurer, pour montrer à ses puissants voisins qu'il protégeait ses positions sur la Moselle aux limites de son évêché. Plusieurs éléments vont dans le sens de ce choix. Le type de ces deniers et oboles est très voisin de celui des deniers décrits ci-dessus. La gravure même, les caractères, le personnage de saint Pierre, la croix, les meubles de cantonnement, montrent un art identique. On serait tenté de conclure que ce sont les mêmes ouvriers qui ont réalisé ces espèces. Les poids sont voisins et, dans plusieurs trouvailles, en particulier au 19^e siècle, ces espèces ont été trouvées ensemble. Ce qui va à l'encontre de cette attribution est la dénomination même des deux légendes. Lavers porte NOVICASTRI, nom qui, dans la Lorraine ducale et épiscopale de cette époque, désigne naturellement Neufchâteau. Le revers porte non pas l'effigie d'un évêque mais celle de saint Pierre portant les clés du paradis.

Deniers du 1^{er} type

Cantonnement de la croix tulipée au 1 d'une étoile, aux 2 et 3 d'un besant et au 4 d'un croissant.

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|--|--|--------|----|---|---|---|-----------|
| 13 | Pierre de Brixey | 3 ^e quart du 12 ^e siècle | Croix pattée à moyeu et branches tulipées et saint Pierre en buste | Denier | Ag | ? | ? | Collection Gillet Publiée par Robert Cet exemplaire | Très rare |
|----|------------------|--|--|--------|----|---|---|---|-----------|

| | | | | | | | | | |
|----|---|--|--|--------|----|------------|-----|--|-----------|
| 14 | Probablement monnaie communale de Neufchâteau du temps du duc Mathieu 1 ^{er} | 3 ^e quart du 12 ^e siècle | Croix pattée à moyeu et branches tulipées et saint Pierre en buste | Denier | Ag | 761 et 644 | 1,9 | Cantonnement différent de celui publié par Robert. Collection particulière. Poids faible. D'autres exemplaires donnent 0,975 ; 0,920 ; 1,050 et 0,950 pour l'exemplaire du musée départemental des Vosges. | Très rare |
|----|---|--|--|--------|----|------------|-----|--|-----------|



Av./ (PET RVS non lisible) grènetis extérieur.
 Dans le champ buste de l'évêque, tourné à droite, coupant la légende haut et bas, montrant l'évangile de la main droite et le tenant serré contre son côté de la gauche.

Rv./ Étoile circonscrite dans un cercle L I B entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile et aux 2 et 3 d'une étoile circonscrite dans un cercle.

Inédit

Par ailleurs, Pierre de Brixey a fait frapper peu après de petits deniers, portant explicitement le nom de Liverdun et montrant sa forteresse.

L'élément qui nous semble le plus négatif pour l'attribution de ces monnaies à Pierre de Brixey nous paraît être l'existence antérieure à son épiscopat de deniers et d'oboles au saint Pierre à genoux portant S PETRVS et NOVVMCAST, évidemment attribuables à un monnayage communal de Neufchâteau du temps du duc Simon. Enfin, il existe un monnayage postérieur à l'épiscopat de Pierre de Brixey, très important, de petits deniers au saint Pierre en buste à droite et à la croix cantonnée de meubles identiques à ceux des cantonnements des espèces de Pierre de Brixey pour Toul, est l'ouvrage de mêmes monnayeurs, au service de l'évêque, pour les espèces qui portent son nom et celui de Toul, et au service de la commune de Neufchâteau, sous le contrôle du duc, pour assurer les liquidités nécessaires à cette importante place d'échanges dans la seconde moitié du 12^e siècle. Nous n'en faisons pas moins figurer, par intérêt numismatique, ce monnayage à la suite de celui de ces grands deniers et oboles au type de l'évêque bénissant à droite et de la croix tulipée.



Av./ Étoile circonscrite dans un cercle NOVICASTRI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée tulipée, avec un moyeu central, cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile, aux 2 et 3 d'un globule.

Rv./ PET RVS autour d'un buste à droite de saint Pierre, la tête ceinte d'un bandeau, tenant les deux clés du paradis devant lui.

Robert P IV n°3
 Flon denier classé au duc
 Mathieu I^{er}



Av./ Étoile circonscrite dans un cercle NOVICASTRI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée tulipée, avec un moyeu central, cantonnée aux 1, 2 et 3 d'une étoile, au 4 d'un croissant.

Rv./ PET RVS autour d'un buste à droite de saint Pierre, la tête ceinte d'un bandeau, tenant les deux clés du paradis devant lui.

Robert P IV n°3
 Flon denier classé au duc
 Mathieu I^{er}

Deniers du 2^e type

Cantonnement de la croix tulipée aux 1 et 4 d'un croissant et aux 2 et 3 d'un besant

| | | | | | | | | | |
|----|---|--|--|--------|----|-----|-----|---|--|
| 15 | Probablement monnaie communale de Neufchâteau du temps du duc Mathieu 1 ^{er} | 3 ^e quart du 12 ^e siècle | Croix pattée à moyeu et branches tulipées et saint Pierre en buste | Denier | Ag | 0,9 | 1,9 | Collection particulière Vente Elsen n° 145 n° 795. | Variante inconnue jusqu'à cette vente. Paraît unique |
|----|---|--|--|--------|----|-----|-----|---|--|

Deniers du 3^e type

Cantonnement de la croix tulipée au 1 d'un croissant, aux 2 et 3 d'un besant et au quatre d'une étoile

| | | | | | | | | | |
|----|---|--|--|--------|----|-------|-----|-------------------------|--------------------------|
| 16 | Probablement monnaie communale de Neufchâteau du temps du duc Mathieu I ^{er} | 3 ^e quart du 12 ^e siècle | Croix pattée à moyeu et branches tulipées et saint Pierre en buste | Denier | Ag | 1,109 | 2,1 | Collection particulière | D'une très grande rareté |
|----|---|--|--|--------|----|-------|-----|-------------------------|--------------------------|

Deniers du 4^e type

Cantonnement de la croix tulipée par quatre croissants

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|--|---|--------|----|-----|-----|---|--------------------------|
| 17 | Pierre de Brixey | 3 ^e quart du 12 ^e siècle | Croix pattée à moyeu et branches tulipées et saint Pierre en buste. | Denier | Ag | 870 | 1,9 | Collection particulière. Le cantonnement par quatre croissants paraît être, en Lorraine, une caractéristique de l'atelier de Neufchâteau. On le retrouve sur de nombreux petits deniers de différents types s'étalant sur une période voisine d'un demi-siècle. | De la plus grande rareté |
|----|------------------|--|---|--------|----|-----|-----|---|--------------------------|





Av./ Étoile circonscrite dans un cercle NOVICASTRI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée tulipée, avec un moyeu central, cantonnée aux 1 et 4 d'un croissant, et au 2 et 3 d'un globule.

Rv./ PET RVS autour d'un buste à droite de saint Pierre, la tête ceinte d'un bandeau, tenant les deux clés du paradis devant lui.

Robert P IV n° 3 Variante inédite.
Flon denier classé au duc Mathieu I^{er} (variante)



Av./ Globule pointé initial NOVICASTRI entre deux grènetis. Dans le champ croix tulipée cantonnée au un d'un croissant, aux deux et trois d'un globule et au quatre d'une étoile à six rais.

Rv./ Saint Pierre en buste tourné à droite, la tête ceinte d'un bandeau de perles, tenant les deux clés devant lui. Derrière la tête une étoile, grènetis extérieur. Dans le champ Saint Pierre en buste à droite portant devant lui les clés du paradis PET derrière le dos du saint, RVS devant les clés.

Inédit



Av./ Globule initial NOVOCASTRO entre deux grènetis. Dans le champ croix tulipée cantonnée de quatre croissants de lune.

Rv./ Saint Pierre en buste, à droite, la tête ceinte d'un bandeau de perles, tenant les clés du paradis devant lui. Derrière la tête une étoile, grènetis extérieur.

Inédit





(*supra*) Les deux types de deniers au buste de l'évêque Pierre de Brixey portant au revers une croix tulipée à moyeu central et une légende TVLLI, pour le premier denier et TVLLENSIS pour le second.



(*supra*) Les deux types de deniers au buste de l'évêque Pierre de Brixey portant au revers une croix tulipée à moyeu central et une légende TVLLI, pour le premier denier et TVLLENSIS pour le second.

Cinq grands deniers contemporains des espèces de Pierre de Brixey

(*de gauche à droite*) 1. Mathieu premier duc de Lorraine (1139-1176) ; 2 et 3. Pierre de Brixey (1165-1191) ; 4. Anonyme de Neufchâteau du temps de Mathieu I^{er} et Pierre de Brixey ; 5. Thierry III de Bar évêque de Metz.(1163-1175)

Oboles correspondant à ces grands deniers

Au revers croix tulipée cantonnée de deux étoiles à six rais et aux 1 et 4 et aux 2 et 3 d'un croissant.
Légende commençant par une étoile à six rais inscrite NOVICASTRI

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|--|--|-------|----|-----|-----|-------------------------|--------------------------|
| 18 | Pierre de Brixey | 3 ^e quart du 12 ^e siècle | Croix pattée à moyeu et branches tulipées et saint Pierre en buste | Obole | Ag | 575 | 1,4 | Collection particulière | De la plus grande rareté |
| 19 | Pierre de Brixey | 3 ^e quart du 12 ^e siècle | Croix pattée à moyeu et branches tulipées et saint Pierre en buste | Obole | Ag | 575 | 1,4 | Collection particulière | De la plus grande rareté |



(*supra*) Les quatre types variés des deniers au saint Pierre tenant les clés devant lui et au revers un même type de croix mais une légende NOVICASTRI.



(*supra*) Les quatre types variés des deniers au saint Pierre tenant les clés devant lui et au revers un même type de croix mais une légende NOVICASTRI.



Av./ Lune initiale N (en forme de M) (OVICAS) TRI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée tulipée, avec un moyeu central, cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile, aux 2 et 3 d'un croissant.
Rv./ PET (RVS) autour d'un buste à droite de saint Pierre, la tête ceinte d'un bandeau, tenant les deux clés du paradis devant lui.
 Grènetis extérieur.

Premier exemplaire référencé de cette obole



Av./ Lune initiale N (en forme de M) (OVICAS) TRI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée tulipée, avec un moyeu central, cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile, aux 2 et 3 d'un croissant.
Rv./ PET (RVS) autour d'un buste à droite de saint Pierre, la tête ceinte d'un bandeau, tenant les deux clés du paradis devant lui.
 Grènetis extérieur.

Second exemplaire référencé de cette obole

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|--|--|-------|----|-------|-----|--|--------------------------|
| 20 | Pierre de Brixey | 3 ^e quart du 12 ^e siècle | Croix pattée à moyeu et branches tulipées et saint Pierre en buste | Obole | Ag | N. S. | 1,4 | Collection particulière Trouvaille de Frouard | De la plus grande rareté |
|----|------------------|--|--|-------|----|-------|-----|--|--------------------------|

Comparaison des oboles

1. à la légende PETRVS et TVLLENSIS 2. de celles à la légende S PETRVS et NOVICASTRI et 3. de celles de Mathieu I^{er} duc de Lorraine de Nancy
Les oboles de cette périodes sont toutes d'une très grande rareté. Le graveur qui a réalisé ces différents coins pourrait être un seul et même graveur travaillant pour l'évêque Pierre de Brixey et pour le duc Mathieu.



Les trois oboles à la légende PETRVS et TVLLENSIS

Grands deniers au buste de l'évêque et à la cathédrale

L'obole de ce denier n'a pas été retrouvée

C'est sous l'épiscopat de Pierre de Brixey qu'apparaît pour la première fois ce type qui conjugue :

1. à l'avers un buste de l'évêque, tourné à gauche, mitré, tenant la crosse et bénissant, avec comme légende le nom de l'évêque.
2. au revers une vue de face de la cathédrale, avec portail et deux tours.

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|-------------|---|--------------|----|------|-----------|--|-----------|
| 21 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque mitré à gauche et à la cathédrale de face | Grand denier | Ag | 1136 | 1,8 à 1,9 | Collection particulière Collection Beaupré. Denier décrit par Robert | Très rare |
|----|------------------|-------------|---|--------------|----|------|-----------|--|-----------|



Av./ Lune initiale (N) OV (ICASTRI) entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée tulipée, avec un moyeu central, cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile, aux 2 et 3 d'un croissant.

Rv./ PE (T) (RVS) autour d'un buste à droite de saint Pierre, la tête ceinte d'un bandeau, tenant les deux clés du paradis devant lui. Grènetis extérieur.

Ce fragment représente le troisième exemplaire que nous connaissons.



Fragments connus à la légende S PETRVS et NOVICASTRI

Obole et fragment d'obole du duc Mathieu I^{er} (1139-1176) frappées à Nancy, de gravure identique

Ce type commence avec les grands deniers de Pierre de Brixey (diamètre : 13 mm et poids +/- 1100 mg), puis l'évêque introduit ce type sur les petits deniers (diamètre 11 mm et poids +/- 0.650 mg).
Au revers une vue de face de la cathédrale, avec portail et deux tours.



Av./ PETR VS, légende commençant à 7 heures.

Grènetis extérieur. Dans le champ, buste de l'évêque mitré tourné à gauche tenant sa crosse de la main droite. La mitre coupe la légende entre le R et le V. Une rose orne la mitre au point d'accroche des pendants.

Rv./ Rose de points initiale à 8 heures. TVLLI grènetis extérieur. Grande église de face à deux portails et deux tours. Le faitage du toit est surmonté d'une croix. Cet exemplaire est tréflé au revers ce qui donne deux roses initiales et une église aux tours inclinées.

Robert Pl. III n°1
Flon : manque

| | | | | | | | | | |
|---|------------------|-------------|---|--------------|----|------|-----|---|---------------|
| 22 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque mitré à gauche et à la cathédrale de face | Grand denier | Ag | 1087 | 2 | Collection particulière | Très rare |
| 23 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque mitré à gauche et à la cathédrale de face | Grand denier | Ag | 1050 | 1,9 | Collection particulière | Très rare |
| <p>La période du petit denier</p> <p>Le passage au petit denier de diamètre +/- 1,5 cm et de poids +/- 700 mg se fait dans la Lorraine ducale, juste après le règne de Mathieu I^{er} (1139-1176), à Metz, sous l'épiscopat d'Étienne de Bar (1120-1162), à Verdun sous l'épiscopat de Thierry (1047-1083).</p> <p><i>Petits deniers au buste de l'évêque à gauche à l'avvers et à l'église au revers</i></p> <p>Ce type sera repris par les successeurs de Pierre de Brixey jusqu'à l'épiscopat de Conrad Probus.</p> | | | | | | | | | |
| 24 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque mitré à gauche et à la cathédrale de face | Denier | Ag | 580 | 1,5 | Collection Robert n° 967, maintenant au Cabinet des Médailles de la BNF | Paraît unique |
| 25 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Type à l'évêque mitré à gauche et à la cathédrale de face | Petit denier | Ag | 580 | 1,5 | BNF, Cabinet des Médailles. Paraît être l'exemplaire ayant servi de modèle à la gravure ci-dessus. Cette monnaie, jusqu'ici unique, pourrait être l'obole correspondant au grand denier décrit ci-dessus. Cependant, le type de gravure de l'avvers, comme du revers, n'est pas de même facture que celle du grand denier. L'évêque est tête nue, la cathédrale est représentée avec deux tours à toits plans. Nous pensons donc qu'il s'agit d'un exemplaire du petit denier succédant à la période du grand denier. | Paraît unique |



Av./ PET RVS légende commençant à 7 heures.
Grènetis extérieur. Dans le champ, buste de l'évêque mitré tourné à gauche tenant sa crosse de la main droite. La mitre coupe la légende entre le R et le V. Une rose orne la mitre au point d'accroche des pendants.

Rv./ Rose de points initiale à 8 heures TVLLI grènetis extérieur. Grande église de face à deux portails et deux tours. Le faitage du toit est surmonté d'une croix.

Robert Pl. III n°1
Flon : manque



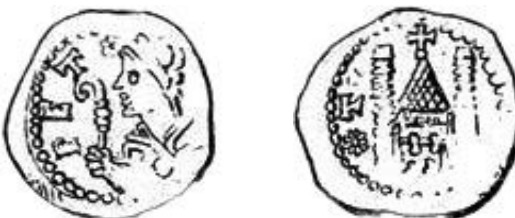
Av./ PET RVS légende commençant à 7 heures.
Grènetis extérieur. Dans le champ, buste de l'évêque mitré tourné à gauche tenant sa crosse de la main droite. La mitre coupe la légende entre le R et le V. Une rose orne la mitre au point d'accroche des pendants.

Rv./ Rose de points initiale à 8 heures TVLLI grènetis extérieur. Grande église de face à deux portails et deux tours. Le faitage du toit est surmonté d'une croix.

Robert Pl. III n°1
Flon : manque

Pour l'abbaye de Remiremont et celle d'Épinal, la datation est plus difficile. À Épinal, on connaît les grands deniers au temple, ceux à la main bénissante, puis les petits deniers au temple.

À Remiremont, les grands deniers disparaissent avec l'apparition du petit denier au saint Pierre en buste dans le dernier quart du 12^e siècle. En ce qui concerne la collégiale de Saint-Dié, le passage au petit denier portant la représentation de l'abbé, en buste, de face, se fait après 1176.



Av./ PET (RVS) autour du buste de l'évêque à gauche, tête nue tenant sa crosse, volute vers l'extérieur, devant lui. Grènetis extérieur.

Rv./ TV(LLI) autour de la cathédrale de Toul, de face, avec deux grandes tours à toiture plate. La nef central est surmontée d'une grande croix entre les deux tours. La façade est ouverte de deux portails cintrés. Grènetis extérieur.

Robert : manque
Flon Pl. 245 n°3



Av./ PET (RVS) autour du buste de l'évêque à gauche, tête nue tenant sa crosse, volute vers l'extérieur, devant lui. Grènetis extérieur.

Rv./ TV (LLI) autour de la cathédrale de Toul, de face, avec deux grandes tours à toiture plate. La nef centrale est surmontée d'une grande croix entre les deux tours. La façade est ouverte de deux portails cintrés. Grènetis extérieur.

Robert : manque
Flon Pl. 245 n°3



Petits deniers au buste de l'évêque à gauche à l'avers et à la main tenant la crosse au revers

Aucune des publications successives de ce denier n'a bénéficié de la qualité de l'exemplaire de la BNU de Strasbourg, qui montre clairement le livre des évangiles que l'évêque tient sous son bras gauche et serre contre son torse de la main droite. Il apparaît que la frappe des exemplaires connus n'a pas permis de voir cette figuration déjà présente chez Pierre de Brixey sur les grands deniers au buste à droite et à la croix.

| | | | | | | | | | |
|----|------------------------|-------------------|---------------------------------------|-----------------|----|-----|-----|---|---|
| 26 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Buste et main tenant une crosse | Petit denier | Ag | 726 | 15 | BNU Strasbourg | |
| 27 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Buste et main tenant une crosse | Petit denier | Ag | 680 | 1,5 | Collection Robert | Ce denier est la monnaie la plus commune des évêques de Toul. |
| 28 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Buste et main tenant une crosse | Petit denier | Ag | 680 | 1,5 | Collection particulière | Robert P III n° 4 Flon Pl. 246 n° 7 et 8 |
| 29 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Buste et main tenant une crosse | Petit denier | Ag | 690 | 1,5 | Collection de Saulcy décrite par Robert. La répartition des lettres PETRVS autour du buste est différente de celle du numéro <i>supra</i> . | Ce denier est la monnaie la plus commune des évêques de Toul. |
| 30 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Buste et main tenant ne crosse | Obole | Ag | 300 | 1,0 | Collection Robert | De la plus grande rareté |



Av./ PETRVS autour du buste de l'évêquemitré, tourné à gauche, tenant le livre des évangiles sous le bras gauche et le serrant contre son buste de la main droite.

Rv./TVLLI autour d'une main droite tenant une crose. Grènetis extérieur.

Variante non décrite faute de pouvoir analyser un exemplaire de frappe complète.



Av./ PETRVS autour du buste de l'évêque mitré tourné à gauche. Grènetis extérieur. La qualité du coin et de la frappe ne permettent pas de distinguer l'évangélaire que l'évêque porte à deux mains.

Rv./ TVLLI autour d'une main droite tenant une crose. Grènetis extérieur.

Collection Robert



Av./ PETRVS autour du buste de l'évêque mitré tourné à gauche. Grènetis extérieur.

Rv./ TVLLI autour d'une main droite tenant une crose. Grènetis extérieur.

Robert P III n° 4
Flon Pl. 246 n° 7 et 8



Av./ PETRVS autour du buste de l'évêque mitré tourné à gauche. Grènetis extérieur.

Rv./ TVLL(I) autour d'une main droite tenant une crose. La rose de points à gauche de la main n'est pas sortie du coin. Grènetis extérieur.

Robert P III n° 5
Flon Pl. 246 n° 7 et 8



Av./ PETRVS autour du buste de l'évêque mitré tourné à gauche. Grènetis extérieur.

Rv./ TVLL(I) autour d'une main droite tenant une crose. Une rose de points se situe à la gauche de la main. Grènetis extérieur.

Robert Pl. 3 n° 6
Flon Pl. 246 n° 9

Petits deniers à la porte fortifiée et au poisson, frappés à Liverdun

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|-------------|---------------------------|--------|----|-----|-----|--|-----------|
| 31 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Porte de ville et poisson | Denier | Ag | 730 | 1,6 | Collection Rolin décrit par Robert. Cet exemplaire | Très rare |
|----|------------------|-------------|---------------------------|--------|----|-----|-----|--|-----------|

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|-------------|---------------------------|--------|----|-----|-----|---|-----------|
| 32 | Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Porte de ville et poisson | Denier | Ag | 711 | 1,6 | La gravure de la porte sur cet exemplaire est différente. | Très rare |
|----|------------------|-------------|---------------------------|--------|----|-----|-----|---|-----------|



Les deux types de deniers à la tour frappés par Pierre de Brixey à Liverdun. Le premier montre une porte de ville accostée de deux tours crénelées. Le second montre une muraille crénelée, ouverte d'une poterne.

Deniers à l'évêque en buste et à la clé

Ce très rare denier apparu pour la première fois dans la collection P. Robert est d'un type trévirois qu'on ne connaît pas en Lorraine. L'attribution de ce denier à Pierre de Brixey est incertaine. Il n'existait qu'à un seul exemplaire dans le dépôt monétaire de Toul étudié en 1962 par René Heinrich.

Flon propose d'attribuer cette monnaie à la cité de Neufchâteau en y voyant une frappe communale répondant aux besoins de la ville.



Av./ PE T(R) VS écrit sur trois côtés d'une porte de ville. Légende commençant à 8 heures. Grènetis extérieur. Dans le champ figuration symbolique de la forteresse de Liverdun.

Un globule sous la forteresse.

Rv./ LIB DVN écrit en deux parties au-dessus et en-dessous d'un poisson occupant tout le champ, tourné à gauche.

Robert P IV n°1
Flon Pl. 246 n°10



Av./ PE TR VS écrit sur trois côtés d'une muraille. Légende commençant à 8 heures. Grènetis extérieur. Dans le champ figuration symbolique d'une partie de muraille. Un globule sous la forteresse.

Rv./ LIVI RDVN écrit en deux parties autour d'un poisson vertical d'un poisson occupant tout le champ, et coupant la légende haut et bas.

Robert P IV n°1
Flon Pl. 246 n°11



| | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------|---|--------|----|-----|--|--|------------------------------------|
| 33 | Probablement Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Saint Pierre en buste et clé | Denier | Ag | 1,5 | Exemplaire de la collection Robert. Catalogue de vente n° 974. | | |
| 34 | Probablement Pierre de Brixey | 1168 - 1191 | Saint Pierre en buste et clé | Denier | Ag | 1,5 | Exemplaire du musée de Toul provenant de la trouvaille de Toul | D'une très grande rareté | |
| <p>Denier portant à l'avvers une clé et un étendard et au revers une croix pattée Les légendes de l'avvers comme du revers sont peu lisibles. L'attribution à Pierre de Brixey est très incertaine.</p> | | | | | | | | | |
| 35 | Pierre de Brixey ? Les deux étendards accostant la clé pourraient conduire à proposer une contribution ducale | 1191 ? | Clé entre deux étendards et croix pattée accostée de globules et de fleurs | Denier | Ag | 690 | 1,5 | Une découverte monétaire à Toul (Heinrich). L'attribution à Pierre de Brixey est douteuse. Elle s'appuierait sur le fait que la dénomination NONICASTRI puisse désigner la place forte de Liverdun restaurée par cet évêque avec l'autorisation de l'Empereur. | Paraît connue à deux exemplaire |



Av./ P (à 9 heures) ET (à 2 et 3 heures) (RVS non lisibles). Dans le champ saint Pierre en buste de trois quart à gauche tenant la clé de la main droite et le livre des évangiles de la gauche contre son côté gauche. De chaque côté du buste cantonnement de trèfles en globules.

Grènetis extérieur.

Rv./ Légende commençant à 7 heures PET, étoile à 11 heures R à 1 heure globule évidé à 2 heures VS non lisible; de part et d'autre d'une clé de face, panneton à droite, cantonnée de deux roses de points. Grènetis extérieur.

Vente Robert n° 974
Flon P 312 n°



Av./ P (à 9 heures) ET (à 2 et 3 heures) (RVS non lisibles). Dans le champ personnage (Pierre de Brixey ?) en buste de trois quart à gauche tenant une aiglette sur la main droite et le livre des évangiles de la gauche contre son côté gauche. A droite du buste, une rose de points. Grènetis extérieur.

Rv./ Légende commençant à 7 heures PET (étoile et besant au-dessus de la clé) RVS, de part et d'autre d'une clé de face, panneton à droite, cantonnée de deux trèfles de points. Grènetis extérieur.

Vente Robert n° 974



Av./ Dans le champ clé en pal accostée de deux étendards peu visibles avec un E à 3 heures qui pourrait être le E de PETRVS.

Rv./ (N)OVIC(A)TI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée accostée d'un globule au 1 et 4 et d'une rose au 2 et 3.

Heinrich 1964,
p. 91-106.
Flon Pl. 283 n° 7

Eudes de Lorraine Vaudémont 44^e évêque (1191-1197)

Eudes est un arrière-petit-fils du duc Gérard d'Alsace. Il est le premier de cette lignée des Vaudémont à accéder à cette place. Il prit possession de ce siège en pleine anarchie entre les différents féodaux voisins. Parti en pèlerinage en Terre sainte en 1196, il y mourut en 1197. On ne connaissait pas jusqu'à maintenant d'espèces de cet évêque.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------|-------------------|-----------------------------------|--------|-------|-------------|---------|-------------------------|-----------------------------------|
| 1 | Eudes | 1191 - 1197 | Évêque de face et croix cantonnée | Denier | Ag | 799 | 1,8 | Collection particulière | De toute rareté. Peut-être unique |


Mathieu de Lorraine, souvent dénommé Mathieu de Bitche 45^e évêque (1198-1206), déposé en 1206

Fils de Ferri I^{er} duc de Lorraine et frère du duc Ferri II (1206-1213), Mathieu de Bitche eut un évêché qu'il jalonna d'opprobres.

Après plusieurs années d'une vie d'évêque dissolue, il fut enfin déposé fin 1206 par Innocent III et rejoignit le chapitre de Saint-Dié (à une date incertaine) dont il était resté grand prévôt. Le refus de l'évêque d'admettre sa destitution complexifia la gestion à la fois spirituelle et temporelle de l'évêché.


| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-------------------|-------------------|---------------------------------|--------|-------|-------------|---------|--|-------------------|
| 1 | Mathieu de Bitche | 1198 - 1210 | Buste de l'évêque et cathédrale | Denier | Ag | 600 | 1,6 | Chautard. La seconde gravure est celle de la description de la vente Robert n° 975. | Très rare |

Le denier qui suit a été trouvé avec des deniers à l'étendard (type 32 et 33 de la trouvaille de Diarville), avec des deniers de Ferri II à l'épée et à la croix, et des deniers de saint Goëry à l'édifice crénelé, et avec deux deniers de Mathieu de Bitche. La légende de l'avvers présente nettement les trois lettres ODO. Nous proposons donc d'attribuer ce denier à Eudes de Lorraine Vaudémont, et ce malgré l'incertitude de la légende du revers.

| Avers / Revers | Description | Source Références |
|---|--|----------------------|
|  | <p>Av./ ODO grènetis extérieur. Buste de l'évêque de face tenant sa crosse de la main gauche et bénissant de la droite.</p> <p>Rv./ Il n'y a que deux lettres donnant une lecture certaine. Telle qu'orientée N à 2 heures et U (ou V) à 10 heures entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre globules.</p> | Inédit |

Il continua sa vie de débauche, assassina son successeur à l'évêché de Toul en 1217, Renaud le Boutiller de Senlis, venu célébrer Pâques à Saint-Dié, à proximité du village de la Burgonce. Il fut lui-même assassiné par son propre oncle, le duc Thibault I^{er}, à la Pentecôte de 1217, toujours aux environs de Saint-Dié, à proximité du village de La Burgonce.

On ne connaît qu'un seul type de denier de Mathieu, au buste à gauche et à la cathédrale, type repris sur un de ceux de Pierre de Brixey. L'obole de ce denier n'a pas été retrouvée.

| Avers / Revers | Description | Source Références |
|---|--|---|
|  | <p>Av./ MAHEP écrit autour du buste de l'évêque tenant sa crosse. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste à gauche de l'évêque mitré, tenant sa crosse devant lui, volute vers l'extérieur.</p> <p>Rv./ TVLLI écrit sur les trois côtés supérieurs de la cathédrale. Grènetis extérieur. Dans le champ la cathédrale de Toul de face avec deux grandes tours, couvertes d'un toit à bulbe central s'ouvre sur un portail à deux porches, surmonté d'une galerie couverte d'un toit pointu lui-même coiffé d'une haute croix. U globule à gauche et à droite de la croix chapeautant la nef. Globule évidé sous la terrasse de l'église.</p> | <p>Chautard 1863 Robert : manque Collection Robert n° 975 Flon Pl. 247 n° 1. Poids cités : 750 mg et 770 mg</p> |

| | | | | | | | | | |
|---|-------------------|-------------|---------------------------------|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------|
| 2 | Mathieu de Bitche | 1198 - 1210 | Buste de l'évêque et cathédrale | Denier | Ag | 755 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |
|---|-------------------|-------------|---------------------------------|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------|



Vacance du siège

Après la déposition de Mathieu de Bitche, la nomination de son successeur fut complexe et prit, selon les historiens, entre trois et cinq ans. Les deniers publiés ci-dessous montrent un buste d'évêque tenant sa crosse devant lui, tourné à gauche ou à droite, et au revers une cathédre vide signe de la vacance du siège. Ils sont anépigraphes. Leur attribution à Toul est fondée sur la longue vacance du siège après la déposition de Mathieu de Bitche, sur leur type, leurs poids et le fait que le pape, fin 1206, chargea l'abbé Gauthier de saint Urbain de prendre en main la gestion spirituelle et temporelle de l'évêché. Il fallait durant cette longue période, assurer en particulier les besoins de l'économie locale en la pourvoyant d'une monnaie propre à l'évêché. Peu de trouvailles ont contenu ces deniers. La première est celle de Diarville. C'est à la suite de cette découverte que Jules Laurent, conservateur du Musée d'Épinal au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, a proposé d'identifier ces deniers comme étant des émissions du siège vacant de cette période, émises par Gauthier de saint Urbain, chargé en l'absence de l'évêque par Innocent III (Renaud le Boutillier de Senlis ne sera nommé et sacré qu'en 1210) de la gestion courante de l'évêché.



La cathédre dite de saint Gérard de la cathédrale de Toul



Représentation du revers d'un denier anépigraphé de la trouvaille de Diarville publié par Jules Laurent en 1867



Av./ MAHEP écrit autour du buste de l'évêque. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste à gauche de l'évêque mitré, tenant sa crose devant lui, volute vers l'extérieur.
Rv./ TVLLI écrit sur les trois côtés supérieurs de la cathédrale. Grènetis extérieur. Dans le champ la cathédrale de Toul de face avec deux grandes tours couvertes d'un toit à bulbe. La nef centrale s'ouvre sur un portail à deux porches, surmonté d'une galerie couverte d'un toit pointu lui-même coiffé d'une haute croix.

Chautard 1863
 Robert : manque
 Collection Robert n° 975
 Flon Pl. 247 n° 1.
 Poids cités 750 mg et 770 mg



Une trouvaille beaucoup plus récente, faite en 1979 à proximité de l'université de Saarbrücken, comprenait, entre autres, plus de 20 exemplaires de ces rares deniers. Cette trouvaille, à l'époque, avait été déposée au musée local. Une partie importante de ce dépôt de plus de 80 deniers a été mise en vente par une maison de numismatique de Sölingen de renom, le 12 octobre 2022. Il était précisé dans le catalogue de cette vente que le lot lui-même ne représentait pas l'intégralité de la trouvaille, certains deniers ayant été cédés à des numismates professionnels. Le lot vendu comprenait 81 deniers et des fragments d'une dizaine de deniers complémentaires. Ce lot, malheureusement pour l'intérêt de son étude, ne présente pas l'intégralité de la trouvaille. 60 deniers appartiennent à l'évêché de Metz : 40 sont attribuables à l'évêque Bertram (1180-1212) et 20 à son successeur Conrad de Scharfeneck (1212-1224), le solde étant représenté par 21 deniers présentant un buste d'évêque tourné à gauche ou à droite à l'avvers et, au revers, une cathèdre vide montrant certaines variantes. Nous présentons en complément à la publication des deniers de ce type de diverses origines, l'intégralité de ces 21 très rares monnaies.



Représentation des sept types de cathèdre, y compris de celles figurant sur les 21 deniers de la trouvaille de Saarbrücken



Ensemble des différents bustes rencontrés, aussi bien tournés à gauche qu'à droite

L'attribution de ces deniers, identifiés pour la première fois dans le trésor de Diarville en 1863 dans le département des Vosges, a été proposée pour la première fois par Jules Laurent. G. Braun von Stumm a repris cette même proposition. Flon souligne que la présence du pallium sur les épaules de l'évêque plaide pour cette attribution. Seuls les archevêques de Trèves et les évêques de Toul étaient alors habilités à porter cet ornement liturgique.

G. Braun von Stumm a également proposé une attribution possible à l'abbaye de Gorze dont on sait qu'elle a frappé monnaie à cette période.

R. Weiller dans ses travaux sur le monnayage de Lorraine mosellane propose également de reconnaître dans ce monnayage des espèces du siège vacant de Toul.

On peut cependant faire valoir un élément en défaveur de l'attribution de ces rares deniers au siège vacant de Toul, dans cette période, qui pourrait être le fait qu'ils présentent certaines similitudes de gravure avec le monnayage de certaines abbayes rhénanes et alsaciennes en particulier.

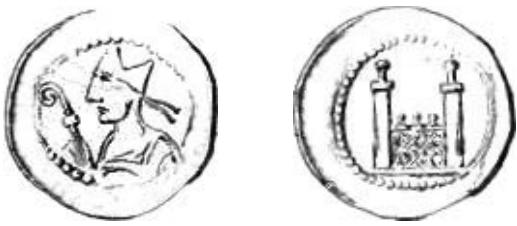


Deniers anépigraphes au buste de l'évêque tourné à gauche déjà connus avant la trouvaille de Saarbrücken

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|---|-------------|--|--------|-------|-------------|---------|-------------------------|-------------------|
| 1 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à gauche et revers cathédre | Denier | Ag | 701 | 1,6 | Musée d'Épinal | Très rare |
| 2 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Avers, évêque mitré, buste tourné à gauche tenant sa crosse devant lui, volute tournée vers l'intérieur, et revers cathédre. | Denier | Ag | 701 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |
| 3 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Avers, évêque mitré, buste tourné à gauche tenant sa crosse devant lui, volute tournée vers l'intérieur, et revers cathédre. | Denier | Ag | 701 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |



Ensemble des différents bustes rencontrés, aussi bien tournés à gauche qu'à droite

Il existe certains deniers à ce type avec des fragments de légende à l'avers (E? N G). Il se peut que de nouvelles découvertes permettent de lire ces légendes et qu'elles puissent désigner Gauthier, abbé de saint Urbain, chargé par le pape Innocent III, dans cette période de vacance du siège, d'assurer l'administration de l'évêché de Toul. Les sept revers, figurant ci-dessus, montrent à l'évidence qu'il ne peut s'agir de la représentation d'une église, mais bien de ce qui ne peut être, de notre point de vue, qu'une cathèdre.

| Avers / Revers | Description | Source Références |
|---|---|---|
|  | <p>Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse devant lui. Grènetis extérieur. Le pendant de la mitre est bien visible. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ Cathèdre dont les bras sont surmontés de deux parties circulaires saillantes pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.</p> | <p>Laurent 1863 P I n° 8 Flon Pl. 247</p> |
|  | <p>Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse devant lui. Le pendant de la mitre est bien visible. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ Cathèdre dont les bras sont surmontés de deux sphères aplaties pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.</p> | <p>Laurent 1863 P I n° 8 Flon Pl. 247</p> |
|  | <p>Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse devant lui. Le pendant de la mitre est bien visible. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ Cathèdre dont les bras sont surmontés de deux sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.</p> | <p>Laurent 1863 P I n° 8 Flon Pl. 247</p> |

| | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------|---|--------|----|-----|-----|-----------------|-----------|
| 4 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Avers, évêque mitré, buste tourné à gauche tenant sa crosse devant lui, volute tournée vers l'intérieur, et revers cathédre. | Denier | Ag | 701 | 1,6 | Internet 2017 | Très rare |
| 5 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Avers, évêque mitré, buste tourné à gauche tenant sa crosse devant lui, volute tournée vers l'intérieur, et revers cathédre avec trois arcatures. | Denier | Ag | ? | ? | Poinsignon 2018 | Très rare |

Deniers de la trouaille de Saarbrücken présentant un évêque tourné à gauche

Le denier n°7 n'est pas anépigraphe mais porte une légende que nous n'avons pas su déchiffrer. L'hypothèse d'une légende désignant l'abbé Gautier ne peut pas être prouvée faute de lecture évidente.

| | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------|---|--------|----|----------------------|-----|---------------------------|----------------------------|
| 6 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Avers, évêque mitré, buste tourné à gauche tenant sa crosse devant lui, volute tournée vers l'intérieur et revers cathédre | Denier | Ag | 590, 660, 660 et 530 | 1,6 | Collections particulières | Très rare |
| 7 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Avers, évêque mitré, buste tourné à gauche tenant sa crosse devant lui, volute tournée vers l'intérieur et revers cathédre. | Denier | Ag | 700 | 1,6 | Collection particulière | Variante paraissant unique |



Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse devant lui. Le pendant de la mitre est bien visible. Derrière le buste trace d'une légende indéchiffrable. Grènetis extérieur.

Rv./ Cathèdre dont les bras sont surmontés de deux sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.

Variante des deux références ci-dessous

Laurent 1863 P I n° 8
Flon Pl. 247



Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse devant lui. La volute de la crosse paraît tournée vers l'extérieur. Grènetis extérieur.

Rv./ Cathèdre dont les bras sont surmontés de deux sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par trois arcatures. Grènetis extérieur.

Variante des deux références ci-dessous

Laurent 1863 P I n° 8
Flon Pl. 247

Un défaut de gravure des coins de revers, fréquent sur des deniers, qu'ils soient au buste à gauche ou au buste à droite, provoque un transfert de l'image des deux tours sur l'avvers, brouillant le champ d'avvers.



Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse tournée vers l'intérieur devant lui. Grènetis extérieur.

Rv./ Cathèdre dont les bras sont surmontés de deux sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.

Laurent 1863 P I n° 8
Flon Pl. 247. Variante.



Sur ces quatre deniers la marque en creux des deux bras de la cathèdre du revers détériore le champ de l'avvers.



Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse devant lui. Une légende que nous ne sommes pas parvenus, très malheureusement à lire, entoure le buste de l'évêque. Grènetis extérieur.

Rv./ Cathèdre dont les bras sont surmontés de deux sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.

Variante inédite avec une légende non déchiffrable

| | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------|--|--------|----|------------------|-----|--|-----------------------------|
| 8 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Avers, évêque mitré, buste tourné à gauche tenant sa crosse devant lui, volute tournée vers l'extérieur et revers cathédre | Denier | Ag | Non significatif | 1,7 | Collection particulière. Le buste de l'évêque est beaucoup plus important que celui de tous les deniers précédents et la crosse est tournée vers l'extérieur. | Variante paraissant unique. |
|---|---|-------------------|--|--------|----|------------------|-----|--|-----------------------------|

2/ Deniers anépigraphe au buste de l'évêque tourné à droite déjà connus avant la trouvaille de Saarbrücken

| | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------|--|--------|----|-----|---|----------------|-----------|
| 9 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathédre | Denier | Ag | 700 | ? | Musée d'Épinal | Très rare |
|---|---|-------------------|--|--------|----|-----|---|----------------|-----------|

| | | | | | | | | | |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-----|-----|----------------|-----------|
| 10 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathédre | Denier | Ag | 700 | 1,6 | Musée d'Épinal | Très rare |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-----|-----|----------------|-----------|

| | | | | | | | | | |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------|
| 11 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathédre | Denier | Ag | 700 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------|

| | | | | | | | | | |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------|
| 12 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathédre | Denier | Ag | 650 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------|





Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse devant lui. Contrairement aux autres deniers la volute de la crosse est ici tournée vers l'extérieur. Grènetis extérieur. Le buste du prélat est de taille beaucoup plus importante que celle des bustes figurant sur tous les autres deniers de ce type.

Rv./ Cathèdre dont les bras sont surmontés de deux sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par trois lignes superposées de quatre alvéoles. Grènetis extérieur.

Cette représentation de la partie coffrage de la cathèdre paraît unique.

Variante inédite avec un buste beaucoup plus important et la volute de la crosse tournée vers l'extérieur.



Av./ Évêque mitré tenant sa crosse devant lui, tourné à droite. Grènetis extérieur.

Rv./ Anépigraphie. Cathèdre dans le champ. La partie coffrée de la cathèdre est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.

Laurent 1863 P I n° 9
Flon Pl. 247



Av./ Évêque mitré tenant sa crosse devant lui, tourné à droite. Grènetis extérieur.

Rv./ Anépigraphie. Cathèdre dans le champ. La partie coffrée de la cathèdre est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247



Av./ Évêque mitré tenant sa crosse devant lui, tourné à droite. Grènetis extérieur.

Rv./ Anépigraphie. Cathèdre dans le champ. La partie coffrée de la cathèdre est symbolisée par un petit grillage. Sous cette partie quatre petites barres verticales figurent une arcature. Grènetis extérieur.

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247



Av./ Évêque mitré à droite tenant devant lui sa crosse. Derrière la tête, croissant tourné à gauche, pointé. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ cathèdre à bras se terminant en deux demi-sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Un dossier est symbolisé au-dessus.

Axe des coins : midi

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247 variante.



Deniers anépigraphes au buste de l'évêque tourné à droite de la trouvaille de Saarbrücken

Les douze deniers au buste de l'évêque tourné à droite présentent plus de variétés de gravures que nous n'en avons constatées sur les deniers au buste à gauche.

Les variantes de l'avvers sont dues à l'existence sur trois de ces deniers, d'un croissant pointé derrière le buste de l'évêque. Cette variante était déjà référencée avant la trouvaille de Saarbrücken.

Les variétés des revers sont dues à l'interprétation de la cathèdre elle-même.

La composition la plus représentée montre une cathèdre présentant un devant du siège composé de nombreuses lignes fines traversant de biais, dans les deux sens, le bas de la cathèdre, créant une fine grille. Cette partie basse est accolée de part et d'autre de deux haut bras accoudoirs se terminant par une partie plus ou moins sphérique ou écrasée surmontée d'un globule.

Sur plusieurs deniers, le devant est fait de deux parties, une partie supérieure avec le grillage du premier type et une partie basse stylisée par une rangée de trois ou quatre balustres.

Sur un seul denier on voit le dossier de cette cathèdre dessiné en courbe au-dessus de la partie basse, ce qui rend cette représentation assez proche de la réalité de la cathèdre de Toul dite de saint Gérard.

Une dernière variété présente un devant de cathèdre composé de trois lignes d'alvéoles non alignées verticalement.

| | | | | | | | | |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-------------|---------------------------|---|
| 13 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathèdre | Denier | Ag | 600, 650 | Collections particulières | Très rare |
| 14 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathèdre | Denier | Ag | 700 | Collection particulière | Cette représentation du dossier de la cathèdre paraît unique. |



Av./ Évêque mitré à droite tenant devant lui sa crosse. Derrière la tête croissant tourné à gauche, pointé. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ cathèdre à bras se terminant en deux demi-sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247 variante.



Av./ Évêque mitré à droite tenant devant lui sa crosse, volute à l'intérieur. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ cathèdre à bras se terminant en deux demi-sphères pointées. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Un dossier en arc de cercle paraît au-dessus de la partie basse.

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247 variante.

| | | | | | | | | | |
|----|---|-------------------|--|--------|----|----------|-----|---|--|
| 15 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathèdre | Denier | Ag | 690, 630 | | Collections particulières | Très rare |
| 16 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathèdre | Denier | Ag | | 1,6 | Collection particulière L'avers de ce denier peut laisser penser que le buste est, non pas de profil, mais de trois quarts avec la tête de face. Cependant ce peut être un effet d'une légère surfrappe, d'autant que la mitre de l'évêque est bien vue de profil. | Variante paraissant unique |
| 17 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathèdre | Denier | Ag | 610 | 1,6 | Collection particulière. Le coffrage est représenté par trois lignes superposées d'alvéoles non alignées | Cette représentation de la cathèdre paraît unique. |



Av./ Évêque mitré à droite tenant devant lui sa crosse. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ cathèdre à bras se terminant en deux demi-sphères pointées, pour le premier denier et plus ou moins écrasée pour les trois suivants. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage. Grènetis extérieur.

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247 variante.



Av./ Buste de l'évêque paraissant de face tenant en ce cas sa crosse de la main gauche. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ cathèdre à bras se terminant par deux demi-spères écrasées pointées. La partie coffrage est symbolisée par une partie grillagée. Grènetis extérieur.

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247 variante.



Av./ Buste de l'évêque tourné à droite. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ cathèdre à bras se terminant par deux demi-spères écrasées pointées. La partie coffrage de la cathèdre est représentée par trois lignes superposées d'alvéoles non alignées.

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247 variante.

| | | | | | | | | | |
|----|---|-------------------|--|--------|----|--------------------|-----|---------------------------|-----------|
| 18 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1206 - 1210 | Évêque mitré, avec crosse, à droite et revers cathédre | Denier | Ag | 700, ???, 590, 600 | 1,6 | Collections particulières | Très rare |
|----|---|-------------------|--|--------|----|--------------------|-----|---------------------------|-----------|

Denier anépigraphe au buste d'un évêque (ou d'un abbé) tourné à gauche, tenant sa crosse devant lui avec un revers présentant une église de face

| | | | | | | | | | |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-----|---|---------------|-----------|
| 19 | Siège vacant entre 1206 et 1210 après la destitution de Mathieu de Bitche | 1200 - 1205 | Évêque mitré, avec crosse, à gauche et revers cathédre | Denier | Ag | 701 | ? | Internet 2018 | Très rare |
|----|---|-------------------|--|--------|----|-----|---|---------------|-----------|

Renauld de Senlis (1210-1217) 46^e évêque

Comme ses prédécesseurs, Renauld de Senlis dut gérer les prétentions de ses turbulents voisins.

En ce qui concerne son monnayage, nous connaissons de lui deux types qu'il reprit de ses prédécesseurs, celui de la main tenant une crosse et celui de la cathédrale de face, ces deux types ayant pour avers le buste de l'évêque.

Nous n'avons malheureusement pas de texte se rapportant à la monnaie, ni aux relations entre l'évêque et le maître de la monnaie.

Deniers au buste de l'évêque bénissant à gauche, ayant au revers une main droite tenant une crosse, volute à gauche

L'obole de ce denier n'a pas été retrouvée.



Av./ Évêque mitré à droite tenant devant lui sa crosse. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ cathèdre à bras se terminant en deux demi-sphères pointées, pour le premier denier et plus ou moins écrasée pour les trois suivants. La partie coffrage est symbolisée par un petit grillage qui figure au-dessus d'une partie basse de hauteur identique, figurant trois ou quatre balustres.

Laurent 1863 P I n° 10
Flon Pl. 247 variante.

L'attribution à Toul et à une période de siège vacant pourrait se justifier par l'absence de légende. En revanche la représentation d'une église de face au lieu d'une cathèdre n'évoque pas une vacance du siège. Le type de représentation de cette église se retrouve sur des deniers rhénans, en particulier pour l'abbaye d'Hornbach.



Av./ Évêque mitré à gauche tenant sa crosse devant lui. Grènetis extérieur. Le pendant de la mitre est bien visible. Grènetis extérieur.

Rv./ Église de face avec deux tours symétriques couvertes d'un toit en bulbe. Un seul portail central devant la nef. Toiture surmontée d'une croix. Grènetis extérieur.

Nous n'avons pas trouvé de références pour un tel denier.

On constate, sans pouvoir l'expliquer, une augmentation du poids des deniers au type de la main à la crosse, qui, sur la vingtaine d'exemplaires que nous avons pu peser, présentent un poids moyen supérieur à 750 mg et un diamètre de 1,9 cm.

En revanche, cette augmentation du poids et du diamètre ne se constate pas sur les 14 exemplaires du denier portant la façade de la cathédrale.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|------------------|-------------|---|--------|-------|-------------|---------|---|---------------------|
| 1 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et main tenant une crosse | Denier | Ag | 910 | 1,9 | Collection de Saulcy. Le poids de ce denier est particulièrement élevé. | D'une grande rareté |
| 2 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et main tenant une crosse | Denier | Ag | 850 | 1,9 | Chautard P I fig 8 | D'une grande rareté |
| 3 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et main tenant une crosse | Denier | Ag | 850 | 1,9 | Collection particulière | D'une grande rareté |
| 4 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et main tenant une crosse | Denier | Ag | 733 | 1,9 | Collection particulière | D'une grande rareté |
| 5 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et main tenant une crosse | Denier | Ag | 735 | 1,9 | Laurent 1863 n° 12 | D'une grande rareté |
| 6 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et main tenant une crosse | Denier | Ag | 720 | 1,9 | | D'une grande rareté |
| 7 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et main tenant une crosse | Denier | Ag | 735 | 1,9 | Collection particulière | D'une grande rareté |

| Avers / Revers | | Description | Source Références |
|---|--|---|---|
|  | | <p>Av./ RIN A LDVS inscrit autour du buste de l'évêque mitré et bénissant, tourné à gauche. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ TV LLI. Grènetis extérieur. Dans le champ main droite tenant une crosse, volute tournée à gauche.</p> | Robert P V n° 1 Flon Pl. 249 n° 2 et 3 |
|  | | <p>Av./ RIN A LDVS inscrit autour du buste de l'évêque mitré et bénissant, tourné à gauche. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ TV LLI. Grènetis extérieur. Dans le champ, main droite tenant une crosse, volute tournée à gauche, une étoile derrière la volute à droite. Au pied de la crosse à gauche, une rose de points.</p> | Robert P V n° 1 Flon Pl. 249 n° 4 variante |
|  | | <p>Av./ RIN A LDVS inscrit autour du buste de l'évêque mitré et bénissant, tourné à gauche. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ TV LLI. Grènetis extérieur. Dans le champ, main droite tenant une crosse, volute tournée à gauche, une étoile derrière la volute à droite. Au pied de la crosse à gauche, une rose de points.</p> | Robert P V n° 1 Flon Pl. 249 n° 4 variante |
|  | | <p>Av./ RIN A LDVS inscrit autour du buste de l'évêque mitré et bénissant, tourné à gauche. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ TV LLI. Grènetis extérieur. Dans le champ, main droite tenant une crosse, volute tournée à gauche, une étoile derrière la volute à droite. Au pied de la crosse à gauche, une rose de points.</p> | Robert P V n° 1 Flon Pl. 249 n° 4 variante |
|  | | <p>Av./ RIN A LDVS inscrit autour du buste de l'évêque mitré et bénissant, tourné à gauche. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ TV LLI. Grènetis extérieur. Dans le champ, main droite tenant une crosse, volute tournée à gauche. À gauche de la volute un croissant tourné vers l'extérieur et à 6 heures deux petites roses de points de part et d'autre du pied de la crosse.</p> | Robert P V n° 1 Flon Pl. 249 n° 4 |
|  | | <p>Av./ RIN A LDVS inscrit autour du buste de l'évêque mitré et bénissant, tourné à gauche. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ TV LLI. Grènetis extérieur. Dans le champ, main droite tenant une crosse, volute tournée à gauche. À gauche de la volute un croissant tourné vers l'extérieur et à 6 heures deux petites roses de points de part et d'autre du pied de la crosse.</p> | Robert P V n° 1 Flon Pl. 249 n° 4 variante |
|  | | <p>Av./ RIN A LDVS inscrit autour du buste de l'évêque mitré et bénissant, tourné à gauche. Grènetis extérieur.</p> <p>Rv./ TV LLI. Grènetis extérieur. Dans le champ, main droite tenant une crosse, volute tournée à gauche. À gauche de la volute un croissant tourné vers l'extérieur et à 6 heures deux petites roses de points de part et d'autre du pied de la crosse.</p> | Robert P V n° 1 Flon Pl. 249 n° 4 variante |



Le monnayage connu de Renaud le Bouteiller de Senlis est souvent fruste. Les deniers à la main tenant une crosse volute à gauche présentent à l'avant un buste bénissant tourné à gauche.

Denier au buste et à la cathédrale

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|-------------|---|--------|----|------------|-----|--|---------------------|
| 8 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et cathédrale de face | Denier | Ag | 660 et 560 | 1,7 | Laurent 1863 P VI n° 11 Deux exemplaires | D'une grande rareté |
| 9 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et cathédrale de face | Denier | Ag | 611 | 1,7 | Collection particulière | D'une grande rareté |
| 10 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et cathédrale de face | Denier | Ag | 711 | 1,7 | Variante avec la légende RINALDUS Collection particulière | D'une grande rareté |



Les deniers à la cathédrale de face présentent un buste également tourné à gauche mais tenant une crose.



Av./ RINA LD écrit autour du buste de l'évêque. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste à gauche de l'évêque mitré, tenant sa crose devant lui, volute vers l'extérieur.

Rv./ TV LLI écrit sur les trois côtés supérieurs de la cathédrale. Grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face avec deux grandes tours couvertes d'un toit à bulbe. La nef centrale s'ouvre sur un portail à deux porches, surmontés d'une galerie couverte d'un toit pointu lui-même coiffé d'une haute croix.

Robert : manque
Vente Robert n° 78
Flon : Pl. 249 n° 5



Av./ RINA LD écrit autour du buste de l'évêque. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste à gauche de l'évêque mitré, tenant sa crose devant lui, volute vers l'extérieur. La surfrappe de l'avers rend la lecture difficile.

Rv./ Besant initial TV LLI écrit sur les trois côtés supérieurs de la cathédrale. Grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face avec deux grandes tours couvertes d'un toit à bulbe. La nef centrale s'ouvre sur un portail à deux porches, surmontés d'une galerie couverte d'un toit pointu lui-même coiffé d'une haute croix.

Robert : manque
Vente Robert n° 78
Flon : Pl. 249 n° 5



Av./ RINA LD VS écrit autour du buste de l'évêque. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste à gauche de l'évêque mitré, tenant sa crose devant lui, volute vers l'extérieur. La surfrappe de l'avers rend la lecture difficile.

Rv./ Besant initial TV LLI écrit sur les trois côtés supérieurs de la cathédrale. Grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de Toul de face avec deux grandes tours couvertes d'un toit à bulbe. La nef centrale s'ouvre sur un portail à deux porches, surmontés d'une galerie couverte d'un toit pointu lui-même coiffé d'une haute croix.

Robert : manque
Vente Robert n° 78 var.
Flon Pl. 249 n° 5 var.

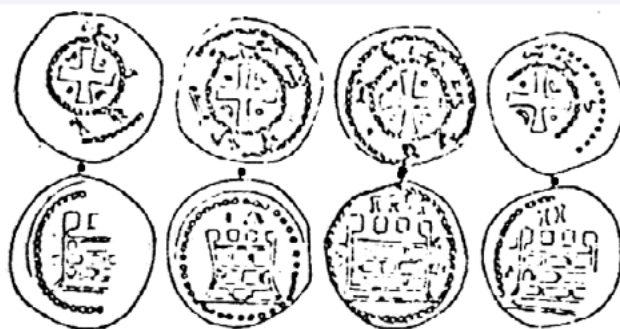
Denier au buste de face et à la cathédrale

Müller, conservateur du musée de Strasbourg à la fin du 19^e siècle, dans la publication du très important dépôt monétaire de Traenheim Bergbieten (découvert en 1895 et comprenant 6 à 7 000 deniers du 13^e siècle) a publié des deniers peu lisibles attribuables à Renaud de Senlis, présentant un évêque bénissant de face et au revers l'église à deux tours

| | | | | | | | | | |
|----|------------------|-------------|---|--------|----|-----|-----|--------------------------------|---------------------|
| 11 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et cathédrale de face | Denier | Ag | 711 | 1,7 | Trouvaille de Traenheim n° 106 | D'une grande rareté |
| 12 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et cathédrale de face | Denier | Ag | 711 | 1,7 | Trouvaille de Traenheim n° 107 | D'une grande rareté |
| 13 | Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Buste de l'évêque et cathédrale de face | Denier | Ag | 711 | 1,7 | Trouvaille de Traenheim n° 107 | D'une grande rareté |

Monnayage anonyme du temps de Renaud

La trouvaille faite en 1895 à proximité des villages de Traenheim et de Bergbieten a fait connaître parmi les 6 à 7 000 deniers de ce dépôt monétaire, un unique denier conservé à la BNU de Strasbourg au type de la tour crénelée, évoquant le donjon d'Épinal et de la croix cantonnée de deux roses et deux globules, portant une légende TVLENLIS rétrograde côté tour et SPETRVS côté croix.



Les quatre premiers deniers portent, côté croix, une légende S PETRUS et, côté donjon, le nom d'Épinal soit en écriture directe soit en écriture rétrograde.

| | | | | | | | | | |
|----|--------------------------------------|-------------|---|--------|----|---|---|-------------------------------|---------------|
| 14 | Anonyme du temps de Renaud de Senlis | 1210 - 1217 | Av./Croix cantonnée de deux croissants et de deux globules Rv./donjon | Denier | Ag | ? | ? | Trouvaille de Traenheim n° 98 | Paraît unique |
|----|--------------------------------------|-------------|---|--------|----|---|---|-------------------------------|---------------|



La description de ces trois monnaies n'a pas été donnée dans cette publication et les gravures ne permettent ni lecture ni description.

Trouvaille de Traenheim n° 106
Robert : manque
Vente Robert n° 78 var
Flon Pl. 249 n° 5 var



La description de ces trois monnaies n'a pas été donnée dans cette publication et les gravures ne permettent ni lecture ni description.

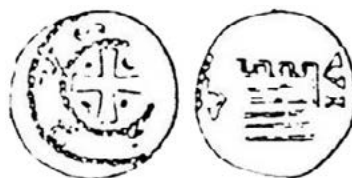
Trouvaille de Traenheim n° 107
Robert : manque
Vente Robert n° 78 var
Flon Pl. 249 n° 5 var



La description de ces deux monnaies n'a pas été donnée dans cette publication et les gravures ne permettent ni lecture ni description.

Trouvaille de Traenheim n° 107
Robert : manque
Vente Robert n° 78 var
Flon Pl. 249 n° 5 var

Ce type monétaire a été utilisé par l'abbaye de saint Guoëry d'Épinal, par la commune d'Épinal, par l'évêque de Metz Conrad de Scharfeneck (1212-1224) pour son atelier épiscopal d'Épinal et un émetteur non identifié signant un S PETRVS à l'avers et une légende qui ne permet pas une attribution au revers, côté donjon.



Le cinquième denier (*à gauche*) doit porter côté croix la légende S PETRUS et côté tour TULENLIS rétrograde. Malheureusement, les gravures sont tout à fait défailtantes et ne permettent pas de vérifier cette lecture. Cependant, la notoriété et les qualités numismatiques de L. Müller assurent la fiabilité de sa description.



Av./ SPETRUS entre deux grènetis. Croix à branches évasées cantonnée aux un et quatre d'un besant et aux deux et trois d'un croissant.
Rv./ TVLENLIS Grènetis extérieur. Dans le champ donjon crénelé.

Trouvaille de Traenheim n° 98
cinquième position
Robert : manque
Vente Robert n° 78 var.
Flon : manque

Gérard de Vaudémont (1217-1218) 47^e évêque

Dans la partie de son ouvrage dédiée au monnayage des évêques de Toul, Flon suggère d'attribuer deux deniers provenant de la même trouvaille de Diarville (ci-dessous) à l'évêque Gérard de Vaudémont. Ces deniers présentent une bannière et une croix cantonnée de quatre croissants.

Les légendes, peu lisibles, pourraient correspondre, à l'avvers, au nom GERARDVVS et, au revers, à PROTOMARTYR (pour désigner saint Étienne).

De plus, la « bannière » bien visible sur le second exemplaire pourrait montrer, avec ses quatre hauteurs, la représentation du burrelage de l'écu des Vaudémont.



| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------------------|-------------|---|--------|-------|-------------|---------|---|--|
| 1 | Gérard de Vaudémont ? | 1217 - 1218 | Bannière et croix pattée cantonnée de quatre croissants | Denier | Ag | 800 | 1,6 | Trouvaille de Diarville, musée d'Épinal | On ne connaît aujourd'hui que les deux deniers de la trouvaille de Diarville |
| 2 | Gérard de Vaudémont ? | 1217 - 1218 | Bannière et croix pattée cantonnée de quatre croissants | Denier | Ag | 760 | 1,6 | Trouvaille de Diarville, musée d'Épinal | On ne connaît aujourd'hui que les deux deniers de la trouvaille de Diarville |

Eudes de Sorcy (1219-1228) 48^e évêque

Frédéric II a accordé à Eudes de Sorcy le droit de frapper monnaie dans son fief de Brixey aux Chanoines (voir Picart et Flon). La trouvaille de Toul, ou du moins ce qu'il en restait, publiée par René Heinrich dans les *Annales de l'Est* en 1962, a fait connaître le monnayage de cet évêque. Elle contenait, entre autres, 27 deniers d'Eudes de Sorcy, correspondant à trois sous-types principaux :

– 1^{er} sous-type : buste de l'évêque mitré tenant sa crosse devant lui, tourné à gauche, à l'avvers. Au revers, cathédrale de face à deux tours avec un double portail ;

Nous présentons ici ces deux deniers, sans pouvoir ni confirmer ni infirmer cette attribution. Cependant, cette attribution viendrait contredire le fait que le cantonnement de la croix par quatre croissants est une caractéristique des deniers de Neufchâteau du 12^e et du début du 13^e siècle. Nous avons vu d'autres deniers de ce type, trouvés avec des deniers à l'épée en pal et à la croix frappés à Nancy par Ferri II (1205-1213) et avec des deniers de Renaud de Senlis (1210-1217). Ceci permet de maintenir, en termes de chronologie, cette proposition d'attribution.

| Avers / Revers | Description | Sources Références |
|---|--|--|
|  | <p>Av./ GE...ARA l'intérieur d'un grènetis. Dans le champ bannière (?) à trois pendants à sa base, deux sur son côté droit et un sur son côté gauche.</p> <p>Rv./...O...M...RIR Grènetis extérieur. Dans le champ, croix pattée cantonnée de quatre croissants, celui au quatrième canton n'étant pas sorti à la frappe.</p> | <p>Laurent 1863 Pl III n° 30 Hermerel Pl. 138 Collection du musée départemental des Vosges</p> |
|  | <p>Av./ G E...Grènetis extérieur. Dans le champ, bannière comme sur le denier précédent, sur laquelle on voit clairement quatre hauteurs qui pourraient représenter le burelage de l'écu des Vaudémont.</p> <p>Rv./...M...A.... Grènetis extérieur. Dans le champ croix pattée cantonnée de quatre croissants.</p> | <p>Laurent 1863 Pl III n° 30 Hermerel Pl. 138 Collection du musée départemental des Vosges</p> |

- 2^e sous-type : buste de l'évêque de face tenant sa crosse de la main droite et l'évangile contre lui, de la main gauche. Au revers, cathédrale de face à deux tours et un seul portail ;
- 3^e sous-type : buste de l'évêque de face avec légende ODO et au revers cathédrale avec un double portail et portant la légende TVULLEN.

Ce type général apparaît à Toul durant l'épiscopat de Pierre de Brixey et durera jusqu'à la fin de celui de Conrad Probus. Cette trouvaille est conservée au Musée de Toul. Les espèces d'Eudes de Sorcy en collections privées sont d'une grande rareté.

1^{er} sous-type

Buste de l'évêque de profil à gauche, mitré, tenant la crosse, la volute étant tournée vers l'extérieur. Derrière le buste une rose de points. Revers cathédrale à double portail entre deux tours. Les photos dont nous disposons sont celles de l'ouvrage de René Heinrich. Il s'agit de photos d'empreintes, ce qui rend les reliefs et légendes mous.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|----------------|-------------------|-------------------------------|--------|-------|-----------------|---------|--|-------------------|
| 1 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de profil et cathédrale | Denier | Ag | 670, 680 et 740 | 1,6 | Musée de Toul Trois exemplaires Trouville de Toul. Heinrich 1964 pl. n° 3 et 6 à 8 page 94 | Très rare |
| 2 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de profil et cathédrale | Denier | Ag | 670, 680 et 720 | 1,6 | Musée de Toul Trois exemplaires Trouville de Toul. Heinrich 1964 pl. n° 4 et 9 à 11 page 94 | Très rare |
| 3 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de profil et cathédrale | Denier | Ag | 700 | 1,6 | Musée de Toul Un exemplaire Trouville de Toul. Heinrich 1964 pl. n° 5 et 12 page 95 | Très rare |
| 4 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de profil et cathédrale | Denier | Ag | 700 et 650 | | Collection particulière Musée de Toul Huit exemplaires Trouville de Toul. Heinrich 1964 n° 6 | Très rare |
| 5 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de profil et cathédrale | Denier | Ag | Poids moyen 707 | 1,6 | Musée de Toul Huit exemplaires Trouville de Toul. Heinrich 1964 pl. n° 413 à 20 page 94 | Très rare |

| Avers /Revers | | Description | Sources Références |
|---|---|--|--|
|  |  | <p>Av./ ODO grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tourné à gauche, mitré, tenant sa crosse, volute à gauche. Derrière le buste une rose de points.</p> <p>Rv./ TVLLI grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de face, à deux portails entre deux tours à toit pointé en globule. Grande croix sur le pignon pointu de la nef centrale. Sous l'édifice une rose de points.</p> | <p>Robert : manque Heinrich 1964 n° 2 page 94 n° 6 à 8 Flon Pl. 251 n° 2 var. d'après la trouvaille de Traenheim</p> |
|  |  | <p>Av./ ODO grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tourné à gauche, mitré, tenant sa crosse, volute à gauche. Etoile derrière le buste.</p> <p>Rv./ TVLLI grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de face, à deux portails entre deux tours à toit pointé en globule. Grande croix sur le pignon pointu de la nef centrale. Sous l'édifice une rose de points.</p> | <p>Robert : manque Heinrich 1964 n° 2 p. 94 n° 9 à 11 Flon Pl. 251 n° 2 d'après la trouvaille de Traenheim</p> |
|  |  | <p>Av./ ODO grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tourné à gauche, mitré, tenant sa crosse, volute à gauche. Derrière le buste une rose de points.</p> <p>Rv./ TVLLI grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de face, à deux portails entre deux tours à toit pointé en globule. Grande croix sur le pignon pointu de la nef centrale. Sous l'édifice une rose de points.</p> | <p>Robert : manque Heinrich 1964 n° 2 p. 95 n° 12 Flon Pl. 251 n° 2 var. d'après la trouvaille de Traenheim</p> |
|  |  | <p>Av./ ODO grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tourné à gauche, mitré, tenant sa crosse, volute à gauche. Pas de rose derrière le buste.</p> <p>Rv./ TVLLI grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de face, à deux portails entre deux tours à toit pointé en globule. Grande croix sur le pignon pointu de la nef centrale. Pas de rose de points.</p> | <p>Robert : manque Heinrich 1964 n° 2 page 95 n° 13 à 20 Flon Pl. 251 n° 2 var. d'après la trouvaille de Traenheim</p> |
|  |  | <p>Av./ ODO grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque tourné à gauche, mitré, tenant sa crosse, volute à gauche. Pas de rose derrière le buste.</p> <p>Rv./ TVLI grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de face, à deux portails entre deux tours à toit pointé en globule. Grande croix sur le pignon pointu de la nef centrale. Sous l'édifice une rose de points.</p> | <p>Robert : manque Heinrich 1964 n° 2 page 95 n° 13 à 20 Flon Pl. 251 n° 2 d'après la trouvaille de Traenheim</p> |

2^e sous-type

L'évêque à mi-corps, de face, mitré, tenant la crosse de la main droite, la volute étant tournée vers lui, et de la main gauche l'évangile. Au revers, l'église de face ne présente qu'un portail central, avec au-dessus du portail une étoile. Au-dessus des deux tours et du pignon central, une croix.

| | | | | | | | | | |
|-----|----------------|-------------------|-----------------------------|--------|----|-----------------------------|-----|---|-----------|
| 6-1 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de face et cathédrale | Denier | Ag | Poids moyen des 7 ex.: 735 | 1,6 | Musée de Toul Trouville de Toul. Heinrich 1962 n° 7 | Très rare |
| 6-2 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de face et cathédrale | Denier | Ag | 680 | 1,7 | Collection particulière | Très rare |
| 6-3 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de face et cathédrale | Denier | Ag | Poids moyen des 6 ex. : 707 | 1,6 | Musée de Toul. Trouville de Toul. Heinrich n° 8 | Très rare |
| 6-4 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de face et cathédrale | Denier | Ag | 540 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |
| 7 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de face et cathédrale | Denier | Ag | 620 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |



Av./ ODO l'évêque à mi-corps, de face, mitré, la mitre ne portant pas de ruban, tenant de la main droite la crosse tournée vers lui, de la gauche l'évangile. Grènetis extérieur.
Rv./ ODO grènetis extérieur. Église de même façade que pour le type ci-dessus mais à un seul portail. Au-dessus du portail une étoile. Les tours se terminent, comme le pignon central par des croix.

Robert : manque
 Heinrich 1964 n° 2 page 97 n° 21 à 27
 Flon Pl. 251 n° 4 var. D'après Menadier



Av./ ODO l'évêque à mi-corps, de face, mitré, la mitre ne portant pas de ruban, tenant de la main droite la crosse tournée vers lui, de la gauche l'évangile. Grènetis extérieur.
Rv./ ODO grènetis extérieur. Église de même façade que pour le type ci-dessus mais à un seul portail. Au-dessus du portail une étoile. Les tours se terminent, comme le pignon central par des croix.

Robert : manque
 Heinrich 1964 n° 2 page 97 n° 21 à 27
 Flon Pl. 251 n° 4 var. D'après Menadier



Av./ ODO l'évêque à mi-corps, de face, mitré, la mitre portant deux rubans, tenant de la main droite la crosse tournée vers lui, de la gauche l'évangile. Grènetis extérieur.
Rv./ ODO grènetis extérieur. Église de même façade que pour le type ci-dessus mais à un seul portail. Au-dessus du portail une étoile. Les tours se terminent, comme le pignon central par des croix.

Robert : : manque
 Heinrich 1964 n° 2 page 97 n° 28 à 33
 Flon Pl. 251 n° 4 var. D'après Menadier



Av./ ODO l'évêque à mi-corps, de face, mitré, la mitre portant deux rubans, tenant de la main droite la crosse tournée vers lui, de la gauche l'évangile. Grènetis extérieur.
Rv./ ODO grènetis extérieur. Église de même façade que pour le type ci-dessus mais à un seul portail. Au-dessus du portail une étoile. Les tours se terminent, comme le pignon central par des croix.

Robert : manque
 Heinrich 1964 n° 2 page 97 n° 28 à 33
 Flon Pl. 251 n° 4 var. D'après Menadier



Av./ ODO l'évêque à mi-corps, de face, mitré, la mitre portant deux rubans, tenant de la main droite la crosse tournée vers lui, de la gauche l'évangile. Grènetis extérieur.
Rv./ ODO grènetis extérieur. Église de même façade que pour le type ci-dessus mais à un seul portail. Au-dessus du portail une étoile. Les tours se terminent, comme le pignon central par des croix.

Robert : manque
 Heinrich 1964 n° 2 page 97 n° 28 à 33
 Flon Pl. 251 n° 4 var. D'après Menadier





Ce tableau montre des variantes du sous-type à l'évêque de face et présentant la cathédrale avec un seul portail surmonté d'une étoile à six branches. La légende ODO apparaît à l'avvers comme au revers.

3^e sous-type

Deniers présentant, à l'avvers, le prélat de face avec la légende ODO et, au revers, la cathédrale avec un double portail et une légende TVLLEN.

| | | | | | | | | | |
|-----|----------------|-------------------|-----------------------------|--------|----|-------------------------|-----|-------------------------|--------------------------|
| 8-1 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de face et cathédrale | Denier | Ag | Poid moyen de 6 ex. 711 | 1,6 | Musée de Toul | D'une très grande rareté |
| 8-2 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de face et cathédrale | Denier | Ag | 730 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |
| 8-3 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de face et cathédrale | Denier | Ag | 644 | 1,6 | Collection particulière | D'une très grande rareté |



Av./ ODO de 2 heures à 4 heures, grènetis extérieur. Dans le champ, l'évêque mitré de face tenant sa crosse volute à droite, de la main droite, et l'évangile contre son buste de la gauche.

Rv./ TVL de 8 heures à 11 heures LEN de 2 heures à 4 heures, grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de face avec un double portail, surmonté d'une galerie et d'un pignon cimé d'une grande croix, le tout entre deux tours à toits bulbeux se terminant en pointe surmontée d'un globule.

Robert : manque
Heinrich 1964 n° 2 page 97 n° 28 à 33
Flon Pl. 251 n° 4 var.
D'après Menadier



Av./ ODO de 2 heures à 4 heures, grènetis extérieur. Dans le champ, l'évêque mitré de face tenant sa crosse volute à droite, de la main droite, et l'évangile contre son buste de la gauche.

Rv./ TVL de 8 heures à 11 heures LEN de 2 heures à 4 heures, grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de face avec un double portail, surmonté d'une galerie et d'un pignon cimé d'une grande croix, le tout entre deux tours à toits bulbeux se terminant en pointe surmontée d'un globule.

Sous la terrasse de l'église une rose de points.

Robert : manque
Heinrich 1964 n° 2 page 97 n° 28 à 33
Flon Pl. 251 n° 4 var.
D'après Menadier



Av./ ODO de 2 heures à 4 heures, grènetis extérieur. Dans le champ, l'évêque mitré de face tenant sa crosse volute à droite, de la main droite, et l'évangile contre son buste de la gauche.

Rv./ TVL de 8 heures à 11 heures LEN de 2 heures à 4 heures, grènetis extérieur. Dans le champ, la cathédrale de face avec un double portail, surmonté d'une galerie et d'un pignon cimé d'une grande croix, le tout entre deux tours à toits bulbeux se terminant en pointe surmontée d'un globule.

Robert : manque
Heinrich 1964 n° 2 page 97 n° 28 à 33
Flon Pl. 251 n° 4 var.
D'après Menadier

4^e sous-type

Type présentant des deniers hybrides avec un avers de type 1 et un revers de type 2, ou, à l'inverse, un avers de type 2 et un revers de type 1. Les légendes sont, à l'avers comme au revers, ODO.

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|-----|-----|---|-----------|
| 9 | Eudes de Sorcy | 1219 - 1228 | Buste de profil et de face et cathédrale | Denier | Ag | 703 | 1,6 | Musée de Toul Trouvaille de Toul. Henrich 1964 n° 2 représentation de trois deniers hybrides : sur pl. n° 9, 10 et 11 Sous ce n° R. Heinrich présente 13 exemplaires de type hybride. | Très rare |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|-----|-----|---|-----------|

Comparatif des différents type de deniers d'Eudes de Sorcy
Les oboles correspondant à ces deniers n'ont pas été retrouvées.



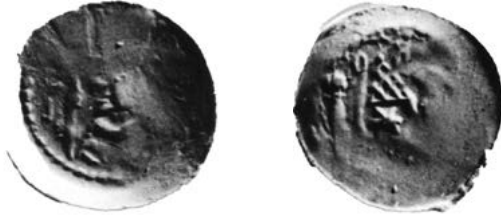
Denier d'Eudes de Sorcy de premier type n° 1.
Collection du musée de Toul

Denier d'Eudes de Sorcy de second type n° 5.
Collection particulière



Rapprochement du denier d'Eudes de Sorcy de type 3 n° 8-3 avec deux frappes contemporaines de l'abbaye de Hornbach.

Au centre, avers et revers du denier d'Eudes de Sorcy n° 7, encadrés par deux deniers contemporains de l'abbaye de Hornbach.
Collection particulière et BNU de Strasbourg



Exemplaires de type hybride :
 8 exemplaires ODO type II n° 21 à 27 pour
 l'avvers et revers type des n° 6 à 8
 4 exemplaires de type hybride avers de type
 n° 28 à 33 et revers type n° 6 à 8
 1 exemplaire avers type des n° 28 à 33 et
 revers type II.

Musée de Toul
 13 exemplaires hybrides
 Heinrich 1964 n° 2 p. 98 n° 34
 à 41
 8 exemplaires poids moyen :
 685 mg n° 42 à 45
 4 exemplaires poids moyen :
 712,5 mg,
 n° 46 poids 710 mg

Le monnayage d'Eudes est le plus souvent fruste, à quelques exceptions près.
 Le denier n° 7 de ce tableau est d'une gravure très nettement supérieure à la majorité des frappes retrouvées pour cet évêque.



Denier d'Eudes de Sorcy de deuxième type n° 5 ter.
 Collection particulière



Denier d'Eudes de Sorcy de troisième type n° 7.
 Collection particulière

Le type de la cathédrale de face a été introduit à Toul par Pierre de Brixey, d'abord sur des deniers de grand module, puis sur des petits. Il a perduré sous Mathieu de Bitche, Renaud de Senlis et ses successeurs et ceci, jusqu'à l'épiscopat de Jean de Sierck.

Cette représentation a également été utilisée à Trèves pendant une longue période.

Garin (1229-1230) 49^e évêque

| N° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------|-------------------|-----------------------------------|--------|-------|-------------|---------|---|--------------------------|
| 1 | Garin | 1229 - 1230 | Buste de face et crosse en pal | Denier | Ag | 620 | 1,6 | Collection Robert Le denier a été acquis par la BNU de Strasbourg. | De la plus grande rareté |
| 2 | Garin | 1229 - 1230 | Buste de face et crosse en pal | Denier | Ag | 611 | 1,6 | Collection particulière | De la plus grande rareté |



Denier de la bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg : G à 11 heures

Avers /Revers

Description

Sources
Références

Av./ G à 11 heures. Grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque de face, mitré, les mains élevées.

Rv./ (TV) (LL) EE (sic) NS (IS) grènetis extérieur. Crosse en pal, la volute tournée à gauche.

Robert : manque
Collection Robert n° 982
Flon Pl. 252 n° 1



Av./ G à 2 heures. Grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque de face, mitré, les mains élevées.

Rv./ (TV) LL E N grènetis extérieur. Crosse en pal, la volute tournée à gauche.

Robert P V n° 2
Flon Pl. 252 n° 1



Collection particulière : G à 2 heures

Roger d'Ostenge de Marcey (1230-1252) 50^e évêque

Roger d'Ostenge de Marcey est le premier évêque à avoir connu les débuts du soulèvement de la bourgeoisie toulousaine et de ses échevins cherchant à s'émanciper de la tutelle étatique de l'évêque. Pour autant les premières tentatives de monnayage autonome n'apparaissent pas sous cet épiscopat.

Denier au buste de face et à la crose

L'obole correspondant à ce denier n'a pas été retrouvée.

| N° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|-----|-----------------|-------------------|-------------------------------|--------|-------|-------------|---------|---|--------------------------|
| 1-1 | Roger de Marcey | 1230 - 1252 | Buste de face et crose en pal | Denier | Ag | 600 | 1,6 | Collection de Saulcy décrite par Robert, cet exemplaire. BNU Strasbourg | De la plus grande rareté |
| 1-2 | Roger de Marcey | 1230 - 1252 | Buste de face et crose en pal | Denier | Ag | | | Collection de Saulcy décrite par Robert, cet exemplaire | De la plus grande rareté |





Denier au buste mitré à gauche et à la cathédrale de face

L'obole de ce type n'a pas été retrouvée. Ce type monétaire, initié par Pierre de Brixey dans la seconde moitié de son épiscopat, a été repris par les prédécesseurs de Roger et durera jusqu'à Conrad Probus.

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------|-------------------|-------------------------------|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------------|
| 2 | Roger de Marcey | 1230 - 1252 | Buste de profil et cathédrale | Denier | Ag | 508 | 1,6 | Collection particulière | De toute rareté |
|---|-----------------|-------------------|-------------------------------|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------------|

Monnayage anonyme du temps de Roger d'Ostenge de Marcey

Denier au buste de face et à la crose. L'obole correspondant à ce denier n'a pas été retrouvée.

| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---|--|--|
|   | <p>Av./ R à 11 heures. Grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque de face, mitré, les mains élevées. Sur la photo de ce denier, une étoile au dessus de la main gauche de l'évêque</p> <p>Rv./ TVLLENCIS grènetis extérieur. Crosse en pal, la volute tournée à gauche, entre deux étoiles.</p> | <p>Robert P V n° 2 Flon Pl. 252 n° 1</p> |
|  | <p>Av./ R à 11 heures. Grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque de face, mitré, les mains élevées.</p> <p>Rv./ TVLLENC(IS) grènetis extérieur. Crosse en pal, la volute tournée à gauche, entre deux étoiles.</p> | <p>Robert P V n° 3 Flon Pl. 252 n° 2</p> |
|  | <p>Av./ (R) OGE (RVS) écrit autour du buste de l'évêque à gauche. Grènetis extérieur. Buste de l'évêque mitré, tourné à gauche, tenant sa crosse de la droite devant lui, volute vers l'intérieur.</p> <p>Rv./ (TV) LLI Grènetis extérieur. Dans le champ église à double portail de face.</p> | <p>Inédit</p> |

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------|-------------------|-----------------------------------|--------|----|-----|-----|----------------------------|--------------------------|
| 3 | Roger de Marcey | 1230 - 1252 | Buste de face et crosse en pal | Denier | Ag | 660 | 1,5 | Collection particulière | De la plus grande rareté |
|---|-----------------|-------------------|-----------------------------------|--------|----|-----|-----|----------------------------|--------------------------|



Les deux deniers de Roger à l'avers anépigraphe, présentant l'évêque bénissant de face et au revers la légende TVLENSIS de part et d'autre d'une crosse, volute à gauche cantonnée de deux grosses étoiles.

Gilles de Sorcy (1253 -1271)

Gilles de Sorcy a voulu, dès son élection, s'opposer à l'affranchissement des citains et à leur volonté de jouer un rôle, comme à Metz en particulier, dans la gestion de leur ville. Ceci entraîna, pour un temps, une véritable guerre entre les forces de l'évêque et celles des citains.

Denier à l'évêque de face et à la main tenant une crosse tournée à gauche

L'obole de ce type n'a pas été retrouvée.

| N° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------------|-------------------|--|--------|-------|----------------|------------|----------------------------|---------------------------------------|
| 1 | Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Buste de l'évêque de face et main droite tenant une crosse | Denier | Ag | 750 | 1,6 | BNU Strasbourg | De toute rareté si ce n'est unique |

Denier à la crosse et à la main sur une croix

L'obole de ce denier n'a pas été retrouvée.
Il existe plusieurs variantes de cantonnement de la crosse.



Av./ Anépigraphé. Grènetis extérieur.
Dans le champ buste de l'évêque de face,
mitré, les mains élevées.

Rv./ TVLLENCI grènetis extérieur.
Crosse en pal, la volute tournée à gauche,
entre deux étoiles.

Inédit



(de gauche à droite) En 1 et 2, avers et revers d'un denier de la prévôté de Saint-Dié (contemporain du monnayage de Roger) puis, en 3 et 4, deux autres revers de ce type de denier, copiés sur les revers des deniers de Toul. Cette identité de type, au revers, et une mauvaise lecture ont fait attribuer autrefois ces deux deniers à Toul comme anonymes du temps de Gilles de Sorcy. Références : BNU Strasbourg (1 et 2) et collection particulière (3 et 4)

Il est possible que les citains aient cherché, à cette occasion, à émettre une monnaie propre. Nous n'en avons pas la preuve, sauf à attribuer à la cité les bractéates publiées par M. le baron de Vincent et reprises par Robert, ce que nous ne retenons pas. Les légendes du monnayage de Gilles sont en langue vulgaire.

Avers /Revers

Description

Sources
Références

Av./ GILES écrit de part et d'autre du buste
de l'évêque de face, grènetis extérieur. Dans
le champ buste de l'évêque de face, mitré, la
coiffure à la manière des esterlins anglais.

Rv./ TVLLENS S grènetis extérieur. Dans le
champ, main droite tenant une crosse volute
vers la gauche, crosse cantonnée à gauche
d'une étoile et d'un croissant à droite.

Vente de la collection Robert
n° 986 Flon Pl. 253 n° 3

| | | | | | | | | | |
|-----|-----------------|-------------------|---|--------|----|-----|-----|---------------------------------------|-----------|
| 2-1 | Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Crosse à gauche et main bénissante sur une croix | Denier | Ag | 800 | 1,5 | Robert P V n° 4. Musée d'Épinal | Rare |
| 2-2 | Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Crosse à gauche et main bénissante sur une croix. | Denier | Ag | 624 | 1,5 | Collection particulière | Rare |
| 2-3 | Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Crosse à gauche et main bénissante sur une croix | Denier | Ag | 730 | | Robert P V n° 5 | Très rare |
| 2-4 | Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Crosse à gauche et main bénissante sur une croix | Denier | Ag | 630 | 1,5 | Collection particulière | Très rare |
| 2-5 | Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Crosse à gauche et main bénissante sur une croix | Denier | Ag | 730 | | Robert P V n° 6. Collection de Saulcy | Très rare |



L'avvers du denier au buste introduit un nouveau type proche de ceux que l'on trouve à Metz et à Trèves.
Le revers reprend celui des deniers créés par Pierre de Brixey et repris par ses successeurs.



Av./ GILLES AVESKES, grènetis extérieur.
 Dans le champ crosse en pal, accostée de deux étoiles, volute à gauche avec son sudarium appendu à gauche.
 Rv./ T (au un) O (au deux) V (au trois) LL (au quatre) dans les cantons d'une large croix à trois contours, ouverte à 6 heures, une main bénissante posée sur la croix, de face.

Robert P V n° 4
 Flon
 Pl. 252 n° 1



Av./ GILLES AVESKES, grènetis extérieur.
 Dans le champ crosse en pal, accostée de deux étoiles, volute à gauche avec son sudarium appendu à gauche.
 Rv./ T (au un) O (au deux) V (au trois) LL (au quatre) dans les cantons d'une large croix à trois contours, ouverte à 6 heures, une main bénissante posée sur la croix, de face.

Robert P V n° 4
 Flon Pl. 252 n° 1
 Flon signale une variante avec la légende EVESKES



Av./ GILLES AVESKES, grènetis extérieur.
 Dans le champ crosse en pal, accostée de deux étoiles, volute à gauche avec son sudarium appendu à gauche.
 Rv./ T (au quatre) O (au un) V (au trois) L (au deux), dans les cantons d'une large croix à trois contours, ouverte à 6 heures, une main bénissante posée sur la croix, de face.

Robert P V n° 5



Av./ GILLES AVESKES, grènetis extérieur.
 Dans le champ crosse en pal, accostée de deux étoiles, volute à gauche avec son sudarium appendu à gauche.
 Rv./ T (au quatre) O (au un) V (au trois) L (au deux), dans les cantons d'une large croix à trois contours, ouverte à 6 heures, une main bénissante posée sur la croix, de face.

Robert P V n° 5
 Flon : manque



Av./ GILLES AVESKES, grènetis extérieur.
 Dans le champ crosse en pal, accostée de deux étoiles, volute à gauche avec son sudarium appendu à gauche.
 Rv./ T (au un) O (au deux) V (au trois) LL (au quatre) dans les cantons d'une large croix à trois contours, ouverte à 6 heures, une main bénissante posée sur la croix, de face.

Robert P V n° 6
 Flon T1 P 252 n° 1







Le denier de droite reprend le type à la crosse en pal dans le champ et introduit à Toul celui de la main bénissante sur une croix que l'on trouve en particulier à Metz (Bertram, Conrad et Jean d'Aprémont).

Deniers anonymes du temps de Gilles de Sorcy (1253-1271)

Deniers au cavalier copiés sur les deniers ducaux de Ferri III

| N° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|--------------------------|-------------------|-----------------------------------|--------|-------|-------------|---------|---|--------------------------|
| 1 | Temps de Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Cavalier à droite et croix pattée | Denier | Ag | 497 | 1,5 | Platt 1972. Exemplaire de la collection Robert n° 988. Puis collection particulière cet exemplaire | De la plus grande rareté |
| 2 | Temps de Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Cavalier à droite et croix pattée | Denier | Ag | 432 | 1,5 | Exemplaire de la vente Florange de 1894 n° 33. Puis collection Laprevote Puis collection particulière | De la plus grande rareté |
| 3 | Temps de Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Cavalier à droite et croix pattée | Denier | Ag | 482 | 1,5 | Collection Laprevote puis collection particulière | De la plus grande rareté |
| 4 | Temps de Gilles de Sorcy | 1253 - 1271 | Cavalier à droite et croix pattée | Denier | Ag | 528 | 1,5 | Puis collection particulière | De la plus grande rareté |

| Avers / Revers | Description | Sources Références |
|---|--|---|
|  | <p>Av./ Cavalier à droite armé de toutes pièces. Grènetis extérieur. Rv./ Croix pattée initiale TVLLVS, grènetis extérieur.</p> | <p>Collection Robert n° 988 Flon Pl. 253 n° 4</p> |
|  | <p>Av./ Cavalier à droite armé de toutes pièces. Grande étoile à six rais sous le cheval. Grènetis extérieur. Rv. / Point initial I I I (légende lisible de 12h à 17h), grènetis extérieur.</p> | <p>Inédit</p> |
|  | <p>Av./ Cavalier à droite armé de toutes pièces. Grènetis extérieur. Rv./ T T (reste de la légende non lisible), frappe très décentrée et revers tréflé.</p> | <p>Inédit</p> |
|  | <p>Av./ Cavalier à droite armé de toutes pièces. Une seconde épée paraît devant le cavalier due au tréflage. Rv./ TI (reste de la légende illisible), le revers, comme l'avers est fortement tréflé. Pourrait être un faux du temps.</p> | <p>Inédit</p> |



Cinq exemplaires de deniers au cavalier dont l'avvers et le revers recopient servilement le type des deniers de Ferri III, à Sierck en particulier. Ces deniers sont généralement attribués à Gilles de Sorcy.

Conrad Probus (1271-1296)

Après la mort de Gilles de Sorcy, le duc de Lorraine et le comte de Bar intriguèrent chacun pour faire élire son candidat. Cette rivalité alla jusqu'à entraîner une guerre entre les deux partis. Cet état fit régner le désordre pendant près de huit ans. Le pape décida de passer outre le droit des chanoines, pour la première fois, et nomma directement de sa seule autorité un Franciscain né à Tübingen, théologien enseignant à Sienne et à Padoue, Conrad Probus.

Denier au buste de l'évêque en buste à gauche, tenant la crosse devant lui et à la cathédrale de face

L'obole de ce denier n'a pas été retrouvée.

| N° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|---------------|-------------------|---|--------|-------|-------------|---------|-----------------------------|-------------------|
| 1 | Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste de l'évêque mitré à gauche tenant sa crosse et cathédrale de face | Denier | Ag | 610 et 650 | | Robert 1844. Cet exemplaire | Très rare |
| 2 | Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste de l'évêque mitré à gauche tenant sa crosse et cathédrale de face | Denier | Ag | 626 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |



Les cinq revers des deniers au cavalier, les deux premiers portant clairement la légende TVLLVS, les trois autres portant des légendes non déchiffrées à ce jour.

Ces querelles conduisirent à ne sacrer Conrad qu'en 1280, entraînant une longue vacance du siège. Cette période d'absence de pouvoir épiscopal permit aux bourgeois de Toul de prendre leur indépendance et d'affermir leur autorité pendant cette longue période. Il est probable qu'une partie importante des deniers anonymes, au buste d'un prélat et à la croix, soient le reflet des premières frappes autonomes de la cité de Toul.

| Avers /Revers | Description | Sources Références |
|---------------|--|---|
| | <p>Av./ CONRAD (VS) autour du buste de l'évêque mitré, tourné à gauche, tenant sa crosse devant lui. Grande étoile derrière la tête.</p> <p>Rv./ (TV) LL (I) Grènetis extérieur. Dans le champ un édifice à portes ogivales ; au premier étage, une série de créneaux, ou de petites fenêtres ; au-dessus un toit aigu que surmonte une croix hors de toutes proportions ; à droite et à gauche, deux tourelles élancées qui flanquent le bâtiment principal. On distingue deux besants dans les cantons inférieurs de la croix.</p> | <p>Robert P VI n° 3 Flon Pl. 253 n° 1</p> |
| | <p>Même description que ci-dessus mais la croix surmontant la nef n'est pas cantonnée de deux besants.</p> | <p>Robert P VI n° 3 Flon Pl. 253 n° 1</p> |

| | | | | | | | | | |
|---|---------------|-------------------|---|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------|
| 3 | Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste de l'évêque mitré à gauche tenant sa crosse et cathédrale de face | Denier | Ag | 583 | 1,6 | Collection particulière | Très rare |
|---|---------------|-------------------|---|--------|----|-----|-----|-------------------------|-----------|

Denier au buste de l'évêque en buste à gauche, tenant la crosse devant lui et à la cathédrale de face

L'obole de ce denier n'a pas été retrouvée.

| | | | | | | | | | |
|---|---------------|-------------------|--------------------------------|--------|----|--|--|--------------------------|---------------------------------|
| 4 | Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste à gauche et croix pattée | Denier | Ag | | | Collection Robert n° 991 | Paraît d'une très grande rareté |
|---|---------------|-------------------|--------------------------------|--------|----|--|--|--------------------------|---------------------------------|

Denier au buste de l'évêque bénissant à gauche et à la crosse avec sudarium appendu

L'obole à ce type n'a pas été retrouvée.

| | | | | | | | | | |
|---|---------------|-------------------|---|--------|----|-----|-----|-------------------------|--|
| 5 | Conrad Probus | 1271 - 1296 | Crosse à droite et buste de l'évêque à gauche | Denier | Ag | 592 | 1,5 | Collection particulière | De la plus grande rareté Peut-être unique |
|---|---------------|-------------------|---|--------|----|-----|-----|-------------------------|--|



Le denier de Conrad Probus décrit ci-dessus présente de grandes similitudes de style, tant des dessins, bustes, crosses, sudarium, que de caractères avec un rare denier anonyme émis dans le dernier quart du 13^e siècle par un évêque de Metz à Épinal.
À gauche le denier d'Épinal, à droite le denier de Conrad.

Denier au buste de l'évêque en buste, bénissant à droite, et au revers crosse tournée à droite avec sudarium

L'obole de ce denier n'a pas été retrouvée.

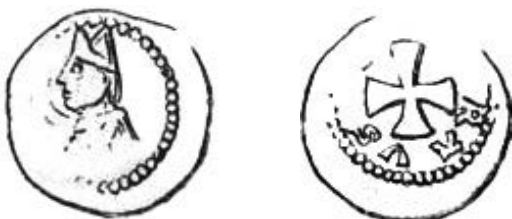
| | | | | | | | | | |
|---|---------------|-------------------|---|--------|----|--|-----|---|---|
| 6 | Conrad Probus | 1271 - 1296 | Crosse à droite et buste de l'évêque à gauche | Denier | Ag | | 1,5 | Collection Beaupré lorsque Robert en a fait cette description | De la plus grande rareté Paraît connu à quelques exemplaires |
|---|---------------|-------------------|---|--------|----|--|-----|---|---|



Av./ (CO)NRAD (VS) autour du buste de l'évêque mitré, tourné à gauche, tenant sa crosse devant lui. Pas d'étoile derrière la tête.

Rv./ Globule initial TV (LL I). Grènetis extérieur. Dans le champ un édifice à portes ogivales ; au premier étage, une série de créneaux, ou de petites fenêtres ; au-dessus un toit aigu que surmonte une croix hors de toutes proportions ; à droite et à gauche, deux tourelles élancées qui flanquent le bâtiment principal. On distingue deux besants dans les cantons inférieurs de la croix.

Robert P VI n° 3
Flon Pl. 253 n° 1



Av./ Anépigraphie. Grènetis extérieur et buste de l'évêque à gauche.

Rv./ (???) RAVS (???) grènetis extérieur. Dans le champ croix pattée.

Inédit?



Av./ Anépigraphie. Grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque mitré, à gauche, bénissant.

Rv./ CONRA autour d'une crosse en pal, volute à droite et sudarium à gauche. Grènetis extérieur.

Inédit



À gauche le denier d'Épinal, crosse à gauche et sudarium à droite, à droite celui de Conrad crosse à droite, sudarium à gauche.



Av./ CON...AIS (R effacé), grènetis extérieur. Dans le champ, le buste de l'évêque mitré bénissant, tourné à droite.

Rv./ TV...ENSIS, grènetis extérieur. Dans le champ crosse volute tournée à droite avec sudarium appendu à droite.

Robert P VI n° 1
Flon : manque

| | | | | | | | | | |
|---|---------------|-------------------|--|--------|----|-----|-----|---|--|
| 7 | Conrad Probus | 1271 - 1296 | Crosse à droite et buste de l'évêque à gauche | Denier | Ag | 616 | 1,5 | Collection particulière, cet exemplaire, quand on rapproche la gravure et la photo paraît être celui de la collection Beaupré qui a permis de réaliser la gravure de Robert. | De la plus grande rareté Paraît connu à quelques exemplaires |
| 8 | Conrad Probus | 1271 - 1296 | Crosse à droite et buste de l'évêque à gauche | Denier | Ag | 700 | 1,5 | Collection de Saulcy, lorsque Robert en a fait cette description. Revers tréflé, lecture des trois dernières lettres incertaines. | De la plus grande rareté Paraît connu à quelques exemplaires |



Monnayage anonyme du temps de Conrad Probus

Monnayage anonyme probablement émis par la cité, soit avant le sacre de Conrad, soit encore lors de longues et nombreuses périodes où l'évêque, en butte avec les citains, dut s'enfuir et se réfugier, par exemple dans sa forteresse de Liverdun.

Deniers et oboles anonymes du temps de Conrad Probus au type de l'évêque tourné à gauche et de la crosse avec sudarium, volute tournée à droite ou à gauche. Ces deux types sont d'une très grande rareté et un seul exemplaire de l'obole, volute à gauche paraît connu.

Type de l'évêque tourné à gauche et de la crosse avec sudarium, volute tournée à droite

| N° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|---|-------------------|--|--------|-------|----------------|------------|---|--|
| 1 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste d'évêque bénissant à gauche et crosse volute à droite | Denier | Ag | 536 | 1,5 | Collection particulière. L'obole avec la crosse volute à droite ne paraît pas avoir été retrouvée. | De la plus grande rareté. Paraît connu à quelques exemplaires. |

Type de l'évêque tourné à gauche et de la crosse avec sudarium, volute tournée à gauche

| | | | | | | | | | |
|---|---|-------------------|--|--------|----|-----|-----|----------------------------|--|
| 2 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste d'évêque bénissant à gauche et crosse volute à droite | Denier | Ag | 540 | 1,6 | Collection particulière | De la plus grande rareté. Paraît connu à quelques exemplaires. |
|---|---|-------------------|--|--------|----|-----|-----|----------------------------|--|



Av./ CON...AIS (R éffacé), grènetis extérieur.
 Dans le champ, le buste de l'évêque mitré
 bénissant, tourné à droite.
 Rv./ TV...ENSIS, grènetis extérieur. Dans le
 champ crosse volute tournée à droite avec
 sudarium appendu à droite.

Robert P VI n° 1
 Flon : manque



Av./ C (ON) TRAIS. Un trèfle à la frappe
 rend la lecture difficile, grènetis extérieur.
 Dans le champ, buste de l'évêque mitré
 bénissant, tourné à droite.
 Rv./ TV LEN CII, grènetis extérieur. Dans
 le champ crosse volute tournée à droite avec
 sudarium appendu à droite.

Robert P VI n° 2
 Flon : manque



Avers / Revers

Description

Sources
 Références



Av./ Anépigraphe. Evêque en buste, mitré,
 tourné à gauche bénissant.
 Rv./ TV LV de part et d'autre d'une crosse
 volute à droite et sudarium appendu à
 gauche.

Robert : manque
 Vente Robert n° 999
 Flon : manque



Av./ Anépigraphe. Evêque en buste, mitré,
 tourné à gauche bénissant, la chevelure
 représentée par des globules.
 Rv./ TV (barre abrèviative horizontale)
 LV de part et d'autre d'une crosse volute à
 gauche et sudarium appendu à droite.

Robert : manque
 Vente Robert : manque
 Flon : manque

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|-------------|---|--------|----|-----|-----|--|--|
| 3 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste d'évêque bénissant à gauche et crosse volute à droite | Denier | Ag | 544 | 1,6 | Ce denier et le précédent proviennent d'une même paire de coins, ce qui nous a conduits à cette double présentation, cette analogie des coins étant particulièrement rare. | De la plus grande rareté. Paraît connu à quelques exemplaires. |
| 4 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste d'évêque bénissant à gauche et crosse volute à droite | Denier | Ag | 562 | 1,6 | Collection particulière. Ce denier offre une représentation du buste bénissant, différente des deux précédentes. | De la plus grande rareté. Paraît connu à quelques exemplaires. |



Les deux premiers deniers sont issus d'une même paire de coins.

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|-------------|---|-------|----|------------|-----|--|--|
| 5 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste d'évêque bénissant à gauche et crosse volute à droite | Obole | Ag | 271 et 260 | 1,2 | Collection particulière et BNF Reg acq K 1470 T. Cardon Recherches SENA 2019 Pl. 189 Le diamètre de cette obole comprend bien la partie débordant du grènetis. Il ne se pose pas la question des deniers légers dont le champ s'arrête au grènetis à la suite rognage. | De la plus grande rareté. Paraît connu à quelques exemplaires. |
|---|-----------------------------------|-------------|---|-------|----|------------|-----|--|--|

Deniers et oboles au buste bénissant, tourné à droite et à la croix pattée



Av./ Anépigraphe. Evêque en buste, mitré, tourné à gauche bénissant.
Rv./ TV (barre abrégiate horizontale) LV de part et d'autre d'une crosse volute à gauche et sudarium appendu à droite.

Robert : manque
Vente Robert : manque
Flon : manque



Av./ Anépigraphe. Evêque en buste, mitré, tourné à gauche bénissant.
Rv./ TV Barre horizontale abrégiate) LV de part et d'autre d'une crosse volute à gauche et sudarium appendu à droite.

Robert : manque
Vente Robert : manque
Flon : manque



Le revers de ces deniers est très proche en graphisme et en gravure de celui du revers du denier de Jean de Sierck à la mitre, ce qui pourrait conduire à penser que ces deniers ont pu être frappés par la cité à une époque où Jean a dû fuir la ville de Toul.



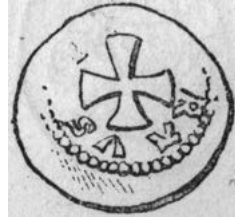
Av./ Anépigraphe. Evêque en buste, mitré, tourné à gauche, bénissant.
Rv./ TV LV de part et d'autre d'une crosse volute à gauche et sudarium appendu à droite.

Robert P VI n° 1
Flon : manque

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|-------------|--|--------|----|-----------|-----|---|-------------------------------|
| 6 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste bénissant à gauche et croix pattée | Denier | Ag | 600 - 577 | 1,4 | Exemplaire de la vente Robert n° 998 et collection particulière | Variante de légende très rare |
|---|-----------------------------------|-------------|--|--------|----|-----------|-----|---|-------------------------------|

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|-------------|--|--------|----|--------------------|-----|---|--------------|
| 7 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste bénissant à gauche et croix pattée | Denier | Ag | De 413 mg à 892 mg | 1,4 | Exemplaire de la vente Robert n° 992 et collection particulière | Assez commun |
|---|-----------------------------------|-------------|--|--------|----|--------------------|-----|---|--------------|

| | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|-------------|--|--------|----|------------|------|---|------|
| 8 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste bénissant à gauche et croix pattée | Denier | Ag | 600 et 555 | 1,40 | Robert gravure cet exemplaire et collection particulière. | Rare |
|---|-----------------------------------|-------------|--|--------|----|------------|------|---|------|



Av./ Anépigraphe. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste de l'évêque mitré tourné à gauche et bénissant.

Rv./ Croix pattée initiale TVLLVS autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.

Robert P VI n° 4 var.
Vente Robert n° 998.
Flon Pl. 254 n° 3



Av./ Anépigraphe. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste de l'évêque mitré tourné à gauche et bénissant.

Rv./ Croix pattée initiale TVLLVS autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.

Robert P VI n° 4
Flon P 253 n° 2



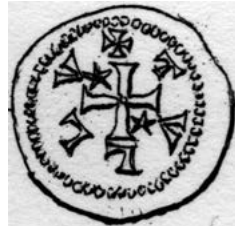
Av./ Anépigraphe. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste de l'évêque mitré tourné à gauche et bénissant. Un croissant derrière le buste.

Rv./ Croix pattée initiale. TVLLV autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.

Robert P VI n° 5
Flon Pl. 254 n° 4

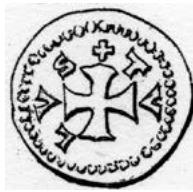


| | | | | | | | | | |
|----|-----------------------------------|-------------------|--|--------|----|-------------------|-----|---|--------------------------|
| 9 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste bénissant à gauche et croix pattée | Denier | Ag | 590 et 409 et 405 | 1,4 | Robert gravure. Cet exemplaire. Collections particulières deux exemplaires. | Très rare |
| 10 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Croix pattée sur chaque flan | Denier | Ag | 520 | 1,4 | Robert P VI n° 6 d'après l'exemplaire de la collection de Saulcy | Probablement unique |
| 11 | Anonyme du temps de Conrad Probus | 1271 - 1296 | Buste bénissant à gauche et croix pattée | Obole? | Ag | 340 | 1,3 | Cardon SENA 2019 Pl. 190 BNF MMA Reg Acq B 1077. Ce denier pourrait être un denier rogné. Le champ d'une obole devrait avoir un diamètre intérieur de 0,6 cm. | De la plus grande rareté |



Av./ Anépigraphie. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste de l'évêque mitré tourné à gauche et bénissant. Une étoile derrière le buste.
Rv./ Croix pattée initiale TVLLV autour d'une croix pattée, cantonnée au un et au quatre d'une étoile. Grènetis extérieur.

Robert P VI n° 7
 Flon Pl. 254 n° 6



Sur ce denier, un flan est resté sur un des deux coins lors de la frappe du flan suivant et a marqué l'avert en négatif. Ce revers montre la très rare variante de légende avec TVLLVS que l'on trouve sur l'exemplaire de la vente Robert n° 988, et l'exemplaire suivant.

Robert P VI n° 7
 Flon Pl. 254 n° 6



Av./ Anépigraphie. Grènetis extérieur. Dans le champ, buste de l'évêque mitré tourné à gauche et bénissant. Un croissant derrière le buste.
Rv./ Croix pattée initiale TVLLV autour d'une croix pattée. Grènetis extérieur.

Cardon 2019 Pl. 190 BNF MMA
 Reg Acq B 1077

Jean de Sierck (1296-1315)

Le premier monnayage connu de Jean de Sierck reprend deux types existants dans le monnayage de ses prédécesseurs : celui du buste de l'évêque à gauche et de la cathédrale de face, type apparu sous l'épiscopat de Pierre de Brixey ; celui du buste de l'évêque de face, bénissant, à l'avvers et au revers, une crosse en pal apparue sous l'épiscopat de Garin.



Denier à l'évêque en buste à gauche et cathédrale de face

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|----------------|-------------------|--|--------|-------|-------------|---------|---|--|
| 1 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Évêque en buste à gauche et église de face | Denier | Ag | 1250 ? | ? | Dessin repris par Robert sur l'ouvrage de Mory d'Elvange. Robert évoque la similitude de ce droit avec celui des deniers de Jean d'Apremont. Le revers rappelle celui du monnayage des prédécesseurs de Jean. Le poids de ce denier est anormal. Nous pensons que ni le dessin ni le poids transmis par Mory d'Elvange ne sont fiables. | Si ce denier existe, il est de la plus haute rareté et n'a pas été revu depuis la parution de l'ouvrage de Robert. |

Denier à l'évêque en buste de face et crosse en pal

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|----------------------------------|--------|----|-----|---|----------------|--------------------------|
| 2 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque de face et crosse | Denier | Ag | 630 | ? | Mory d'Elvange | De la plus grande rareté |
|---|----------------|-------------------|----------------------------------|--------|----|-----|---|----------------|--------------------------|

La maison de Sierck porte aussi un blason qui se lit : d'or à une bande de gueule chargée de trois coquilles d'argent (voir Dom Calmet, notice « Sierck »).

Les oboles correspondant à ces deux types n'ont pas été retrouvées. Les espèces de ces deux premiers types portent des légendes en langue latine, contrairement à celles des espèces des types suivants qui sont en langue vulgaire.

Toutes les monnaies de Jean de Sierck sont très rares.

Avers / Revers

Description

Sources
Références

Av./ IO (???) N écrit autour d'un évêque mitré, en buste, tourné à gauche (d'après la gravure, Robert décrit un buste à droite).
Grènetis extérieur.
Rv./ TVLL (???) Autour d'une église de face dans le champ. Grènetis extérieur.

Robert Pl. VII n° 1
Flon Pl. 448 n° 1



Av./ IOI à droite du buste de l'évêque de face.
Grènetis extérieur.
Rv./ TVLL EN (S I) de part et d'autre d'une crosse en pal, volute à gauche. Le dessin semble suggérer une main tenant la crosse, type qui n'est pas apparu depuis le monnayage de Renault de Senlis.
Grènetis extérieur.

Robert : manque
Pl. VII n° 2
Flon Pl. 448 n° 1

| | | | | | | | | | |
|--|----------------|-------------------|--------------------------------------|--------|----|-----|-----|---|--------------------------|
| 3 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque de face et crosse | Denier | Ag | 450 | 1,6 | Vente Robert n° 1000. Vente Florange n° 541 même exemplaire. Le texte de la vente Florange décrit le buste de l'évêque mitré, de face, tenant une crosse et bénissant. Comme sur le denier de Garin et celui de Roger, nous voyons un évêque de face les bras ouverts vers le haut, en imploration. | De la plus grande rareté |
| <p>Le monnayage de la seconde période de l'épiscopat de Jean de Sierck, après 1300, adopte des types nouveaux, influencés soit par les types ducaux de Ferri III et de Thibault II, soit par les types du monnayage messin contemporain, ou encore des types originaux, comme le denier à la mitre et à la crosse. Les deniers à l'évêque tourné à gauche bénissant de la main droite (la main gauche n'est pas figurée) présentent un avers traditionnel, mais le revers à l'écu aux armes de Sierck portant une crosse brochant sur l'écu, volute tournée à droite, est nouveau.</p> | | | | | | | | | |
| 4 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque et écu sur une crosse | Denier | Ag | 450 | 1,6 | Collection Robert n° 1002 et 100. Sur ce denier l'évêque ne tient pas sa crosse devant lui. | Très rare |
| 5 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque et écu sur une crosse | Denier | Ag | 520 | 1,5 | J. Laurent, dessin d'un denier du musée départemental d'Épinal n° 2. Sur ce denier, il ne paraît pas y avoir de croix devant le buste à gauche de l'évêque bénissant de la main droite. La photo jointe paraît être celle correspondant à cette gravure. | Très rare |
| 6 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque et écu sur une crosse | Denier | Ag | 450 | 1,5 | J. Laurent, dessin d'un denier du musée départemental d'Épinal n° 2. Sur ce dessin de la main de Jules Laurent, la croix devant le buste apparaît bien, en revanche l'évêque ne paraît pas tenir sa crosse devant lui. | Très rare |

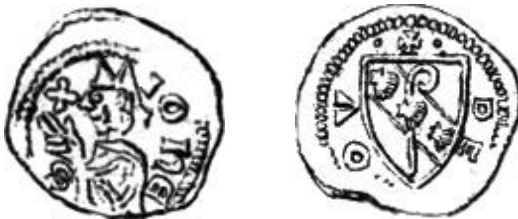


Av./ IO I superposé sur le O à 2 heures.
Buste de l'évêque les bras ouverts en prière.
Grènetis extérieur.

Rv./ TVLLE NSI de part et d'autre d'une
crosse en pal, volute à gauche. Grènetis
extérieur. L'imprécision du dessin semble
suggérer une main en bas tenant la crosse
à droite.

Robert : manque Pl. VII n° 2
Flon 448 n° 1

Sur ces deniers, l'évêque ne tient pas sa crosse de la main gauche et la volute de la crosse est tournée à droite. Ces deniers sont en langue vulgaire, portant le nom de la cité DE TOUL. On retrouvera ces légendes sur les spadins au chevalier armé en pied, portant TOUL côté épée et NOCITE côté personnage. Les gravures et graphismes de ces rares deniers montrent l'existence de nombreuses émissions présentant des différences sensibles. Les oboles correspondant à ces rares deniers n'ont pas été retrouvées.



Av./ Croix initiale à 11 heures IOHE derrière
le buste S de l'évêque mitré, bénissant,
tourné à gauche. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ écu à une bande chargée
de trois coquilles, une crosse en pal passant
derrière la bande. Au-dessus de l'écu une
croix pattée entre deux besants. À droite de
l'écu DET à gauche de l'écu OV, grènetis
extérieur.

Robert 1844 : manque
Vente Robert n° 1002 à 1004
Flon T2 P 448 n° 3 et 4



Av./ IO (HESX) derrière le buste de l'évêque
bénissant, à gauche, mitré. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ écu à une bande chargée
de trois coquilles, une crosse en pal passant
derrière la bande. Au-dessus de l'écu une
croix pattée entre deux besants. À droite de
l'écu DET à gauche de l'écu O (VL), grènetis
extérieur.

Robert 1844 : manque
Vente Robert n° 1002 à 1004
Flon T2 P 448 n° 3 et 4



Av./ Croix initiale à 11 heures IOHE derrière
le buste et S à 8 heures. Buste de l'évêque
mitré, bénissant, tourné à gauche.
Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ écu à une bande chargée
de trois coquilles, une crosse en pal passant
derrière la bande. Au-dessus de l'écu la croix
pattée entre deux besants n'est pas visible.
À droite de l'écu DET à gauche de l'écu OV,
grènetis extérieur.

Robert 1844 : manque
Vente Robert n° 1002 à 1004
Flon T2 P 448 n° 3 et 4

| | | | | | | | | | |
|---|----------------|-------------------|--|--------|----|-----|-----|----------------------------|-----------|
| 7 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque et écu sur une crosse | Denier | Ag | 530 | 1,4 | Collection particulière | Très rare |
| 8 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque et écu sur une crosse | Denier | Ag | ? | 1,5 | Internet | Très rare |
| 9 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque et écu sur une crosse | Denier | Ag | 663 | 1,5 | Collection particulière | Très rare |



Ces trois avers du rare denier de Jean de Sierck à l'évêque bénissant à gauche montrent des différences sensibles de représentation du personnage et des répartitions de légende différentes.



Ces revers des trois deniers de Jean de Sierck présentent des différences de légendes : DE TOU et DE TOUL et de gravure, en particulier celle du cantonnement ou non de la croix pattée surmontant l'écu.

Denier présentant à l'avvers l'évêque tourné à gauche bénissant de la main droite, tenant sa crosse devant lui de la gauche

| | | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|---|---|----------------------------|---------------|
| 10 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Buste d'évêque et écu sur une crosse | Denier | Ag | ? | ? | Collection particulière | Paraît unique |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|---|---|----------------------------|---------------|



Av./ Croix pattée initiale à 11 heures IOH derrière le buste, ES à 8 et 9 heures. Buste de l'évêque mitré bénissant, tourné à gauche. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ écu à une bande chargée de trois coquilles, une crosse en pal passant derrière la bande. Au-dessus de l'écu une croix pattée entre deux besants. À droite de l'écu DET à gauche de l'écu OVL, grènetis extérieur. Sur cette variante l'écu est plus étroit.

Robert 1844 : manque
Vente Robert n° 1002 à 1004
Flon T2 P 448 n° 3 et 4



Av./ Croix pattée initiale à 11 heures IOHE derrière le buste mitré de l'évêque bénissant, tourné à gauche, S à 8 heures. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ écu à une bande chargée de trois coquilles, une crosse en pal passant derrière la bande, volute à droite. Au-dessus de l'écu une croix pattée non cantonnée de deux besants. À droite de l'écu DET à gauche de l'écu OVL, grènetis extérieur.

Robert 1844 : manque
Vente Robert n° 1002 à 1004
Flon T2 P 448 n° 3 et 4



Av./ Croix pattée initiale à 11 heures IOHE derrière le buste de l'évêque mitré bénissant, tourné à gauche, S à 8 heures. Grènetis extérieur.

Rv./ Dans le champ écu à une bande chargée de trois coquilles, une crosse en pal passant derrière la bande, volute tournée à droite. Au-dessus de l'écu une croix pattée entre deux besants. À droite de l'écu DET à gauche de l'écu OVL, grènetis extérieur.

Robert 1844 : manque
Vente Robert n° 1002 à 1004
Flon T2 P 448 n° 3 et 4



Avers des trois deniers de Metz contemporains de ceux de Jean de Sierck de type d'avvers très voisins présentant à l'avvers, comme au revers, des légendes en langue vulgaire : J erard (pour Gérard), DEMES (pour Metz) et SAREBOC (pour Sarrebourg).

(de gauche à droite) 1. Denier de l'évêque de Metz Gérard de Relanges (1298-1302) frappé à Metz. Collection particulière.

2. Denier anonyme des évêques de Metz dernier quart du 13^e siècle frappé à Metz. Collection particulière.

3. Denier anonyme des évêques de Metz dernier quart du 13^e siècle frappé à Sarrebourg. Collection particulière.



Revers des trois deniers des évêques de Metz présentés ci-dessus. 1. Denier de Gérard de Relange portant DEMES. 2. Anonyme de la fin du 13^e siècle portant également DEMES. 3. Denier de même type que le revers des deniers de Jean de Sierck portant SAREBOC (difficile à lire sur cet exemplaire).

Au revers écu aux armes de Sierck portant une crosse brochant, volute tournée à gauche. L'écu ne porte pas une bande aux trois coquilles, mais une barre.



Av./ Grènetis extérieur. Légende commençant à 2 heures, IOH derrière le buste de l'évêque, ES devant le buste de l'évêque. Dans le champ buste de l'évêque tourné à gauche tenant sa crosse devant lui.
Rv./ Grènetis extérieur DE TO VL autour des trois côtés d'un écu à la barre aux trois coquilles une crosse volute à gauche brochant sur l'écu.

Inédit



Les deux types d'avvers du denier de Jean de Sierck, celui de gauche sur lequel l'évêque bénit, celui de droite sur lequel l'évêque bénit et tient sa crosse devant lui.

Denier à la mitre et à la crosse

Ce très rare denier a pourtant connu de nombreuses émissions.

| | | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|-----|-----|---|-------------------------------|
| 11 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Avers à la mitre et revers à la crosse | Denier | Ag | 520 | ? | Exemplaire de la collection Robert n° 1001, Dumoulin 1875 Pl. 105 n° 4. Donné à l'époque comme unique. | Donné comme unique en 1886 |
| 12 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Avers à la mitre et revers à la crosse | Denier | Ag | 608 | 1,5 | BNF n° inventaire : L 840. Cet exemplaire est exactement du même type que celui de la collection Robert. Il pèse cependant 17 % de plus. | D'une grande rareté |
| 13 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Avers à la mitre et revers à la crosse | Denier | Ag | ? | 1,5 | Internet. Variante importante de gravure : sur cet exemplaire on voit nettement les deux pandilia (ou fanons) de la mitre. Sur l'exemplaire précédent le dessin n'en montre qu'un seul. | D'une grande rareté |
| 14 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Avers à la mitre et revers à la crosse | Denier | Ag | 420 | 1,5 | Collection particulière | D'une grande rareté |
| 15 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Avers à la mitre et revers à la crosse | Denier | Ag | 530 | 1,5 | Collection particulière | D'une grande rareté |



Les deux variantes du denier à la crose sur un écu : volute à droite pour les deux premiers, volute à gauche pour le troisième, qui présente non pas une bande aux trois coquilles mais une barre, ce qui pourrait être une erreur du graveur. Revers du denier de la cité, frappé à l'issue de l'épiscopat de Jean, après qu'il eut fui de sa cité et portant un écu à la bande chargé de trois agneaux pascals.



Av./ Croix pattée initiale surplombant la pointe de la mitre IOH (espace coupé par les rubans de la mitre) ANES ; dans le champ une mitre ornée de perles. Grènetis extérieur.
Rv./ TVLL barre horizontale V ; dans le champ une crosse en pal tournée à droite.

Robert 1844 : manque
Dumoulin dans Robert 1875,
p. 105 n° 4 Flon P 448 n° 2



Av./ Croix pattée initiale surplombant la pointe de la mitre IOH (espace coupé par les rubans de la mitre) ANES ; dans le champ une mitre ornée de perles. Grènetis extérieur.
Rv./ TVLL barre horizontale V ; dans le champ une crosse en pal tournée à droite.

Robert 1844 : manque
Dumoulin dans Robert 1875,
p. 105 n° 4. Flon P 448 n° 2



Av./ Croix pattée initiale IOH (espace coupé par les rubans de la mitre) ANES ; dans le champ une mitre ornée de perles. Grènetis extérieur.
Rv./ TVUL pieds de la crosse L barre horizontale V ; dans le champ une crosse en pal tournée à droite.

Robert 1844 : manque
Dumoulin dans Robert 1875,
p. 105 n° 4 Flon P 448 n° 2



Av./ Croix pattée initiale IOHA espace coupé par les rubans de la mitre, NNES ; dans le champ une mitre ornée de perles. Grènetis extérieur.
Rv./ TVLL barre horizontale V ; dans le champ une crosse en pal tournée à droite.

Robert 1844 : manque
Dumoulin dans Robert 1875,
p. 105 n° 4
Flon P 448 n° 2
Variante importante de légende
et de type



Av./ Légende commençant à 7 heures IOH croix pattée surmontant la mitre A, barre horizontale N ; dans le champ une mitre ornée de perles, portant deux longs pandelliums. Grènetis extérieur.
Rv./ TVLL barre horizontale V ; dans le champ une crosse en pal tournée à droite.

Robert 1844 : manque
Flon Pl. 448 n° 2

| | | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|-----|---|----------------------------|--|
| 16 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Avers à la mitre et revers à la crosse | Denier | Ag | 530 | ? | Collection particulière | Variante de légende et de type dont nous ne connaissons que deux exemplaires. |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|-----|---|----------------------------|--|



Les sept coins d'avers présents de ce très rare denier montrent tous des différences de gravures et de légendes sensibles, en particulier en ce qui concerne le début de la légende, l'usage d'une barre abréviative et l'ornementation de la mitre et des rubans.

Denier à l'écu et à la croix nervurée imité de celui de Ferri III

Thibault comme comte de Rumigny à Neufchâteau et Gérard de Relanges évêque de Metz ont aussi copié ce denier de Ferri III.

| | | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|-----|-----|--|--------------------------|
| 17 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Écu aux armes de Sierck chargé d'une crosse. Revers croix nervurée | Denier | Ag | 570 | 1,5 | Exemplaire de la collection Charles Robert n° 1006 et Dumoulin 1875 Pl. 104 n° 3 | D'une très grande rareté |
| 18 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Écu aux armes de Sierck chargé d'une crosse et revers croix nervurée | Denier | Ag | 450 | 1,5 | Dessin de J. Laurent pris sur l'exemplaire du musée d'Épinal | D'une très grande rareté |
| 19 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Écu aux armes de Sierck chargé d'une crosse. Revers croix nervurée | Denier | Ag | ? | 1,5 | Vente Florange n° 543. Exemplaire de la vente Robert n° 1005 passé dans la collection Meyer n° 2879 | D'une très grande rareté |



Av./ Légende commençant à midi. Croix pattée surmontant la mitre IOH ANES de part et d'autre d'une mitre ornée de perles, portant deux longs pandelliums. Grènetis extérieur.

Robert 1844 : manque
Flon Pl. 448 n° 2

Rv./ TVL LE (barre abrégiate horizontale) N ; dans le champ une crosse en pal tournée à droite. Grènetis extérieur.



Ces sept coins de revers montrent également des différences importantes, en particulier en ce qui concerne la légende, TULLU ou TULLEN et l'usage de la barre abrégiate.



Av./ Dans le champ écu à une bande aux trois coquilles, une crosse en pal derrière la bande et sur les trois côtés de l'écu IO à midi, H'E à 3 heures, P barre horizontale S à 9 heures. Grènetis extérieur.

Robert 1844 : manque
Flon Pl. 449 n° 5

Rv./ TOVL dans les cantons d'une croix pattée à filets évidés. Grènetis extérieur.



Av./ Dans le champ écu à une bande aux trois coquilles, une crosse en pal derrière la bande et sur les trois côtés de l'écu IO à midi, H'E à 3 heures, P barre horizontale S à 9 heures. Grènetis extérieur.

Robert 1844 : manque
Flon Pl. 449 n° 5

Rv./ TOVL dans les cantons d'une croix pattée à filets évidés. Grènetis extérieur.



Av./ Dans le champ écu à une bande aux trois coquilles, une crosse en pal derrière la bande et sur les trois côtés de l'écu IO à midi, H'E à 3 heures, P barre horizontale S à 9 heures. Grènetis extérieur.

Robert 1844 : manque
Flon Pl. 449 n° 6

Rv./ TOVL dans les cantons d'une croix pattée à filets évidés. Grènetis extérieur.

| | | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|------|-----|--|--------------------------|
| 20 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Écu aux armes de Sierck chargé d'une crosse. Revers croix nervurée | Denier | Ag | 440 | 1.5 | Internet 2019 Et vente Grün mars 2012 n° puis collection particulière. | D'une très grande rareté |
| 21 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Écu aux armes de Sierck chargé d'une crosse. Revers croix nervurée | Denier | Ag | N.S. | 1,5 | Collection particulière | D'une très grande rareté |

Denier de même type que les deniers imités de ceux de Ferri III mais d'un atelier non référencé ou d'une légende non décryptée

| | | | | | | | | | |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|------|-----|---------------|---------------|
| 22 | Jean de Sierck | 1296 - 1315 | Écu aux armes de Sierck chargé d'une crosse. Revers croix nervurée | Denier | Ag | N.S. | 1,5 | Internet 2019 | Paraît unique |
|----|----------------|-------------------|--|--------|----|------|-----|---------------|---------------|

**Deniers de Thibault, fils de Ferri III, avant son accession au trône et frappés à Neufchâteau. P= 0,420
Collection particulière. Légende THEB TIEBL**



(de gauche à droite) 1. Avers et revers du denier de Ferri III frappé entre 1298 et 1303, ayant servi de prototype. Denier de Ferri III vers 1300 P=0,45
Collection particulière Légendes FERRIC DVX.

2 et 3. Les deux seuls exemplaires connus du denier de Thibaut II frappés à Neufchâteau en temps qu'époux d'Isabelle avant son accession au titre de duc de Lorraine. L'écu est frappé d'un lambel. Deniers de Thibault, fils de Ferri III, avant son accession au trône frappés à Neufchâteau. P= 0,420
Collections particulières Légende THEB.



Av./ Dans le champ écu à une bande aux trois coquilles, une crosse en pal derrière la bande et sur les trois côtés de l'écu IO à midi, H'E à 3 heures, P barre horizontale S à 9 heures. Grènetis extérieur.

Rv./ TOVL dans les cantons d'une croix pattée à filets évidés. Grènetis extérieur. L'écu sur ce denier est de plus grande taille que celle des autres exemplaires.

Robert 1844 : manque
Flon Pl. 449 n° 7



Av./ Dans le champ écu à une bande aux trois coquilles, une crosse en pal derrière la bande et sur les trois côtés de l'écu IO à midi, H'E à quinze heures, P barre horizontale S. Grènetis extérieur.

Rv./ TOVL dans les cantons d'une croix pattée à filets évidés. Grènetis extérieur.

Robert 1844 : manque
Flon Pl. 449 n° 8

Atelier indéterminé



Av./ Dans le champ écu à une bande aux trois coquilles, une crosse en pal derrière la bande et sur les trois côtés de l'écu IO à midi, (H')E à 3 heures, P barre horizontale S à 9 heures. Grènetis extérieur.

Rv./ T(?) RL dans les cantons d'une croix pattée à filets évidés. Grènetis extérieur.

Inédit



(de gauche à droite) 4. Denier de Gérard de Relange évêque de Metz, frappé à Épinal. Denier de Gérard de Relange, évêque de Metz, frappé à Épinal (1303-1309) P = 0,400 g. Collection particulière. Légende GPCOP EPNA.

5 et 6. Deniers de Jean de Sierck P=0,440g et N.S. Collections particulières. Légendes : IOH'EPS TOVL et IOH'ESP T?RL 5.

Denier de Jean de Sierck frappé à Toul. P = 0,440g

6. Denier de Jean de Sierck portant une légende T ? R L à ce jour non interprété.

Soulèvement de la cité (1302-1304)

Cité de Toul, vers 1304 après le départ de Jean de Sierck et le soulèvement des citains. Les revenus de l'évêché avaient été affermés par Jean de Sierck à son neveu Philippe de Sierck, chantre de la cathédrale de Toul.



1. Contre-sceau d'un abbé de saint Mansuy, de Toul, appendu à un acte de 1279.
2. Agrandissement sur l'écu de cette monnaie de la cité.

Le graveur de ce coin a repris pour copier les armes de Jean de Sierck, non pas l'image de la matrice d'un contre-sceau, mais l'image du contre-sceau en cire lui-même, ce qui donne trois agneaux pascals allant de gauche à droite et non de droite à gauche.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|----------------------------------|-------------|-------------------------------------|--------|-------|-------------|---------|---|-------------------|
| 1 | Soulèvement de la cité vers 1304 | 1302 - 1304 | Buste d'évêque et écu sur une crose | Denier | Ag | 740 | 1,5 | Collection particulière venant de la collection Laprevote et exemplaire de la collection Monnier n° 1200. | Unique |



Denier anépigraphe, côté évêque, de la cité de Toul copié sur le denier au nom de Jean de Sierck.



Comparaison de l'agneau pascal du contre-sceau et du denier aux trois agneaux pascals disposés comme les trois coquilles des armes de Jean de Sierck. Vue côté sceau de cire jaune du contre-sceau de la Cour de Toul en 1389.

| Avers / Revers | Description | Sources Références |
|----------------|--|---|
| | <p>Ce denier est la copie du denier de Jean de Sierck, publié ci-dessus. Il reprend côté évêque le même type à l'évêque bénissant tourné à gauche. Ici un croissant devant le visage remplace la croix des deniers de Jean. Il se peut d'ailleurs qu'une émission de ce denier pour Jean ait eu un croissant. Le revers est aux mêmes type et légende ; en revanche l'écu est chargé d'une bande elle-même chargée de trois agneaux pascals. Ce meuble se trouve sur les sceaux de la cité à la même époque et, à cette dimension, ressemble aux émaux de l'écu de Jean.</p> <p>Av./ Anépigraphie. Buste d'évêque bénissant à droite. Devant le buste un croissant.</p> <p>Rv./ Croix initiale au-dessus de l'écu. DET OVL de part et d'autre d'un écu chargé d'une bande portant trois agneaux pascals au lieu des trois coquilles des armes de Jean de Sierck.</p> | <p>Inédit. Exemplaire de la collection Monnier n° 1200. Mal lu en ce qui concerne les meubles de l'écu.</p> |
| | | |

La légende DE TOVL du denier de la cité est identique à celle du denier de Jean de Sierck. Trois agneaux pascals remplacent les trois coquilles, sur l'écu dans le champ.

Monnayage anonyme du temps d'Otton de Granson

Deniers anonymes du début du 14^e siècle dont l'attribution à un prélat spécifique reste incertaine. Ces deniers présentent à l'avvers une épée en pal portant la légende MONETA et au revers un prélat en pied, de face, tenant la crosse et le livre des évangiles, avec trois types de légendes de revers :

1. DLIBER ou encore D.L.IBD. L'interprétation de cette légende abrégée est évidemment LIVERDUN. Il s'agit donc de deniers probablement frappés par un évêque de cette première décennie du 14^e siècle qui peut être soit Otton de Granson (1306) dont on ne connaît pas d'espèces nominatives, soit Guy de Pernes (1306-1307) pour lequel on ne connaît pas non plus de monnaies portant son nom. Eudes Colonna paraît exclu puisqu'il ne se rendit pas à Toul et résilia son évêché. Dans la série de ces petits deniers anonymes, ce sont ceux de Liverdun que l'on rencontre le plus souvent.

LIVERDUN











| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------|------------------------------|-------------------------------|----------|-------|------------------------------------|---------|---|-------------------|
| 1 | Incertain | Début 14 ^e siècle | Épée en pal et prélat de face | Denier ? | Ag | Poids moyen 423 sur 11 exemplaires | 1,3 | Chautard 1872 | Assez rare |
| 2 | Incertain | Début 14 ^e siècle | Épée en pal et prélat de face | Denier ? | Ag | 419 | 1,3 | Chautard 1872 | Assez rare |
| 3 | Incertain | Début 14 ^e siècle | Épée en pal et prélat de face | Denier ? | Ag | 431 | 1,3 | Cette légende du revers est inédite. Elle s'apparente à celle de Liverdun (D LIBD ou D LIBER). La partie de la légende de 7 à 11 heures ne correspond pas aux abréviations de Liverdun. | Assez rare |

INTL : TOVL

| | | | | | | | | | |
|---|-----------|------------------------------|-------------------------------|----------|----|-----|-----|---------------|-----------|
| 4 | Incertain | Début 14 ^e siècle | Épée en pal et prélat de face | Denier ? | Ag | 413 | 1,3 | Chautard 1872 | Très rare |
| 5 | Incertain | Début 14 ^e siècle | Épée en pal et prélat de face | Denier ? | Ag | 413 | 1,3 | Chautard 1872 | Très rare |

2. INTL. L'interprétation de cette légende énigmatique proposée par M. Chautard est d'y lire IN TVLLO, ce qui donnerait une légende globale MONETA (sous entendu FACTA) IN TVLLO. Ce pourrait être alors une monnaie émise par la cité de Toul, à la suite des premiers deniers que la cité a fait frapper à la fin de l'épiscopat de Jean de Sierck.

3. D.B.I.R. L'interprétation proposée par le même auteur est d'y lire MONETA (DE) BRISSEYO. Il s'agirait alors de deniers anonymes qu'un des évêques cités *supra* aurait fait frapper à BRIXEY, propriété personnelle des évêques, dont on sait par certains textes qu'il y avait un atelier monétaire. Ces trois deniers, D. LIBERD, INTL, DBIR, sont des copies des espèces émises par l'évêque de Metz Renaud de Bar (1302-1316) à Épinal. Il existe d'autres petits deniers de ce type portant côté épée la légende MONETA, et côté personnage (il s'agit là d'un fauconnier) DFER. Plusieurs attributions de ces deniers de poids légers ont été proposées, soit au duc Ferri III soit au duc Ferri IV, soit encore pour le comté de Ferrette (G. Pedon).

| Avers / Revers | | Description | Sources Références |
|---|---|---|--------------------------------------|
|  |  | Av./ MONETA entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende. Rv./ LIBE RD autour d'un prélat en pied, de face tenant la crosse de la main droite et élevant l'évangile de la gauche. Grènetis extérieur. | Robert : manque Flon Pl. 449 n° 1 |
|  |  | Av./ MONETA entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende. Rv./ DLI B (légende commençant à 7 heures) autour d'un prélat en pied, de face tenant la crosse de la main droite et élevant l'évangile de la gauche. Grènetis extérieur. | Robert : manque. Flon Pl. 449 n° 1 |
|  |  | Av./ MONETA entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende. Rv./ IIIIE RD (légende commençant à 7 heures) autour d'un prélat en pied, de face tenant la crosse de la main droite et élevant l'évangile de la gauche. Grènetis extérieur. | Inédit |
|  |  | Av./ MONETA entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende. Rv./ .I.N TL autour d'un prélat en pied, de face tenant la crosse de la main droite et élevant l'évangile de la gauche. Grènetis extérieur. | Robert : manque Flon Pl. 449 n° 1 |
|  |  | Av./ MONETA entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende. Rv./ .I.N TL autour d'un prélat en pied, de face tenant la crosse de la main droite et élevant l'évangile de la gauche. Grènetis extérieur. | Robert : manque Flon Pl. 449 n° 1 |

D.B.I.R. : BRIXEY

L'attribution de ce denier à cet atelier est vraisemblable, mais aucune monnaie à ce jour n'est venue confirmer avec une dénomination explicite l'activité de cet atelier de l'évêque au 14^e siècle.

| | | | | | | | | |
|---|-----------|---------------------------------|----------------------------------|----------|----|-----|---------------|-----------|
| 6 | Incertain | Début 14 ^e siècle | Épée en pal et prélat de face | Denier ? | Ag | 1,3 | Chautard 1872 | Très rare |
|---|-----------|---------------------------------|----------------------------------|----------|----|-----|---------------|-----------|

Jean d'Arzillières (1312-1320) 57^e évêque

Gros au type de Cambrai.
Évêque en buste de face

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|--------------------|-------------------|------------|-------|-------|----------------|------------|---|---------------------------------|
| 1 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | De Cambrai | Gros | Ag | 1815 | ? | Robert, cet exemplaire | Connu à quelques exemplaires |
| 2 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | De Cambrai | Gros | Ag | 1815 | ? | Vente Trampitsch puis collection particulière | Connu à quelques exemplaires |

**Imitation du baudekin à la lance de Hainaut**

Pierre Crinon, dans son étude sur ces baudekins de Hainaut et leurs imitations, distingue deux types pour Jean d'Arzillières en fonction de la ponctuation. Le premier type porte trois ponctuations au revers. Ce type comporte deux variantes selon la présence d'un signe abrégé après TVL/LENS (n° 60b) ou avec un signe abrégé après TVL/LENS'. Le second type ne porte qu'une seule ponctuation au revers.

Baudekin de type I : trois ponctuations au revers



Av./ MONETA. Entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende.

Rv./ D.B.I.R. autour d'un prélat en pied, de face tenant la crosse de la main droite et élevant l'évangile de la gauche. Grènetis extérieur.

Robert : manque
Flon Pl. 449 n° 1

Avers / Revers

Description

Sources
Références

Av./ Croix pattée initiale IOHAN (romain) N (minuscule) ES EPISCOPVS deux croix de saint André superposées, entre deux grènetis. Dans le champ, tête de l'évêque mitré, de face, au type des gros cambrésiens.

Rv./ Croix pattée initiale AVE MARIA GRATIA PLENA en légende extérieure entre deux grènetis. TV LL EN SI' grènetis intérieur. Dans le champ, grande croix pattée à trois brins. Globule au centre, coupant la légende intérieure.

Robert pl. VII n° 5
Flon Pl. 450 n° 3



Av./ Croix pattée initiale IOHAN (romain) N (minuscule) ES EPISCOPVS deux croix de saint André superposées, entre deux grènetis. Dans le champ, tête de l'évêque mitré, de face, au type des gros cambrésiens.

Rv./ Croix pattée initiale AVE MARIA GRATIA PLENA en légende extérieure entre deux grènetis. TV LL E N SI' grènetis intérieur. Dans le champ, grande croix pattée à trois brins. Globule au centre, coupant la légende intérieure.

Robert pl. VII n° 5
Flon Pl. 450 n° 3



| | | | | | | | | | |
|-------|--------------------|-------------------|----------|------|----|------|-----|--|--------------------------|
| 3 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Baudekin | Gros | Ag | 1760 | 2,4 | Robert 1844 | De la plus grande rareté |
| <hr/> | | | | | | | | | |
| 4 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Baudekin | Gros | Ag | 1990 | 2,4 | Vente Crédit de la Bourse avr. 1993 n° 1132 puis collection particulière | De la plus grande rareté |
| <hr/> | | | | | | | | | |
| 5 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Baudekin | Gros | Ag | 1760 | | Vente Kunker, juin 2018 n° | De la plus grande rareté |
| <hr/> | | | | | | | | | |
| 6 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Baudekin | Gros | Ag | 1770 | 2,4 | Internet | De la plus grande rareté |
| <hr/> | | | | | | | | | |



Av./ Croix pattée initiale IOHAN^r (trois globules évidés superposés) C/OMES (id) TVLLENS^r entre deux grènetis. Chevalier armé de toutes pièces, au galop à gauche se couvrant de son écu au lion d'Arzillières et tenant une lance portant un gonfanon. Les postérieurs et les antérieurs du cheval ainsi que le gonfanon coupent le grènetis et la légende.

Rv./ Croix pattée initiale MONETA (trois globules évidés superposés) NOVA (id) TVLLENSIS (id) EPIS. En légende extérieure entre deux grènetis. Croix pattée initiale SIGNUMCRUCIS en légende intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ croix pattée.

Robert : manque.
Robert 1875 Pl. 106 n° 1
Crinon 2005 Pl. 188 n° 60
Flon p. 451 n° 4



Av./ Croix pattée initiale IOHAN^r (trois globules évidés superposés) C/OMES (id) TVLLENS^r entre deux grènetis. Chevalier armé de toutes pièces, au galop à gauche se couvrant de son écu au lion d'Arzillières et tenant une lance portant un gonfanon. Les postérieurs et les antérieurs du cheval ainsi que le gonfanon coupent le grènetis et la légende.

Rv./ Croix pattée initiale MONETA (trois globules évidés superposés) NOVA (id) TVLLENSIS (id) EPIS. En légende extérieure entre deux grènetis. Croix pattée initiale SIGNUMCRUCIS en légende intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ croix pattée.

Robert : manque
Robert 1875
Crinon 2005 Pl. 188 n° 60
Flon p. 451 n° 4



Av./ Croix pattée initiale IOHAN^r (trois globules évidés superposés) C/OMES (id) TVLLENS^r entre deux grènetis. Chevalier armé de toutes pièces, au galop à gauche se couvrant de son écu au lion d'Arzillières et tenant une lance portant un gonfanon. Les postérieurs et les antérieurs du cheval ainsi que le gonfanon coupent le grènetis et la légende.

Rv./ Croix pattée initiale MONETA (trois globules évidés superposés) NOVA (id) TVLLENSIS (id) EPIS. En légende extérieure entre deux grènetis. Croix pattée initiale SIGNUMCRUCIS en légende intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ croix pattée.

Robert : manque
Robert 1875
Crinon 2005 Pl. 188 n° 60
Flon p. 451 n° 4



Av./ Croix pattée initiale IOHAN^r (trois globules évidés superposés) C/OMES (id) TVLLENS^r entre deux grènetis. Chevalier armé de toutes pièces, au galop à gauche se couvrant de son écu au lion d'Arzillières et tenant une lance portant un gonfanon. Les postérieurs et les antérieurs du cheval ainsi que le gonfanon coupent le grènetis et la légende.

Rv./ Croix pattée initiale MONETA (trois globules évidés superposés) NOVA (id) TVLLENSIS (id) EPIS. En légende extérieure entre deux grènetis. Croix pattée initiale SIGNUMCRUCIS en légende intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ croix pattée.

Robert : manque
Robert 1875
Crinon 2005 Pl. 188 n° 60
Flon p. 451 n° 4

| | | | | | | | | | |
|---|--------------------|-------------------|----------|------|----|------|-----|---|--------------------------|
| 7 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Baudekin | Gros | Ag | 1770 | 2,4 | BNF. Paraît être l'exemplaire de la collection Robert n° 1009 | De la plus grande rareté |
|---|--------------------|-------------------|----------|------|----|------|-----|---|--------------------------|



1. Exemplaire de la collection Robert. 2. Exemplaire de collection particulière

Baudekin de type 2 : une seule ponctuation au revers

| | | | | | | | | | |
|---|--------------------|-------------------|----------|------|----|------|-----|--|--------------------------|
| 8 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Baudekin | Gros | Ag | 1860 | 2,4 | | De la plus grande rareté |
|---|--------------------|-------------------|----------|------|----|------|-----|--|--------------------------|

Spadin imité de ceux de Ferri III, Thibault II et Ferri IV

| | | | | | | | | | |
|---|--------------------|-------------------|--------|---------------|----|------------|-----|--------------------------|--------------------------|
| 9 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Spadin | Double denier | Ag | 900 et 845 | 1,8 | Collection Robert et BNF | De la plus grande rareté |
|---|--------------------|-------------------|--------|---------------|----|------------|-----|--------------------------|--------------------------|



Av./ Croix pattée initiale IOHAN^r (trois globules évidés superposés) C/OMES (id) TVLLENS^r entre deux grènetis. Chevalier armé de toutes pièces, au galop à gauche se couvrant de son écu au lion d'Arzillières et tenant une lance portant un gonfanon. Les postérieurs et les antérieurs du cheval ainsi que le gonfanon coupent le grènetis et la légende.

Rv./ Croix pattée initiale MONETA (trois globules évidés superposés) NOVA (id) TVLLENSIS (id) EPIS. En légende extérieure entre deux grènetis. Croix pattée initiale SIGNUMCRUCIS en légende intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ croix pattée.

Robert : manque
Robert 1875
Crinon 2005 Pl. 188 n° 60
Flon p. 451 n° 4



1. Exemple Internet. 2. Exemple de la collection BNF. 3. Exemple vente Kunker juin 2018.



Av./ Croix pattée initiale IOHAN (trois globules évidés superposés) COMES (id) TVLLENS^r entre deux grènetis. Chevalier armé de toutes pièces, au galop à gauche se couvrant de son écu au lion d'Arzillières et tenant une lance portant un gonfanon. Les postérieurs et les antérieurs du cheval ainsi que le gonfanon coupent le grènetis et la légende.

Rv./ Croix pattée initiale MONETA NOVA (trois globules évidés superposés) TVLLENSIS EPIS. En légende extérieure entre deux grènetis. Croix pattée initiale SIGNUMCRUCIS en légende intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ croix pattée.

Robert : manque
Robert 1875
Crinon 2005 Pl. 188 n° 61
Flon p. 451 n° 4

Ce spadin a été imité par Gaucher de Châtillon à Neufchâteau et à Vaudémont, par Renaud de Bar, évêque de Metz à Épinal.



Av./ Croix pattée initiale surmontant l'épée en pal IOH.DI.G R barre abrégative horizontale. A.TVLLN entre deux grènetis. Épée en pal coupant la légende haut et bas, un quillon en volute entre deux oiseaux à tête symétrique, imitant l'alérion ducal.

Rv./ Croix pattée initiale EPI SCOPET COMES entre deux grènetis. Dans le champ, coupant la légende, représentation équestre de l'évêque armé de toutes pièces, galopant à droite.

Robert : manque
Robert 1875 p. 107 n° 2
Flon p. 451 n° 5

| | | | | | | | | | |
|---|--------------------|-------------------|---|----------|----|------|-----|--|---------------------------------------|
| 10 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | | | Bernays Pl. 253 | Connue à quelques exemplaires (2?) |
| 11 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 1035 | 1,9 | Collection Laprevote puis collection particulière | Connue à quelques exemplaires (2?) |
| <i>Esterlins de type brabantin, atelier de Blénod-lès-Toul</i> | | | | | | | | | |
| 12 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Écu au | Esterlin | Ag | 900 | 1,8 | Collection Robert. Cette monnaie est avec certitude, la première émission de l'atelier de Blénod- lès-Toul. | Connu à quelques exemplaires |
| 13 | Jean d'Arzillières | 1312 - 1320 | Esterlin brabantin | Esterlin | Ag | 850 | 1,8 | Collection particulière Cette monnaie est avec certitude, la première émission de l'atelier de Blénod-lès-Toul. | Connu à quelques exemplaires |



Av./ Croix pattée initiale surmontant l'épée en pal IOH'ES EPS TVLENSI' entre deux grènetis. Tête couronnée du type des esterlins anglais, de face.

Rv./ MON ETA DEL B'D entre deux grènetis. Dans le champ grande croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, portant dans chaque canton trois globules en trèfle.

Robert : manque
Flon Pl. 450 n° 2
Mayhew Pl. 121 n° 40
Bernays Pl. 253



Av./ Croix pattée initiale surmontant l'épée en pal IOH'ES EPS TVLENSI' entre deux grènetis. Tête couronnée du type des esterlins anglais, de face.

Rv./ MON ETA DEL IB'D entre deux grènetis. Dans le champ grande croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, portant dans chaque canton trois globules en trèfle.

Robert : manque
Flon Pl. 450 n° 2
Mayhew : Pl. 121 n° 40
Bernays Pl. 253



Av./ IOH EPIS COPVS écrit autour d'un écu aux deux lions debout imitant les armes de Brabant, grènetis extérieur.

Rv./ Croix pattée initiale MO NET ABL NOD entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur à la légende, cantonnée au un d'une rose, aux deux, trois et quatre d'une volute en forme de trèfle.

Robert 1875 p. 108
Flon page 450 n° 1



Av./ IOH EPIS COPVS écrit autour d'un écu aux deux lions debout imitant les armes de Brabant, grènetis extérieur.

Rv./ Croix pattée initiale MO NET ABL NOD entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur à la légende, cantonnée au un d'une rose, aux deux, trois et quatre d'une volute en forme de trèfle.

Robert 1875 p. 108
Flon page 450 n° 1

Cité de Toul, premier quart du 14^e siècle

Denier du type SPADIN imité de ceux émis en premier par le duc de Lorraine Ferri III. Ces spadins ont été frappés durant ce premier quart du 14^e siècle par le duc Ferri III (1251-1303) dans la toute dernière partie de son règne, puis par son fils Thibault II (1303-1312) et Ferri IV (1312-1329) ; par Renaud de Bar évêque de Metz à Épinal (1301-1316) ; par Gaucher de Chatillon à Vaudémont, en 1301, en tant qu'époux d'Helisende de Vergy veuve du comte Henri II et tutrice de son fils le futur Henri III comte de Vaudémont ; par Henri III comte de Vaudémont (1299-1339) à Vaudémont et à Chatel-sur-Moselle et à Toul.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------|---------------------------------|----------------------------------|--------|-------|-------------|---------|--|---|
| 1 | Anonyme | Début du 14 ^e siècle | Chevalier en pied et épée en pal | Denier | Ag | 450 et 469 | 1,6 | Robert Pl. VII n° 7. Collection particulière. Robert voyait dans ce beau denier une émission émanant uniquement des citains. Nous pensons que la présence de l'écu aux armes rend cette attribution insuffisante et que le duc Ferri revendique également sa tutelle sur Toul. | Très rare |
| 2 | Anonyme | Début du 14 ^e siècle | Chevalier en pied et épée en pal | Denier | Ag | N.S. | 1,6 | Collection particulière | Variante inédite quant à la répartition des caractères de la légende. |
| 3 | Anonyme | Début du 14 ^e siècle | Chevalier en pied et épée en pal | Denier | Ag | N.S. | 1,6 | Collection particulière | |



À Toul enfin, ces frappes tuloises portant, en langue vulgaire, la mention « Toul notre cité » mais portant les armes à la bande de Lorraine sur l'écu nous paraissent être le résultat d'une alliance monétaire conclue entre les citains et le duc Ferri IV, pendant l'épiscopat d'Amédée de Genève, ce numéraire permettant au duc de se faire payer la rente à laquelle il prétendait.

Avers / Revers

Description

Sources
Références

Av./ TOVL grènetis extérieur. Dans le champ chevalier en pied, armé de toutes pièces, à droite se couvrant de son écu de la main gauche et élevant son épée de la droite. Ce chevalier nous paraît être le duc Ferri IV lui-même, puisqu'il porte un écu à la bande de Lorraine. Grènetis extérieur.

Robert Pl. VII n° 7
Flon Pl. 456 n° 1



Rv./ NOC ITEI entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende.



Av./ T.OVL grènetis extérieur. Dans le champ chevalier en pied, armé de toutes pièces, à droite se couvrant de son écu de la main gauche et élevant son épée de la droite. Ce chevalier nous paraît être le duc Ferri IV lui-même, puisqu'il porte un écu à la bande de Lorraine. Grènetis extérieur.

Robert Pl. VII n° 7
Flon Pl. 456 n° 1
Variante

Rv./ NOCI TEI entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende.



Av./ T.OVL grènetis extérieur. Dans le champ chevalier en pied, armé de toutes pièces, à droite se couvrant de son écu de la main gauche et élevant son épée de la droite. Ce chevalier nous paraît être le duc Ferri IV lui-même, puisqu'il porte un écu à la bande de Lorraine. Grènetis extérieur.

Robert Pl. VII n° 7
Flon Pl. 456 n° 2

Rv./ NOCI TEL entre deux grènetis. Dans le champ épée en pal coupant le grènetis intérieur et la légende.



Amédée de Genève (1321-1330) 58^e évêque

Comme ses prédécesseurs, Amédée eut à lutter contre la volonté des citains de s'affranchir de sa tutelle. De plus, Amédée s'opposa violemment au duc Ferri IV qui s'empara de la ville avec la complicité des bourgeois de la cité.

Denier au buste de l'évêque et à la cathédrale de face

Le type de ce denier nous paraît anachronique pour cet évêque.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|------------------|-------------------|---|-----------------------|--------|-------------|---------|--|---------------------|
| 1 | Amédée de Genève | 1321 - 1330 | Buste à gauche et cathédrale | Denier | Ag | 700 | ? | Le type de ce denier, son style nous paraissent anachroniques pour l'épiscopat d'Amédée. Cependant, la gravure faite d'après l'exemplaire de la collection de Saulcy est nette. On pourrait éventuellement penser à une mauvaise lecture d'un denier de Renaud de Senlis. Robert Pl. VII n° 6 d'après l'exemplaire de la collection de Saulcy. | Unique? |
| 2 | Amédée de Genève | 1321 - 1330 | Parisis imité de celui de Philippe VI de Valois | Double denier parisis | Billon | 1190 | 1,8 | Robert 1875 Pl. 111 | D'une grande rareté |
| 3 | Amédée de Genève | 1321 - 1330 | Parisis imité de celui de Philippe VI de Valois | Double denier parisis | Billon | 1090 | 1,8 | BNF K 1495 | D'une grande rareté |
| 4 | Amédée de Genève | 1321 - 1330 | Parisis imité de celui de Philippe VI de Valois | Double denier parisis | Billon | ? | 1,8 | BNF | D'une grande rareté |

Avers / Revers

Description

Sources
Références

Av./ A M E D, grènetis extérieur. Dans le champ buste de l'évêque à gauche, élevant une crosse, volute à gauche, crosse sous laquelle est placée une étoile à cinq rayons. A côté de la mitre un caractère effacé.

Rv./ T V L L I, église de face à deux tours à couverture pointue, avec un parvis à trois marches, un double portail surmonté d'une galerie à cinq arcades. Le faitage du toit de la nef paraît surmonté d'une croix.

Robert P VII n° 6
Flon : non repris



Av./ Croix pattée initiale MONETA (rose) AMEDEI entre deux grènetis. Dans le champ croix fleuronnée.

Rv./ Légende commençant à 9 heures X RSTR OLIBDV entre deux grènetis. Dans le champ, couronne coupant le grènetis intérieur et la légende.

Robert : manque
Robert 1875 Pl. 111
Robert vente n° 1107
Flon p. 452 n° 2



Av./ Croix pattée initiale MONETA (rose) AMEDEI entre deux grènetis. Dans le champ croix fleuronnée.

Rv./ Légende commençant à 9 heures X RSTR OLIBDU entre deux grènetis. Dans le champ, couronne coupant le grènetis intérieur et la légende.

Robert : manque
Robert 1875 Pl. 111 4
Robert vente n° 1107
Flon p. 452 n° 2



Av./ Croix pattée initiale MONETA (rose) AMEDEI entre deux grènetis. Dans le champ croix fleuronnée.

Rv./ Légende commençant à 9 heures X RSTR OLIBDV entre deux grènetis. Dans le champ, couronne coupant le grènetis intérieur et la légende.

Robert : manque
Robert 1875 Pl. 111
Robert vente n° 1107
Flon p. 452 n° 2

| | | | | | | | | | |
|---|------------------|-------------------|---|-----------------------|--------|---|---|-----|---------------------|
| 5 | Amédée de Genève | 1321 - 1330 | Parisis imité de celui de Philippe VI de Valois | Double denier parisis | Billon | ? | ? | BNF | D'une grande rareté |
|---|------------------|-------------------|---|-----------------------|--------|---|---|-----|---------------------|

Maille blanche imitée des mailles blanches de Charles IV le Bel

| | | | | | | | | | |
|---|------------------|-------------------|--------------------------|----------------|----|------|-----|--|---------------|
| 6 | Amédée de Genève | 1321 - 1330 | Croix et châtel tournois | Maille blanche | Ag | 1710 | 2,4 | Robert 1876 tirée à part MSAL. Paraît ensuite dans le catalogue de la vente Robert au n° 875. Annotée comme unique | Paraît unique |
|---|------------------|-------------------|--------------------------|----------------|----|------|-----|--|---------------|

| | | | | | | | | | |
|---|------------------|-------------------|--------------------------|----------------|-------------|------|-----|---|---------------|
| 7 | Amédée de Genève | 1321 - 1330 | Croix et châtel tournois | Maille blanche | Ag / Billon | 1710 | 2,4 | Robert 1876 tirée à part MSAL. Paraît ensuite dans le catalogue de la vente Robert au n° 875. Annotée comme unique BNF K699 | Paraît unique |
|---|------------------|-------------------|--------------------------|----------------|-------------|------|-----|---|---------------|

| | | | | | | | | | |
|---|------------------|-------------------|--------------------------|----------------|-------------|------|-----|--|--------|
| 8 | Amédée de Genève | 1321 - 1330 | Croix et châtel tournois | Maille blanche | Ag / Billon | 1710 | 2,4 | Variante de la maille blanche publiée par Charles Robert en 1876, portant KASTROMEVS au lieu de MEVS et TVLLESIS au lieu de TVLLENSIS. Paraît être le second exemplaire connu. Vente Elsen 132 n° 998. | Unique |
|---|------------------|-------------------|--------------------------|----------------|-------------|------|-----|--|--------|

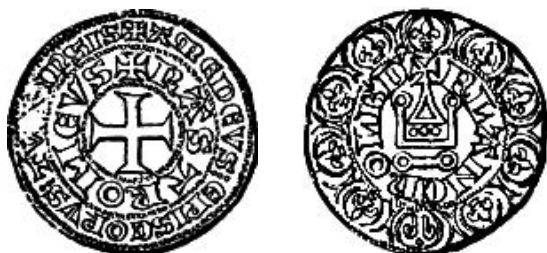


Av/ + AMADEVS : EPISCOPVS
: TVLLENISIS
+ KASTROMEVS



Av./ Croix pattée initiale MONETA (rose)
AMEDE I entre deux grènetis. Dans le
champ croix fleuronnée.
Rv./ Légende commençant à 9 heures X
RSTR OLIBDV entre deux grènetis. Dans
le champ, couronne coupant le grènetis
intérieur et la légende.

Robert : manque.
Robert 1875 Pl. 111.
Robert vente n° 1107
Flon p. 452 n° 2



Av./ Croix pattée initiale AMADEVS :
EPISCOPVS : TVLLENSIS en légende
extérieure, entre deux grènetis. Croix
pattée initiale KASTROMEVS en légende
intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ,
croix pattée.
Rv./ Bordure extérieure de onze fleurs
de lys et à midi de deux crosses opposées
surmontées d'un point, le tout entre
parenthèses, entre deux grènetis. Croix pattée
initiale FLANCHOLIB'D' dans le champ
châtel tournois.

Robert 1844 : manque
Flon T2 P452 n° 1 décrit d'après
l'exemplaire de Robert



Av./ Croix pattée initiale AMADEVS :
EPISCOPVS : TVLLENSIS en légende
extérieure, entre deux grènetis. Croix
pattée initiale KASTROMEVS en légende
intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ,
croix pattée.
Rv./ Bordure extérieure de onze fleurs
de lys et à midi de deux crosses opposées
surmontées d'un point, le tout entre
parenthèses, entre deux grènetis. Croix pattée
initiale FLANCHOLIB'D' dans le champ
châtel tournois.

Maxe-Werly 1876 p 12 et 13 Pl
n° 3
Robert 1844 : manque
Robert tiré à part MSAL 1876
variante
Flon TII P 452 n° 1 variante



Av./ Croix pattée initiale
AMADEVS:EPISCOPVS:TVLLESIS en
légende extérieure, entre deux grènetis. Croix
pattée initiale KASTROMEUX en légende
intérieure. Grènetis intérieur. Dans le champ,
croix pattée.
Rv./ Bordure extérieure de 11 fleurs de lys et
à midi de deux crosses opposées surmontées
d'un point, le tout entre parenthèses.
Entre deux grènetis. Croix pattée initiale
FLANCHOLIB'D' dans le champ châtel
tournois.

Inédit



Rv./ FLANCHOLIB'D'

Sur l'exemplaire de la BNF, on voit, à midi, les deux crosses opposées entre parenthèses.

Thomas de Bourlemont (1330-1353) 59^e évêque

L'épiscopat de Thomas fut marqué par de graves difficultés générées par les convoitises du roi de France et celles du duc de Lorraine. Thomas dut aussi faire face aux continuelles tentatives de prises de pouvoir du temporel par les citains de Toul luttant en permanence pour minimiser voire supprimer le pouvoir de l'évêque.

Type 1 du monnayage au nom de l'évêque

Av. / Écu des Bourlemont dans le champ.

Rv. / Croix pattée.

Ces deniers et doubles deniers ne portant pas de nom d'atelier peuvent émaner de l'atelier de Liverdun ou de celui de Brixey. Nous proposons de les attribuer à Brixey, d'autres types portant explicitement le nom de Liverdun.

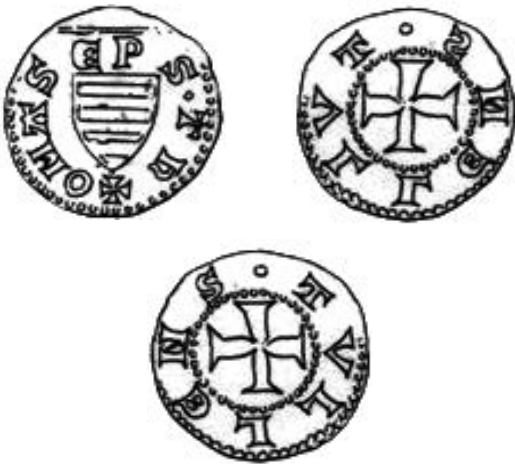
| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|----------------------|-------------------|---|---------------|-------|-------------|---------|--|--|
| 1 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Écu de Bourlemont et crosse en pal entre deux roses | Denier | Ag | 730 | | Cet étrange denier signalé et reproduit par Dupré de Geneste paraît être l'espèce la plus ancienne de cet évêque. Nous ne pouvons savoir si la légende en boustrophedon est une erreur de dessin en copiant la monnaie ou une erreur de gravure initiale, ce denier n'ayant jamais été revu. | Paraît unique |
| 2 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Écu de Bourlemont et crosse en pal entre deux écus | Double denier | Ag | 1005 | | Robert, cet exemplaire d'après un dessin communiqué par Dom Fleurant à M. de Genste. Vente Robert n° 1022 | De la plus grande rareté. Connu à quelques exemplaires |
| 3 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Écu de Bourlemont et crosse en pal entre deux écus | Double denier | Ag | 1005 | | Vente Robert n° 1023 | De la plus grande rareté. Connu à quelques exemplaires |

Concernant la monnaie, Thomas de Bourlemont accorda au monnayeur Chandrin le droit de frapper toutes sortes de monnaies blanches à son coin, à Liverdun et à Brixey, et même au coin des seigneurs et des évêques étrangers, lui défendant seulement de contrefaire celle du roi de France et celle du duc de Lorraine (Thiery, 1844, p. 295).

Ce texte laisse comprendre que, comme dans le cas de la cité de Metz et des évêques de Metz contemporains de Thomas, la cité de Toul s'arrogeait le droit de frapper monnaie et que l'évêque ne bénéficiait plus de cet avantage économique que dans ses possessions de Liverdun et de Brixey. En raisonnant par absence de nom, on peut penser que les espèces ne portant pas la dénomination de l'atelier de Liverdun peuvent avoir été frappées à Brixey.

Avers / Revers

Description

Sources
Références

Rétablissement de la légende directe par rotation de 180° sur l'axe vertical de la croix

Av./ EPS.TH (croix pattée à 6 heures)
OMAS, grènetis extérieur. Dans le champ
écu de Bourlemont.

Rv./ Globule initial TVLLENSIS écrit en
boustrophedon, entre deux grènetis. Dans le
champ croix pattée.

Robert Pl. VIII n° 2



Av./ Croix pattée initiale THOMAS deux
croisettes superposées EPISCOPVS entre
deux grènetis. Dans le champ, écu de
Bourlemont chargé d'une crosse volute à
gauche, dans un contour curviligne trilobé.

Rv./ MONETA (id) TVLLENSIS entre
deux grènetis. Dans le champ, crosse en pal
coupant la légende haut et bas, cantonnée
de deux écus de Bourlemont chargés d'une
crosse volute à gauche, surmontés chacun,
d'un trèfle de feuilles.

Robert Pl. VIII n° 1
Flon TII P 453 n° 8 décrit d'après
l'exemplaire de Robert

Pas de gravure

Av./ Croix pattée initiale THOMAS deux
croisettes superposées EPISCOPVS entre
deux grènetis. Dans le champ, écu de
Bourlemont chargé d'une crosse volute à
gauche, dans un contour curviligne trilobé.

Rv./ MONETA (id) TVLLENSIS entre
deux grènetis. Dans le champ, crosse en pal
coupant la légende haut et bas, cantonnée
de deux écus de Bourlemont chargés d'une
crosse volute à gauche, surmontés chacun,
d'un trèfle de feuilles.

Robert Pl. VIII n° 1.
Var. de ponctuation
Flon TII P 453 n° 8 var. décrit
d'après l'exemplaire de Robert

| | | | | | | | | | |
|---|----------------------|-------------------|---|---------------|----|------------|-----|--|--|
| 4 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Écu de Bourlemont et crosse en pal entre deux écus | Double denier | Ag | 914 et 760 | 1,8 | BNF, exemplaire un peu plus léger. Paraît être l'exemplaire de la vente Robert n° 1022. Vente ROMA Londres du 25 nov. 2022 puis collection particulière. | De la plus grande rareté Connu à quelques exemplaires |
| 5 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Écu de Bourlemont et crosse en pal entre deux roses | Denier | Ag | 420 | 1,5 | Dumoulin 1875 Pl. 114 | De la plus grande rareté Connu à quelques exemplaires |
| 6 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Écu de Bourlemont et crosse en pal entre deux roses | Denier | Ag | 420 | 1,7 | Collection particulière | De la plus grande rareté Connu à quelques exemplaires |

Monnayage au type de l'évêque en buste à droite

On ne connaît à ce type qu'un petit denier, qui pourrait bien être un type divisionnaire d'espèces plus importantes : gros demis-gros. Atelier de Brixey ?

| | | | | | | | | | |
|---|----------------------|-------------------|--|--------|----|-----|--|---|---------------|
| 7 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Évêque en buste bénissant à droite et croix cantonnée de 2 étoiles et 2 écus | Denier | Ag | 520 | | Zweihundert seltene Münzen des Mittelalters Dresde 1813 | Paraît unique |
|---|----------------------|-------------------|--|--------|----|-----|--|---|---------------|

Imitation du monnayage royal de Philippe VI de Valois

Probablement de l'atelier de Brixey, puisqu'un autre gros à la fleur de lys de Thomas porte spécifiquement la mention de l'atelier de Liverdun

| | | | | | | | | | |
|---|----------------------|-------------------|-------------|------|----|------|-----|---|---------------|
| 8 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Gros au Lys | Gros | Ag | 1800 | 2,5 | L'atelier n'est pas précisé sur ce gros. On peut supposer, puisqu'un gros identique porte la mention de Liverdun, que cette émission provient de l'atelier de Brixey. | Paraît unique |
|---|----------------------|-------------------|-------------|------|----|------|-----|---|---------------|



Av./ Croix pattée initiale THOMAS deux croisettes superposées EPISCOPVS entre deux grènetis. Dans le champ, écu de Bourlemont chargé d'une crosse volute à gauche, dans un contour curviligne trilobé.

Rv./ MONETA (id) TVLLENSIS entre deux grènetis. Dans le champ, crosse en pal coupant la légende haut et bas, cantonnée de deux écus de Bourlemont chargés d'une crosse volute à gauche, surmontés chacun, d'un trèfle de feuilles.

Robert Pl. VIII n° 1
Vente de la collection Quintard,
Paris, 1910
Exp J. Florange n° 475
Flon TII P 453 n° 8 décrit d'après
l'exemplaire de Robert
Vente Roma Londres
25 nov. 2022



Av./ Croix pattée initiale THOMAS trois xxxEP S(rétrograde) x grènetis extérieur. Dans le champ, écu de Bourlemont chargé d'une crosse volute à gauche.

Rv./ MONETA TULLESIS (les deux S sont rétrogrades) entre deux grènetis. Dans le champ, crosse en pal, volute à gauche, coupant la légende à midi, cantonnée de deux roses.

Robert 1844 : manque
Robert 1875 p. 114 n° 2
Flon TII P453 n° 9 décrit d'après
l'exemplaire de Robert



Av./ Croix pattée initiale THOMAS trois xxxEP S(rétrograde) x grènetis extérieur. Dans le champ, écu de Bourlemont chargé d'une crosse volute à gauche.

Rv./ MONETA TVLLESIS (les deux S ne sont pas rétrogrades) entre deux grènetis. Dans le champ, crosse en pal, volute à gauche, coupant la légende à midi, cantonnée de deux roses.

Robert 1844 : manque
Robert 1875 p. 114 n° 2
Flon TII P453 n° 9 variante
décrit d'après l'exemplaire de
Robert



Av./ Globule initial T.E.P.S. Grènetis extérieur. Dans le champ, l'évêque en buste à droite bénissant de la main droite et tenant sa crosse de la gauche.

Rv./ M TVLENSIS. Grènetis extérieur. Dans le champ croix pattée cantonnée aux 1 et 4 d'un écu et aux 2 et 3 d'une étoile à six rais, évidée.

Robert Pl. VII n° 3
Flon Pl. 454 n° 10



Av./ En légende extérieure bordure de onze fleurs de lys inscrites dans des oves, entre deux grènetis. En légende intérieure T.EPISCOPVS. Grènetis extérieur.

Rv./ En légende extérieure : croix initiale. BND (ICTVM):SIT:NOMEN:(DOMINI:N) RI:DEI entre deux grènetis. Croix initiale MONETANOSTRA, grènetis intérieur. Dans le champ croix pattée cantonnée en deux d'un lys posé en barre.

Publication Robert 1876 tiré à
part MSAL.
Paraît ensuite dans le catalogue
de la vente Robert au n° 875
annotée comme unique.
Flon Pl. 453 n° 1

Atelier de Liverdun

| | | | | | | | | | |
|---|----------------------|-------------------|-------------|------|----|------|-----|-------------------------|---------------|
| 9 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Gros au Lys | Gros | Ag | 1800 | 2,6 | Collection particulière | Paraît unique |
|---|----------------------|-------------------|-------------|------|----|------|-----|-------------------------|---------------|



Gros à la fleur de lys probablement frappé à Brixey aux chanoines, à la légende MONETE NOSTRA.

Imitations du monnayage anglo-saxon*Esterlins au nom de Thomas*

Esterlins portant le titre d'ELU, sans nom d'atelier. Ce type montre que Thomas de Bourlemont a frappé à Toul avant d'être consacré. On retrouve ce processus à Metz pour Adémar de Monthil qui a frappé un estevenant à la main, et un double denier tournois avec ce titre. Cet esterlin a donc été frappé entre l'élection, le 20 mai 1330, et le sacre, le 22 juillet 1330.

| | | | | | | | | | |
|----|----------------------|-------------------|---|----------|----|-----|-----|---|---------------|
| 10 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 952 | 1,8 | Collection particulière. La légende de l'avers semble bien montrer une frappe de Thomas en tant qu'élus, c'est-à-dire avant son sacre. THOMAS (trèfle) DEI (trèfle) HIV(trèfle) A EL, Thomas par la grâce de notre Seigneur Jésus élu puis sur le revers EPS TVLLENSIS, évêque de Toul. | Paraît unique |
|----|----------------------|-------------------|---|----------|----|-----|-----|---|---------------|

1^{er} Type : Portant l'écu des Bourlemont, sans nom d'atelier

Cet esterlin existe avec deux légendes d'avers différentes : THOMAS EPISCOPVS ou THOMAS DEI GRATIA. La légende du revers est la même : EPS TVLLENSIS. Dans le premier cas la légende de l'avers et du revers se suivent logiquement. Dans le second cas, il y a répétition du titre d'évêque figurant à l'avers EPICOPUS et au revers EPS TVLLENSIS.



Av. / En légende extérieure bordure de onze fleurs de lys inscrites dans des oves, entre deux grènetis. En légende intérieure : croix initiale T.EPISCOPVS, grènetis extérieur.

Rv. / En légende extérieure : croix initiale BNDICTU:SIT:NOMEN:DOMINI:NRI:DEI entre deux grènetis. Croix initiale MOE^oTA. LIVDVN^o. Grènetis intérieur. Dans le champ croix pattée cantonnée en deux d'un lys posé en barre.

Inédit



Gros à la fleur de lys inédit provenant de l'atelier de Liverdun à la légende MONETA.LIIVDVN^o.



Av. / Écu de Bourlemont THOMAS (trèfle) DEI (id) GRA (id) HI (id) AEL^o entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.

Rv. / TVL LEN SISEPS, entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Inédit

| | | | | | | | | | |
|----|----------------------|-------------------|---|----------|-----|---------------|-----|---|--------------------------|
| 11 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | ? | | Robert 1875 Pl. 115 n° 3 | D'une très grande rareté |
| 12 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 890,00 | 1,8 | Vente Elsen 143 n° 822 puis collection particulière. | D'une très grande rareté |
| 13 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 1,080 | 1,8 | Robert Pl. VIII n° 4 d'après l'exemplaire de la collection de Saulcy Variante de l'esterlin précédent | D'une très grande rareté |
| 14 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 0,852 et 0,93 | 1,8 | Collection particulière et vente Elsen n° 143 n° 822 du 6 déc. 2019 puis collection particulière | D'une très grande rareté |
| 15 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | 1,8 | 890 | 1,8 | Vente Elsen 143 n° 822 puis collection particulière | |





Av./ Écu de Bourlemont THOMAS EPISCOPVS, entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ TVL LEN SISEPS, entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Robert 1875 Pl. 115 n° 3
Flon Pl. 454 n° 11 et 12



Av./ Écu de Bourlemont THOMAS EPISCOPVS, entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ TVL LEN SISEPS, entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Robert 1875
Pl. 115 n° 3 variante
Flon Pl. 454 n° 11 et 12 variante



Av./ Écu de Bourlemont THOMAS (trèfle) DEI (id) GRATIA, entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ TVL LEN SISEPS, entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Robert Pl. VIII n° 4
Flon Pl. 454 n° 11
Mayhew Pl. 121 à 123



Av./ Écu de Bourlemont THOMAS (trèfle) DEI (id) GRATIA, entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ TVL LEN SISEPS, entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Robert Pl. VIII n° 4
Flon Pl. 454 n° 11
Mayhew Pl. 121 à 123 n° 317



Av./ Écu de Bourlemont THOMAS EPISCOPVS, entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ TVL LEN SISEPS, entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Vente Elsen n° 143
n° 822





Deux esterlins. Légende d'avvers: écu de bourlemont THOMASEPISCOPVS. Légende de revers: EPS TVL LEN SIS

2^e type

Esterlins ne portant pas l'écu des Bourlemont et avec les égendes THOMAS EPISCOPVS et SIGNVM CRVCIS, sans nom d'atelier

| | | | | | | | | | |
|---|----------------------|-------------------|---|----------|----|----------------|-----|--|--------------------------|
| 16 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 840 | ? | Robert d'après l'exemplaire de la collection Rousseau | Très rare |
| 17 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 0,939 | 1,8 | Variante de l'esterlin décrit par Robert avec le mot CRUCIS. Collection particulière | Très rare |
| 18 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 869 | 1,8 | Collection particulière | Très rare |
| <h3>2^e type</h3> <p>Esterlins ne portant pas l'écu des Bourlemont avec, à l'avvers, une légende copiant la légende de l'esterlin royal d'Edouard et, au revers, COMES TVLENSI. Sans nom d'atelier.</p> | | | | | | | | | |
| 19 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | ??? et 0,87 | | Nationalmuseet Copenhague Trouville de Kirial n° 604 E. Vandebosche SENA Metz 2019 n° 325C et Vente Elsen 143 du 7 déc. 2019 n° 825 puis collection particulière | D'une très grande rareté |



Av./ Grande croix pattée initiale THOMAS EPICOPVS entre deux grènetis. Dans le champ, tête couronnée de face.
Rv./ SIG NVM CRV SIS, entre deux grènetis. Dans le champ grande croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée, dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Robert Pl. VII n° 5
 Flon Pl. 454 n° 13



Av./ grande croix pattée initiale THOMAS EPICOPVS entre deux grènetis. Dans le champ, tête couronnée de face.
Rv./ SIG NVUM CRV SIS, entre deux grènetis. Dans le champ grande croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée, dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Robert Pl. VII n° 5 variante
 Flon Pl. 454 n° 13 variante



Av./ Grande croix pattée initiale THOMAS EPICOPVS entre deux grènetis. Dans le champ, tête couronnée de face.
Rv./ SIG NVM CRV CIS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée, dans chaque quartier de trois besants en trèfle.

Robert Pl. VII n° 5
 Flon Pl. 454 n° 13



Av./ Croix pattée initiale EDWSAIWATTONAS entre deux grènetis. Tête couronnée de face.
Rv./ COM EST VLE NSI entre deux grènetis. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende cantonnée de trois globules en trèfle dans chaque quartier.

Mayhews n° 325





La légende d'avvers de ces deux esterlins est une contrefaçon de l'esterlin d'Edouard I^{er}.
Seules les cinq dernières lettres désignent le nom TONAS.

| | | | | | | | | | |
|----|----------------------|-------------------|---|----------|----|------|-------|--|--------------------------|
| 20 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 1100 | 1,8 | L'avvers est une copie servile et trompeuse des esterlins royaux de Edouard. Cette imitation trompeuse correspond bien à l'esprit du texte conclu entre Thomas et son monnayeur Chandrin (voir Thiery1841 Pl. 295 Toul 1841) | Paraît unique |
| 21 | Thomas de Bourlemont | 1330 - 1353 | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 1100 | 1 ; 8 | Quintard s.d. | De la plus grande rareté |

Bertrand de la Tour d'Auvergne 67^e évêque (1353-1361)

Cet évêque a laissé par convention explicite le bénéfice du monnayage à la cité de Toul pour une durée de deux années. Comme Flon, nous pensons que c'est sous cet épiscopat que la cité a émis les esterlins anonymes portant HEC MONETA NOSTRA TOLLO CIVITAS (« Ceci est notre monnaie de la cité de Toul »).

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|--------------|--|---|----------|-------|-------------|---------|--|---------------------|
| 1 | Cité de Toul | 2 ^e quart du 14 ^e siècle | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | ? | ? | Robert, d'après l'exemplaire de la collection Gastaldi | D'une grande rareté |



La légende de revers de ces deux esterlins désigne clairement le Comte évêque de Toul : COM EST VLE NSI.
En faisant abstraction de la première partie de la légende d'avers, la seconde partie de cette légende et la légende de revers donnent :
TONAS COMES TVLENSI.



Av./ + EDWRANGLDNSHYB entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ LON BER DVN SIS entre deux grènetis. Les deux N de la légende sont rétrogrades. Dans le champ croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende cantonnée de trois globules en trèfle dans chaque quartier.

Internet
Sterling imitations and contemporary forgeries



Av./ Croix pattée initiale THOWMASEPTVLESI, entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ LON BER DVN SIS, entre deux grènetis. Dans le champ, croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende cantonnée de trois globules en trèfle dans chaque quartier.

Quintard s.d.

Av./ : EC MONETA NOSTRA

Rv./ : TOL LOC IVI TAS

Cette légende côté tête couronnée de face se retrouve non seulement sur des esterlins anonymes, mais aussi sur le numéraire nominatif de l'évêque Thomas de Bourlemont et sur celui d'esterlins ducaux attribuables à Ferri IV.

Avers /Revers

Description

**Sources
Références**



Av./ Grande croix pattée initiale EC MONETA NOSTRA entre deux grènetis. Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ TOL LOC IVI TAS entre deux grènetis. Dans le champ grande croix pattée coupant le grènetis intérieur et la légende, cantonnée dans chaque quartier de trois globules en trèfle.

Robert Pl. VIII n° 6
Attribué à Thomas de Bourlemont
Flon Pl. 454 n° 3 et 4

| | | | | | | | | | |
|---|--------------|--|---|----------|----|------|-----|---|---------------------|
| 2 | Cité de Toul | 2 ^e quart du 14 ^e siècle | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 1497 | 1,8 | Exemplaire d'un poids très élevé. Collection particulière | D'une grande rareté |
| 3 | Cité de Toul | 2 ^e quart du 14 ^e siècle | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 986 | 1,8 | Variante de gravure. Collection particulière | D'une grande rareté |

Av./ EC MONETA NOSTRA

Rv./ LVN TOL ENG IEN.

Ces esterlins, portant à l'avers une légende EC (ou HEC ou encore HIC) MONETA NOSTRA et au revers une légende de type LUN TOL ENG IEN pourraient être issus d'une convention passée entre l'évêque (Flon propose Otton de Granson) ou la cité elle-même et le duc de Lorraine Ferri IV.

| | | | | | | | | | |
|---|--|--|---|----------|----|-----|-----|---|-----------|
| 1 | Cité de Toul en association avec Ferri IV? | 2 ^e quart du 14 ^e siècle | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | 930 | 1,8 | Robert 1875 et collection particulière. | Très rare |
| 2 | Cité de Toul en association avec Ferri IV? | 2 ^e quart du 14 ^e siècle | Tête couronnée de face et croix pattée cantonnée de 12 globules | Esterlin | Ag | ? | 1,8 | Cet esterlin porte au revers une légende strictement reprise sur un esterlin de Ferri IV portant à l'avers FERRICUS DEI GRA. Ceci conforte la proposition de voir dans cette émission une frappe de Ferri IV à Toul, soit en association avec l'évêque Otton de Granson, soit en association avec la cité. Serrure 1888 P I n° 9. | Très rare |





Av./ Grande croix pattée initiale EC
MONETA NOSTRA entre deux grènetis.
Dans le champ tête couronnée de face.
Rv./ TOL LOC IVI TAS entre deux grènetis.
Dans le champ grande croix pattée coupant
le grènetis intérieur et la légende, cantonnée
dans chaque quartier de trois globules en
trèfle.

Robert Pl. VIII n° 6
Attribué à Thomas de
Bourlemont
Flon Pl. 454 n° 3 et 4



Av./ Petite croix pattée initiale. EC MONETA
NOSTRA entre deux grènetis. Dans le
champ tête couronnée de face.
Rv./ TOL LOC IVI TAS entre deux grènetis.
Dans le champ grande croix pattée coupant
le grènetis intérieur et la légende.

Robert Pl. VIII n° 6
Attribué à Thomas de
Bourlemont
Flon Pl. 454 n° 3 et 4



Av./ Croix pattée initiale EC MONETA
NOSTRA entre deux grènetis. Dans le
champ tête couronnée de face.
Rv./ LVN TOL ENG IEN entre deux
grènetis. Dans le champ grande croix pattée
coupant le grènetis et la légende, cantonnée
dans chaque quartier de trois globules en
trèfle.

Vente collection Robert n° 1026



Av./ Croix pattée initiale EICMONETA
NOSTRA entre deux grènetis. Dans le
champ tête couronnée de face.
Rv./ LON TON REN G I E entre deux
grènetis. Dans le champ grande croix pattée
coupant le grènetis et la légende, cantonnée
dans chaque quartier de trois globules en
trèfle.

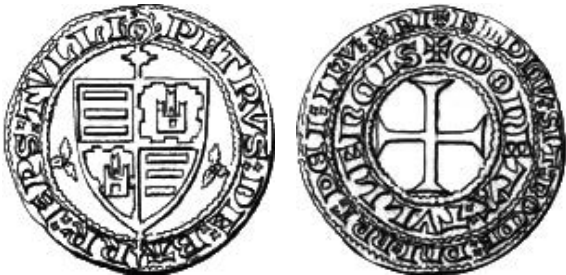


Robert : manque
Flon Pl. 395 n° 18
Attribué à Ferri IV



Pierre de la Barrière (1361-1363) 68^e évêque

Pierre de la Barrière est, à notre connaissance, le dernier évêque de Toul à avoir fait frapper monnaie pour son évêché. Paradoxalement, il paraît n'y avoir jamais résidé.

| n° | Souverain | Année | Type | Unité | Métal | Poids en mg | Ø en cm | Provenance Commentaires | Rareté/Occurrence |
|----|-----------------------|-------------------|--------------------------------------|----------------------|-------|-------------|---------|--|---|
| 1 | Pierre de la Barrière | 1361 - 1363 | À l'écu sur une crosse et à la croix | Gros | Ag | | 2,65 | Collection Robert | De la plus grande rareté. Connu à quelques exemplaires |
| 2 | Pierre de la Barrière | 1361 - 1363 | À l'écu sur une crosse et à la croix | Gros | Ag | 2990 | 2,65 | Collection Verret 1993 Collection particulière | De la plus grande rareté. Connu à quelques exemplaires |
| 3 | Pierre de la Barrière | 1361 - 1363 | À l'écu sur une crosse et à la croix | Sub-division du gros | Ag | 839 | | Dumoulin 1875 Pl. 119 BNU Strasbourg, exemplaire de la collection Robert | De la plus grande rareté |

| Avers / Revers | Description | Sources Références |
|---|---|---|
|  | <p>Av./ PETRVS (deux croisettes superposées) DE (id) BARR (id) EPS (id) TVLLI entre deux grènetis. Dans le champ, crosse en pal volute à gauche, coupant la légende haut et bas, sur laquelle est posé l'écu à quatre pièces de Pierre de la Barrière. De part et d'autre de l'écu, trois feuilles en trèfle.</p> <p>Rv./ Croix pattée initiale BNDICV (id) SIT (id) NOME (id) DNI (id) NRI (id) DEI (id) IHV (id) XRI entre deux grènetis en légende extérieure. En légende intérieure, croix pattée initiale MONTA (id) TVLLENCIS, grènetis intérieur. Dans le champ, croix pattée.</p> | <p>Robert pl. IX n° 1 Flon page 455 n° 1</p> |
|  | <p>Av./ PETRVS (deux croisettes superposées) DE (id) BARR (id) EPS (id) TVLLI entre deux grènetis. Dans le champ, crosse en pal volute à gauche, coupant la légende haut et bas, sur laquelle est posé l'écu à quatre pièces de Pierre de la Barrière. De part et d'autre de l'écu, trois feuilles en trèfle.</p> <p>Rv./ Croix pattée initiale BNDICV (id) SIT (id) NOME (id) DNI (id) NRI (id) DEI (id) IHV (id) XRI entre deux grènetis en légende extérieure. En légende intérieure, croix pattée initiale MONTA (id) TVLLENCIS, grènetis intérieur. Dans le champ, croix pattée.</p> | <p>Robert pl. IX n° 1 Monnier Vente Paris 1874 Rollin et Feuardent n° 1214 Robert Vente Paris 1886 Rollin et Feuardent n° 1029 Flon p. 455 n° 1</p> |
|  | <p>Av./ PETRVS (deux croisettes superposées) DE (id) BARR (id) EPSTVL entre deux grènetis. Dans le champ, crosse en pal volute à gauche, coupant la légende haut et bas, sur laquelle est posé l'écu à quatre pièces de Pierre de la Barrière.</p> <p>Rv./ Croix pattée initiale (id) TVLLENCIS entre deux grènetis. Dans le champ, grande croix pattée.</p> | <p>Robert : manque Vente Robert Paris 1886 Rollin et Feuardent n° 1030 Flon Pl. 455 n° 2</p> |

L'apport de la numismatique toulouise

G rard GIULIATO et Franois RENARD

La confrontation des sources écrites et des sources matérielles permet de comprendre l'évolution du monnayage toulouais, qui constitue un bon reflet des profondes transformations politiques, économiques et, dans une moindre mesure, des perfectionnements techniques qui s'enchaînèrent entre le milieu du 9^e siècle et le milieu du 14^e siècle dans l'espace lorrain.

Naissance et affirmation du monnayage toulouais (870-1160)

Durant ces trois siècles, le royaume de Lothaire II (mort en 869) fut d'abord disputé entre les rois de Francie occidentale et de Germanie, de 870 à 923, avant d'entrer durablement dans le royaume de Germanie en 925. Fidèle à la pratique carolingienne où le monnayage était un monopole régalien, Charles le Chauve (870-877), puis Arnoul de Carinthie (887-899), frappèrent des monnaies à leur nom dans l'atelier de Toul.

La situation changea à partir de Louis l'Enfant (900-911) qui concéda le droit de monnayage à l'évêque Ludelme (895-906). Le souverain répondait ainsi aux besoins économiques locaux dans le contexte de difficultés provoquées par les invasions normandes puis hongroises, mais il conservait une partie des bénéfices de l'atelier dont il n'avait plus à assumer les charges. Il autorisait également le prélat à ouvrir des marchés et à percevoir les taxes ou tonlieux sur les échanges. En s'appuyant sur l'épiscopat, il cherchait à limiter l'influence du duc et des grandes familles aristocratiques. Les monnaies émises restaient au type des deniers royaux puis impériaux (comme le montrent les deniers de Louis l'Enfant), tradition qui se maintint jusqu'au milieu du 11^e siècle.

Avec l'épiscopat d'Udon (1051-1069) et celui de son successeur Pibon (1069-1107), toute référence royale disparut des monnaies au profit de références locales : la légende TVLLVM, le nom du prélat, le temple déformé, la croix (comme le montrent les deniers de

Pibon). Seul Ricquin (1107-1124) émit un denier rappelant par la lettre H le nom de l'empereur Henri V (1120-1125). Le monnayage offre ainsi un reflet des conséquences de la Querelle des Investitures qui déchira la région entre 1070 et 1122.

Caractéristiques matérielles

Les monnayeurs utilisaient des flans très minces de sorte qu'il est fréquent que l'image de l'avers ou du revers soit en partie portée en négatif sur l'autre côté de la pièce. De façon générale, l'usure du coin fixe (pile) est bien moindre que celle du coin mobile (trousseau).

Caractéristiques techniques

L'atelier n'émettait que des deniers et des demi-deniers ou oboles. Au début de la période, c'est-à-dire sous Charles le Chauve, le denier avait un poids d'environ 1,5 g et un diamètre de 2 cm. L'obole pesait 0,75 g et mesurait 1,5 cm. À la fin de la période, sous Brunon (1026-1051), le denier ne pesait plus que 1,1 g en moyenne et l'obole 0,55 g. Les diamètres fluctuaient entre 1,9 et 2,4 cm et la plus faible épaisseur des flans entraînait une fréquente répercussion des reliefs d'une face sur l'autre. L'argent était le seul métal utilisé et provenait de mines vosgiennes ou germaniques et de la refonte d'espèces plus anciennes n'ayant plus cours. Le métal était de bon aloi, mais seules des analyses physico-chimiques permettraient de préciser les provenances exactes. Sous les évêques d'Udon (1051-1069) et de Pibon (1069-1107), la rareté du métal argent conduisit l'évêque et ses officiers à contraindre les marchands et les changeurs à leur céder à moindre valeur que la valeur intrinsèque de la monnaie les espèces d'autres princes contemporains pour les refondre et refrapper aussitôt des monnaies au type de l'évêque de Toul.

Caractéristiques épigraphiques

Toutes les légendes étaient écrites en caractères romains. Circulaires, elles étaient généralement

encadrées par deux grènetis et mentionnaient le nom du roi ou de l'empereur à l'avert jusqu'en 994-996, tandis qu'au revers figurait le nom de l'évêque.

Caractéristiques iconographiques

Le monnayage carolingien se caractérisait par la présence du monogramme carolin sur l'avert et de la croix sur le revers. À partir de ce modèle initial, une série d'évolutions peut être constatée.

Sous le règne de **Louis l'Enfant** (900-911) apparut un nouveau type portant une croix pattée souvent cantonnée de quatre besants et en légende le nom du souverain, à l'avert. Au revers était gravé le nom de la cité en grandes lettres traversant le champ TVLLO. Le O final était généralement de plus petite dimension et se trouvait posé sur la petite barre verticale du second L.

Durant les évêchés de **Gauzelin** (922-962) et de **Gérard** (963-994), les monnaies présentaient de fréquentes immobilisations au nom d'Otton II et légendes rétrogrades, y compris pour le nom de TVLLO.

Cette période vit aussi l'apparition d'un autre type monétaire où le buste du monarque figurait sur l'avert et la croix pattée sur le revers.

Étienne de Lunéville (994-996) fut le premier évêque à faire figurer explicitement son nom sur l'avert. Son successeur Berthold conserva ce type (comme le montrent les deniers de Berthold et Otton III). Il est frappant de constater que le graphisme des deniers de Berthold en association avec l'empereur Henri II est strictement identique à celui des deniers de son contemporain sur le siège de Verdun, Heimon (990-1024). Ceci tend à prouver que les graveurs monétaires pouvaient être itinérants et cherchaient du travail auprès de différents employeurs.

Hermann (1019-1026) innova en faisant apparaître dans le champ de l'avert un temple en forme de ruche d'abeilles (comme le montrent les deniers de Hermann). Ce type perdura pendant un siècle jusqu'à l'évêché de Ricquin (1107-1126). Ce motif fut repris sans modification par le duc Gérard I^{er} (1048-1070) en tant qu'avoué de Remiremont. On le retrouve encore sur des deniers inédits de la

collégiale de Saint-Dié vers 1060. Le duc Simon I^{er} (1115-1139) le reprit également à son compte.

Sous **Brunon** (1026-1051) apparurent des deniers sur l'avert desquels figurait le profil de l'empereur à droite ou à gauche en remplacement de la croix et avec la légende correspondante. Au revers, on observait une église de face, à trois portails et deux grandes tours, tandis que la légende énumérait les titres épiscopaux de Brunon (comme le montrent les deniers de Brunon et Conrad).

Le rayonnement de la monnaie toulaise

L'aire de diffusion

Dans les trouvailles recensées aux 19^e et 20^e siècles en haute Lotharingie, la monnaie toulaise occupe rarement la première place. Cette place est tenue par la monnaie messine jusqu'à la fin de l'évêché d'Étienne de Bar (1120-1163). Toutefois, dans trois dépôts trouvés à moins de 30 km de Toul, les deux tiers des monnaies étaient des émissions de Brunon (1026-1052) et de Pibon (1069-1107).

Cela souligne que la monnaie toulaise était fortement utilisée dans un cercle proche de la ville. Le dernier tiers correspondait à des monnaies des évêques de Metz Adalbéron III (1047-1072), Adalbéron IV (1103-1115) et de l'évêque de Verdun Thierry le Grand (1047-1089). On y trouvait aussi cinq grands deniers de Remiremont, datables de la seconde moitié du 11^e siècle, ainsi que des deniers du duc Gérard I^{er} comme avoué de l'abbaye.

Dans la seconde moitié du 12^e siècle, la monnaie ducale connut une nette progression, mais ne triompha que sous le règne de Ferri III (1251-1303).

Si l'on s'écarte de plus de 50 km de l'évêché, les découvertes monétaires contenant des espèces tuloises se font rares. Nous connaissons la trouvaille faite à Thionville, qui renfermait le premier denier connu d'Étienne de Lunéville, et celle de Reims avec des pièces d'Udon et de Pibon.

En revanche, depuis 1950, est apparu un abondant matériel numismatique. Les fouilles, plus nombreuses, mettent au jour certaines monnaies tuloises tandis que d'autres venant

de collections publiques ou privées font l'objet d'inventaires et de publications. Une autre partie provient de Scandinavie et plus récemment des Pays baltes. C'est ainsi que des deniers jusqu'alors inconnus ou d'une extrême rareté d'Étienne à Pibon sont apparus au cours de ces dix dernières années, malheureusement sans contexte historique et archéologique, ce qui en limite l'exploitation scientifique. La présence de numéraire lorrain en Europe centrale et orientale traduit l'existence de courants commerciaux dans lesquels le sel occupait une place importante, mais aussi les pièces pour leur métal.

Comparaison avec les autres monnaies lorraines

Les monnaies tuloises des 9^e-12^e siècle peuvent être comparées à celles de Metz, de Verdun, et à celles des abbayes comme Remiremont, Saint-Dié et Moyenmoutier. Les pièces de Gauzelin (922-962) et de Gérard (963-994) présentaient un caractère fruste par rapport à celles de l'évêque de Metz Thierry le Grand (965-984). La qualité tuloise s'améliora avec Étienne et Berthold, mais elle disparut dès que les types s'immobilisèrent comme sur les deniers de Berthold en association avec Othon II ou Henri II.

Pour Metz sous Adalbéron II (984-1005), comme à Verdun sous Raimbert (1025-1038) et Richard (1039-1046), le type est celui de la tête de profil à droite ou à gauche à l'avert et de la croix au revers. C'est aussi vrai pour les deniers du duc Gérard I^{er} avoué de Saint-Dié qui montrent à l'avert une tête à la gravure dégénérée tournée à gauche et au revers un temple surmonté d'une croix.

Le déclin de la monnaie tuloise (1160-1301)

Durant environ un siècle et demi, la monnaie de Toul connut un très sensible affaiblissement.

Caractéristiques techniques

Au cours du long épiscopat de Pierre de Brixey (1168-1191), la monnaie subit une importante

mutation. Le denier qui pesait jusque-là environ 1,1 g pour un diamètre de 2 cm et un flan « mince » tomba à 0,6 g avec un diamètre de 1,5 cm et un flan plus épais.

Ce denier comporta systématiquement une sorte de « trottoir » perpendiculaire au flan et produit par le fluage du métal au moment de la frappe. Ce listel est dû à la différence de diamètre entre l'empreinte du coin fixe et celle du coin mobile de l'ordre de 0,2 cm. Cette technique permet d'interdire aux fraudeurs le rognage de la pièce pour récupérer quelques milligrammes d'argent. Cette transformation s'observa dans tous les ateliers lorrains de l'époque.

Pierre de Brixey obtint de l'empereur Frédéric I^{er} Barberousse l'autorisation d'ouvrir un nouvel atelier monétaire à Liverdun dans la ville haute en même temps que d'édifier un château et une enceinte urbaine.

À Metz, la transformation de la monnaie s'accomplit sous Thierry III (1164-1171). À Verdun, elle fut plus précoce et intervint sous Thierry le Grand (1047-1089). Ses successeurs, de Richer à Adalbéron de Chiny c'est-à-dire de 1089 à 1156, continuèrent à émettre des deniers de 1,6 cm pour 0,7 g et des oboles de 1 cm pour 0,35 g.

Le monnayage ducal n'apparut de façon significative qu'avec Mathieu I^{er} et sa femme Berthe de Souabe, sœur de Frédéric Barberousse. Sous la régence de celle-ci (1176), le denier de 2 cm vit son diamètre se réduire tandis que les oboles n'apparurent qu'avec Mathieu II (1220-1251).

Les monnaies des abbesses de Remiremont connurent une évolution similaire à la fin du 12^e siècle avec de petits deniers de 1,5 cm de diamètre pour un poids de 0,7 g. À l'avert figurait le buste de Saint-Pierre de profil à droite tenant les clés du paradis devant lui et, au revers, une croix pattée cantonnée de deux lys et de deux roses.

Caractéristiques épigraphiques

Après Pierre de Brixey (mort en 1191), les légendes étaient généralement écrites en caractères romains. L'avert portait toujours la titulature de l'évêque. Sur le revers se lisaient

diverses formes du nom de Toul : TVLLVM, TVLLVS, TVLLV, TVLLIS. Dans la dernière décennie du 13^e siècle, Toul était écrit en caractères gothiques. Les espèces frappées à Liverdun portaient le nom de l'évêque à l'avvers et l'abréviation LIBDUN au revers. À la fin du 13^e siècle, le monnayage anonyme domina souvent comme sous Conrad Probus (1279-1295), traduisant les difficultés auxquelles se heurtait l'émetteur. Il dut affronter la forte hausse du prix du métal argent et les revendications politiques des bourgeois. L'avvers des pièces présentait un buste sans légende tandis que le revers portait simplement le nom de Toul.

Caractéristiques iconographiques

Pour les monnaies de Liverdun, l'avvers présentait une porte fortifiée symbole de l'enceinte récemment construite. Le revers montrait un poisson, un bar ou un saumon, symbole de la Moselle nourricière. Le type général devint celui qui représentait l'évêque mitré en buste souvent à gauche, tenant sa crosse devant lui de la main gauche et bénissant de la droite. Le revers présentait tantôt la cathédrale de Toul, de face avec un portail à trois arches et ses deux grandes tours symétriques, tantôt une main tenant une crosse (comme le montrent les deniers de Pierre de Brixey). Ce type disparut sous Gilles de Sorcy (mort en 1271).

Avec Conrad Probus se répandit un nouveau type avec buste simplifié, mitré, tourné à droite ou à gauche à l'avvers et une petite croix pattée au revers.

Le rayonnement de la monnaie

Un rayonnement en déclin

Après 1191, les frappes monétaires baissèrent de volume au vu du nombre des exemplaires conservés qui ont pu être recensés dans notre corpus. Un seul denier d'Eudes de Vaudémont (1191-1196) est connu. Mathieu de Bitchelorraine n'émit que de rares deniers au buste et à la cathédrale. Le monnayage de Renaud de Senlis (1210-1217) fut tout aussi indigent. Avec Eudes de Sorcy (1219-1228), la situation

s'améliora, mais l'emploi de la monnaie resta circonscrit à la cité et à sa proche périphérie. Sous Conrad Probus, on note une présence plus importante de petits deniers anonymes au buste et à la croix. Tout porte à croire que le monnayage anonyme fut l'œuvre des bourgeois pendant les périodes d'absence forcées de l'évêque.

Comparaison avec les monnaies voisines

Au cours du 13^e siècle, la monnaie touloise était voisine de celle de Metz en termes de poids comme de type. Jean de Sierck (1296-1305) fut le premier à émettre des imitations de pièces ducales, en particulier pour le denier à l'écu de Sierck et à la croix pattée à quatre brins (comme le montrent les deniers de Jean de Sierck).

Disparition du monnayage toulais au 14^e siècle

Le déclin amorcé au cours de la période précédente s'accéléra, qui mena à la disparition de la monnaie touloise. La cité n'échappa pas à la crise qui frappa le nord de l'Europe avec la crise frumentaire de 1315-1316 et s'aggrava avec le conflit franco-anglais et les grandes épidémies.

Caractéristiques matérielles

Caractéristiques techniques

La croissance des échanges commerciaux en valeur et en volume nécessitait des monnaies en grande quantité et de forte valeur. La réapparition de la monnaie d'or en Italie et en France dans la seconde moitié du 13^e siècle se situe dans ce contexte, mais jamais Toul ne fut en mesure de battre ce type de monnaie même si l'évêque en caressa l'idée comme le laisse penser une convention passée par Amédée de Genève (1321-1330) et son maître de la monnaie.

Une seconde solution fut la création du gros d'argent valant 12 deniers. Le roi de France créa ainsi le gros tournois, vite imité par d'autres royaumes et principautés, et le roi d'Angleterre créa le gros esterlin. La forte

hausse des prix de l'argent comme de l'or aggrava la crise monétaire. Toul n'y échappa pas et se contenta de copier ces monnaies réputées tout en n'émettant que des deniers et oboles. Vers 1320, le duc de Lorraine abandonna le système toulais et adopta le système tournois comme étalon et comme système de compte. Ce retournement de situation se voit aussi quand Jean d'Arzillières (1310-1320) fit imiter les monnaies ducales, en particulier le double denier spadin au chevalier armé des ducs Ferri III, Thibaut II et Ferri IV (comme le montre le gros de Jean d'Arzillières). Il fit de même avec le penny d'esterlin de Brabant. Ses successeurs continuèrent à émettre des gros. Les poids et alois de ces frappes étaient en général légèrement inférieurs à ceux des espèces imitées afin d'émettre à moindre coût une monnaie de valeur libératoire égale à celle de la monnaie imitée.

Caractères épigraphiques

Les légendes étaient des copies trompeuses des monnaies imitées. Le cas extrême fut celui des esterlins de Thomas de Bourlémont (1330-1353) où les légendes reproduisirent le nom du roi anglais Édouard à l'avvers et le nom des ateliers de Londres et de Canterbury au revers (comme le montre l'esterlin de Thomas de Bourlémont).

Caractères iconographiques

Les caractères qui faisaient l'identité des monnaies de Toul disparurent au profit de ceux des monnaies imitées. Toutefois, Pierre de la Barrière émit des gros avec ses armoiries. Leur poids plus faible et leur moindre titre en faisaient des monnaies médiocres qui risquaient de tromper l'utilisateur. Elles constituaient une concurrence et provoquaient la fuite de la bonne monnaie, ce qui poussa les États dont les monnaies se trouvaient menacées à répondre par des décrets et des interdictions de circuler, en particulier dans le royaume de France.

De nouveaux ateliers toulais

Face à ces difficultés, l'évêque fut conduit à engager et à affermer l'atelier de Toul aux

bourgeois qui purent frapper de petits deniers anonymes voire des esterlins, mais aussi des deniers au type épiscopal, mais anonymes. Il chercha alors à battre monnaie hors de la cité dans des lieux qu'il contrôlait, comme à Liverdun, mais aussi à Blénod-lès-Toul pour des esterlins brabançons et peut-être à Brixey-aux-Chanoines pour de petits deniers à l'évêque en pied de face.

Rayonnement

Il est impossible de parler de rayonnement pour ce monnayage dont les espèces étaient rares et fort médiocres et la présence dans les trouvailles, peu significative. Leur circulation ne dépassait pas la sphère régionale et ne devait concerner que des échanges locaux de faible valeur. Une exception cependant concerne les esterlins de Thomas de Bourlémont retrouvés en Angleterre qui s'étaient probablement mélangés en nombre restreint dans la masse des esterlins d'imitation circulant largement aux Pays-Bas et en Angleterre.

Le souvenir d'un monnayage toulais

Les travaux anciens de Caignart de Saulcy et plus récemment ceux de Dominique Flon ne révèlent l'existence d'aucune monnaie toulaise après l'épiscopat de Pierre de la Barrière (1361-1363) même si en théorie rien n'interdit d'espérer en retrouver. Des douze évêques qui se succédèrent sur la cathèdre de saint Étienne jusqu'en 1552, on ne connaît que des jetons pour certains d'entre eux. C'est le cas de Hugues des Hazards (1506-1517), de Jean de Lorraine (1517-1543) ou de Toussaint d'Hocédy (1543-1565).

À Verdun, l'atelier qui avait fermé en 1131 fut réouvert par Henri d'Apremont (1312-1350) avec un fonctionnement intermittent ne frappant que des imitations de monnaies françaises et anglo-flamandes. Il cessa toute activité après 1500. Si l'évêque Erric de Lorraine (1593-1610) reprit la frappe à Dieulouard, ce fut pour protéger ses droits monétaires face aux pressions françaises.

Metz résista beaucoup mieux et la frappe émanant de la cité comme de l'évêque se poursuivit avec des pièces de qualité. Après l'annexion de 1552, les rois de France maintinrent ce privilège jusqu'à Louis XIV, qui imposa le monopole royal dans l'atelier de la ville.

À Toul, la disparition du monnayage fut l'épilogue d'un déclin amorcé à la fin du 12^e siècle. Il ne résista pas à la conjugaison de plusieurs facteurs, dont la hausse du prix de l'argent métal, l'absence d'une activité commerciale d'échelle européenne, l'absence d'un environnement économique actif et l'absence d'un pouvoir politique respecté appuyé sur des ressources financières importantes. Il se trouva concurrencé par les monnayages ducal, messin et royal qui bénéficiaient des atouts nécessaires pour s'imposer et durer.

Ainsi, l'histoire monétaire fournit un bon éclairage sur l'évolution des principautés en Lorraine après la disparition des royaumes carolingiens.

Bibliographie

- ADAM Christophe, *Corpus des monnaies féodales champenoises*, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes, Troyes, 2018.
- AGRICOLA Georgius, *De Re Metallica*, Bâle, rééd. et trad. par A. France-Lanord, Thionville, 1992 [1556].
- ARLES Adrien, *Entre monnayage officiel et faux monnayage. La fabrication de la monnaie au marteau en France (XIII^e-XVII^e siècles). Approches physico-chimique, expérimentale et historique*, 2 volumes, thèse de l'Université d'Orléans, 2009. Disponible en ligne : <https://theses.hal.science/tel-00418642v1>.
- BAILLY-MAÎTRE Marie-Christine, *L'Argent. Du minerai au pouvoir dans la France médiévale*, Paris, Picard, collection « Espaces médiévaux », 2002.
- BARRALIS Christine, « Ferri III et les évêques de l'espace lorrain », *Annales de l'Est*, 2015-1, p. 243-255.
- BELAUBRE Jean, *Histoire numismatique et monétaire de la France médiévale*, Paris, Le Léopard d'or, 1986.
- BERNAYS E., « Esterlins continentaux trouvés en Angleterre », *Revue belge de numismatique*, 1912, p. 249-256.
- BOCQUET Anne *et al.*, « Les fouilles du second atelier monétaire de la Rochelle (XV^e-XVIII^e siècles) », *Bulletin de la Société française de numismatique*, vol. 53, n^o9, 1998, p. 237-240.
- BOIZARD Jean, *Traité des monoyes, de leurs circonstances et dépendances avec un dictionnaire des termes*, éd. A. Clairand et J.-Y. Kind, 2000 [1692].
- BOMPAIRE Marc et DUMAS Françoise, *Numismatique médiévale*, Turnhout, Brépols, 2000.
- BOMPAIRE Marc et HOURLIER Michel, « Présentation des coins monétaires médiévaux conservés aux Archives nationales », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 6 juin 2005, p. 118-125.
- BÖNNEN Gerold, *Die Bischofsstadt Toul und ihr Umland während des hohen und späten Mittelalters*, Trierer historische Forschungen, Bd. 25, Trier, 1995.
- BÖNNEN Gerold, « Toul, une ville de clercs et son environnement au Moyen Age central et tardif », *Annales de l'Est*, 1, 2008, p. 173-181.
- BOULANGE Georges, « Notes sur une trouvaille de monnaies lorraines du XIII^e siècle, faite en 1849 à Montigny, canton de Baccarat, département de la Meurthe », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1848-1849, p. 196-200.
- BOULANGE Georges, « Note sur diverses trouvailles de monnaies du Moyen-Age, trouvaille de Hombourg-l'Évêque, trouvaille de Betting-lès-Saint-Avoid, trouvaille de Rettel », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1850-1851, p. 164-188.
- BOULANGE Georges, « Découverte de monnaies à Basse-Yutz », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1894-1895, p. 213-214.
- BRETAGNE Alexandre-Marie-Auguste, « Découverte d'un dépôt de monnaies à Sarrebourg », *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1868, p. 44-47.
- BRETAGNE Alexandre-Marie-Auguste « Découverte de monnaies lorraines à Sionviller », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1874, p. 366-385.
- BRETAGNE Alexandre-Marie-Auguste et BRIARD Emmanuel, « Notice sur une trouvaille de monnaies lorraines des XII^e et XIII^e siècles à Saulxures-lès-Vannes (canton de Colombey-les-Belles) », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1884, p. 385-437.

- BRIDOT Jean, *Chartes de l'abbaye de Remiremont des origines à 1231*, 2^e éd, Turnhout, 1997, p. 59-63, n° 19.
- BRUGEROLLES Emmanuelle, BARI Hubert, BENOIT Paul, FLUCK Pierre et SCHOEN Henri, *La Mine mode d'emploi. La Rouge Myne de Saint Nicolas de la Croix dessinée par Heinrich Groff*, Paris, 1992.
- CALMET Augustin, *Notice de la Lorraine*, t. 1, Nancy, Cusson, 1745.
- CALMET Augustin, *Notice de la Lorraine*, t. 2, Nancy, Cusson, 1756.
- CALMET Augustin, « Dissertation sur les Monnoyes, Monnoye de Toul », dans *Histoire de la Lorraine*, t. 3, Nancy, Antoine Leseure, 1758, col. 128-130.
- CAMPREDON Louis, *Guide pratique du chimiste métallurgiste et de l'essayeur*, Paris, 1909.
- CARDON Thibault, « Quelques monnaies médiévales rares ou inédites de Lorraine impériale issues des collections de la Bibliothèque nationale de France », dans HOLLARD Dominique et MEZIANE Karim (dirs), *Le Monnayage à Metz et en Pays Lorrain de l'Antiquité à nos jours*, Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques n°9, Paris, 2019, p. 187-194.
- CARDON Thibault, JANE Bruno et SCHIESSER Philippe, « L'atelier monétaire de Metz, des frappes carolingiennes à celles des comtes-évêques (milieu IX^e-fin X^e siècle) », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 2021, 76 (8), p. 346-353.
- CHABERT François-Michel, *Mélanges de numismatique messine*, Metz, 1857.
- CHAUTARD Jules, « Description des différentes monnaies trouvées en Lorraine, I, Note sur une trouvaille faite à Marbache (Meurthe), II, Note sur une trouvaille faite à Diarville (Meurthe), III, Note sur une trouvaille faite à Haillainville (Vosges), IV, Note sur une trouvaille faite à Damas-aux-Bois (Vosges) », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1863, p. 609-626.
- CHAUTARD Jules, « Imitations des monnaies lorraines », *Mémoires de la société d'archéologie lorraine*, 1872.
- CHOUX Jacques, *Recherches sur le diocèse de Toul au temps de la réforme grégorienne. L'épiscopat de Pibon (1069-1107)*, Nancy, Société d'Archéologie Lorraine, 1952.
- CHOUX Jacques, « Monnaie inédite de l'évêque de Toul Pibon (1069-1107) », *Revue de la numismatique française*, 1961, p. 164-165. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/numi.1961.1708>.
- CHOUX Jacques, « Le fonctionnement d'un petit atelier monétaire au Moyen Âge : la monnaie de Toul », *Bulletin de la Société lorraine des études locales de l'enseignement public, nouvelle série*, n°16, oct.-déc. 1961, p. 17-23 ; réimpression dans *La Lorraine chrétienne au Moyen Âge : recueil d'études*, Metz, Éditions Serpenoise, 1981a, p. 333-340.
- CHOUX Jacques, « Une possession des évêques de Toul en Alsace, la cour de Bergheim », dans *La Lorraine chrétienne au Moyen Âge*, Metz, 1981b, p. 131-136.
- CHOUX Jacques, « Les bulles de Léon X pour l'Église de Toul », *Lotharingia II*, Nancy, 1990, p. 15-17, n° 4.
- CLAIRAND Arnaud et DHENIN Michel, « Le trésor de Villécloye (XII^e siècle), trois cas de surfrappe des comtes de Bar et comtes d'Amiens sur les monnaies de Laon, Boulogne et Meaux », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1995, p. 995-998.
- CONTAL Adrien, « François de Riguet. Mémoires historiques et chronologiques pour l'insigne église de Saint-Dié », *Bulletin de la Société philomatique vosgienne, supplément*, 1932, 1933 et 1935.
- CONTAMINE Philippe, BOMPAIRE Marc, LEBECQ Stéphane et SARRAZIN Jean-Luc, *L'Économie médiévale*, Paris, Armand Colin, collection « U », série « Histoire médiévale », 1993.
- CORMIER Jean-Philippe, *Monnaies médiévales. Reflets des pouvoirs*, Paris, Rempart, Desclée de Brouwer, collection « Patrimoine vivant », 1996.
- CRINON Pierre, « Les baudekins à la lance de Hainaut et ses imitations », *Revue belge de numismatique*, 2005.
- DANNENBERG Hermann, *Zur Münzkunde des zehnten un elften Jahrhunderts*, Mitteilungen der numismatischen Gesellschaft in Berlin, 1857, p. 146-273.
- DANNENBERG Hermann, *Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit*, 4 vol., Berlin, 1876-1905.

- DANTZER André, « La querelle des investitures dans les diocèses de Metz, Toul et Verdun de 1085 au concordat de Worms », *Annales de l'Est*, 1902, p. 85-100.
- DEPEYROT Georges, *Histoire de la monnaie des origines au XVIII^e siècle. I. Introduction. De l'Antiquité au XIII^e siècle*, Wetteren, Moneta, 1995, p. 95-191.
- DEPEYROT Georges, *Histoire de la monnaie des origines au XVIII^e siècle. II. Du XIV^e au XVI^e siècle*, Wetteren, Moneta, 1996, p. 211-309.
- DE COSTER Pierre-Alphonse-Louis, « Trouvaille de monnaies du XI^e siècle », *Revue de la numismatique belge*, 1856, p. 398-439.
- DOLLEY R. H. M. et SEABY W., « A parcel of edwardian sterlings in the Ulster museum », *Seaby's coin and medal bulletin*, 1868.
- DU PASQUIER Jean, *Mémoires*, Bibliothèques municipales de Nancy, ms 950 (84), f^o193 et suivantes
- DU PONT DE ROMÉMONT François Pierre, *Recueil de pièces concernant les monnaies de Lorraine*, Bibliothèques municipales de Nancy, ms 1022 (396).
- DOUCHE Lysiane, *Actes de Pibon et Ricuin, évêques de Toul de 1069 à 1124*, mémoire dactylographié, Université de Nancy 2, 1985, n^o 47.
- FELLER Laurent, *Faux-monnayeurs et fausses monnaies en France à la fin du Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'or, 1986.
- FLOIN Dominique, *Histoire monétaire de la Lorraine et des trois évêchés*, t. I, p. 233-254, t. II, p. 446-455, Nancy, Société Thierry Alix, 2002.
- FLUCK Pierre, « Description et minéralogie des mines de la région de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin) », *Bulletin du Service de la carte géologique d'Alsace et de Lorraine*, t. 21, n^o2, 1968, Les Mines de Sainte-Marie-aux-Mines, p. 63-120. Disponible en ligne : www.persee.fr/doc/sgeol_0037_2560_1968_num_21_2_1335 [consulté le 2 févr. 2024].
- FOURNIAL Étienne, *Histoire monétaire de l'Occident médiéval*, Paris, Fernand Nathan, 1970.
- GIULIATO Gérard, *Le Château des Armoises à Richardmémil*. Archéologie d'une maison forte lorraine (XIV^e-XVII^e siècles), Nancy, PUN-Edulor, collection « Archéologie, Espaces, Patrimoines », 2007.
- GRIERSON Philip, *Monnaies et monnayage, introduction à la numismatique*, Paris, Aubier et Montaigne, collection « Historique », 1976.
- GRIERSON Philip, *Les Monnaies, Typologies des sources du Moyen Âge Occidental*, Brépols, Turnhout, 1977.
- GRIERSON Philip, « Un denier de Toul inconnu : Otton I^{er} avec Otton II », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1993, p. 675.
- HEINRICH René, « Une découverte monétaire à Toul », *Annales de l'Est*, 1964, p. 91-106.
- HILDEBRAND Hans, « Une monnaie de Robert, évêque de Toul, frappée à Saint-Dié », *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1888, p. 373.
- JAFFE Philipp et LOEWENFELD Samuel, *Regesta Pontificum Romanorum*, Leipzig, 1885, n^o 4243.
- JAILLOT Hubert, *Le Toullois où sont les chatellenies et prévotés du temporel de l'évêché de Toul et de son chapitre* (carte), Paris, 1704.
- JANÉ Bruno et SCHIESSER Philippe, « Les outils monétaires du Musée de la Cour d'Or-Metz-Métropole et les techniques de fabrication du Grand-Est », *Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques (SENA)*, n^o9, Paris, 2019, p. 195-224.
- JANÉ Bruno, KAZEK Kevin Alexandre et DIDOT Mylène, *L'Or de Metz, 2, Les ateliers monétaires messins du XIV^e siècle à l'époque contemporaine : une image du pouvoir*, Milan, 2018.
- JENSEN Jorgen Steen, « Montfundet fra Kirial pa Djürsland », *Nordisk numismatik Arsskrift*, 1970, p. 37-56.
- JENSEN Jorgen Steen et YVON J., « Deux esterlins lorrains inédits », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1970, p. 490-491.
- KLUGE Bernd, *Deutsche Münzgeschichte, von der späten Karolingerzeit bis zum Ende der Salier (ca. 900 bis 1125)*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1991.

- KLUGE Bernd, « Conspectus Nummorum Germaniae Meddi Aevi (CNG) », *Geldgeschichtliche Nachrichten*, Frankfurt-am-Main, n° 182 (juill. 1999), n°193 (sept. 1999, teil 2 : Oberlothringen (1) : Toul, p. 269-282), n°194 (nov. 1999) et n°197 (mai 2000).
- LAFaurie Jean, « Le trésor monétaire du Puy (Haute Loire). Contribution à l'étude de la monnaie de la fin du X^e siècle », *Revue numismatique*, 1952, p. 59 et suiv.
- LAFaurie Jean, « Les frappes monétaires de Metz et de sa région du VI^e au IX^e siècle » dans RICHE Pierre, HEITZ Carol et HÉBERT-SUFFRIN François (dirs), *Autour d'Hildegarde. Actes du colloque de Metz du 25 mai 1983*, Université de Paris X, Nanterre, 1987.
- LAPREVOTE Charles, « Lettre sur trois monnaies lorraines inédites, adressée à MM. Les membres de la Société d'archéologie », *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1856, p. 22-26.
- LAROCHE Jonathan, *Monnaie lorraine* [site Internet]. Disponible sur : <http://www.monnaie-lorraine.com/> [consulté le 1^{er} mars 2024].
- LA TOUR Henri de, « Monnaies de Toul, Châlons, Provins, Verdun », *Bulletin de numismatique*, 1902.
- LAURENT Jules, « Catalogue des monnaies et médailles anciennes et modernes de la collection du Musée départemental des Vosges », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1847 p. 481-535.
- LAURENT Jules, « Note sur quelques monnaies inédites de la collection du Musée départemental d'Epinal », *Revue de la numismatique française*, 1848, p. 286 à 292.
- LAURENT Jules, « Catalogue des monnaies et médailles anciennes et modernes de la collection du Musée départemental des Vosges, premier supplément », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1848, p. 935-936.
- LAURENT Jules, « Catalogue des monnaies et médailles anciennes et modernes de la collection du Musée départemental des Vosges, deuxième supplément », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1851, p. 228-258.
- LAURENT Jules, « Catalogue des monnaies et médailles anciennes et modernes de la collection du Musée départemental des Vosges », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1856, p. 124-148.
- LAURENT Jules, « Rapport à M. le Préfet sur la découverte d'un trésor à Contrexéville », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1860.
- LAURENT Jules, « Notice sur une découverte de monnaies lorraines faite à Diarville (Meurthe) », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1863, p. 129-145.
- LAURENT Jules, « Monnaies de Remiremont, Epinal, Marsal, sur lesquelles des sigles sont placés après le nom de Thierry I^{er} évêque de Metz de 963 à 984 », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1865, p. 340-345.
- LAURENT Jules, « Monnaies lorraines », *Revue de la numismatique française* 1867, p. 27-40.
- LAURENT Jules, « Ateliers monétaires établis pendant le Moyen-Age dans la partie du territoire lorrain appelée, depuis 1790, département des Vosges », *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1869, p. 127-156.
- LHERITIER J., « Numismatique lorraine, Des monnaies de compte en usage en Lorraine sous le règne de Ferri III (1251-1303) », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 1929, p. 75-93.
- LHERITIER J., « De la succession des monnaies de compte en Lorraine », *Revue de la numismatique française*, année 1937, p. 85-126 et p. 245-284 ; année 1938, p. 65-88 et p. 191-243 ; année 1939, p. 89-127.
- LIÉNARD Félix, *Monographie de la numismatique verdunoise*, Verdun, Imprimerie et lithographie de Ch. Laurent, 1889.
- MARIONNET Anne-Marie, *Le Règne de Thiebaut II, duc de Lorraine (1303-1312)* avec un catalogue de ses actes, mémoire dactylographié, Nancy, 1947, n° 65.
- MARTIN Colin, KAHL H. D. et CAHN E. B., « Der Schatzfund von Corcelles-près-Payerne », *Société suisse de numismatique*, Berne, 1969, p. 5-227.
- MARTIN Eugène, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, Nancy, Crépin-Leblond, 1900.

- MARTZ René, « Trouvailles de monnaies », *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine*, 1909, p. 261.
- MARTZ René, « Une trouvaille de monnaies », *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine*, 1914, p. 158-159.
- MAXE-WERLY Léon, *Revue belge de numismatique*, 1876.
- MAXE-WERLY Léon, « Numismatique de Remiremont et de Saint-Dié », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1879, p. 204-282.
- MILLE Pierre et TEREYGEOL Florian (dirs), *L'Atelier monétaire royal de la Rochelle. Place de Verdun, archéologie d'un espace urbain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.
- MAYHEW N. J., *Sterling imitations of edwardian type*, London, 1893.
- MENADIER Julius, « Der Fund von Tränheim im Elsass », *Berliner Münzblätter*, 1895, p. 1895 et suiv., repris dans *Deutsche Münzen*, IV, p. 45-102 et 278.
- MENADIER Julius, « Eine Nachlese aus dem Funde von Traenheim im Elsass », *Berliner Münzblätter*, 1896, p. 2035 et suivantes, repris dans *Deutsche Münzen*, p. 135-139 et 272-278.
- MOESGAARD J. C., « Monnaies de Metz, Toul et Verdun (X^e-XII^e siècles) », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 1998, p. 192-193.
- MONNIER Auguste, « Mémoires sur les monnaies des ducs bénéficiaires de Lorraine », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1861, p. 87-122.
- MONNIER Auguste, « Note sur une trouvaille de monnaies faite près de Dieulouard », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1862, p. 76-105.
- MORRISON Cécile, *La Numismatique*, Paris, Presses universitaires de France, 1992. Disponible en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k48148141/f6.item.texteImage> [consulté le 2 févr. 2024].
- MOTTIN Jean, *Les Monnaies de Saint-Dié, XI^e-XIV^e siècles*, Société philomatique vosgienne, 2003.
- MULLER L., « Der Fund von Bergbieten », *Mitteilungen der Gesellschaft für Erhaltung der geschichtlichen Denkmäler im Elsass*, 1897 p. 315-346.
- OLLAND Hélène, « La principauté épiscopale de Toul à la fin du Moyen Age (XIII^e-XV^e s.), Principautés et territoires et études d'histoire lorraine », *Actes du Congrès national des sociétés savantes, section de philologie et d'Histoire jusqu'en 1610 n° 103*, Paris, 1979, p. 225-236.
- PANGE Jean de, *Catalogue des actes de Ferri III*, n° 807.
- PARISSE Michel, *Bullaire de la Lorraine (jusqu'à 1198)*, Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 69, 1969, p. 15, n° 35.
- PARISSE Michel, *Actes des princes lorrains. 1^{re} série : les princes laïques, II : les comtes de Bar, vol. I : de Sophie à Henri I^{er} (1033-1190)*, Nancy, 1972, n° 37.
- PARISSE Michel, *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale*, Nancy, Université de Nancy 2, 1982.
- PEDON Gérald, *Les Monnaies lorraines* [site Internet]. Disponible sur : <https://monnaieslorraines.fr/index.htm> ^{er} mars 2024].
- PICART Benoît, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, Alexis Laurent, 1707.
- PIERRE Francis, « La Croix, mère de toutes les mines lorraines des Vosges », *Fraize et la Haute vallée de la Meurthe, actes des 21^e Journées d'études vosgiennes, oct. 2019*, Saint-Nabord, 2012, p. 79-96.
- POULL Georges, *La Maison ducale de Lorraine*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1991, p. 373-386.
- QUINTARD Léopold, « Le trésor de Thionville », *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1888, p. 47-54.
- QUINTARD Léopold, « Monnaie inédite de Thomas de Bourlémont frappée à Liverdun », s. d. [1891].
- QUINTARD Léopold, « Quelques réflexions sur les deniers toulois des XII^e et XIII^e siècles », *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine*, 1907, p. 169-174.
- RENARD François, « L'atelier de Vic-sur-Seille sous Etienne de Bar, évêque de Metz de 1120 à 1163. Deniers et oboles au temple "en bois" », dans HOLLARD Dominique et MEZIANE Karim (dirs),

- « Le Monnayage à Metz et en Pays lorrain de l'Antiquité à nos jours », *Recherches et travaux de la Société d'Études numismatiques et archéologiques (SENA)*, n° 9, Paris, 2019, p. 145-149.
- RENARD François et VACHERET Aurélien, *Les Monnaies de Remiremont au Moyen Âge : X^e-XIII^e siècles*, Musée Charles de Bruyère, Remiremont, 2017.
- RENARD François et VANDENBOSSCHE Éric, « Esterlins des ducs de Lorraine et des évêques de Toul dans la première moitié du XIV^e siècle : Attribution et chronologie », dans HOLLARD Dominique et MEZIANE Karim (dirs), « Le monnayage à Metz et en Pays lorrain de l'Antiquité à nos jours », *Recherches et travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques (SENA)*, n° 9, Paris, 2019, p. 155-176.
- RISLER Daniel, *Histoire de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, anciennement vallée de Lièpvre (Alsace)*, Sainte-Marie, 1873.
- ROBERT Pierre-Charles, *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul*, Paris et Londres 1844 (comptes rendus d'Étienne Cartier dans *Revue de la numismatique française*, 1844, p. 461-463).
- ROBERT Pierre-Charles « Découverte de monnaies du Moyen Âge », *Revue de la numismatique française*, 1845, p. 439-446.
- ROBERT Pierre-Charles, *Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France*, Metz, Nouvian, 1852.
- ROBERT Pierre-Charles, « Mélanges de numismatique. Monnaies de Toul, Metz et Verdun », *Revue de la numismatique française*, 1866, p. 165-171.
- ROBERT Pierre-Charles, « État actuel de la numismatique de Toul », *Revue de la numismatique française*, 1868, p. 453-466.
- ROBERT Pierre-Charles, « Jean d'Arzillières », *Revue de la numismatique française*, 1874-75, p. 173-174.
- ROBERT Pierre-Charles, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1875.
- ROBERT Pierre-Charles, *Description de la collection numismatique de M. P. C. Robert (20-27 mars 1886)*, Paris, 1886.
- ROBERT Pierre-Charles et SERRURE Raymond, *Monnaies, jetons et médailles des évêques de Metz*, Mâcon, Protat Frères, 1890.
- ROLIN Gabriel, « Mémoire sur les monnaies lorraines du XI^e et du XII^e s. trouvées à Charmes-sur-Moselle, en novembre 1840 », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1840 p. 137-160.
- ROLIN Gabriel, « Trouvaille de monnaies à Pagny-sur-Moselle », *Revue de la numismatique française*, 1844, p. 464-466.
- ROLIN Gabriel, « Description de monnaies du XIV^e siècle découvertes à Buissoncourt (Meurthe) », *Revue de la numismatique française*, 1845, p. 1-8.
- ROLLIN et FEUARDENT, *Catalogue de la vente de la collection Pierre-Charles Robert*, Paris, 1886.
- ROSIERES Charles de, « Note sur une trouvaille de monnaies faite près de Marsal », *Journal de la Société d'histoire lorraine*, 1866, p. 95-99.
- RUYS Jean, *Recherches des saintes antiquitez de la Vosge*, Saint-Dié, 1625, p. 210.
- SAINT-ÈVRE Werri de, *Vitae sancti Gerardi Episcopi Tullensis*, éd. G. Waitz, MGH Scriptorum, IV, p. 503.
- SALMO Helmer, *Deutsche Münzen in vorgeschichtlichen Funden Finnlands*, Helsinki, Suomen, 1948.
- SAULCY Louis-Félicien Caignart de, « Notice sur quelques monnaies inédites du Moyen Âge trouvées en juin 1832, à Tronville, près Mars-la-Tour, (Moselle) », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1832-33, p. 203-216.
- SAULCY Louis-Félicien Caignart de, « Découverte de monnaies lorraines du XII^e siècle à Contrexéville. Lettres à M. Robert », *Revue de la numismatique française*, 1861, p. 387-392.
- SERRURE Raymond, « Les monnaies de Berthold, évêque de Toul (995-1019) », *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*, 1888, p. 230-236.
- SERRURE Raymond, « Numismatique lorraine, les premières monnaies de Remiremont », *Bulletin de numismatique et d'archéologie*, Bruxelles/Paris, janv. 1892, p. 113-116.
- SICKEL Théodor von, *Die Urkunden Ottos II. Die Urkunden Ottos III.*, Hanovre, 1888-1893 (MGH Diplomata regum et imperatorum Germaniae, 2).
- MAYHEW Nicholas, *Sterling Imitations of Edwardian Type*, Londres, Royal Numismatic Society, 1983.

- STRASSBURGER Martin, *Montanarchäologie und Wirtschaftsgeschichte des Berghaus in Schauinsland vom 13. Jahrhundert bis um 1800*, Universitätsforschungen zur Prähistorischen Archäologie Bd. 275, Verlag Dr. Rudolf Habelt, Bonn, 2015.
- SVENSSON Susanna, *Vikingatida myntprägning i Toul och Verdun*, mém. dactyl., Stockholm, 1993.
- TEREYGEOL Florian, *Les Mines d'argent carolingiennes de Melle*, Melle, 1999.
- TEREYGEOL Florian et THOMAS Nicolas, « La coupellation des alliages cuivre-argent : approche expérimentale de l'essai d'argent par voie sèche », *Revue d'archéométrie* n°27, 2003, p. 171-181.
- THIERY A.D., *Histoire de la ville de Toul et de ses évêques*, Paris-Nancy-Toul, Roret, Grimblot-Raybois et Bastien, 1841.
- VAISSE Damien, *La Communauté urbaine de la cité de Toul du milieu du XIV^e à la fin du XV^e siècle*, thèse inédite, Ecole nationale des chartes, Paris, 1999.
- VAISSE Damien, « La communauté urbaine de Toul a-t-elle battu monnaie au Moyen Âge ? », *Lotharingia* XI, 2003, p. 159-166.
- VERRET Pierre, « Le trésor de Florange (fin du XII^e siècle) », *Revue de la numismatique française*, 1982, p. 240-249. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.3406/numi.1972.1028>.
- WEILLER Raymond, « Trésor de deniers du XIII^e siècle », *Hémecht*, 1973, p. 121-123.
- WEILLER Raymond, *La Circulation monétaire et les trouvailles numismatiques du Moyen Âge et des Temps modernes au pays de Luxembourg*, Luxembourg, ministère des Arts et des Sciences, 1975.
- WEILLER Raymond, « 60 Prägungen vom 'anonymen' Typ auf Toulser Schlag », *Commentationes numismaticae* 1988, Festgabe für Gert und Vera Hatz zum 4. Januar 1988 dargebracht, Hamburg, 1988, p. 203-211.
- YANTE Jean-Marie, « Lorraine et foires de Champagne (XII^e-XIV^e siècles) », *Annales de l'Est*, 2009, p. 177-189.

Table des illustrations

La principauté épiscopale de Toul

| | |
|--|----|
| Figure 1. Le diocèse de Toul, ses divisions administratives et les <i>pagi</i> | 36 |
| Figure 2. La principauté épiscopale de Toul..... | 38 |
| Figure 3. Liverdun, microtopographie et tracé supposé des enceintes | 39 |
| Figure 4. Carte du réseau castral de Toul | 40 |
| Figure 5. Toul aux 13 ^e et 14 ^e siècles | 41 |
| Figure 6. Les évêques monnayeurs..... | 43 |
| Figure 7. Ateliers monétaires de la principauté de Toul | 44 |
| Figure 8. Les comtes de Toul (9 ^e -13 ^e siècle)..... | 45 |
| Figure 9. Les ducs de Lorraine ayant battu monnaie | 46 |
| Figure 10. Liste des ateliers monétaires concurrents dans le diocèse de Toul (9 ^e -15 ^e siècle)..... | 48 |
| Figure 11. Ateliers monétaires du diocèse de Toul extérieurs à la principauté épiscopale | 49 |

Fabriquer la monnaie au Moyen Âge

| | |
|--|----|
| Figure 1. Les mines d'argent d'Allemagne..... | 55 |
| Figure 2. Les mines d'argent de Bohême..... | 56 |
| Figure 3. Les secteurs miniers des Vosges et de la Forêt Noire | 57 |
| Figure 4. Géologie du secteur minier des Vosges : La Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines. 59 | |
| Figure 5. Un atelier suisse à la fin du 15 ^e siècle. Miniature de Diebold Schilling, <i>Spiezer Chronik</i> , Berne, 1484..... | 63 |
| Figure 6. Un atelier allemand au 16 ^e siècle. Gravure sur bois de Hans Schäuflin, <i>Weiskunig</i> | 64 |
| Figure 7. La préparation du métal..... | 65 |
| Figure 8. Le martelage | 65 |
| Figure 9. La frappe manuelle des pièces..... | 65 |
| Figure 10. La fabrication et le contrôle des flans..... | 65 |
| Figure 11. L'outillage du monnayeur. | 66 |
| Figure 12. Une paire de coins monétaires gravés | 66 |
| Figure 13. Les coins mobiles usagés..... | 66 |
| Figure 14. Le contrôle final..... | 67 |

Table des matières

| | |
|--|----|
| Préface de Dominique FLON..... | 7 |
| Remerciements | 9 |
| Avertissement..... | 11 |
| Avant-propos de Gérard GIULIATO..... | 13 |
| Les cadres de l'enquête | |
| Gérard GIULIATO | |
| L'apport des textes | 17 |
| Le droit de monnaie : une concession royale puis impériale..... | 17 |
| <i>L'accès aux mines d'argent du Val-de-Galilée</i> | 17 |
| <i>L'usage du droit monétaire</i> | 18 |
| Première période : du 9 ^e siècle au milieu du 13 ^e siècle..... | 18 |
| Seconde période : du milieu du 13 ^e au 15 ^e siècle | 18 |
| L'utilisation de la monnaie toulousaine..... | 19 |
| Corpus de textes | 19 |
| La principauté épiscopale de Toul | 35 |
| Le domaine de l'évêque | 35 |
| <i>Châtellenie de Blénod-lès-Toul</i> | 35 |
| <i>Châtellenie de Maizières-lès-Toul</i> | 35 |
| <i>Châtellenie de Brixey-aux-Chanoines</i> | 35 |
| Le domaine du chapitre | 37 |
| <i>Prévôté de Villey-Saint-Étienne</i> | 37 |
| <i>Prévôté de Void</i> | 37 |
| <i>Prévôté de Vicherey</i> | 37 |
| Les évêques détenteurs du droit de monnaie | 42 |
| <i>Les comtes de Toul</i> | 42 |
| <i>Les ducs de Lorraine</i> | 46 |
| Fabriquer la monnaie au Moyen Âge | 51 |
| Les caractères intrinsèques | 51 |
| <i>Le titre ou loi ou aloi</i> | 51 |
| <i>Le poids</i> | 52 |
| <i>Le cours</i> | 52 |
| <i>La monnaie de compte</i> | 52 |
| <i>Les mutations</i> | 52 |
| Les centres miniers et la production d'argent-métal en Europe médiane | 53 |

| | |
|--|----|
| <i>En Allemagne</i> | 53 |
| <i>En Bohème</i> | 54 |
| <i>En Autriche</i> | 54 |
| <i>Dans les Vosges et en Forêt Noire</i> | 54 |
| Le fonctionnement d'un atelier monétaire..... | 62 |
| La fonte des métaux..... | 62 |
| L'essai..... | 62 |
| Le battage ou martelage..... | 64 |
| La fabrication des flans | 64 |
| Le blanchiment..... | 65 |
| La frappe manuelle | 65 |
| Le personnel des ateliers monétaires..... | 67 |
| <i>Le maître de la monnaie à Toul</i> | 68 |
| <i>Les officiers</i> | 68 |
| <i>Les ouvriers</i> | 68 |
| <i>Les généraux maîtres</i> | 68 |

Catalogue

François RENARD

| | |
|---|-----|
| Charles le Chauve (870-877) | 70 |
| Arnould de Carinthie, roi de Francie orientale (887-899)..... | 72 |
| Louis l'Enfant (900-911)..... | 74 |
| Ludelme (895-906) ?..... | 78 |
| Charles le Simple (911-923) | 80 |
| Otton I ^{er} (936-962)..... | 82 |
| Otton II (973-983) et/ou Otton III (983-1002) ?..... | 86 |
| Le premier monnayage de Toul explicitement épiscopal..... | 88 |
| Monnayage au nom du duc Frédéric de Bar (959-978) durant l'épiscopat de l'évêque Gérard (962-994)..... | 90 |
| Étienne de Lunéville (994-995) et Otton III, roi (983-996) puis empereur (996-1002), 34 ^e évêque... 94 | |
| Robert (995) 34 ^e évêque non sacré | 96 |
| Berthold (996-1018), 36 ^e évêque, et Otton III (996-1002)..... | 98 |
| Berthold (996-1018) et Henri II (1014-1024) | 102 |
| Herimann (1019-1026), 37 ^e évêque | 108 |
| Brunon de Dabo (1026 -1051), 38 ^e évêque | 112 |
| Brunon et Conrad le Salique | 112 |
| Brunon de Dabo seul..... | 118 |
| Udon (1051-1069), 39 ^e évêque..... | 142 |
| Pibon (1069-1107) | 166 |
| Riquin de Commercy (1107-1126) | 210 |
| Henri de Lorraine (1127-1168), 42 ^e évêque | 216 |
| Pierre de Brixey (1168-1191) | 220 |
| Pierre de Brixey (1168-1191) ou monnayage anonyme du temps du duc Mathieu 1 ^{er} (1139-1176) pour la commune de Neufchâteau | 228 |
| Eudes de Lorraine Vaudémont, 44 ^e évêque (1191-1197) | 244 |
| Mathieu de Lorraine, souvent dénommé Mathieu de Bitche, 45 ^e évêque (1198-1206), déposé en 1206 | 244 |
| Vacance du siège..... | 246 |
| Renauld de Senlis (1210-1217), 46 ^e évêque | 258 |

| | |
|--|-----|
| Monnayage anonyme du temps de Renaud..... | 264 |
| Gérard de Vaudémont (1217-1218), 47 ^e évêque | 266 |
| Eudes de Sorcy (1219-1228), 48 ^e évêque | 266 |
| Garin (1229-1230), 49 ^e évêque | 276 |
| Roger d'Ostenge de Marcey (1230-1252), 50 ^e évêque..... | 278 |
| Gilles de Sorcy (1253 -1271) | 281 |
| Deniers anonymes du temps de Gilles de Sorcy (1253-1271) | 284 |
| Conrad Probus (1271-1296) | 286 |
| Monnayage anonyme du temps de Conrad Probus | 290 |
| Jean de Sierck (1296-1315) | 298 |
| Soulèvement de la cité (1302-1304) | 310 |
| Monnayage anonyme du temps d'Otton de Granson | 312 |
| Jean d'Arzillières (1312-1320), 57 ^e évêque..... | 314 |
| Cité de Toul, premier quart du 14 ^e siècle | 322 |
| Amédée de Genève (1321-1330), 58 ^e évêque..... | 324 |
| Thomas de Bourlemont (1330-1353), 59 ^e évêque | 328 |
| Bertrand de la Tour d'Auvergne, 67 ^e évêque (1353-1361) | 338 |
| Pierre de la Barrière (1361-1363), 68 ^e évêque | 342 |

L'apport de la numismatique touloise

Gérard GIULIATO et François RENARD

| | |
|--|-----|
| Naissance et affirmation du monnayage toulinois (870-1160) | 347 |
| <i>Caractéristiques matérielles</i> | 347 |
| Caractéristiques techniques | 347 |
| Caractéristiques épigraphiques | 347 |
| Caractéristiques iconographiques | 348 |
| <i>Le rayonnement de la monnaie touloise</i> | 348 |
| L'aire de diffusion..... | 348 |
| Comparaison avec les autres monnaies lorraines | 349 |
| <i>Le déclin de la monnaie touloise (1160-1301)</i> | 349 |
| Caractéristiques techniques | 349 |
| Caractéristiques épigraphiques | 349 |
| Caractéristiques iconographiques | 350 |
| <i>Le rayonnement de la monnaie</i> | 350 |
| Un rayonnement en déclin..... | 350 |
| Comparaison avec les monnaies voisines..... | 350 |
| Disparition du monnayage toulinois au 14 ^e siècle | 350 |
| <i>Caractéristiques matérielles</i> | 350 |
| Caractéristiques techniques | 350 |
| Caractères épigraphiques..... | 351 |
| Caractères iconographiques..... | 351 |
| <i>De nouveaux ateliers toulinois</i> | 351 |
| <i>Rayonnement</i> | 351 |
| Le souvenir d'un monnayage toulinois | 351 |

| | |
|--------------------|-----|
| Bibliographie..... | 353 |
|--------------------|-----|

| | |
|------------------------------|-----|
| Table des illustrations..... | 361 |
|------------------------------|-----|

Collection : Archéologie, Espaces, Patrimoines

Cet ouvrage présente un catalogue exhaustif et actualisé des monnaies frappées par les princes-évêques de Toul du 9^e au 14^e siècle. L'évêché de Toul, d'abord rattaché à la Lotharingie, se trouvait alors sous le contrôle du Saint Empire romain germanique. Durant cette période, les évêques de Toul furent considérés comme des princes de l'Empire et eurent le privilège de battre monnaie. La monnaie toulaise, ornée de références impériales puis locales, circula au-delà de l'évêché, jusqu'en Europe orientale.

Si les monnaies anciennes ont toujours fait le bonheur des collectionneurs et des antiquaires, la numismatique est devenue une science à part entière qui fournit une documentation irremplaçable sur l'histoire des sociétés dans les domaines économiques, politiques, techniques et artistiques.

Cet ouvrage constitue un catalogue raisonné et inédit sur les monnaies des évêques de Toul. Il intéressera les numismates avertis comme les amateurs d'histoire de la Lorraine.

François Renard est numismate et membre de la Société d'études numismatiques et archéologiques.

Gérard Giuliano est professeur émérite d'histoire et d'archéologie médiévale à l'Université de Lorraine et membre du laboratoire SAMA (Sciences de l'Antiquité et du Moyen Âge). Ses recherches portent notamment sur la Lorraine et l'archéologie des objets du quotidien.